



Rapport financier 2022



Transdev, un groupe mondial en pleine expansion au cœur des enjeux de la mobilité

Partout dans le monde, dans les 19 pays où Transdev est implanté, l'année 2022 a été une **année de reconquête** pour notre Groupe, après une année 2021 encore marquée par la pandémie.

Si au cours de l'année passée la **fréquentation a augmenté** de manière significative dans l'ensemble de nos réseaux à travers le monde, nous n'avons néanmoins pas encore retrouvé nos niveaux de 2019.

Sur l'aspect **financier**, avec un chiffre d'affaires en hausse de 10% à 7,7 milliards d'euros, et grâce aux efforts de redressement réalisés dans nos réseaux de transports à travers le monde, nous avons enregistré en 2022 un résultat net positif, qui s'établit à 20 millions d'euros. Ce retour à la rentabilité a été réalisé malgré un contexte économique marqué par la crise énergétique et l'inflation.

La **crise énergétique**, que nous connaissons en Europe depuis le printemps dernier, a eu pour principal impact celui de l'envolée des coûts de l'énergie, gaz et électricité, qui a représenté pour Transdev, en 2022, un impact négatif de 82 millions d'euros (net des soutiens publics reçus) sur le résultat du Groupe par rapport à 2021.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux **succès commerciaux** et des lancements de réseaux, notamment en France (renouvellement à Saint-Etienne, nouveaux contrats en Ile-de-France dont le premier téléphérique urbain, liaisons maritimes en Bretagne...), en Australie (réseaux de bus à Perth et Sydney), aux Pays-Bas (extension Stadsregio Arnhem-Nijmegen), en Allemagne (Trains Express Régionaux S-Bahn de Hanovre), en Suède (bus et trains) et aux Etats-Unis (Californie).

Nous avons aussi poursuivi notre action dans le domaine de la **transition énergétique** pour maintenir notre avance, renforcer notre expertise et répondre aux attentes toujours plus fortes de nos clients partout dans le monde. Fait marquant de l'année, le démarrage réussi de notre contrat GreenMovil à Bogota, en Colombie, avec une flotte de 406 bus électriques, la plus importante d'Amérique du Sud. Aux Pays-Bas, nous avons franchi, en 2022, la barre symbolique des 500 bus électriques en service dans le pays. A fin 2023, nous exploiterons ainsi dans le monde une flotte de plus de 2 500 véhicules électriques.

Transdev a entrepris une **reconquête stratégique dans les métros**, avec le gain de deux contrats : en Equateur, l'exploitation du nouveau métro de la capitale Quito, qui commencera au premier semestre 2023. Au Canada, nous avons gagné pour 30 ans le contrat d'exploitation et de maintenance de la future ligne de métro automatique « Ontario Line » à Toronto, en cours de construction.

Transdev devrait finaliser prochainement l'acquisition de **First Transit**, l'un des plus grands opérateurs privés de solutions de mobilité en Amérique du Nord. Cette opération permettra à Transdev de devenir le premier opérateur privé de services de transport public, aux États-Unis et au Canada, faisant ainsi de l'Amérique du Nord son deuxième marché, derrière la France.

Notre groupe est de plus en plus global, fort de sa présence dans 19 pays, et de la variété de ses expertises au service de nos passagers. Nos valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion, en tant qu'employeur ou partenaire commercial, s'enrichissent de cultures locales solides partout où nous sommes implantés. Ces atouts, ainsi que notre présence internationale, nous apporteront de nombreuses opportunités en 2023.

J'ai confiance dans les équipes de Transdev pour poursuivre ensemble notre croissance rentable et pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux de la mobilité, au service du bien commun.

Thierry Mallet, Président-directeur général du Groupe Transdev

Sommaire

1

Rapport de gestion

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés et les comptes sociaux 2022 à l'Assemblée générale ordinaire page 2

2

Comptes consolidés

États financiers au 31 décembre 2022 page 73
Rapport des commissaires aux comptes..... page 123

3

Comptes sociaux

États financiers au 31 décembre 2022 page 126
Rapport des commissaires aux comptes..... page 143

Rapport de gestion Transdev Group S.A.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes
consolidés et les comptes sociaux 2022 à l'Assemblée générale ordinaire

Sommaire

Impact de la crise énergétique sur les activités de Transdev	4
Impact de la crise énergétique sur le secteur des transports publics	4
Soutien des autorités publiques et de nos clients	4
Impacts de la hausse des taux d'intérêts	4
Perspectives et réponse opérationnelle de Transdev	4
Rapport de gestion sur les comptes consolidés	5
Chiffres clés - comptes consolidés	5
Le Groupe en quelques chiffres	5
Situation du Groupe au cours de l'exercice 2022	5
Evolution prévisible et perspectives	7
Développements récents et événements post-clôture	7
Activité en matière de recherche et développement	7
Facteurs clés	7
Rapport de gestion sur les comptes sociaux	8
Comptes sociaux - chiffres clés	8
Activité de la société	8
Prises de participation et cessions de l'exercice	8
Succursales existantes	8
Evénements postérieurs à la clôture	8
Activité en matière de recherche et développement	8
Informations diverses	8
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	9
Participation des salariés au capital de l'entreprise	15
Jetons de présence	15
Déclaration de performance extra-financière	16
Plan de vigilance	16
Proposition d'affectation du résultat 2022	16
Montant des prêts consentis par la société à titre accessoire à son activité principale	16
Information sur les délais de paiement Transdev Group	16
Annexe 1 - Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices	17
Annexe 2 - Déclaration de performance extra-financière	18
1. Transdev, un groupe mondial en pleine expansion au coeur des enjeux de la mobilité	18
2. Transdev, acteur engagé	30
3. Transdev, acteur d'une mobilité durable	36
4. Transdev, garant d'une mobilité sûre	42
5. Transdev, employeur responsable	48
6. Transdev, partenaire des territoires	55
7. Notre démarche éthique et conformité	60
8. Le suivi de la performance extra-financière	62
9. Le plan de vigilance	67
Rapport de l'organisme tiers indépendant	69

Impact de la crise énergétique sur les activités de Transdev

Impact de la crise énergétique sur le secteur des transports publics

Après la crise sanitaire, qui a particulièrement impacté Transdev par une baisse de la fréquentation et du niveau d'activité, l'activité 2022 a été fortement marquée par le choc majeur des prix de l'énergie en Europe. Le secteur du transport public en général et Transdev en particulier sont de grands consommateurs d'énergie et sont ainsi confrontés à une très forte augmentation de leur facture énergétique.

Les opérateurs de transport public ont cependant des expositions aux prix de l'énergie très différentes en fonction de leurs contrats. Dans certains cas, des indices pertinents et fréquemment actualisés les protègent de la volatilité des prix. Dans d'autres cas, la fréquence d'actualisation s'avère inadaptée à la volatilité actuelle, par exemple quand ils sont sur une fréquence annuelle ou lorsque l'indice lui-même ne reflète pas l'évolution des coûts d'achats. Cette dernière problématique est particulièrement importante pour l'électricité et le gaz en 2022. Malgré le soutien des autorités publiques et des mécanismes d'indexation, l'impact négatif de la hausse des prix de l'énergie est estimé pour 2022 à (82) millions d'euros (net des indexations et aides publiques), principalement en Europe.

Dans ce contexte de crise énergétique très prégnante dans toute l'Europe, Transdev a continué à poursuivre ses obligations de gestion de services des transports pour le compte des collectivités locales.

Le Groupe travaille, en coordination avec les autres parties prenantes du secteur, à améliorer la fréquence d'actualisation et la qualité des indices énergétiques utilisés dans les contrats dans un nouveau contexte de volatilité des prix.

La transition énergétique reste au cœur de nos priorités, nous avons notamment pour objectif de continuer à développer notre flotte de véhicules électriques et de bus à hydrogène.

Soutien des autorités publiques et de nos clients

Les dispositifs d'aide dans certains pays ont permis d'atténuer la hausse des prix de l'énergie et le mauvais fonctionnement des indices mais ceux-ci se sont avérés très insuffisants tout particulièrement en France, en Allemagne et en République Tchèque.

Par ailleurs, le gouvernement allemand a mis en place pendant 3 mois un abonnement mensuel à 9 euros pour le transport public au niveau national, ce qui a permis d'augmenter la fréquentation dans les transports en commun (transfert de 10% de la route au rail) et met en place un nouveau ticket national en mai 2023.

Les Pays-Bas et l'Allemagne ont également maintenu leurs aides au transport public pour mitiger les impacts des baisses de fréquentation liées au Covid et pouvoir maintenir une offre de transport public de qualité pour faciliter le transfert modal.

Impacts de la hausse des taux d'intérêts

L'année 2022 a aussi été marquée par la hausse des taux d'intérêt dans la majorité des pays dans lesquels opère le Groupe. Cette évolution des taux n'a pas eu d'impact significatif sur le coût de l'endettement de l'année, du fait d'une dette financière principalement à taux fixe.

Les variations des taux d'actualisation des provisions ont permis de limiter les encours de certaines provisions long terme améliorant ainsi le Résultat Opérationnel Courant de +21,7 millions d'euros.

Perspectives et réponse opérationnelle de Transdev

Le transport public doit jouer un rôle essentiel dans la cohésion économique, sociale, territoriale et de transition écologique d'un pays.

Transdev permet à chaque citoyen de se déplacer grâce à des solutions fiables, efficaces et innovantes. Avec l'aide des collectivités, le Groupe contribue au développement des territoires.

Le Groupe adapte ses services et innove afin de faire face aux nouveaux comportements et besoins des passagers, ainsi qu'aux capacités financières de ses clients.

Transdev a accéléré sa transition énergétique courant 2022 en augmentant de 6% sa flotte alternative (non diesel). Fin 2023, le Groupe a pour objectif d'exploiter 2 500 véhicules électriques et 3 500 véhicules aux biocarburants à travers le monde.

De plus, Transdev se mobilise en faveur de la sobriété énergétique par des engagements et des actions concrètes sur le moyen et long terme grâce à un meilleur pilotage des consommations, avec l'adhésion au dispositif Ecowatt en France, et surtout par le déploiement accéléré de l'éco-conduite ou encore une réduction de l'empreinte numérique.

La priorité pour 2023 demeure la transition et la sobriété énergétiques tout en veillant à l'inclusion sociale de tous les citoyens et de continuer à innover et étendre ses services pour couvrir l'ensemble des territoires (notamment dans les zones péri-urbaines), afin de répondre aux nouveaux besoins de mobilité et favoriser le report modal.

Rapport de gestion sur les comptes consolidés

Chiffres clés – comptes consolidés

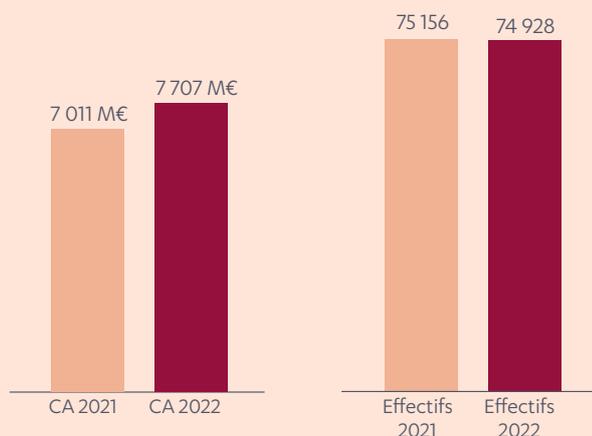
(en millions d'euros)	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires	7 010,9	7 707,2
EBITDA (<i>Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization</i>)	632,6	512,4
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	123,9	87,0
Résultat net	(159,0)	22,2
Résultat net Part du Groupe	(162,1)	20,4
Endettement financier net (EFN)	1 215,2	1 133,9

⁽¹⁾ La note annexe VI.4.1.2 des états financiers consolidés présente le passage EBITDA au résultat opérationnel courant et résultat opérationnel.

Le Groupe en quelques chiffres

Présent dans **19** pays
Chiffre d'affaires annuel : **7 707 M€**
74 928 effectifs⁽¹⁾

Chiffre d'affaires et effectifs⁽¹⁾ - 12 mois



⁽¹⁾ Les données n'intègrent pas la contribution des Sociétés d'Economie Mixte. Les données en matière d'effectif sont exprimées en effectif moyen pondéré et sont présentées hors activités abandonnées et hors effectifs des co-entreprises et entreprises associées.

Situation du Groupe au cours de l'exercice 2022

Sur le plan financier, le Groupe constate une solide reprise des activités à la suite de la crise de la Covid-19, ce qui permet de retrouver un résultat net positif sur l'exercice 2022, rendu possible par l'engagement de tous les collaborateurs et le soutien de ses clients et collectivités locales.

Ceci se traduit par un Résultat Opérationnel Courant (ROC) de +87,0 millions d'euros.

L'EBITDA du Groupe s'est dégradé au cours de l'année 2022 (-19%) principalement du fait des effets négatifs du coût de l'énergie. Son endettement a cependant légèrement diminué, alors que le Groupe a continué à investir de manière significative (536M€ de CAPEX bruts).

Le Groupe enregistre un résultat net de +20,4 millions d'euros en forte hausse comparé à l'année passée. Sur l'exercice 2021, Transdev avait constaté des pertes de valeurs sur goodwill pour (195,0) millions d'euros.

Les incertitudes liées à la volatilité des cours de l'énergie ou encore aux négociations à venir avec les autorités sur les contrats en difficulté ont été reflétées dans le plan à long terme du Groupe. Transdev a été amené à constater des pertes à terminaison sur des contrats notamment en Allemagne et en Suède.

Malgré les difficultés liées à la crise de l'énergie, le Groupe a continué ses efforts en termes de transition énergétique et d'investissement. En plus d'une flotte de bus électriques en croissance (plus de 1 600 véhicules électriques opérés en 2022), le Groupe a poursuivi son développement sur les solutions hydrogène et bio GNV.

Développement et activité commerciale

L'année 2022 s'est traduite par des gains et reconquêtes commerciales majeurs sur l'ensemble de nos marchés, dont quelques exemples significatifs sont mentionnés ci-dessous.

France

- Transdev a renouvelé son contrat avec la métropole de Saint-Etienne pour une durée de 8 ans (prolongeable 1 an).
- En Ile-de-France, Transdev a gagné les contrats d'exploitation de 16 lignes de bus desservant le nord de la Seine-Saint-Denis pour une durée de 5 ans (16 lignes). Transdev s'est également vu renouveler le contrat de Côteaux de la Marne-Sucy-en-Brie pour une durée de 6 ans.

Rapport de gestion

- Le Groupe a renouvelé la desserte maritime des îles du Morbihan pour une durée de 7 ans.

Pays-Bas

- Transdev a étendu son contrat Stadsregio Arnhem-Nijmegen (SAN) de 4 ans à compter de décembre 2022.

Australie

- Le Groupe a remporté le contrat pour la poursuite de l'exploitation des services de bus de Fremantle et Rockingham-Mandurah (Perth) en Australie Occidentale pour une durée de 10 ans, service déjà assuré par Transdev depuis 1996.

Etats-Unis

- Transdev s'est vu attribuer le renouvellement du contrat Foothill (Californie) pour une durée de 5 ans (avec extensions) comprenant une flotte de bus électriques et à hydrogène. Ce qui lui permet de rester un leader de la mobilité décarbonée aux Etats-Unis.

Canada

- Transdev a été sélectionné pour l'exploitation et la maintenance de la nouvelle « Ontario line » à Toronto, une ligne de métro rapide et autonome, pour une durée de 30 ans.

Chili

- Transdev a été retenu pour l'exploitation des lots de bus U4 et U6 à Santiago pour une durée de 5 ans (avec une option d'extension de 5 ans).

Equateur

- Transdev (51%), accompagné de son partenaire Metro de Medellin (49%), a remporté le contrat d'exploitation de la première ligne de métro de Quito, capitale de l'Equateur. Ce contrat court sur une durée de 6 ans.

Suède

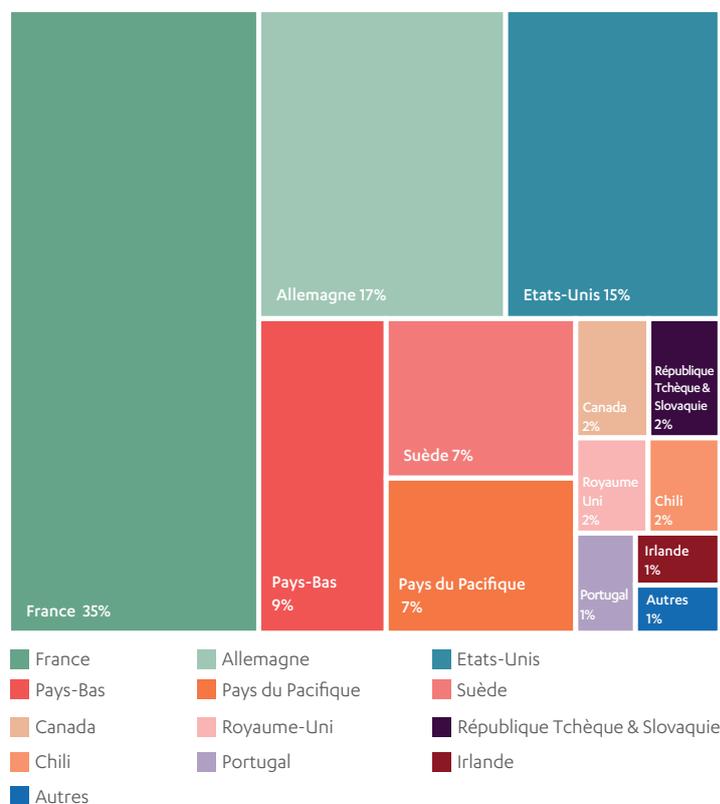
- Le Groupe a repris le contrat Öresundståg, un réseau de trains trans-frontalier entre le Danemark et la Suède, desservant les grandes villes de la région notamment Copenhague, Malmö, Göteborg pour une durée de 2 ans.

Par ailleurs, Transdev a signé le 26 octobre un accord prévoyant l'acquisition de First Transit opérant aux Etats-Unis et au Canada afin de créer un leader du transport public en Amérique du Nord. L'acquisition devrait avoir lieu au premier trimestre 2023.

Résultats du groupe en 2022

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 7 707 millions d'euros en 2022 soit une progression de 10% par rapport à l'année 2021, reflétant une nette reprise de l'activité, l'effet de la hausse des prix ainsi qu'un dollar américain qui s'est apprécié.

Répartition du chiffre d'affaires 2022 par zone géographique



L'EBITDA à fin décembre 2022 ressort à 512,4 millions d'euros, soit un taux de marge de 6,6%, en diminution par rapport à 2021 (9,0%). La dégradation s'explique principalement par les effets négatifs du coût de l'énergie. Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit à +87,0 millions d'euros, en diminution par rapport aux +123,9 millions d'euros de 2021 avec un taux de marge s'établissant à 1,1% (vs 1,8% en 2021). L'impact négatif de la hausse du coût de l'énergie estimé à 82 millions d'euros a pu être en partie compensé par une amélioration de la performance.

Le coût de l'Endettement Financier Net ressort à (36,0) millions d'euros sur l'exercice. La hausse des taux d'intérêt dans la plupart des pays dans lesquels opère Transdev n'a pas eu d'impact significatif sur le coût de l'endettement car la majorité de la dette est à taux fixe.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à +20,4 millions d'euros porté par une amélioration des résultats des opérations. La hausse des coûts de l'énergie, les pertes à terminaison ou encore les coûts d'acquisition ont notamment été mitigés par les opérations ponctuelles notamment des plus-values de cession, l'impact de la hausse des taux d'intérêts sur la diminution de certains passifs actualisés, des reprises de provisions ainsi que des négociations favorables avec nos clients.

Le niveau d'Endettement Financier Net (y compris la dette locative IFRS 16) s'élève à 1 133,9 millions d'euros à fin 2022, en légère diminution par rapport à 2021 (1 215,2 millions d'euros) alors que le Groupe a continué à investir de manière significative (536M€ de CAPEX bruts).

Evolution prévisible et perspectives

Le plan stratégique 2023-2028 est construit sur l'analyse de nos marchés et de leurs transformations. La mobilité est un service qui s'adapte aux changements de comportements de nos passagers. Le facteur clef de transformation est la réponse au défi climatique. Nos services doivent continuer à innover pour offrir à nos passagers une alternative à la voiture individuelle. La transition énergétique de nos flottes, le développement de services ferroviaires performants et l'amélioration continue de nos opérations permettront également de décarboner la mobilité.

En continuité avec le plan stratégique Moving You, Transdev poursuit son allocation de ressources et le développement de ses expertises en faveur d'une offre de qualité favorisant le rapport modal, la transition énergétique et le développement des projets multimodaux.

Développements récents et événements post-clôture

Ces éléments sont développés au sein des états financiers consolidés et sociaux.

Activité en matière de recherche et développement

En 2022, l'activité du Groupe en matière d'innovation demeure au cœur de notre stratégie avec :

- Le développement de solutions digitales de transport à la demande (ToD) par Cityway pour proposer des services plus flexibles et mieux adaptés aux besoins de nos passagers.
- La maîtrise d'ouvrage assurée par Transamo pour la construction du MaaS (Mobility as a Service) de la ville de Montréal au Canada.
- L'hybridation des lignes fixes et des services de transport à la Demande grâce à une plateforme unique aux Pays-Bas.
- Le pilotage d'un programme de recherche mené par l'université Gustave Eiffel pour étudier les flux de voyageur et leur élasticité à l'offre de transport. Ce programme vise à comprendre les clefs du report modal.
- La continuité de nos partenariats avec des start-ups proposant de nouveaux services à nos clients et passagers.
- Le développement d'une solution d'optimisation de la recharge des véhicules électriques.
- Le test d'un train à hydrogène en Bavière en 2023.
- La participation, en Normandie (France), au premier projet mondial de rétrofit d'un autocar thermique diesel en autocar électrique hydrogène.
- La gestion de véhicules autonomes en France, Suède, Pays-Bas et aux Etats-Unis.

Facteurs clés

En tant que leader international du transport public de voyageurs, Transdev bénéficie d'un champ d'expérimentation inégalé. Au plus près des passagers et de ses clients publics, les équipes de Transdev assurent au quotidien la continuité des services de transport. La gouvernance de Transdev est décentralisée pour leur donner tous les leviers de construction de valeur : performance, innovation, attention aux passagers, écoute des clients, soin des équipes.

La mise en œuvre de la stratégie de Transdev repose sur trois facteurs clés :

- Nous sommes un employeur de choix – inclusif, souple, Transdev accueille ses collaborateurs au sein d'équipes dynamiques, portées par le bien commun. Transdev a notamment lancé son manifeste pour une entreprise diverse, juste et inclusive ;
- Nous investissons avec sélectivité - dans un contexte économique troublé par la crise énergétique, Transdev a poursuivi sa croissance sélective. Un pas important dans la croissance du Groupe est franchi en Amérique du Nord, avec le rachat de First Transit ;
- Nous développons la valeur ajoutée dans nos contrats – Transdev a concentré ses efforts sur des contrats à fort impact social et environnemental. Les innovations pensées au plus près de nos territoires et de nos clients démarquent Transdev et le positionnent en leader global de la mobilité inclusive et propre.

Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, Transdev a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non de couverture. Des informations complémentaires sur ces instruments sont présentées dans la note VI.8.4 aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Comptes sociaux - chiffres clés

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2022
Produits d'exploitation	73 260	89 365
Résultat d'exploitation	783	(1 850)
Résultat financier	(92 308)	3 408
Résultat exceptionnel	1	(1)
RÉSULTAT NET	(69 938)	22 596

Activité de la société

Le résultat d'exploitation de Transdev Group s'élève à -1,85 million d'euros contre +0,8 millions d'euros en 2021. Le résultat financier qui comprend principalement les remontées de dividendes des filiales, le coût de la dette nette de Transdev Group SA ainsi que les mouvements sur les dépréciations des titres s'élève pour 2022 à +3,4 millions d'euros vs. -92,3 millions d'euros en 2021 qui intégrait d'importantes dépréciations de titres.

De plus amples détails sur l'évolution des affaires et la situation financière, ainsi que sur l'activité et les résultats des filiales de Transdev Group et des sociétés qu'elle contrôle figurent dans la partie du rapport de gestion relative aux comptes consolidés.

Après la prise en compte du boni d'intégration fiscale, le résultat net s'établit à +22,596 millions d'euros sur l'exercice.

Prises de participation et cessions de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022 la Société a procédé à des acquisitions et souscrit à des augmentations de capital pour un total de 89,7 millions d'euros au titre des augmentations de capital de, notamment :

- Transdev GmbH à hauteur de 80 millions d'euros
- Transdev Ré à hauteur de 8,5 millions d'euros
- Transdev Group Innovation à hauteur de 0,7 millions d'euros.

Succursales existantes

L'exploitation de l'établissement ouvert à Singapour en 2021 par la société s'est poursuivi en 2022.

Événements postérieurs à la clôture

Le 25 octobre 2022, Transdev a signé un accord pour racheter la société First Transit Inc., renforçant ainsi son offre de services de mobilité durable et de transports publics innovants aux États-Unis et au Canada. Après obtention des autorisations réglementaires de rigueur, l'acquisition de First Transit Inc. par Transdev North America Inc., filiale contrôlée à 100% par Transdev Group devrait avoir lieu au premier trimestre 2023. Cette acquisition est financée principalement par un crédit syndiqué de 5 ans indexé sur des indicateurs de développement durable, renforçant les engagements en matière de trajectoire ESG du Groupe.

Activité en matière de recherche et développement

Transdev Group participe à une activité en matière de recherche et de développement sur ses nouveaux métiers.

Informations diverses

Le montant global des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élève pour l'exercice 2022 à 202.183 euros.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Informations concernant les mandataires sociaux et la direction générale

Le Conseil d'administration est composé, à la date de rédaction du présent rapport, des 13 administrateurs figurant ci-après, dont un administrateur indépendant et deux administrateurs représentant les salariés.

Administrateurs	Date de nomination/renouvellement	Date d'échéance
Madame Anne-Marie Couderc (Administratrice indépendante)	15/03/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Monsieur Thierry Mallet (Président Directeur Général)	29/03/2022	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
La Caisse des dépôts et consignations, représentée par Madame Audrey Girard	15/03/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Madame Marie-Hélène Michon	23/07/2021	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Monsieur Jean-Michel Fenaut (Administrateur représentant les salariés)	01/07/2020	01/07/2024
Madame Anja Kühler (Administratrice représentant les salariés)	18/06/2020	18/06/2024
Monsieur Pierre Aubouin	26/03/2021	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
Madame Carole Abbey	26/03/2021	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
Monsieur Olivier Sichel	09/01/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Monsieur Ludger Rethmann (Vice-Président du Conseil d'administration)	09/01/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Dr. Werner Kook	09/01/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Monsieur Jean-Louis Hurel	09/01/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
Madame Sophie Barbier	09/07/2020	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Monsieur Egbert Tölle (Censeur)	09/01/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

L'Assemblée du 29 mars 2022 a décidé de conférer à Thierry Mallet un nouveau mandat d'administrateur d'une durée de quatre ans, confirmant ainsi la décision du Conseil d'administration du 21 janvier 2022 de renommer Thierry Mallet en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur et en qualité de Directeur Général pour une durée de 5 ans, cette nomination prenant effet immédiatement et de plein droit à l'issue de ladite Assemblée générale.

A cet effet, ladite Assemblée générale a modifié les statuts pour élever la limite d'âge applicable aux mandats de Président Directeur Général, Directeur Général et Directeur Général délégué.

Enfin, la même Assemblée générale a ratifié la cooptation de Madame Marie-Hélène Michon en qualité d'administratrice de la Société pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les mandats d'administrateur de Mesdames Anne-Marie Couderc, Marie-Hélène Michon, de la Caisse des dépôts et consignations, de Messieurs Olivier Sichel, Ludger Rethmann, Dr Werner Kook, Jean-Louis Hurel venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il est proposé aux actionnaires de les renouveler pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Il sera proposé au Conseil, sous réserve du renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Ludger Rethmann par l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de renouveler son mandat de Vice-Président du Conseil.

Il est précisé que le Conseil d'administration du 2 février 2023 a examiné les critères d'indépendance applicables aux administrateurs indépendants et décidé que Madame Anne-Marie Couderc remplissait toujours les critères pour être administratrice indépendante, nonobstant la durée de son mandat qui atteint 12 ans. Par conséquent, il est proposé, sous réserve que l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Anne-Marie Couderc, que celle-ci conserve son mandat en qualité d'administratrice indépendante.

Le mandat de censeur de Monsieur Egbert Tölle venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il est proposé aux actionnaires de les renouveler pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La Société n'étant pas cotée et étant détenue en contrôle exclusif par la Caisse des dépôts et consignations, aucun administrateur n'est concerné par les obligations de divulgation de rémunérations visées par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce modifié par l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014.

Figure par ailleurs, ci-après, la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les différents mandataires sociaux.

MONSIEUR THIERRY MALLET

Transdev Group	Président Directeur Général Administrateur Membre du Comité stratégique Membre du Comité des investissements
Transdev SA	Président Directeur Général Administrateur
Transdev Ile-de-France	Président Directeur Général Administrateur
Transdev Sverige AB	Chairman Board member
Transdev Northern Europe	Chairman Board member
TBC Holding	Director Class A Chairman
Transdev North America	Director
Transdev Australasia Pty	Director
HIME (SAUR)	Membre de l'Advisory Board

MONSIEUR OLIVIER SICHEL

Transdev Group	Administrateur
Caisse des dépôts et Consignations	Directeur Général délégué
CDC Habitat	Membre du Conseil de surveillance
Euronext N.V	Membre du Conseil de surveillance (Supervisory Board)
La Poste	Administrateur
Assia Inc.	Membre du "Board of Directors" (démission à partir du 15/02/23)
Agence nationale de la cohésion des territoires	Représentant de la Caisse des dépôts au sein du Conseil d'administration
Fondation digital new deal	Président du Conseil d'administration

MADAME CAROLE ABBEY

Transdev Group	Administratrice Présidente et membre du Comité des nominations et rémunérations Membre du Comité des investissements Membre du Comité d'audit Membre du Comité stratégique Membre du Comité RSE
SCET	Administratrice Présidente du Conseil d'administration Membre du Comité des rémunérations
BPIFrance SA	Administratrice Membre du Comité des risques Membre du Comité d'audit
BPIFrance Participations	Administratrice Membre du Comité d'investissement
BPIFrance Investissements	Administratrice
ICADE	Administratrice

MADAME AUDREY GIRARD

Transdev Group	Représentante Permanente de la Caisse des dépôts et consignations Administrateur Membre du Comité d'Audit
CDC Investissement immobilier	Représentante Permanente de la Caisse des dépôts et consignations Administrateur
CDC Investissement immobilier interne	Représentante Permanente de la Caisse des dépôts et consignations Administrateur
Association HAP (hôpital Paul Desbief) Marseille	Membre de droit
Fondation hôpital Ambroise Paré Marseille	Membre de droit

MONSIEUR PIERRE AUBOUIN

ADL Participations	Membre du Comité de surveillance
Aéroports de la Côte d'Azur	Censeur
CIBAIR	Membre du Comité de direction
Gestionnaire d'infrastructure CDG Express	Membre du Conseil d'administration Président du Conseil d'administration
Transdev Group	Administrateur Membre suppléant du Comité des investissements
Institut de la gestion déléguée	Membre du Conseil d'administration
Ludev-Logistique urbaine développement (Evol Holding)	Membre du Comité stratégique
Mobilité-Agglomération-Rémoise	Président du Conseil d'administration
Logivolt Territoires	Membre du Comité stratégique

MADAME ANNE-MARIE COUDERC

Transdev Group	Administratrice indépendante Membre du Comité d'audit Membre du Comité stratégique Présidente et membre du Comité RSE
Plastic Omnium	Administratrice Présidente et Membre du Comité de nominations
Ramsay Générale de Santé	Administratrice Membre du Comité d'audit Membre du Comité des Risques Présidente et Membre du Comité de rémunérations
Air France/KLM	Administratrice Présidente du Conseil d'administration
CESE	Membre
Fondation Veolia	Administratrice

MADAME SOPHIE BARBIER

Transdev Group	Administratrice Membre du Comité stratégique
Compagnie des Landes	Membre du Conseil de surveillance
Novethic	Membre du Comité stratégique

MADAME MARIE-HELENE MICHON

Transdev Group	Administratrice Membre du Comité des nominations et rémunérations Membre du Comité RSE
GeoPost IMDH	Membre du Conseil de surveillance
DPD Deutschland GmbH	Membre du Conseil de surveillance
SRT Group	Membre du Comité de surveillance
Chronopost SAS	Membre du Comité de surveillance
DPD France SAS	Membre du Comité de surveillance
Pickup Services	Membre du Comité de surveillance
Pickup Logistics SAS	Membre du Comité de surveillance
GeoPost Holdings Ltd	Membre du Conseil d'administration (Board of Directors)
GeoPost Intermediate Holdings Ltd	Membre du Conseil d'administration (Board of Directors)
DPDgroup UK Ltd	Membre du Conseil d'administration (Board of Directors)
DPD UK Ltd	Membre du Conseil d'administration (Board of Directors)
DPD Local UK Ltd	Membre du Conseil d'administration (Board of Directors)
Speedy AD	Membre du Conseil d'administration Membre du Comité d'audit
DPD Polska	Membre du Comité de surveillance

MADAME ANJA KÜHLER

Transdev Group	Administratrice représentant les salariés Membre du Comité RSE
----------------	---

MONSIEUR JEAN-MICHEL FENAUT

Transdev Group	Administrateur représentant les salariés Membre du Comité d'audit
----------------	--

DR. WERNER KOOK

Transdev Group	Administrateur Membre du Comité des investissements Membre du Comité stratégique Membre du Comité des nominations et des rémunérations
Niederrheinische Verkehrsbetriebe Aktiengesellschaft Niag	Member
RETHMANN Group	Chief Representative Rethmann Group
BDI-Verkehrsausschuss	Member
IHK-Fachausschuss Verkehr und Logistik	Member
Bundesfachkommission Verkehr, Logistik, Infrastruktur, Wirtschaftsrat Deutschland	Chairman
RHENUS SE & Co. KG	Chief Representative
RETHMANN SE & Co. KG	Chief Representative
FB4-Advisory Boards Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät Der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster	Member

MONSIEUR LUDGER RETHMANN

Transdev Group	Administrateur Vice-Président du Conseil d'administration
Board of RETHMANN SE & Co. KG	Member
Board of REMONDIS SE & Co. KG	Chief Executive Officer
Supervisory board SARIA SE & Co. KG	Member
Advisory board Deutsche Bank SE	Member
Advisory board Kirchoff Group	Member
Supervisory board of the Clinic Group Katholische St. Paulus Gesellschaft	Member
Board of Trustees St. Marien Hospital	Member
Supervisory board Rhenus SE & Co. KG	Member

MONSIEUR JEAN-LOUIS HUREL

Transdev Group	Administrateur Président et Membre du Comité d'audit Membre suppléant du Comité des investissements
RETHMANN France SAS	Président
ENSCR (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes)	Administrateur

MONSIEUR EGBERT TÖLLE

Transdev Group	Censeur
REMONDIS Group	Vice-Président
REMONDIS International Group	Président
Lhoist/Rheinkalk Group	Member of the Supervisory Board
German Eastern Business Association	Member of Presidency

Commissaires aux comptes

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire MAZARS arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il est proposé aux actionnaires de le renouveler pour une nouvelle durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le mandat de d'E&Y et Autres, Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour six ans lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2022, il n'y a pas lieu de le renouveler.

Tableau des délégations de pouvoirs et/ou de compétence au Conseil d'administration

Dans le domaine des augmentations de capital

Il n'y a pas d'autre délégation de pouvoirs ou de compétence au Conseil d'administration.

Conventions visées à l'article L. 225-38

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, les conventions visées ci-après ont été conclues, directement ou par personne interposée entre, la société et son directeur général, l'un de ses directeurs généraux délégués, l'un de ses administrateurs, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, ainsi qu'entre la société et une entreprise, si le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués ou l'un des administrateurs de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou, de façon générale, dirigeant de cette entreprise, autre que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- Un amendement au Pacte d'actionnaires a été conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et Rethmann France, suite à l'approbation préalable par le Conseil d'administration du 3 mars 2022, les administrateurs représentant la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Rethmann n'ayant pas pris part au vote.
- Un amendement au Pacte d'actionnaires a été conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et Rethmann France, suite à l'approbation préalable par le Conseil d'administration du 29 juillet 2022, les administrateurs représentant la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Rethmann n'ayant pas pris part au vote.
- Un contrat de mandataire social fixant les conditions d'exercice des fonctions de Monsieur Thierry Mallet en sa qualité de Président-Directeur général, Thierry Mallet n'ayant pas pris part au vote.

Se sont poursuivies en 2022 les conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs :

- Un pacte d'actionnaires signé le 9 janvier 2019 entre la Caisse des dépôts et consignations et Rethmann France, en présence de Rethmann SE&CO KG et Transdev Group ayant fait l'objet d'un agrément du Conseil d'administration du 21 décembre 2018 tel qu'amendé suite à l'approbation préalable par le Conseil d'administration du 28 juillet 2020, les administrateurs représentant la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Rethmann n'ayant pas pris part au vote.

- Un protocole d'investissement signé entre la Caisse des dépôts et consignations, la Société, Rethmann France, Rethmann SE&CO KG et Transdev GmbH, organisant les conditions (i) de la prise de participation du Groupe Rethmann dans la Société, (ii) de l'achat par Transdev GmbH des actions de Rhenus Veniro et (iii) de l'augmentation de capital de Transdev Group intervenue le 28 juin 2019.

Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société et une filiale

Le protocole d'investissement autorisé par le Conseil de Transdev Group du 21 décembre 2018 et signé à la même date entre la Caisse des dépôts et consignations, Transdev Group, Transdev GmbH, Rethmann SE&CO KG et Rethmann France (le « Protocole d'Investissement ») s'est poursuivi en 2022, ainsi que les contrats conclus en application du Protocole d'Investissement, le 9 janvier 2019 :

1. L'acquisition par Transdev GmbH des titres de Rhenus Veniro le 9 janvier 2019 Rhenus SE a cédé et Transdev GmbH acquis :
 - (i) la totalité des parts d'associé commanditaire de Rhenus Veniro ; et
 - (ii) la totalité des Titres de Rhenus Veniro Verwaltungs, représentant 100 % du capital et des droits de vote de Rhenus Veniro Verwaltungs, étant précisé que Rhenus Veniro Verwaltungs détenait la totalité des parts d'associé commandité de Rhenus Veniro, qui représentent ensemble, avec les parts d'associé commanditaire visées au (i) ci-dessus, la totalité des Titres de Rhenus Veniro, soit 100 % du capital et des droits de vote de Rhenus Veniro
2. Deux Transition services Agreement entre Rhenus Veniro, Rethmann Services et Rethmann SE, fixant respectivement la nature, la durée et les conditions de rémunération de prestations fournies par le Groupe Rethmann aux sociétés du Groupe Rhenus Veniro ;
3. Des contrats de management entre Rhenus Veniro et NIAG ;
4. Des reprises par Transdev GmbH d'engagements de garantie donnés par Rethmann SE au bénéfice des sociétés du groupe Rhenus Veniro.

Participation des salariés au capital de l'entreprise

Au 31 décembre 2022, les salariés de la Société ne possédaient aucune action de celle-ci.

Jetons de présence

L'Assemblée générale de la société Transdev Group du 29 mars 2022 a fixé le montant global brut annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration et à répartir entre les administrateurs à 60 000 euros, au titre de l'année 2022. 45.000 euros bruts ont été versés à ce titre pendant l'exercice.

Nous vous proposons d'allouer un montant de 60 000 euros bruts annuels de jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

Déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra financière figure en Annexe 2 du présent rapport.

Plan de vigilance

Le plan de vigilance de la Société et le compte rendu de sa mise en œuvre effective figurent dans la déclaration de performance extra financière.

Proposition d'affectation du résultat 2022

Nous vous proposons d'affecter le résultat (bénéfice) de l'exercice 2022, soit +22.596.067,06 euros, au compte de report à nouveau.

Tableau des dividendes distribués par la Société les 3 derniers exercices :

2019	Néant
2020	Néant
2021	Néant

Montant des prêts consentis par la société à titre accessoire à son activité principale (art L. 511-6 3 bis al. 2 du Code monétaire et financier)

Néant.

Information sur les délais de paiement Transdev Group

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total pour 1 jour et plus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total pour 1 jour et plus
A°) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					10					166
Montant total TTC des factures concernées (en K€)	2	0	0	11	13	406	6 366	7	4 133	10 912
Pourcentage TTC des achats/du chiffre d'affaires de l'exercice	0%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	5%	12%
B°) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues					8					-
Montant total TTC des factures exclues (en K€)					60					-
C°) Délais de paiement de référence utilisés	Suivant délais contractuels					Suivant délais contractuels				

Le nombre de factures est calculé à partir du nombre d'occurrences présentes en solde ; les occurrences correspondants au nombre de factures présentant des retards de paiement non lettrées ou lettrées partiellement des comptes « fournisseurs de biens & services » et « fournisseurs d'immobilisations » pour les factures reçues et « clients » et « créances sur cession d'immobilisations » pour les factures émises.

Le montant total des factures concernées correspond au solde des factures concernées.

Les factures exclues du (A) correspondent aux créances sur client douteux.

N/A : pas de chiffres d'affaires déclaré par l'entité mais des autres produits d'exploitation.

Après que Messieurs les Commissaires aux comptes vous auront donné lecture de leurs rapports, nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de la Société et l'affectation des résultats.

Si vous acceptez les propositions faites, nous vous demanderons de voter les résolutions soumises à vos suffrages.

Annexe 1

Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
I - Capital de fin d'exercice					
Capital social	1 137 120	1 206 036	1 206 036	1 206 036	1 206 036
Nombre des actions ordinaires existantes	118 203 700	125 367 560	125 367 560	125 367 560	125 367 560
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	76 604	69 004	67 898	59 794	70 455
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations/reprises aux amortissements et provisions	117 666	4 806	17 225	11 883	694
Impôts sur les bénéfices	23 400	24 631	22 203	21 575	21 038
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(129 135)	94 592	(294 140)	(69 938)	22 596
Résultats distribués	-	-	-	-	-
III - Résultats par action (en euros)					
Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,19	0,23	0,31	0,27	0,17
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1,09)	0,75	(2,35)	(0,56)	0,18
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	353	310	297	260	258
Montant de la masse salariale de l'exercice	32 056	25 546	28 355	23 927	25 223
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	15 450	11 850	13 303	11 106	11 831

Annexe 2

Déclaration de performance extra-financière

I. Transdev, un groupe mondial en pleine expansion au cœur des enjeux de la mobilité



« Notre ambition est de réduire notre empreinte carbone de 30% d'ici 2030. Pour cela, nous déployons continuellement d'importants moyens à travers notre stratégie environnementale « Moving Green », qui formalise nos engagements et nos actions concrètes. »

Thierry Mallet, Président-directeur général

La mobilité n'est pas une fin, c'est un moyen. Elle permet d'aller travailler ou apprendre, se rencontrer, se cultiver, s'évader, se divertir, retrouver les siens, qu'ils soient loin ou proches. La mobilité, c'est un besoin essentiel.

Transdev s'attelle chaque jour à répondre à cette incontournable exigence : délivrer à chacun un service sûr, efficace et toujours plus durable. L'enjeu pour Transdev est de permettre à chacun de se déplacer tout en oeuvrant pour le bien commun, grâce à des solutions de transport conçues comme des instruments de cohésion et de développement social. Pour répondre toujours mieux à cette ambition, Transdev continue d'innover et d'étendre la couverture de ses services pour servir tous types de territoires.

Innover, c'est créer des alternatives pertinentes au modèle de la voiture individuelle. C'est prendre en compte les territoires, leur densité démographique, leur topographie, les besoins, les usages et les contraintes pour développer des réponses adaptées.

Pour accompagner nos passagers partout dans le monde, nous – les femmes et les hommes de Transdev – exploitons des trains, des métros, des tramways, des bus, des cars, des ferries, des téléphériques ou encore des flottes de vélos électriques, des services de transport à la demande ou de co-voiturage.

Les moyens mis en œuvre sont différents, mais la finalité reste la même : contribuer au dynamisme des territoires, rapprocher les citoyens entre eux et répondre à leurs besoins de mobilité, tout en relevant le défi du climat.

Innover, c'est donc aussi se tourner vers des motorisations qui s'affranchissent de plus en plus du pétrole pour réduire les émissions de CO₂. Il en est ainsi des véhicules électriques, alimentés par des batteries ou de l'hydrogène. À la fin de l'année 2023, Transdev exploitera 2 500 véhicules zéro émission* dans le monde. Pour accélérer la transition énergétique, nous développons une approche multi-énergies avec en plus le recours croissant aux biocarburants durables, avec une flotte de plus de 3 500 véhicules*.

Afin de porter collectivement ce défi pour l'environnement, nous avons enclenché une dynamique de transformation pour être toujours plus inclusif, en partenariat avec toutes nos parties prenantes. Nous voulons être toujours plus attractifs pour les nouveaux talents passionnés par la mobilité.

Notre périmètre s'élargit. Transdev est en effet implanté aujourd'hui dans 19 pays et renforce sa présence partout dans le monde.

En France, au cours de l'année 2022, de nombreux clients nous ont exprimé leur confiance, avec par exemple de nombreux gains en Île-de-France suite à l'ouverture du marché à la concurrence, dont la mise en service du premier téléphérique urbain à compter de 2025 ou encore la mise en service du premier car à hydrogène rétrofité en région Normandie.

Outre Atlantique, Transdev a remporté deux nouveaux contrats dans le métro : dans la ville de Toronto au Canada, l'exploitation et la maintenance de la future ligne automatique « Ontario Line » seront assurées pendant 30 ans. L'Amérique du Sud devient une place forte de Transdev, déjà présent au Chili et en Colombie, où Transdev a signé avec TransMilenio un important contrat comprenant plus de 400 bus électriques. À Quito en Équateur, le métro de la capitale sera exploité dès le premier semestre 2023. Aux Etats-Unis, nous signons de belles reconquêtes comme celle du réseau de bus de Foothill Transit. À l'automne dernier, Transdev a signé un accord pour faire l'acquisition de First Transit, faisant de l'Amérique du Nord sa deuxième zone d'activité, derrière la France.

Les équipes de Transdev, engagées au service du bien commun, développent des offres de transport adaptées, équitables et responsables sur tous nos territoires d'implantation. C'est là aussi le socle de la croissance de Transdev en même temps qu'une source d'inspiration pour ses collaborateurs.

En 2022, nous avons validé et inscrit au cœur de notre stratégie la trajectoire RSE autour d'engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance ; ainsi, nous matérialisons notre ambition d'être un employeur de choix, un leader inclusif, fort contributeur de la neutralité carbone et exemplaire en matière d'éthique et de conformité, mais aussi un acteur du développement économique et social des territoires, incluant l'accès des transports collectifs au plus grand nombre.

* sur l'ensemble du périmètre opéré

Atouts

Une stratégie au service des territoires « Moving You »

- Accueillir de nouveaux passagers
- Enrichir notre proposition de valeur pour nos clients
- Être le leader de l'innovation verte
- Garantir une performance durable
- Forger des équipes diverses et soudées

Des équipes engagées partout dans le monde

- Près de **84 000** collaborateurs dans 19 pays
- **69%** des équipes dans les métiers de conduite
- **24%** de collaboratrices dans les équipes
- **150+** métiers
- **300** experts internes qui accompagnent les projets opérationnels partout où Transdev est présent

Un écosystème de partenaires, une dynamique sociale et territoriale

- **300+** familles d'achats
- **362 K€** versés au travers de la fondation Transdev
- **3,5 M€** en moyenne d'achats de produits et services dans le volume d'achats effectués par Transdev

Un modèle d'affaire respectueux des ressources

- **785,6 M€** de capitaux propres et un actionariat engagé sur le long terme
- **16** modes de transport
- **46 669** véhicules exploités
- **17,1%** taux de flotte alternative

Création de valeur

Permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun 🌱



Résultats

Pour nos passagers

- **8.8 M** de voyages chaque jour dans le monde
- **92%** de nos activités sont conformes aux exigences de notre système de management de la sécurité (ferroviaire); **98%** des activités autres modes sont conformes au système de management de la sécurité
- Des solutions de mobilité inter et multimodales pour une alternative attractive à la voiture particulière
- L'expérience client et l'inclusion de tous au cœur de notre action sur les territoires desservis

Pour la planète

- **12%** des énergies bas carbone (dont biodiesel, biogaz, électrique)
- **20,9%** d'entités certifiées ISO 14001
- **55%** de nos entités couvertes par le système de management environnemental
- **2%** d'augmentation de notre flotte alternative (non diesel), soit une progression de 15% à 17% de la flotte entre 2021 et 2022
- **1 225** collaborateurs ont suivi la formation « Environmental Awareness »

Pour nos clients, communautés locales et institutions publiques

- **19,9 M€** d'impôts sur le résultat versés
- « Moving Green » des solutions vertes « sur mesure » déployées dans 8 pays du Groupe
- **2 000+** fournisseurs qualifiés comme fournisseurs inclusifs
- **26 848** recrutements dans tous les territoires

Pour nos collaborateurs

- « Drivers@transdev » mise en place d'une taskforce opérationnelle internationale pour attirer, recruter, retenir et engager les conducteurs
- **83,9%** de collaborateurs formés au cours de l'année
- **9 pays** du Groupe ont mis en œuvre une démarche d'enquête d'engagement auprès de leurs collaborateurs
- **5 000+** managers ayant obtenu la Certification Santé et Sécurité

LES 10 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SIGNIFICATIFS POUR TRANSDEV



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



INÉGALITÉS RÉDUITES



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Notre modèle d'affaires

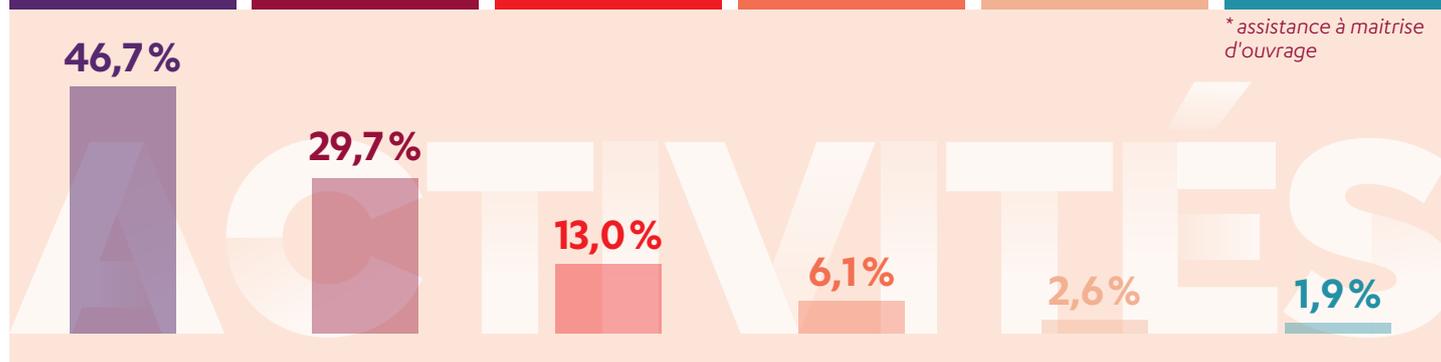
Notre métier

Transdev, c'est une expertise mondiale appuyée sur plus de 150 métiers. Tous les jours, 57 868 conductrices et conducteurs sont engagés au service de nos collectivités locales clientes.

Bus, bus à haut niveau de service (BHNS), car, navette solidaire, train, métro, tramway et tram-train, ambulance, transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR), transport à la demande (TAD), véhicule autonome, vélopartage, funiculaire, téléphérique, transport maritime et fluvial : autant de modes et de systèmes de transport et d'infrastructures du quotidien que nous déployons partout dans le monde. Au-delà de notre rôle d'opérateur, nous tenons à être un véritable intégrateur de solutions de mobilité au service de nos clients, pour une mobilité durable et inclusive.

Nos activités

Urbain	Interurbain	Rail	Véhicules légers	Transport maritime	Autres
					
<ul style="list-style-type: none"> Bus urbain et périurbain Rail urbain Tramway Métro 	<ul style="list-style-type: none"> Autocars périurbain et interurbain Autocars longue distance Transport de personnel Tourisme & charter 	<ul style="list-style-type: none"> Rail BtoG Rail commercial 	<ul style="list-style-type: none"> Ambulances et transport médical non-urgent Transport adapté Taxis Véhicules autonomes Véhicules navettes 	<ul style="list-style-type: none"> Ferries 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures ferroviaires Conseil AMO* Numérique Centre d'appel Fret aéroportuaire Fret routier Holding et moyens Autres activités



La quasi-totalité du chiffre d'affaires de Transdev est éligible aux deux premiers objectifs de la taxonomie européenne (Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020) sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Nos solutions de mobilité

Nos solutions de mobilité (urbaines, interurbaines, ferroviaires, maritimes) :

- répondent aux attentes de nos clients (autorité organisatrices de mobilité nationales, régionales et municipales et clientèles privées) dans le respect, la transparence et l'intégrité ;
- s'adaptent aux spécificités des populations et des territoires ;
- sont en phase avec les attentes sociétales actuelles : elles offrent une facilité d'utilisation, respectent l'environnement, les impératifs sanitaires et appliquent les règles d'équité.

Nos chiffres clés 2022

20,4
millions
d'euros
résultat net
part Groupe

7,7
milliards
d'euros
chiffre d'affaires
(CA)

1,1
milliards
d'euros
d'endettement
financier net*
* Y compris les dettes locatives

46 669
véhicules
exploités

10 %
de hausse
du CA en 2022

87
millions
d'euros
résultat opérationnel
courant

1 078
bus et cars
électriques

512,4
millions
d'euros
EBITDA

+150
métiers
différents

8,8 M
de passagers
par jour

16
modes de
transport

69 %
de personnel
de conduite

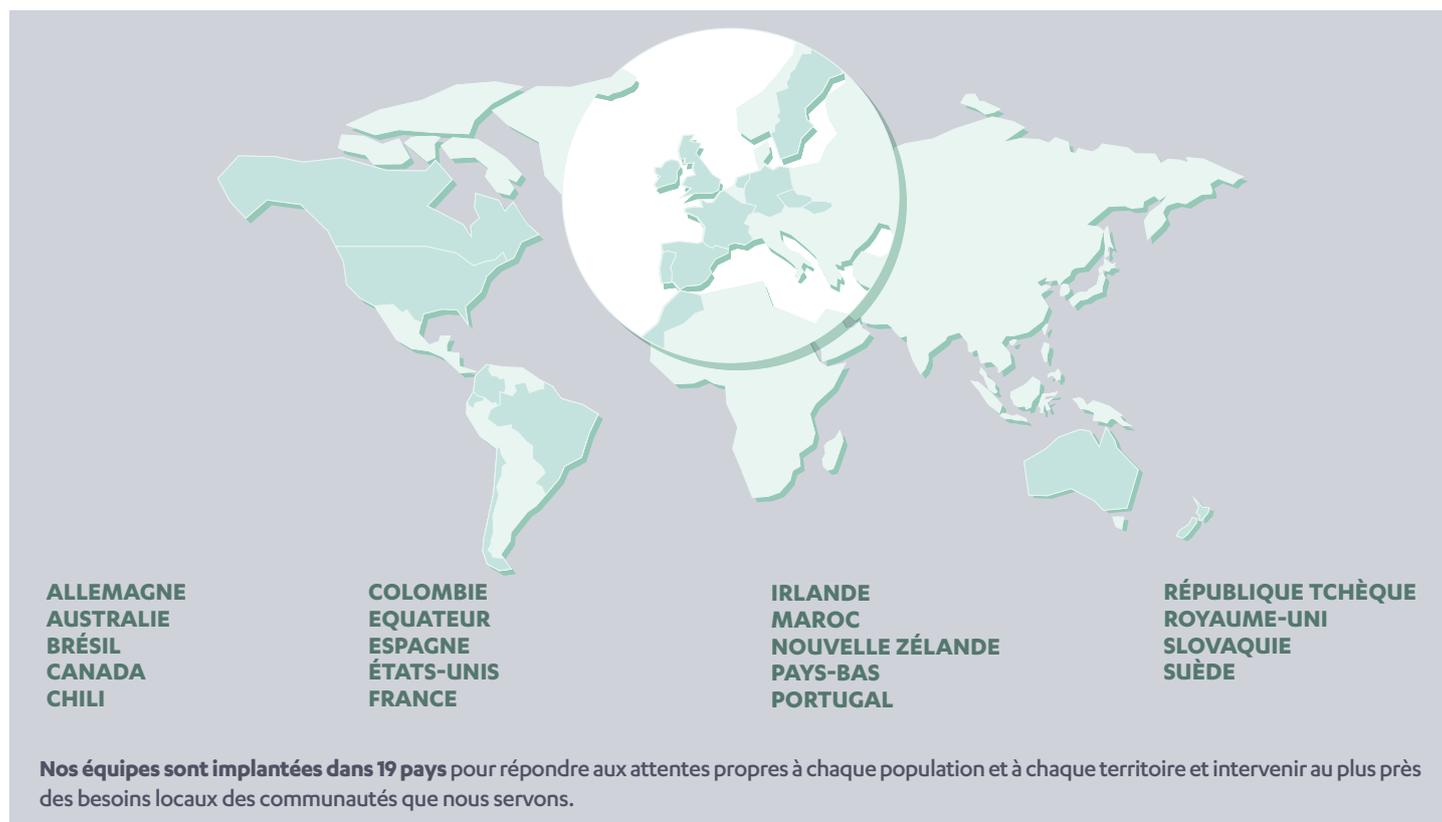
93 %
d'emplois en CDI

84 035
collaborateurs

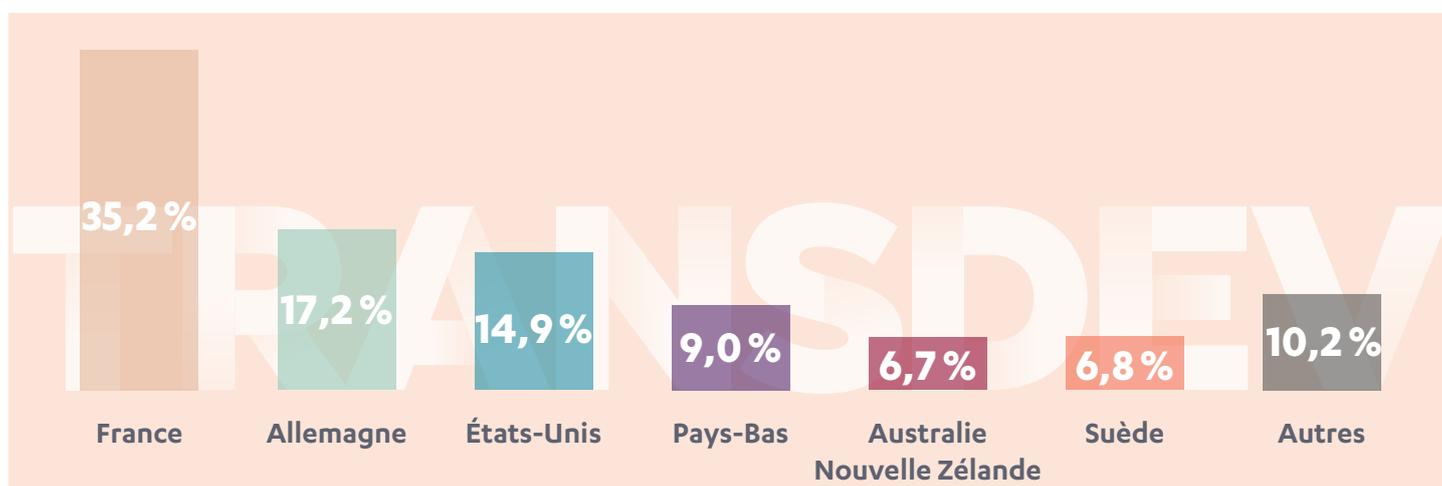
24 %
de femmes

19
pays

Nos implantations géographiques (périmètre consolidé)



Notre chiffre d'affaires 2022 par pays



Notre écosystème de concurrents et partenaires

OPÉRATEURS HISTORIQUES	AUTORITÉS ORGANISATRICES	FOURNISSEURS	CONSTRUCTEURS	START-UP DE LA MOBILITÉ	GÉANTS DU NUMÉRIQUE

Les concurrents traditionnels se développent sur de nouvelles zones géographiques :

- en Irlande, ComfortDelGro a fait l'acquisition d'une compagnie de bus ;
- en Australie, RATP Dev a gagné le contrat d'exploitation et de maintenance de la ligne de métro WSA à Sydney ;
- à Dubaï, Keolis gagne l'opération du métro/LRT ;
- métro du Grand Paris: ComfortDelGro s'allie à la RATP ;
- en Europe Centrale, Renfe a acquis 50 % de Leo Express ;
- en Allemagne, Trenitalia a pris le contrôle de Netinera passant de 51 % à 100 % (Trenitalia a également fait des acquisitions au Royaume-Uni et aux Pays-Bas -Qbuzz) ;
- en Espagne, la SNCF a lancé Ouilalà ;
- au Portugal, National Express a gagné les contrats de transport urbain pour Lisbonne et Porto ;
- à Singapour, RATP Dev s'allie à ComfortDelGro.

Les opérateurs se retirent par ailleurs des marchés et des contrats jugés peu rentables ou avec une forte volatilité :

- en Allemagne, Keolis et Abellio se retirent de certains de leurs contrats sur le rail ;
- au Royaume-Uni, un nouveau modèle de franchises est appliqué pour le rail ;
- au Canada, Greyhound se retire.

Les géants du numérique enrichissent leurs offres de mobilité avec de nouveaux services. À titre d'exemple, Google a élargi son offre de transport multimodal en intégrant plusieurs nouveaux services ainsi qu'une brique de paiement sur Google Maps.

Les start-ups se transforment en plateformes de mobilité multimodale avec un portefeuille d'activités qui s'étend (transport de personnes, logistique, livraison repas, courses) : Flix Mobility ou Blablacar continuent à lever des fonds pour se développer sur de nouvelles géographies (États-Unis, Royaume-Uni, Portugal, etc.). Les start-ups ont par ailleurs cherché à se désengager partiellement des activités de véhicules autonomes pour partager le poids des investissements en R&D.

Les constructeurs accélèrent leur transition vers une offre électrique impulsée par les plans de relance. Face à l'augmentation des prix des matières premières, ceux du secteur automobile ont été amenés à rationaliser leurs offres de service de mobilité (autopartage, taxi...).

Les fournisseurs, comme les constructeurs, ont été fortement touchés par la crise tout en bénéficiant des plans de relance annoncés. Ils voient également leur modèle d'affaires se transformer dans un marché de plus en plus électrique, intelligent et connecté. Une place prépondérante s'annonce pour les développeurs de logiciels.

Tous les acteurs de l'écosystème ont développé leur présence géographique et, pour certains, de nouveaux segments d'activité.

Le secteur de la mobilité est en pleine transformation et le transport public reste fragilisé par la crise qui a diminué les niveaux de fréquentation et rendu les opérations intermittentes. En Europe, le renchérissement des matières énergétiques déstabilise l'équilibre des contrats.

Les autorités organisatrices de mobilité ont bénéficié des plans de relance pour améliorer les infrastructures et pour développer le transport multimodal et à faible émission. Dans le même temps cependant, le transport individuel et les voitures électriques ont également bénéficié du plan de relance.

Les opérateurs de transport public cherchent encore un second souffle :

- en obtenant le soutien des autorités organisatrices de la mobilité, pour construire ensemble les services dont les territoires ont besoin ;
- en adaptant en continu l'offre de service aux besoins et aux modes de vie en mutation ;
- en poursuivant la transition énergétique des flottes pour répondre aux défis climatiques et au renchérissement des matières premières ;
- en innovant et en s'engageant plus que jamais pour préserver les emplois et maintenir le service, clé de la cohésion sociale sur les territoires.

À travers des réseaux de mobilité adaptés et une bonne gestion des infrastructures, Transdev dispose de moyens pour réduire son empreinte carbone ainsi que les polluants locaux qui ont un impact direct sur la santé publique :

- en mettant l'accent sur le développement des modes ferroviaires qui restent les meilleurs garants d'un transport public à faible émission ;
- en promouvant des infrastructures urbaines adaptées (type Bus à Haut Niveau de Service) ;
- en s'engageant dans la transition énergétique (énergies renouvelables, zéro émission) ;
- en limitant nos impacts environnementaux dans toutes nos activités (écoconduite, dépôts verts) ;
- en améliorant l'expérience du client pour accélérer la réduction d'utilisation de la voiture particulière (transport à la demande, véhicule autonome) y compris dans les zones peu denses ;
- en innovant et en concevant un nouveau paradigme de mobilité (Mobility as a Service, autopartage).

Répondre aux enjeux locaux, au meilleur coût

Notre modèle d'affaires consiste à imaginer, construire, organiser et opérer les solutions de mobilité adéquates pour chacun, dans un marché mondial du transport de personnes extrêmement régulé et dont l'accès est inégalement ouvert à la concurrence d'un pays à l'autre selon les modes de transport.

Plus de 95 % de nos activités concernent des contrats de gestion des services de transport pour le compte de collectivités locales – activités BtoG (villes, métropoles, départements, régions ou gouvernements nationaux). Nous travaillons également pour d'autres communautés privées ou associatives comme au Canada, où nous assurons le transport collectif de plusieurs établissements scolaires ou en France et au Chili, à travers notre offre de transport aéroportuaire.

Quand le marché est ouvert à la concurrence, son accès est principalement organisé par des appels d'offres. Lors de la rédaction des cahiers des charges, les autorités organisatrices de mobilité (les clients) déterminent des besoins spécifiques. Le candidat dont la réponse est la plus proche de ces attentes en termes de compréhension des spécificités locales et au meilleur prix, remporte l'appel d'offres. Chaque contrat est alors une réponse unique à une demande locale, en termes de modes de transport mais aussi en fonction du nombre de véhicules impliqués, de la fréquence du service, de la tarification et des engagements que le candidat peut prendre sur les évolutions futures de la fréquentation du système de transport.

La rémunération

Lorsque Transdev contracte avec les pouvoirs publics, ses clients sont des autorités organisatrices de mobilité. Deux formes de collaboration sont alors possibles :

- **les « gross contracts »** : l'autorité organisatrice de mobilité s'engage à nous régler un montant prédéfini sur la base d'un volume de service (en heures ou en kilomètres par exemple). L'ensemble de la recette passagers lui est rétrocédé. Dans certains cas, le contrat prévoit des rémunérations variables liées à l'augmentation de la fréquentation. Hormis ces rémunérations variables, Transdev ne supporte pas le risque de recettes passagers mais les coûts nécessaires à la bonne réalisation du niveau de service conformément au contrat sont le plus souvent à sa charge ;
- **les « net contracts »** : avec ces contrats nous bénéficions d'une subvention, de la part de l'autorité organisatrice de mobilité, dont le montant est convenu à la signature. Tout ou partie des bénéfices liés aux recettes passagers revient à Transdev (directement ou indirectement dans le cas d'un système de bonus/malus), qui assume les risques liés aux recettes et à la gestion des coûts. La subvention sert alors à couvrir la différence entre les recettes projetées et les coûts projetés.

En règle générale, notre activité est répartie entre ces deux types de contrats même si cette répartition peut varier sensiblement d'un pays à l'autre et en fonction des activités. Dans toutes nos activités, nous créons de la valeur en :

- répondant à tous les besoins de nos clients passagers, autorités organisatrices de mobilité et entreprises ;
- imaginant de nouvelles solutions pour les besoins et marchés à venir ;
- nous concentrant sur l'excellence opérationnelle afin d'assurer en permanence le meilleur service au meilleur coût.

La maîtrise des coûts

Nos principaux coûts sont les suivants :

- la rémunération des collaborateurs ;
- le financement de la flotte de véhicules ;
- les coûts liés à l'énergie et au carburant ;
- les financements de nos opérations.

La rémunération des collaborateurs

Il est d'usage que Transdev emploie directement les équipes réalisant ses prestations. Nos équipes sont la première richesse de Transdev.

Le financement de la flotte de véhicules

Pour les contrats avec les autorités organisatrices de mobilité (en fonction des zones géographiques, des modes de transport), la flotte est fournie :

- soit par l'autorité organisatrice de mobilité ;
- soit par Transdev.

Dans ce cas, 2 situations sont possibles :

- nous sommes propriétaires du matériel ;
- nous louons le matériel auprès d'un tiers et Transdev ne porte pas le risque de valeur résiduelle.

Ainsi, le matériel répond au cahier des charges fixé par l'autorité organisatrice de mobilité.

Les coûts liés à l'énergie et aux carburants

Nos véhicules sont principalement alimentés par le diesel, l'électricité, le gaz ou l'hydrogène. La plupart des contrats conclus avec les autorités organisatrices de mobilité contiennent des clauses d'indexation qui couvrent principalement les coûts liés à l'énergie et la rémunération des collaborateurs, à posteriori.

Ces clauses ne permettent pas dans tous les cas de compenser les variations à l'euro l'euro car l'évolution des indices ne s'avère parfois pas alignée sur celle des coûts réellement encourus.

Le financement de nos opérations

Nous nous appuyons sur une combinaison de financements à savoir :

- notre capital : la société mère de Transdev, Transdev Group, est codétenue à hauteur de 66 % par la Caisse des Dépôts et à hauteur de 34 % par Rethmann France ;
- des obligations ;
- des prêts bancaires et un placement *Schuldschein* ;
- des financements d'actifs consistant principalement en des locations ;
- des ressources dégagées par le fonds de roulement d'exploitation ;
- des bénéfices générés par nos opérations.

S'adapter à une transformation durable

Le secteur du transport public est en constante transition pour répondre au défi climatique et aux mutations de nos modes de vie. Alors que la crise sanitaire s'estompe, nos passagers ont durablement modifié leurs habitudes.

S'adapter à un changement durable d'habitudes de mobilité

Alors que le nombre de passagers est presque revenu à son niveau pré-crise, la répartition dans la journée et dans la semaine est modifiée, avec des pointes moins régulières. Le niveau d'activité reste plus faible que les niveaux enregistrés avant la crise sanitaire. Un recul durable de la fréquentation sur une longue période et dans la plupart des zones géographiques semble se dessiner ; les zones très urbanisées se rétablissent plus rapidement. La baisse constatée affecte plus directement la catégorie des passagers seniors et celle des personnes non captives des transports.

Certaines réponses adaptées à la crise ont été pérennisées comme la généralisation du télétravail ou le développement de la livraison à domicile. Dans le domaine de la mobilité, des alternatives aux transports publics, telles que le vélo électrique ou la voiture, ont été privilégiées et intégrées aux plans de relance actant un changement durable des habitudes de mobilité.

Relever les défis de la transition écologique et de la cohésion territoriale dans un contexte de relance économique

Face à une crise énergétique croissante, à des concentrations record de gaz à effet de serre et à des phénomènes météorologiques inquiétants, les gouvernements, à l'occasion de la COP27, se sont accordés sur l'avancement de l'objectif d'adaptation au niveau mondial et la résilience des pays les plus vulnérables. En effet, disposer d'infrastructures de transport résilientes est aujourd'hui fondamental pour la viabilité environnementale, sociale et économique des territoires et également un véritable défi pour Transdev, acteur international du transport. Plus que jamais Transdev doit jouer son rôle dans le contexte d'urgence climatique mondial :

- un rôle d'accompagnement de la transition énergétique sur les territoires avec des solutions de mobilité de haute qualité qui réduisent les émissions par passager ;
- un rôle de développeur de connectivité des réseaux de transport efficaces notamment via le transport ferroviaire, l'un des plus à même de répondre aux défis climatiques ;
- un rôle de levier de développement pour les populations dans les zones péri-urbaines grâce à des offres de mobilité partagées, multimodales et inclusives, offrant l'accès à la mobilité aux citoyens dans une zone, avec ou sans voiture individuelle.

Les différentes politiques de décarbonation de la mobilité portées par les États se distinguent par des approches favorisant plus ou moins le secteur du transport public par rapport à la mobilité individuelle et notamment la voiture électrique. Convaincus que notre métier est appelé à jouer un rôle déterminant dans la transition écologique, nos engagements en matière environnementale et notre capacité à accompagner les décideurs publics sur ce sujet sont plus que jamais au cœur de notre stratégie d'entreprise.

Penser la mobilité à horizon 2030

Nous observons 4 tendances majeures à horizon 2030 :

- la lutte contre le réchauffement climatique, ouvrant tout un champ d'actions publiques et privées : la transition énergétique des véhicules, l'accent mis sur les économies d'énergie, les restrictions de circulation des véhicules privés dans les centres urbains ;
- une demande plus fragmentée, avec des besoins très différents selon les types de passagers : les personnes âgées et dépendantes, les scolaires, les actifs, les jeunes. Ces demandes exigent une souplesse et une adaptation constante des modes de transport. Elles conduisent à des aménagements de l'espace urbain. L'équilibre du service pour l'ensemble des usagers va nécessiter d'imaginer de nouveaux services, en intelligence avec les publics visés ;
- l'avènement de nouveaux modes de transport comme le vélo, ou les trottinettes, et l'automatisation croissante des modes de transports - voiture individuelle ou transport public autonome, métro automatique... Ces révolutions technologiques transforment nos métiers et notre écosystème. L'émergence du marché des voitures autonomes, qui arrivera à maturation entre 2030 et 2050 aura un impact sur la mobilité quotidienne, en ouvrant de nouveaux marchés pour les personnes sans permis ou en situation de handicap ;
- la digitalisation de nos sociétés est un phénomène croissant qui s'est accentué ces dernières années et les opérateurs de transport ont un rôle à jouer dans cette tendance, notamment dans l'apparition des solutions MaaS (*Mobility as a Service*).

Les six principaux pays où Transdev est implanté ont mené une démarche coordonnée pour penser les tendances prospectives et proposer des actions qui positionneront Transdev dès aujourd'hui.

La vision prospective de la mobilité en 2035 construite par les 6 plus grands pays de Transdev

 FRANCE Un système de mobilité flexible et rationnel conciliant transition énergétique et contraintes budgétaires	 ALLEMAGNE La multimodalité comme solution d'un monde orienté client
 SUÈDE L'énergie au cœur des enjeux de mobilité	 PAYS-BAS Vivre et travailler dans un milieu urbanisé ou être isolé en milieu rural
 ÉTATS-UNIS Repositionner la mobilité grâce à l'innovation et l'expertise	 AUSTRALIE N. ZÉLANDE Des zones urbaines décentralisées et écologiques : travailler et jouer à 30 min. de chez soi

Notre plan stratégique, **MOVING YOU**

Le Groupe élabore la stratégie globale, fixe les orientations financières et accompagne ses filiales sur le développement des expertises. Les filiales, elles, ont pour leur part été renforcées dans leur rôle de réponse aux besoins de leurs clients autorités organisatrices de mobilité. Elles déploient la stratégie du Groupe, *Moving You*.

Dans ce contexte et au service de notre **Raison d'Être** « *permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun* » notre stratégie et notre gouvernance s'adaptent aux défis actuels.

En 2022, le Groupe accélère sa transformation autour des trois axes stratégiques :

- **Nous sommes un employeur de choix** – inclusif, Transdev accueille ses collaborateurs au sein d'équipes dynamiques, portées par le bien commun. Un manifeste pour une entreprise diverse, juste et inclusive a été déployé.
- **Nous investissons avec sélectivité** – avec le retour des passagers et la fin des confinements, Transdev renoue avec la dynamique pré-crise pour la mobilité. Cependant, la crise énergétique fragilise encore nos opérations en Europe. Dans ce contexte, les décisions d'investissement font l'objet d'une analyse en amont pour assurer les bonnes conditions de réalisation de nos services. Un pas important dans la croissance du Groupe est franchi en Amérique du Nord avec le rachat de First Transit.

- **Nous développons la valeur ajoutée dans nos contrats** – Transdev a concentré ses efforts sur des contrats à fort impact social et environnemental. Les innovations pensées au plus près de nos territoires et de nos clients démarquent Transdev et le positionnent en leader global de la mobilité inclusive et propre.

Ces axes communs sont déployés dans les 19 pays dans le cadre de la feuille de route stratégique *Moving You* construite par chaque équipe dirigeante et validée une fois par an par le Comité Exécutif.

Cette feuille de route intègre désormais les engagements RSE du Groupe, au cœur de la stratégie.

Chez Transdev nous avons en outre une ligne directrice pour l'ensemble de nos comportements :

- Nous prenons soin des communautés et des voyageurs (*Care*).
- Nous partageons les meilleures pratiques et construisons en collectif (*Share*).
- Nous innovons pour inventer les solutions qui répondent au défi climatique et à toutes les évolutions du mode de vie de nos passagers (*Dare*).

MOVING YOU, LES MANAGERS DE TRANSDEV S'ENGAGENT

En 2022, lors de la convention annuelle des Top Executives (Cercle des 100 dirigeants du Groupe), nous avons ré-affirmé nos engagements sur tous les territoires desservis.

				
ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PASSAGERS Une approche holistique des habitudes de mobilité basée sur l'analyse de données, pour concevoir les solutions qui permettront aux passagers de choisir le transport public.	ENRICHIR NOTRE PROPOSITION DE VALEUR POUR NOS CLIENTS Promouvoir l'expertise mondiale de Transdev dans nos offres, pour que tous nos clients bénéficient des meilleures pratiques et expertise d'un groupe global.	ÊTRE LE LEADER DE L'INNOVATION VERTE Une position d'opérateur au cœur de la transition énergétique des flottes et des transformations de nos métiers pour concevoir des services zéro émission.	GARANTIR UNE PERFORMANCE DURABLE Une utilisation consciente de nos ressources pour réduire les coûts et améliorer notre impact sur le climat.	FORGER DES ÉQUIPES DIVERSES ET SOUDÉES Un engagement de chacun en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion pour faire de Transdev un employeur de choix.

Dialoguer avec nos parties prenantes

Nous maintenons un dialogue continu avec un écosystème très riche de parties prenantes, à tous les niveaux de l'organisation. Nous tissons, entretenons et développons des relations de confiance dans le temps long

avec nos parties prenantes, ce qui nous permet collectivement de faire face aux défis d'aujourd'hui et d'accompagner les transitions en cours dans un esprit de co-construction, concertation et transparence.

PARTIES PRENANTES	ENJEUX	MOYENS	EXEMPLES D'INITIATIVES EN 2022
COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un espace de travail sûr et inclusif pour chaque employé. Faire évoluer nos collaborateurs, leur permettre d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour prospérer dans notre écosystème de travail, aujourd'hui et dans les années à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes régulières d'engagement des employés. Programmes et outils RH dédiés : modèle managérial we@transdev, programme dédié aux conducteurs drivers@transdev, programmes d'accueil et d'intégration, plateforme me@transdev, etc. (cf chapitre « Prendre soin de nos collaborateurs »). Développement de nouvelles formations en management et leadership. 	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur l'<i>Employee Value Proposition</i> du Groupe avec un collectif de collaborateurs et l'implication d'un cercle plus large dans les pays via sondages. Lancement d'une webradio autour de la thématique « diversité, équité et inclusion ». 2^{ème} édition du programme « <i>On The Launch Pad</i> », dédié aux jeunes talents du Groupe Transdev.
COMMUNAUTÉS DESSERVIES	<ul style="list-style-type: none"> Développer efficacement des solutions de transport public dans les communautés que nous servons. Soutenir et contribuer à une croissance économique locale durable et à la mobilité sociale. Comprendre les besoins de nos communautés pour renforcer nos activités d'engagement et améliorer nos services. 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue continu et régulier avec nos communautés et toutes les parties prenantes concernées. Financement des causes caritatives pour nos communautés. Enquêtes régulières pour nous fournir des informations et des opinions cruciales afin d'améliorer notre engagement local. 	<ul style="list-style-type: none"> Collectif pour une économie inclusive. Déploiement dans chaque pays du Groupe d'un dispositif d'alerte qui donne la possibilité à tout collaborateur et partie prenante externe de signaler un problème de conformité (harcèlement, corruption, abus, dysfonctionnements...).
CITOYENS PASSAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Développer une relation à long terme avec les passagers. Faire preuve de disponibilité et répondre aux besoins des passagers. S'adapter et écouter les attentes des clients et être le partenaire privilégié de la mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Digitalisation des services et mise à disposition d'information en temps réel. Dispositifs de management de la relation client. Enquêtes régulières de satisfaction. Événements organisés pour les clients sur des sujets spécifiques (sécurité, sûreté...). Dialogue continu avec les groupes de représentants des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête sur le climat de sécurité de l'Agence ferroviaire européenne (ERA). En mai 2022, Transdev a actualisé son baromètre d'enquêtes client afin de mieux appréhender les changements de comportements. Lancement à Lund, en Suède du projet pilote d'équipement d'un bus avec système de signalement de l'état des routes.
FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> Établir des relations durables et solides avec nos fournisseurs, partenaires clés de notre chaîne d'approvisionnement. Développer et ancrer la durabilité et les normes éthiques dans notre chaîne d'approvisionnement. Conclure des contrats à des conditions commerciales mutuellement acceptables. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous sommes au plus proche de nos fournisseurs et partenaires économiques. Nous nous engageons dans une démarche responsable et fidèle à nos principes par le biais de réunions trimestrielles avec nos fournisseurs stratégiques. Discussions régulières pour soutenir la collaboration afin d'identifier et de gérer les risques potentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> Au Maroc, début de la démarche d'achats inclusifs par la mise à jour du questionnaire d'évaluation des fournisseurs afin de revoir la classification de nos fournisseurs, favoriser ceux qui adoptent la même démarche et aider ceux qui rencontrent des difficultés à s'aligner. En 2022, la Suède a réalisé une évaluation RSE auprès de la majorité de ses fournisseurs. En France, Transdev renouvelle son engagement dans le développement des achats responsables en signant en 2022 la charte « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR) conçue par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats.
AUTORITÉS PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les politiques visant à favoriser le déploiement optimal des transports publics par les acteurs privés. Se tenir informés des actualités et évolutions politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue étroit avec les organisations représentatives du secteur : au niveau national, avec l'UTP* en France ou l'APTA* aux Etats-Unis, au niveau international avec l'UITP*. Liens directs avec des décideurs politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> En janvier 2022, Intercommunalités de France et Transdev ont signé une convention de partenariat permettant de poursuivre leurs travaux sur l'évolution du paysage institutionnel de l'organisation des mobilités. En France, dans le cadre du partenariat avec le Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI), Transdev a participé en 2022 au premier anniversaire de la démarche « #Tous mobiles » soutenue par le Ministère des Transports.
ACTIONNAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Tenir nos investisseurs informés du développement de la société et de ses orientations stratégiques. Assurer la stabilité de l'entreprise. Dialoguer avec les investisseurs et apporter des preuves de nos actions afin de maintenir la confiance. 	<ul style="list-style-type: none"> Nos deux actionnaires, Caisse des Dépôts et Rethmann Group, sont au cœur des prises de décision lors des assemblées générales. Dialogue continu avec le département des relations avec les investisseurs. Implication dans les engagements RSE pris par Transdev. Le Conseil d'administration valide les choix stratégiques et en contrôle la bonne réalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître l'engagement avec les actionnaires sur les sujets liés à la responsabilité sociale des entreprises. Mise en place du comité RSE du Conseil d'Administration en 2022, il s'est réuni autour des enjeux RSE 3 fois dans l'année.
CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Développer une relation à long terme avec les clients. Faire preuve de disponibilité et répondre aux besoins des clients. S'adapter et écouter les attentes des clients et être le partenaire privilégié de la mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur tous les territoires où le Groupe opère, nos équipes sont en constante discussion avec les autorités organisatrices de mobilité afin de comprendre et répondre au mieux à leurs attentes. Événements organisés pour les clients sur des sujets spécifiques (environnement, sécurité, sûreté, etc). Dialogue continu avec les groupes de représentants des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> En juin 2022, Montpellier Méditerranée Métropole, la TaM et Transdev lancent l'expérimentation des arrêts de bus Terra. Ces arrêts testés sur deux années collecteront des données quantitatives et qualitatives, afin de développer ultérieurement un service accessible et adapté aux besoins du grand public.
PARTENAIRES SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Entretenir un dialogue social de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue constructif avec les syndicats et représentant des travailleurs. Il existe divers comités sociaux et économiques, représentant les collaborateurs, qui se réunissent au niveau des régions, des pays et du Groupe pour assurer un dialogue continu. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Global Deal, une initiative mondiale visant à faire du dialogue social un outil pour le travail décent et le développement d'une croissance inclusive.

* UTP (Union des Transports Publics) / APTA (American Public Transport Association)

Succès commerciaux

En Suède, mise en service des lignes ferroviaires de l'Öresund (liaison Suède - Danemark) et des lignes de Roslagsbanan, au nord de Stockholm.



En Australie, renouvellement du pour 10 ans du contrat de bus avec TransPerth en Australie Occidentale (Perth) d'une valeur de 842 millions d'euros.

En France, succès sur 6 lots de bus en Île-de-France, ainsi que pour le premier téléphérique urbain, des marchés de lignes régionales et des contrats clés en région (Saint-Etienne, Compagnie Océane...)

En Equateur, gain du contrat d'exploitation de la première ligne de métro de Quito, en partenariat avec Metro de Medellin.

Aux Pays-Bas, extension pour 2 ans du contrat d'exploitation et de maintenance avec Stadsregio Arnhem-Nijmegen (urbain, interurbain et train).

Au Canada, gain pour 30 ans du contrat d'exploitation et de maintenance du futur métro automatique « Ontario Line » à Toronto avec Pienary et Hitachi.

En Allemagne, démarrage à Hanovre de l'exploitation de 10 lignes de trains régionaux S-Bahn, transportant quelques 30 millions de passagers annuels.

Au Maroc, mise en service de l'extension de la ligne 2 du tramway de Rabat-Salé, exploité par Transdev depuis 2011.



Aux États-Unis, renouvellement des contrats de Foothill Transit, comprenant une flotte de bus électriques, et de Nassau County.



Nouvelles solutions environnementales

En Australie, le premier bus électrique de grande taille, alimenté à 100 % par des sources d'énergie durables, a fait son apparition sur les routes du Queensland et dans les Redlands, à l'est de Brisbane. Ce nouveau bus électrique est alimenté par de l'énergie solaire produite localement au dépôt de la société à Capalaba.



En Nouvelle-Zélande, les filiales de Transdev, Howick et Eastern Buses à Auckland et Mana Newlands Coach Services à Wellington, se sont engagées à tester une nouvelle technologie à base d'hydrogène dans leur flotte de bus diesel existante afin de réduire leur empreinte carbone.



En Colombie, signature avec TransMilenio d'un important contrat comprenant plus de 400 bus électriques et le plus grand dépôt électrique de la région de Bogotá (40 000 m²).



En France, Nantes Métropole, lance Captain Bike, un nouveau service de vélos et trottinettes électriques.



En Suède, mise en réseau de 145 bus électriques à Umeå dans l'ouest ; 317 bus sans énergie fossile pour le nord de Stockholm.



II. Transdev, acteur engagé



Notre démarche de responsabilité

Notre croissance durable est plus que jamais liée à notre capacité à maximiser l'impact social et environnemental positif de nos activités, avec et pour l'ensemble de nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que notre démarche RSE est un moteur de performance durable, de transformation, d'engagement collectif et un facteur de différenciation. Au-delà de se conformer aux exigences réglementaires, il s'agit de les anticiper et les dépasser, afin d'être une entreprise attractive et inclusive avec et pour laquelle travailler.

Réaffirmer nos engagements

Alignés avec les Accords de Paris, nous œuvrons pour une trajectoire maîtrisée **vers la neutralité carbone en 2050**. Pour cela, nous avons développé une méthodologie de calcul de notre empreinte globale et nous engageons nos fournisseurs et partenaires dans cette démarche.

Nous nous fixons des ambitions fortes en matière de conditions de travail pour attirer, engager et retenir les collaborateurs et accélérer le changement en matière de diversité, équité et inclusion. **Notre ambition est d'être un employeur de référence avec l'inclusion au cœur de nos pratiques managériales et de notre organisation d'ici 2025**. Nous ré-affirmons notre ambition d'accélérer le changement en matière de mixité et nous fixons pour les 100 premiers dirigeants du Groupe (Top Executives) un objectif de 34% de femmes en 2030.

Partenaire de confiance des collectivités, nous réaffirmons notre engagement à être un **leader en matière de sûreté et sécurité et un acteur majeur du développement économique et social inclusif des territoires à horizon 2030**. Enfin, s'assurer d'une croissance durable et responsable, c'est faire de notre démarche d'éthique et de conformité, à la fois un incontournable et un levier de performance.

Renforcer notre gouvernance RSE

Notre démarche de responsabilité occupe une place à part entière au sein de nos instances stratégiques et décisionnaires. La RSE est portée au sein du Comité Exécutif par la Direction des Ressources Humaines et de la RSE. Nous poursuivons le renforcement de notre gouvernance RSE et nous appuyons formellement sur plusieurs cercles de collaboration :

- **Le Comité RSE du Conseil d'Administration.** Mis en place en 2022, il s'est réuni 3 fois autour des enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion, de santé et sécurité et d'environnement.
- **Le Comité Stratégique RSE :** il est composé de 3 membres du Comité Exécutif et se réunit en moyenne 2 fois par an autour de nos enjeux de performance extra-financière.
- **Le Comité Stratégique RSE étendu :** il est composé du Comité Stratégique RSE auxquels sont associé 2 directions Pays et la Direction de la Communication. Il se réunit une fois par an autour des avancées de nos engagements stratégiques RSE.

- **Le Comité Corporate RSE :** y sont représentées les fonctions finance, environnement, achats, RH, santé & sécurité, sûreté, communication et business développement. Il supervise le processus extra-financier et s'appuie sur l'animation d'un réseau de correspondants dans toutes les filiales du Groupe.
- **La communauté internationale RSE :** elle regroupe les correspondants RSE des pays d'implantation du Groupe. Son rôle est de définir les feuilles de route RSE pour chaque pays et de déployer des politiques et outils qui permettent d'atteindre les engagements et objectifs RSE du Groupe. La communauté se réunit mensuellement et partage les avancées et bonnes pratiques qui nourrissent l'expertise RSE collective du Groupe au service des territoires.
- **La Direction RSE :** anime ces différentes instances et pilote la feuille de route RSE du Groupe.

Déployer notre trajectoire RSE

En 2022, le Groupe Transdev s'est fixé une trajectoire RSE en lien avec les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Elle se formalise autour de six piliers clés : **empreinte carbone globale ; sûreté et sécurité de tous ; attirer, engager et retenir les talents ; diversité, équité et inclusion ; développement économique et social des territoires ; éthique et conformité.**

Sur chacun de ces axes d'engagement, le Groupe s'est défini une ambition et une trajectoire. Cette trajectoire et nos feuilles de route s'inscrivent dans les objectifs de Développement Durable de l'ONU. En particulier les objectifs suivants :



Notre trajectoire RSE

PILERS RSE	2022	2023	2025	2030
EMPREINTE CARBONE GLOBALE	VISION SCOPE 3 Conception et déploiement de la méthodologie Groupe du calcul de notre empreinte carbone globale		Définition de nouveaux engagements sur l'ensemble de la chaîne de valeur	Pilotage de notre empreinte carbone globale
SURETE ET SECURITE DE TOUS	Renforcement des politiques de sécurité et sûreté du Groupe	Renforcement de notre leadership et des pratiques comportementales	Alignement des SMS avec les normes internationales (ex : ISO 45001, EFQM)	Pilotage d'une culture proactive de la sécurité et sûreté
ATTIRER, ENGAGER ET RETENIR LES TALENTS	Structuration des programmes RH	Déploiement des programmes au service de l'attractivité et la rétention des collaborateurs	Pilotage de la performance RH	Amélioration continue en matière d'engagement des collaborateurs
DIVERSITE, EQUITE ET INCLUSION	Lancement du manifeste et de la charte diversité, équité et inclusion du Groupe	Déploiement de la feuille de route diversité, équité et inclusion du Groupe	Définition de nouveaux objectifs en matière de diversité	Etre un leader inclusif
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES	Structuration de la proposition de valeur sociale du Groupe et mise en place du plan d'action		Déploiement de la proposition de valeur sociale dans l'ensemble des pays du Groupe	
ETHIQUE ET CONFORMITE	Actualisation du code d'éthique et de conformité	Mise à jour du système de management de l'éthique et de la conformité (ECMS)	Faire de l'éthique et de la conformité un levier de performance	

Intégrer la RSE à toutes nos activités

Transdev poursuit le déploiement de ses politiques, programmes et initiatives dans le cadre de ses engagements stratégiques et pour atteindre les objectifs fixés par le Groupe à horizon 2025 et 2030.

L'ensemble de nos réalisations et avancées en 2022 est détaillé dans les pages suivantes de ce rapport.

Évaluer notre démarche

En 2021, nous avons fait appel à Ecovadis pour évaluer l'ensemble de notre démarche RSE. La notation Ecovadis permet d'évaluer la qualité du système de management de la RSE d'une entreprise à travers ses politiques, les actions mises en place et les résultats, selon 4 axes principaux : l'environnement, le social et les droits de l'homme, l'éthique et les achats responsables. Nous avons obtenu le niveau « silver » de cette certification, ce qui nous situe dans le top 25% des entreprises les plus performantes de notre catégorie en matière de RSE, avec une performance différenciante dans le domaine des achats responsables.



En 2022, Thierry Mallet, PDG du Groupe, réaffirme notre soutien aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact). Depuis 2015, notre reporting annuel est certifié au niveau « Advanced » par le Global Compact. Il s'agit du plus haut niveau de reporting défini par le Global Compact, qui vise à créer un standard d'excellence en matière de performance RSE et encourage à la transparence.

Dans nos pays d'implantation, nos entités se mobilisent pour faire reconnaître et certifier leur performance et la qualité des processus mis en place. En 2022, cela a notamment été le cas au Maroc. Suite à un audit de Système de Management Intégré (SMI), Transdev Rabat-Salé a obtenu un avis favorable à sa quadruple certification : Sécurité (ISO 45001), Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) et Énergie (ISO 50 001). Par ailleurs, la démarche de responsabilité de Transdev Rabat-Salé est labellisée ISO 26001 sur un statut « Avancé ».

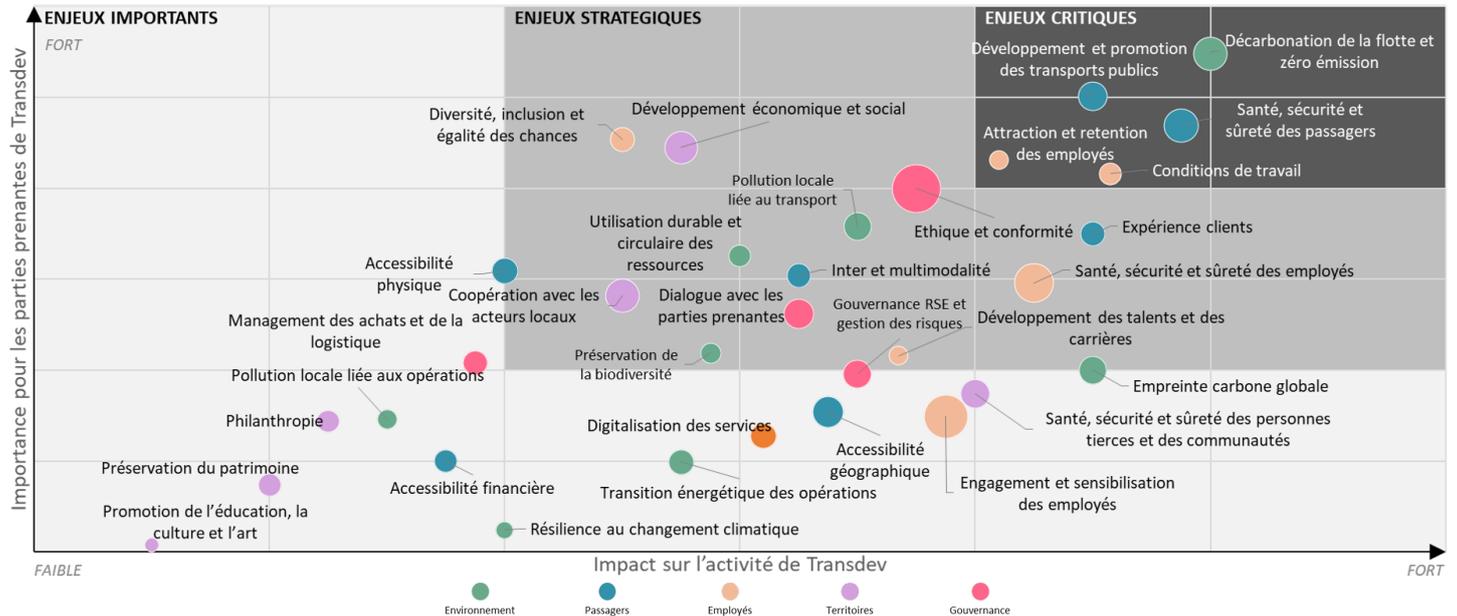
Aux Pays-Bas, Transdev a réalisé sa propre analyse de matérialité afin de construire une stratégie RSE solide et adaptée aux spécificités locales. C'est une première au niveau d'un pays d'implantation du Groupe. Transdev Pays-Bas est également engagé dans le processus « CSR Performance Ladder » (échelle de performance RSE), un système de gestion et de certification RSE néerlandais. Inspirée de normes internationales (ISO 26000, ISO 9001:2015, AA1000, GRI), elle se structure autour de 31 thèmes et sur la mise en place d'une consultation des parties prenantes. Transdev Pays-Bas a pour objectif d'atteindre le niveau 3 au premier trimestre 2023.

En Australie, Transdev Sydney Light Rail a été le premier opérateur de métro léger à s'inscrire afin d'obtenir un classement de durabilité opérationnelle, auprès de l'Infrastructure Sustainability Council (ISC), l'organisme le plus important d'Australie et de Nouvelle-Zélande en matière de durabilité des infrastructures. Le projet Sydney Light a été évalué « Excellent » par l'ISC.

Actuellement, nous nous mettons en état de marche afin d'appliquer la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), votée le 10 novembre 2022 par le Parlement Européen, qui modifie les exigences en matière de reporting extra-financier issues de la Non-Financial Reporting Directive de 2014 (NFRD). L'application de cette directive impliquera de fournir des informations plus détaillées sur nos impacts environnementaux, sociaux et en matière de droits humains.

Identifier et répondre à nos enjeux extra-financiers

La matrice de matérialité Transdev

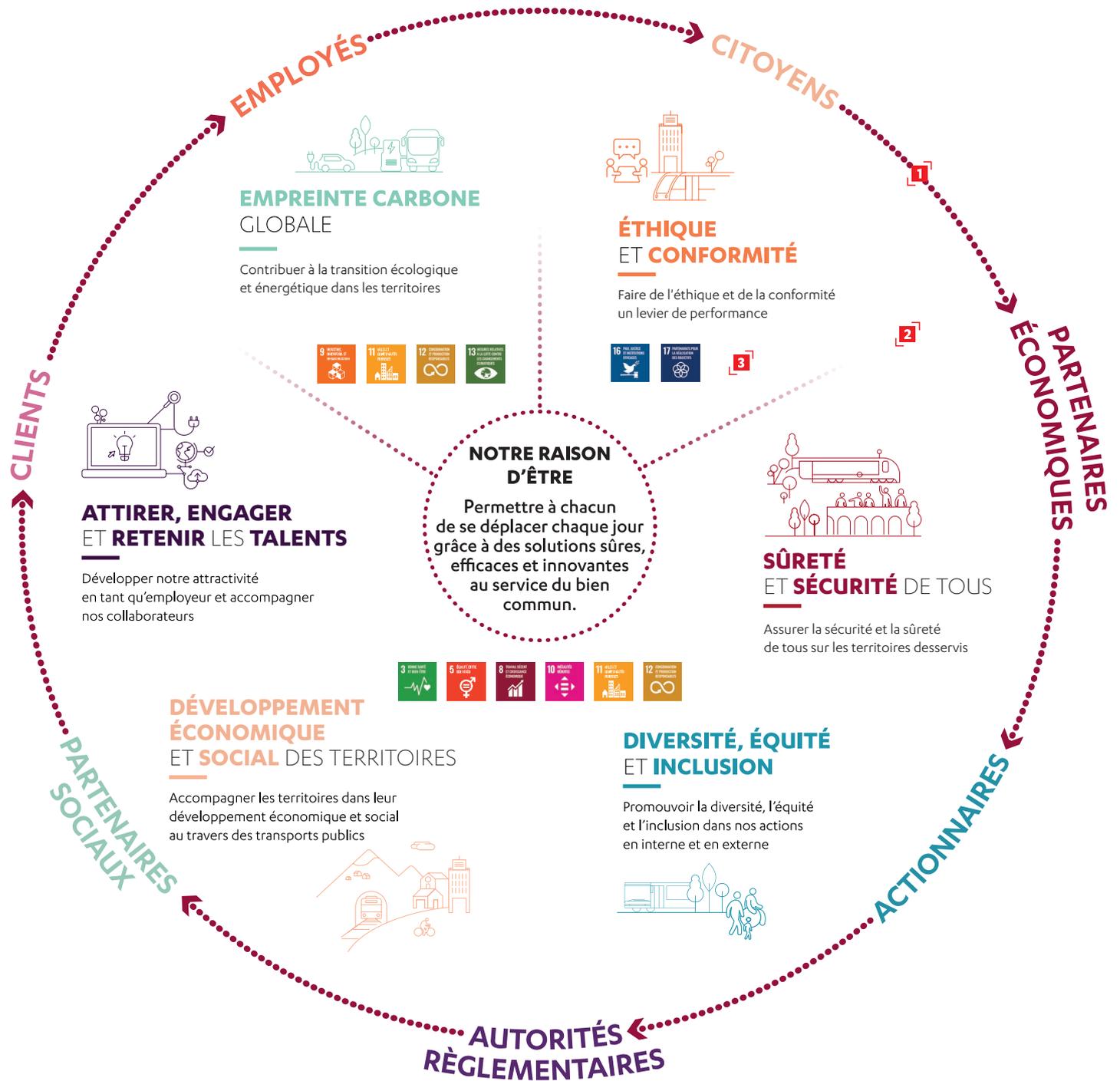


Nos 32 enjeux RSE ont été identifiés par la communauté des représentants RSE de tous les pays du Groupe, puis validés par notre partenaire expert BL Evolution. Ces enjeux ont été priorisés, en 2021, grâce à l'analyse de 63 interviews qualitatives approfondies dans 8 pays du Groupe (France, États-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Australie, Canada et Irlande). L'impact de ces enjeux sur notre modèle d'affaires a été établi avec le Comité Exécutif du Groupe.

- **Les enjeux environnementaux** : plus que jamais Transdev est attendu comme acteur de la transition écologique et énergétique. Sur les territoires desservis, c'est à travers la décarbonation de la flotte, mais aussi la maîtrise des pollutions et l'utilisation durable des ressources que le Groupe contribue à la transition écologique sur les territoires.
- **La santé, sécurité et sûreté des passagers** : est et reste la priorité, en particulier au regard des enjeux de santé publique auxquels nos sociétés font face. Aujourd'hui, c'est la priorité de Transdev pour tous : nos passagers, nos collaborateurs et nos tierces parties.
- **Le développement et la promotion des transports publics** : levier de la transition écologique dans les territoires, le transport public est l'une des réponses aux défis sociaux auxquels font face nos sociétés ; développer une offre multimodale et accessible participe aux enjeux d'inclusion et d'égalité de tous sur les territoires.
- **Les enjeux sociaux** : les enjeux d'attractivité de nos métiers, de recrutement et de conditions de travail des collaborateurs ont été mis en évidence par la crise sanitaire. Très majoritairement en première ligne, les équipes Transdev ont été impactées au premier chef par la situation sanitaire et les contraintes associées. Garantir de bonnes conditions de travail pour les collaborateurs, dans le contexte de transformation qu'est celui de la mobilité, est un enjeu majeur.

En 2022, nous avons reconduit une analyse approfondie de nos risques extra-financiers (RSE). La méthode d'identification et de priorisation est détaillée dans la note méthodologique. Les changements de méthode d'analyse conduisent à intégrer parmi les risques ceux liés aux pratiques anticoncurrentielles, aux tensions sur les métiers de la maintenance et de la conduite, ainsi qu'à la pandémie. Cette analyse nous a confortés sur le choix de nos enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance prioritaires.

Nos engagements stratégiques RSE



- 1** Nos parties prenantes
- 2** Nos piliers RSE
- 3** ODD relatifs aux piliers RSE

Le pilotage de notre performance extra-financière

	DOMAINES	ENJEUX	RISQUES SIGNIFICATIFS	POLITIQUES ET PLANS D' ACTIONS	ENGAGEMENTS	KPIS	CIBLES														
ENVIRONNEMENT	   	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation de la flotte et zéro émission ■ Pollution locale liée au transport ■ Utilisation durable et circulaire des ressources ■ Empreinte carbone globale ■ Préservation de la biodiversité ■ Transitions énergétiques des opérations ■ Résilience au changement climatique 	Pollution graduelle de l'air Non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale Pollutions accidentelles et graduelles du sol	Politique Environnement + Nos actions et programmes pour accompagner la transition énergétique et écologique et lutter contre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contribuer à la réduction des émissions de CO₂ dans les territoires. ■ Réduire la congestion et préserver la qualité de l'air contre la pollution locale. ■ Augmenter notre parc non diesel pour faire face à l'épuisement des ressources fossiles. ■ S'engager auprès des territoires au travers de partenariats pour préserver la nature et la biodiversité. 	Emissions de GES kg/100km parcourus Émissions de polluants g/100km parcourus Taux de flotte alternative : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène) Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'année	Réduire de 30% l'intensité carbone de notre flotte d'ici 2030 (année de réf. 2018) Décroissance par rapport à N-1 50% d'augmentation de la flotte alternative en 2030 (année de réf. 2018) Décroissance par rapport à N-1														
								PASSAGERS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expérience passagers et information ■ Accessibilité financière, physique et géographique ■ Inter et multimodalité ■ Santé, sécurité et sûreté des passagers ■ Digitalisation des services ■ Développement et promotion des transports publics 	Accidents graves de train, de bus Agression des passagers Attaque à caractère terroriste	Politique Santé Sécurité Politique Sûreté	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer la gouvernance et la conformité, améliorer la performance en matière de Santé et Sécurité. ■ Mettre en place des mesures sanitaires strictes dans nos véhicules et stations pour lutter contre la Covid-19 afin d'assurer la sécurité de nos passagers et du public. ■ Mettre en place tous les moyens pour assurer la santé, la sécurité, la sûreté et la tranquillité des passagers. 	Taux d'accidents majeurs Taux des agressions physiques envers les passagers Part des pays couverts par un référent sûreté nationale par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour atteindre un objectif de zéro accident Garantir un environnement de voyage sécurisé 100% des pays couverts							
															COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conditions de travail ■ Santé, sécurité et sûreté des employés ■ Diversité, inclusion et égalité des chances ■ Développement de talents et carrières ■ Attraction et rétention des employés ■ Sens de notre activité pour les collaborateurs 	Accidents sur le lieu de travail Agression des collaborateurs Attaque à caractère terroriste Absentéisme et faible engagement des collaborateurs (incluant les risques psychosociaux)	Politique Santé Sécurité Politique Sûreté	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer la gouvernance et la conformité, améliorer la performance en matière de Santé et Sécurité. ■ Promouvoir la culture du bien-être et de sécurité positive et proactive. ■ Mettre en place tous les moyens pour assurer la santé, la sécurité, la sûreté des collaborateurs et sous-traitants. 	Taux de fréquence des accidents du travail Taux de gravité des accidents du travail Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression Part des pays couverts par un référent national sûreté par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	Cibles annuelles de performance Garantir un environnement de voyage et de travail sécurisé 100% des pays couverts
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ethique des affaires ■ Management des risques et transparence ■ Dialogue avec les parties prenantes ■ Management des achats et logistique 	Non-respect des Droits Humains Atteintes aux données personnelles Corruption Pratiques anti-concurrentielles	Politique des droits fondamentaux + Politique Data Privacy + Ethics and Compliance Management System (ECMS)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Permettre à chaque collaborateur d'exercer sans crainte son droit d'alerte. ■ Protéger les données personnelles de nos parties prenantes. ■ Tolérance zéro en matière de corruption. 	Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG* pour lesquels les risques droits humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les 3 ans glissants	100% des projets approuvés en CEG 100% des pays couverts 100% de managers formés au moins tous les 3 ans															

Pandémie

III. Transdev, acteur d'une mobilité durable

Agir pour l'environnement et le climat

Selon l'Agence Internationale de l'Énergie, le secteur des transports représente plus d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre - en raison notamment de sa dépendance aux énergies fossiles - et 40 à 60 % de ces émissions proviennent de l'utilisation de véhicules individuels. Sortir du modèle du « tout voiture » est crucial. Promouvoir les transports publics, favoriser le report modal et décarboner les flottes de véhicules sont des priorités essentielles dans notre lutte contre le changement climatique.

Notre ambition est de nous engager dans la contribution à la neutralité carbone à horizon 2050. Pour cela, nous déployons continuellement d'importants moyens à travers **notre stratégie environnementale « Moving Green »**, qui formalise nos engagements et nos actions concrètes.

Nous faisons une priorité de l'accompagnement des territoires vers une mobilité durable et décarbonée. Nous mobilisons l'ensemble de nos expertises auprès de nos clients dans le choix de solutions de mobilités adaptées et pour apporter de réelles alternatives à la mobilité individuelle. Nous sommes le premier opérateur européen de la mobilité zéro émission et nous développons tous les jours des solutions énergétiques pour des déplacements plus propres.

Enfin, au quotidien, nous mettons tout en œuvre pour maîtriser nos impacts environnementaux et sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs aux enjeux de la mobilité durable.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décarbonation de la flotte ▪ Pollution locale ▪ Utilisation durable et circulaire des ressources ▪ Empreinte carbone globale ▪ Préservation de la biodiversité ▪ Transitions énergétiques des opérations ▪ Résilience au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pollutions accidentelles et graduelles du sol ▪ Pollutions graduelles de l'air ▪ Non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale

Notre stratégie environnementale « Moving Green »

En 2019, le Groupe Transdev a pris des **engagements de décroissance carbone ambitieux à horizon 2030, nous alignant sur les Accords de Paris.**

Construire une mobilité durable, c'est avant tout convaincre le plus grand nombre de choisir les transports en commun, par l'amélioration de l'expérience client et l'adaptation de notre offre aux besoins des passagers (multimodalité, conditions de confort attrayantes, transports à la demande, déploiement du *Mobility as a Service*,...). C'est aussi, décarboner notre flotte de véhicules, par le déploiement d'énergies alternatives (véhicules électriques, biogaz, hybrides, à hydrogène).

Depuis 2020, notre stratégie « Moving Green » formalise nos engagements et nos actions concrètes :

- **réduire l'intensité carbone de notre flotte de 30 % d'ici 2030** (année de réf. 2018) ;
- **augmenter de 50 % notre flotte alternative d'ici 2030** (année de réf. 2018) - qui est déjà composée de 11% de véhicules au GNC (gaz naturel comprimé) et biogaz, 3% de véhicules au biofuel et 3% de véhicules électriques.

Pour cela, nous accompagnons nos clients dans le déploiement de réseaux de transports efficaces et décarbonés ; nous proposons des solutions de financement intelligentes pour réaliser la transition énergétique et nous valorisons nos expertises et expériences, en particulier nos compétences zéro émission.

Notre stratégie « Moving Green » est déployée sur tous les continents grâce à l'engagement des équipes locales. La majorité des pays du Groupe a des engagements politiques de réduction de GES à horizon 2030, 4 de nos pays se sont alignés sur les engagements climatiques du Groupe : la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis.

La feuille de route de Transdev pour aligner l'impact environnemental de sa chaîne de valeur sur les Accords de Paris

	2018	2022	2023	2025	2030
 FOURNISSEURS		Mesure du scope 3		Engagement de nos fournisseurs dans une démarche responsable	-30 % d'émissions par km depuis 2018
OPÉRATIONS Scopes 1 & 2	1,93* MtCO ₂ e	Engagement transition énergétique des nos flottes -30 % d'émission par km entre 2018 et 2030	Mesure de l'empreinte par passager transporté	Réengagement climatique de nos opération en passager-kilomètre Définition de nouveaux engagements sur l'ensemble de la chaîne de valeur	Engagements sur l'ensemble de la chaîne de valeur, alignés avec les Accords de Paris
TERRITOIRES		Estimation des émissions évitées		Promotion du Transport Public comme levier de décarbonation auprès de nos clients	+50 % de véhicules alternatifs depuis 2018
Décarbonation du transport	Proposition d'alternatives à la voiture individuelle : CO ₂ évité grâce au report modal				

* empreinte CO₂e de l'année de référence 2018

Notre politique environnementale

La maîtrise de nos impacts environnementaux passe par l'analyse des risques significatifs inhérents à notre devoir de vigilance et au respect de la directive 2014/95/UE du Parlement européen. Cette analyse a mis en exergue nos principaux risques environnementaux :

- pollutions graduelles de l'air : problématique climat et qualité de l'air ;
- pollutions graduelles et accidentelles des sols sur lesquels nous opérons ;
- non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale.

Nous nous inscrivons dans une démarche de préservation durable des écosystèmes selon les grands axes suivants :

- **minimiser nos impacts grâce à la mise en œuvre de notre Système de Management Environnemental (SME)**, Transdev s'astreint au principe de l'amélioration continue. L'application de notre politique et le respect de nos engagements sont surveillés et contrôlés annuellement (nombre d'entités respectant les critères du SME de Transdev, taux de déploiement de la politique Environnement dans les filiales du Groupe, taux de sites certifiés ISO 14001) ;
- **assurer la conformité** : à travers ses démarches d'amélioration continue, expérimentations et initiatives pilotes, Transdev s'inscrit dans le respect des exigences réglementaires environnementales ou cherche à les dépasser pour une mobilité respectueuse de l'environnement (nombre de non-conformités / nombre de contrats) ;
- **engager grâce à une communication forte** : nous promovons le plus haut niveau d'excellence environnementale et de développement durable dans nos pratiques métier (conduite responsable, optimisation des trajets...) et dans notre communication passager en particulier par des systèmes d'information multimodaux, donnant au passager toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage « porte à porte », en utilisant plusieurs modes de transport (évolution des émissions de GES kg / 100 km parcourus).

Notre système de management environnemental

Nous assurons un suivi de nos impacts environnementaux et développons une démarche de qualité de nos process et de labellisation de nos infrastructures. Notre Système de Management Environnemental (SME) nous permet de détecter et mesurer l'impact environnemental de nos services avec un objectif d'amélioration continue.

Ce système est mis en place dans une grande partie de nos entités et adapté aux spécificités locales.

Notre SME nous permet d'assurer un suivi de nos impacts environnementaux (pollution locale, consommation d'énergie, émissions carbone, gestion de l'eau et des déchets), de garantir la conformité réglementaire et atteindre les objectifs de la politique environnementale de Transdev.

En France, cette démarche est renforcée par le label interne FACE (Fondamentaux, Amélioration Continue et Excellence), véritable outil de pilotage qualité de nos réseaux. À ce jour, 104 entités sont labellisées (avec l'appui du Bureau Veritas, entité indépendante).



Nos principes d'action

Se mobiliser à toutes les échelles

Les opérateurs de mobilité, les collectivités, les services publics et les fournisseurs d'infrastructures, les fabricants d'équipements ou encore les citoyens sont des parties prenantes clés dans la transition écologique des territoires. C'est pourquoi, le Groupe Transdev écoute, partage et dialogue avec son écosystème. Nous sommes convaincus que l'accélération de cette transition se fera collectivement.



Au niveau politique, nous participons au débat public et mettons tout en œuvre afin de nous aligner sur les engagements pris, comme les Accords de Paris, et pour appliquer les différentes réglementations. C'est notamment le cas au niveau européen, avec le Règlement Taxonomie, adopté par l'Union européenne en 2020. Ce texte s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone en 2050, défini dans le Pacte Vert Européen. La Taxonomie vise à réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables ; promouvoir la transparence sur le long terme et intégrer la notion de durabilité dans la gestion des risques.

Dans ce cadre, le règlement Taxonomie établit des obligations de reporting pour les entreprises non-financières et financières sur la base d'une classification. En ligne avec ce règlement, nous avons déployé notre stratégie « *Moving Green* » et avons renforcé nos dispositifs de reporting. Nous anticipons avec « *Moving Green* », la mise en application prochaine de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Dans tous les pays d'implantation du Groupe, nous nous engageons à contribuer à la qualité de vie sur les territoires, à faire face à l'épuisement des ressources fossiles et à protéger la biodiversité. Cela passe par la réduction de nos émissions de CO₂ ; la maîtrise de nos risques de pollutions sur les territoires desservis ; la décarbonation de notre flotte de véhicules et la mise en place de partenariats sur les territoires en faveur de la nature et la biodiversité.

Au niveau national, les Pays-Bas ont pris des engagements plus ambitieux conformément aux engagements de leurs gouvernements. Transdev Pays-Bas, qui regroupe les divisions opérationnelles Transdev/Connexion OV, Connexion Taxi Services et Witte Kruis, s'efforce de réduire au maximum ses émissions de CO₂. Leurs objectifs revus à la hausse au cours de la période 2022-2025 sont les suivants :

- Au moins 50 % du parc de véhicules de transport public commercial alimenté à l'électricité ou à l'hydrogène ;
- La consommation annuelle totale de gaz des bâtiments et des installations réduite de 10 % ;
- La consommation totale d'électricité des bâtiments et des installations diminuée de 30 % par rapport à 2019.

Auprès de nos collaborateurs, le Groupe Transdev a créé en 2022 un module de *e-learning* dédié à la sensibilisation aux enjeux environnementaux mondiaux actuels. La formation « *Environmental Awareness* » traite du rôle du secteur des transports, ainsi que de la stratégie, des ambitions et des solutions du Groupe pour réduire son impact environnemental.

En 2022, **1 225 collaborateurs** ont suivi ce module en ligne.

Enfin, **au sein de l'industrie du transport**, nous participons à des groupes de travail et mettons nos expertises au service du collectif. Pour accélérer la transformation du secteur, nous agissons selon 4 priorités : encourager le transfert modal ; développer les services de transports publics dans les zones urbaines et périurbaines ; assurer une transition énergétique inclusive et s'adapter aux spécificités territoriales.

Se mobiliser au service des passagers

Encourager le report modal pour diminuer les émissions

Aujourd'hui, la voiture est le mode de transport dominant dans les pays de l'Union européenne, avec moins de 2 personnes en moyenne par voiture**. L'impact environnemental des transports publics est toujours bien inférieur à celui des transports individuels. Notre activité nous permet de réduire l'empreinte carbone du secteur du transport mais aussi de décongestionner le trafic routier et les émissions massives qui en découlent. Notre premier levier en faveur de l'environnement est d'attirer les voyageurs :

- en nourrissant le dialogue avec nos clients et les acteurs locaux de notre connaissance fine des territoires ;
- en améliorant l'expérience client :
 - en proposant des voyages en toute fluidité : multimodalité,
 - en mettant en œuvre des conditions de confort attrayantes (impact qualité de l'éco-conduite) ;
- en adaptant notre offre aux besoins des passagers :
 - avec des solutions plus flexibles pour les premiers et les derniers kilomètres (transport à la demande),
 - en adaptant en temps réel de nos capacités aux évolutions quotidiennes de la fréquentation (Flowly) ;
- en maîtrisant nos impacts environnementaux dans toutes nos activités.

Par ailleurs, nous mettons à disposition des passagers des informations sur l'impact environnemental de son voyage, en proposant des comparaisons entre plusieurs modes de transport (émissions de GES kg / 100km parcourus).

* VE : voitures électriques

** source Ademe

Les ferries thermiques offrent un transport partagé efficace, confortable et apprécié des voyageurs offrant une option crédible à l'automobile. Tel est le cas des ferries de Transdev Suède : le M/S Rex, un bateau construit en 1937, fonctionnait jusqu'en 2020 avec un mélange de diesel et de biodiesel. Cela permettait alors d'éviter l'émission de 50kg de CO₂eq par trajet, en comparaison avec un trajet équivalent en voiture individuelle. En sus d'une réduction des émissions, le M/S Rex permet aussi de décongestionner le trafic routier de Stockholm.

Les équipes suédoises ont depuis poursuivi leurs objectifs de transition énergétique : suite à un retrofit réalisé en partenariat avec Scania, le M/S Rex est aujourd'hui hybride et utilise du biodiesel et de l'électricité. Il peut techniquement fonctionner entièrement à l'électricité. Pour que cela soit effectif, cela nécessite que la collectivité investisse dans les infrastructures de charge à quai en bout de ligne.



Se mobiliser avec les services publics et opérateurs de mobilité

Mettre notre expertise au service de la transformation verte

Réduire la dépendance économique et énergétique aux énergies fossiles et accélérer la transition énergétique sont des priorités pour Transdev. Cet engagement se traduit par l'accompagnement des autorités organisatrices de mobilité dans la conversion de leur parc de véhicules. Nous avons créé une unité spécifique et centralisée, l'équipe Zéro Émission. Elle intervient en soutien expert de nos filiales partout dans le monde. Les experts de cette équipe se tiennent à la pointe de la connaissance en matière d'électromobilité et interviennent dans le monde entier afin de faire bénéficier nos clients des technologies les plus récentes. L'équipe Zéro Émission anime la communauté de correspondants Zéro Émission de chacune des filiales du Groupe.

Développer des solutions vertes « sur mesure »

Transdev a analysé les attentes et enjeux environnementaux de ses clients pour répondre de façon adaptée aux contraintes et atouts spécifiques de chaque territoire. Ainsi, c'est à travers des solutions vertes « sur mesure », que nous accompagnons nos clients dans leurs enjeux et ambitions de sensibilisation des citoyens, d'efficacité environnementale et de transition écologique et énergétique.

Le premier essai de Retrofit a été mis en place en Normandie en créant le car Nomad hydrogène. Le principe : remplacer le moteur thermique par un moteur électrique, alimenté par une batterie couplée à une pile à combustible. Cela permet d'augmenter la part de véhicules propres sans pour autant remplacer notre flotte, de limiter la production de véhicules et d'optimiser nos achats. Grâce à ce processus, réalisé sur les cars Crossway Iveco (580 véhicules sur 1 750), le moteur remplacé permet d'utiliser 30kg H₂/jour/car et de faire 380 km par jour. Cette autonomie liée à une motorisation zéro émission permet de diminuer considérablement la production de CO₂ de notre flotte de transport dans l'atmosphère.

Déployer une flotte zéro émission

Pour et avec nos clients, nous contribuons à la réduction de l'empreinte environnementale globale du transport à travers le développement d'une flotte alternative. **Fin 2022, 2 000* véhicules « zéro émission » (bus et cars électriques, à hydrogène et trolleybus 100 % électrique) étaient en circulation.**

*périmètre opéré

Depuis 2015, l'électrification des réseaux de transport est devenue un enjeu fort pour les autorités organisatrices de mobilité qui y voient un levier majeur pour réussir la transition énergétique et assurer la qualité de vie sur les territoires, en réduisant les pollutions atmosphériques. Nous avons accéléré l'électrification de nos flottes de bus et de cars, en ligne avec les engagements de l'Union européenne dans le cadre du plan « FIT FOR 55 ».

En Australie, nous avons remporté un contrat de 8 ans (2022-2030) qui vise à remplacer progressivement 136 bus diesel par des électriques. En mars 2022, 10 bus électriques étaient déjà exploités dans la région de Sydney.

Transdev Canada a mis en service 27 bus scolaires électriques dans la région de Québec depuis septembre 2020. En travaillant avec des constructeurs de véhicules locaux ainsi que des fournisseurs d'électricité (HydroQuébec), c'est plus de 4,5 millions de dollars canadiens qui ont été réinjectés dans l'économie locale et une réduction des émissions de CO₂ de 99% comparé aux bus diesel, garantissant ainsi un meilleur cadre de vie pour les habitants.

À cela s'ajoute une flotte de plus de 3 500 véhicules au gaz et biogaz renouvelable et plus d'une cinquantaine de véhicules électriques à hydrogène. Notre flotte de véhicules à hydrogène progresse, comme **aux Pays-Bas** ou encore **en France**, à Lens, Auxerre et sur le réseau aéroportuaire de Toulouse Blagnac.

Nous nous impliquons pour développer et amplifier de nouvelles solutions à impact positif pour les territoires. Comme par exemple, les écosystèmes hydrogène qui se déploient au niveau régional. Ils permettent d'optimiser le marché de l'énergie via une logique de circuit court et de volume à grande échelle. C'est le cas d'Auxerre, où la station AuxHYGen est opérationnelle depuis 2021. Cette station de production d'hydrogène vert, émettant quasiment zéro émission de gaz à effet de serre, a permis la mise en service de cinq bus. Ce type d'écosystème est réalisable dans de nombreuses villes et génère un réel impact positif pour le bilan carbone du territoire en question.

Participer au financement vert

La gestion de l'enjeu climatique nécessite des investissements importants. Par leur financement, investisseurs publics et privés soutiennent des projets qualifiés de « durables » ou « verts ».

En France, la Région Sud a confié à Transdev l'exploitation à l'été 2025 des TER de la ligne Marseille – Toulon – Nice, une ligne qui concerne 10 % de l'offre régionale. Un projet sera résolument engagé vers la transition écologique, avec une énergie de traction qui sera 100% verte d'origine française via l'achat de certificats verts, auprès du fournisseur d'électricité choisi par Transdev. L'achat de ces certificats verts permettra de contribuer au soutien de la production d'électricité verte. Les conducteurs du réseau seront également formés à l'éco-conduite ferroviaire.

En Suède, nous avons bénéficié de notre premier financement vert d'un montant de 117 millions d'euros afin de mettre en service près de 300 nouveaux bus électriques et à biocarburants. Grâce à ce financement, nous détenons la plus grande flotte de bus électriques et sommes désormais le principal opérateur de bus à Göteborg et sa région. La fréquentation annuelle de ce réseau est estimée à plus de 71 millions de passagers par an.



Se mobiliser pour un développement durable des territoires

Agir pour la préservation et la protection des écosystèmes

En tant qu'intégrateur global de mobilité et partenaire de confiance des collectivités, nous nous impliquons dans les territoires que nous desservons pour leur permettre d'atteindre les objectifs environnementaux qu'ils se sont fixés. En France, depuis 2016, nous sommes en partenariat de **CDC Biodiversité**, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, à travers le programme Nature 2050, entièrement dédié aux actions en faveur de la biodiversité. L'objectif du programme est d'assurer la protection et la préservation de nos écosystèmes. Ce partenariat reflète notre logique d'ancrage et d'implication par la protection et restauration des écosystèmes locaux. Ce partenariat a permis de nous engager à la restauration de **plus de 62 000 m²** d'espaces verts sur les territoires dans lesquels Transdev opère et dont la préservation est assurée jusqu'en 2050. En 2021, nous sommes allés plus loin dans la formalisation de notre engagement en signant avec CDC Biodiversité une convention-cadre sur le territoire français pour suivre les directions territoriales dans le soutien d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Favoriser l'économie circulaire

Nous promovons une **approche d'économie circulaire** respectueuse de notre environnement. Au-delà du passage à la mobilité alternative, l'intégration du modèle de l'économie circulaire doit se faire tout au long du cycle de production et de vie des moyens de transport actuels.

Le tri des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, est une obligation dans nos réseaux. Pour répondre à cette obligation, différentes bennes sont à disposition. Afin de tracer le déchet jusqu'à sa fin de vie, nous suivons le traitement de nos bordereaux de suivi des déchets dangereux et non dangereux, conformément aux réglementations. Nous développons les contrats-cadres pour permettre à nos entités de bénéficier des réseaux nationaux de nos fournisseurs et ainsi garantir un niveau homogène de traitement des déchets comme par exemple, pour le traitement de nos huiles usagées, aérosols, chiffons souillés etc.

Nos analyses confirment l'importance donnée par les gouvernements locaux à l'économie circulaire, et à sa capacité à bâtir des territoires plus riches, plus résilients et plus économes. Par exemple, à Brisbane, nous avons mis en place en 2020 un centre de production d'énergie photovoltaïque, permettant ainsi de faire circuler des véhicules à l'énergie solaire en toute autonomie. Ainsi, notre énergie est produite localement et consommée localement, pour un voyage en ville 100 % zéro émission. Véritable expérience de gestion du *Smart Grid*, cette expertise contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés par les autorités organisatrices.

Nos indicateurs clés de performance

KPIs	2018*	2021	2022	
Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice	1,6 %	1,8 %	1,25 %	
Émissions de GES kg/100 km parcourus ⁽¹⁾	95,1	88,5	85,7	
Taux de flotte alternative ⁽²⁾ : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)	12,2 %	14,8 %	17,1 %	
Taux de flotte à basse émission ⁽³⁾	54 %	61 %	69,9 %	
Émissions de polluants g/100 km parcourus	CO	74,1	44,4	41,2
	NOx	1224,6	913,2	825,2
	PM	8,1	4,9	4,3
	HC	NC ⁽⁴⁾	12	10,8

(1) Hors activités maritimes. L'intensité carbone de la flotte du Groupe pour 2022 serait de 89,98 kg CO₂e/100 km, en intégrant les activités maritimes.

(2) Définition flotte alternative : bus et cars non diesel, ie GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène.

(3) Définition flotte à basse émission : flotte à faible émission de gaz à effet de serre ou de polluants ie Euro VI, hybrides, GNC, biogaz, électrique, biodiesel, hydrogène. En 2022, cet indicateur n'a pas été audité car il est remplacé par le taux de flotte alternative.

(4) NC : Non calculé. Indicateur non couvert par l'audit en 2018.

* 2018 année de référence

Les indicateurs de performance présentés ci-dessus ont été dimensionnés en cohérence avec les impacts significatifs de notre activité. Nous opérons en effet avec une flotte composée principalement de moteurs thermiques à l'origine de 2 impacts :

- un impact sur le réchauffement climatique par une empreinte carbone importante (GES) ;
- un impact sur la qualité de l'air par la production de polluants : monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx), micro particules (PM) et hydrocarbure (HC).

C'est pourquoi nous suivons de très près ces indicateurs au kilomètre afin de réduire au maximum notre impact. Nous observons une réduction de notre intensité carbone de 3,2% entre 2021 et 2022 et de 9,9% entre 2018, notre année de référence, et 2022.

Cette réduction a été permise par l'avancée de notre transition énergétique et l'augmentation de nos bus et cars alternatifs entre 2021 et 2022 : **236 GNC, 199 biocarburants, 96 biogaz et 12 électriques.**

L'année 2022 a été marquée par une crise énergétique sans précédent à laquelle Transdev a répondu par la mise en place d'une stratégie de performance énergétique dans les opérations (équipement de boîtiers d'éco-conduite sur les véhicules, sensibilisation des réseaux, réduction de l'énergie de chauffage, etc.). Ces projets d'efficacité énergétique couplés à l'augmentation de la part des énergies alternatives et de notre flotte de véhicules électriques, permettent la diminution en émission des CO (7,2%), NOx (9,6%), PM (12,2%) et HC (10%).

S'engager pour une mobilité durable au quotidien : notre partenariat avec l'ADEME

L'ADEME et Transdev sont mobilisés conjointement depuis plusieurs années sur de nombreux projets et appels à projet au bénéfice du développement de solutions de mobilité du quotidien innovantes et durables, et en faveur de la planification écologique territorialisée. Pour la première fois en 2022, un partenariat a été établi afin de renforcer l'impact de cette collaboration. Trois thématiques principales orientent cette convention :

- L'accompagnement de la décarbonation des flottes de transport public : il s'agira de construire de manière collaborative les leviers financiers les plus efficaces qui pourraient accompagner le verdissement des parcs de véhicules routiers, ferroviaires et maritimes vers des motorisations à faible ou très faible émission.
- L'institutionnalisation des relations entre l'ADEME et Transdev au niveau des territoires : l'ambition est de faciliter et encourager les échanges, les visites de terrain et les synergies entre les équipes sur des thématiques communes. L'objectif pour les deux parties est de répondre conjointement aux enjeux des collectivités en matière de transition écologique des mobilités.
- Le lancement de nouvelles études ou projets de recherche communs : impact des dispositifs d'articulation entre mobilités actives et transports en commun ; étude des performances environnementales des offres de transport en commun en fonction des usages et des motorisations ; poursuite des travaux engagés sur l'acquisition et le traitement de données d'usages sur les pratiques de mobilité.

Chiffres clés

17,1 %

de véhicules alternatifs
Accès aux Ressources

+62 000 m²

terres restaurées
et préservées à 2050
Préservation des éco-systèmes

9,9 %

de réduction de l'intensité
carbone de la flotte déjà atteint
Climat

-33 %

de Nox entre 2018 et 2022
Santé Publique

Réalisations

Déployer des solutions électriques adaptées aux territoires

En Colombie, Transdev et son partenaire Fanalca ont lancé en avril 2022 la plus grande exploitation de bus électriques en dehors de la Chine. Construit en à peine 10 mois, le dépôt couvre une surface de plus de 40 000 m², compte 406 bus électriques, 7 sous-stations électriques, 119 stations de charge et 381 chargeurs (appelés aussi « dispensers »).

Ce projet contribue à la réduction des émissions de CO₂ du réseau d'autobus de la ville de Bogota (24 000 tonnes économisées chaque année par rapport à l'exploitation d'une flotte de véhicules thermiques diesel), mais est aussi générateur d'emplois (plus de 1200 postes ont été créés).



Offrir une deuxième vie aux batteries des bus électriques

Le fabricant néerlandais d'autobus VDL Bus & Coach et l'énergéticien allemand RWE donneront une seconde vie aux batteries des 43 bus électriques, avec lesquels Transdev circule à Eindhoven aux Pays-Bas. L'objectif de ce projet, nommé « Anubis », est de proposer une solution de réutilisation durable pour les batteries, qui ont encore une capacité suffisante pour être utilisées pour des applications stationnaires. Les batteries usagées sont utilisées comme système de stockage d'énergie avant d'être recyclées. Les 43 batteries, d'une capacité totale de stockage de 7,5 mégawatts, seront connectées à une batterie dans la centrale RWE de Moerdijk. Par ailleurs, les systèmes de batteries, en raison de leur temps de réponse rapide, permettent de stabiliser le réseau énergétique. Ce projet contribue activement à la réduction des émissions de CO₂. L'expérience acquise devrait permettre un déploiement à grande échelle et participer au développement de nouvelles solutions d'économie circulaire aux Pays-Bas.



Quantifier nos émissions indirectes : le projet « Vision scope 3 »

La comptabilité carbone classe les émissions des entreprises en 3 catégories, appelées « scopes » qui permettent d'évaluer leur empreinte carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

- Le **scope 1** correspond aux émissions émises directement par l'entreprise ;
- Le **scope 2** correspond aux émissions indirectes de l'entreprise liées à l'énergie, comme l'électricité.
- Le **scope 3** aux autres émissions indirectes de l'entreprise. Cette troisième catégorie correspond aux émissions de nos fournisseurs (scope 3 amont) et de nos clients (scope 3 aval).

La prise en compte de ces émissions scope 3 nous permet d'avoir une vision globale et une meilleure appréciation de notre contribution à la transition vers la neutralité carbone. C'est pourquoi, en juillet 2022, nous avons lancé le projet « Vision Scope 3 », visant à quantifier les émissions scope 3 et à identifier les différents leviers de réduction. Trois pays ont été inclus à ce projet : la France, les Pays-Bas et l'Australasie.

IV. Transdev, garant d'une mobilité sûre

Assurer la santé et la sécurité de tous

Au cœur de nos responsabilités, la santé, la sécurité et la sûreté sont des enjeux primordiaux. Ils constituent la base indispensable de la confiance que nous accordons à nos collaborateurs, les passagers et les communautés que nous desservons. « La sécurité avant tout » est la priorité de Transdev et nous permet de construire, jour après jour, une relation de confiance, de respect et de partenariat avec nos clients, nos passagers et nos équipes.

C'est un élément fondamental de la culture commune du Groupe, animé par notre Direction Générale et soutenu par la Direction Sécurité des pays. Nous visons l'excellence opérationnelle en matière de santé et sécurité et nous nous concentrons sur ces 4 piliers stratégiques :

- développer et déployer la politique Santé et Sécurité du Groupe Transdev ;
- renforcer la gouvernance et la conformité de Transdev en matière de santé et sécurité ;
- améliorer la performance en matière de santé et sécurité ;
- promouvoir une culture de bien-être et de sécurité positive et proactive.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none">■ Santé et sécurité des passagers■ Santé et sécurité des employés	<ul style="list-style-type: none">■ Accidents graves de train■ Accidents graves de bus■ Accidents sur le lieu de travail

Notre politique Santé et Sécurité

La politique de Transdev en matière de Santé et de Sécurité énonce notre engagement et notre approche de la gestion de la santé et de la sécurité, y compris les responsabilités de la direction et des collaborateurs.

Notre organisation dédiée : la Direction Sécurité du Groupe

La Direction Sécurité du Groupe définit notre politique, assure sa mise en œuvre et promeut une culture de sécurité positive et proactive. Sur une base trimestrielle, un rapport de sécurité consolidé par pays est produit, ainsi qu'un rapport Groupe avec des indicateurs clés et mettant en évidence les améliorations. Les performances en matière de sécurité sont évaluées avec la direction du pays et des plans d'actions sont mis en place pour corriger rapidement les non-conformités.

Notre système de management de la sécurité

Le Groupe Transdev a conçu son Système de Management de la Sécurité (SMS) à partir de ses nombreuses années d'expérience en tant qu'opérateur de transport. Il fournit une approche de management structuré pour identifier, surveiller et contrôler les risques de santé et de sécurité de nos activités. Nos activités doivent se conformer aux exigences du Groupe en matière de SMS, qui définit les exigences dans les domaines suivants : organisation, leadership et engagement, planification (y compris l'identification des dangers et l'évaluation des risques), communication et consultation, documentation et suivi, mesure, analyse et évaluation des performances en matière de sécurité.

Notre SMS est cohérent et compatible avec la norme ISO 45001. Des audits internes et externes réguliers et rigoureux sont menés dans toutes les entités pour s'assurer de sa mise en œuvre.

Notre communauté Santé et Sécurité

La Direction Sécurité du Groupe coordonne la communauté interne de responsables santé et sécurité. Elle les réunit périodiquement pour échanger les bonnes pratiques et fournir un retour d'information sur les événements liés à la sécurité. En 2022, la communauté a continué à travailler ensemble pour partager les pratiques de sécurité de l'industrie, les nouvelles solutions innovantes et les risques de sécurité émergents dans l'ensemble des opérations du Groupe. Ceci est réalisé en partenariat avec nos collaborateurs, les représentants du personnel et les autorités organisatrices de mobilité dans le but de minimiser le risque santé et sécurité pour tous. En septembre 2022, le séminaire Santé et Sécurité organisé par la Direction Sécurité Groupe à destination de tous les directeurs Sécurité des pays était axé sur les thèmes du programme de prévention des incendies en collaboration avec la Direction Assurance et prévention du Groupe ainsi que sur nos résultats du premier semestre en termes de sécurité.

Intégrer à nos activités la gestion du risque pandémique

Depuis 2020, la Direction Sécurité du Groupe a initié le plan « Back on Track » présentant les bonnes pratiques et les mesures sanitaires à respecter, et contribué avec l'ensemble de la communauté Santé & Sécurité à sa mise en place opérationnelle. Chaque pays reste mobilisé au quotidien dans le déploiement et l'application des consignes sanitaires, en ligne avec les autorités locales, pour assurer la protection de ses passagers et ses collaborateurs.



Améliorer nos données : un rapport mensuel enrichi en Allemagne

À l'issue d'un projet pilote collaboratif entre la direction Sécurité du Groupe et l'équipe Sécurité Allemagne, un nouveau rapport sécurité automatisé (basé sur Power BI) a pu voir le jour. Les entités locales allemandes, les divisions régionales et la direction nationale reçoivent désormais ce nouveau rapport automatiquement par email tous les mois. Selon les activités locales, il peut contenir jusqu'à 53 indicateurs sécurité.

Les 10 principes sécurité de Transdev

Issus d'un travail collaboratif de la communauté Santé & Sécurité, avec la participation des entités locales, les 10 principes de sécurité de Transdev ont été définis. Cette initiative mondiale souligne que ces principes de sécurité sont des éléments non négociables pour les opérations de Transdev, à tous les niveaux de l'entreprise. Déclinés sous différents formats (affiches, dépliants, cartes et vidéos), les 10 principes de sécurité de Transdev guident les comportements et les décisions de nos collaborateurs et de leurs managers.

Notre programme de conduite sûre

Nous proposons des formations et des solutions technologiques pour aider les conducteurs à adopter une conduite plus sûre, telles que l'accélération douce, le freinage en douceur et la distance de conduite. Ces initiatives contribuent à la réduction de la fréquence des accidents.

Développer une culture commune : la journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail

Cette année encore, le 28 avril 2022, le Groupe Transdev s'est engagé en faveur de la journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail. Les pays du Groupe ont adhéré à cette initiative et ont lancé leur campagne pour communiquer avec leurs employés sur les questions de sécurité. Par exemple, au Maroc, Transdev Rabat-Salé a mis l'accent sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles en organisant des quart d'heures sécurité afin de sensibiliser les collaborateurs sur l'importance de la protection et de la prévention. D'autres actions ont été menées durant tout le mois en vue de rappeler les consignes de sécurité.



Nos indicateurs clés de performance

KPIs	2021	2022
Taux de fréquence des accidents du travail (Nombre d'accidents de travail avec arrêt / total d'heures travaillées annuel x 1 000 000)	20,82	20,68
Taux de gravité des accidents du travail (Nombre de jours perdus suite à un accident de travail / total d'heures travaillées annuel x 1 000)	1,84	2,19
Taux d'accidents majeurs (1 mort (non suicidé/ Non mort naturelle) et/ou 3 blessés hospitalisés / total kms annuel x 1 000 000)	0,02	0,03
Nombre d'accidents majeurs	31	54

Transdev pilote sa performance en matière de sécurité via 3 indicateurs clés de performance (ci-dessus). En 2022, les activités du Groupe ont presque retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Le taux de fréquence de nos accidents du travail a diminué grâce à l'attention portée aux causes racines des incidents et à la prise de mesures correctives pour réduire les risques en matière de sécurité. Le taux de gravité de nos accidents du travail a augmenté en raison d'incidents historiques survenus les années précédentes. Transdev continuera à être proactif dans la gestion de la santé et de la sécurité de ses employés, passagers et communautés.

Chiffres clés

48 réunions

organisées par la Direction Sécurité du Groupe pour suivre la performance sécurité des pays

5 000+

managers ont obtenu la Certification Santé et Sécurité

10

principes de sécurité du Groupe

Un système de management de la sécurité (SMS) compatible

ISO 45001

52

entités auditées sur le référentiel SMS de niveau 1

Réalisations



Sensibiliser à la santé et la sécurité : des communications régulières aux États-Unis

Aux États-Unis, tous les deux mois, des communications mettent en avant des thématiques liées à la santé et à la sécurité. Dans les transports, au bureau ou à la maison, ces communications aident les collaborateurs et les passagers à garder à l'esprit la santé et la sécurité et à adopter les comportements adaptés. En 2022, parmi les sujets abordés, un focus a été apporté sur la sécurité des piétons, la sécurité des autobus scolaires, sur la prévention des collisions avec les cyclistes ou encore sur la chaleur pendant l'été.

Former à la sécurité routière : un simulateur de conduite aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, Transdev Academy est le lieu dédié à la formation des nouveaux conducteurs, notamment aux formations dédiées à la sécurité. Des outils pédagogiques innovants y sont disponibles, comme le simulateur de conduite. Un siège mobile offre la possibilité d'essayer différents types de bus et d'environnements. La conduite y est très proche de l'expérience réelle. Un nouveau simulateur de train est également opérationnel au siège néerlandais d'Hilversum. Ces outils technologiques garantissent une meilleure expérience utilisateur et améliorent la sécurité des employés et passagers de Transdev.



Prévenir les accidents : des formations à la sécurité comportementale en Angleterre

À Heathrow en Angleterre, des formations de sécurité comportementale sont déployées. Elles sont basées sur le principe que selon la typologie de personnalité, il est possible de prévoir comment la personne pourrait se blesser et de disposer de conseils adaptés en conséquence. L'approche comportementale a été un révélateur pour les collaborateurs bénéficiaires, ils ont pu identifier et comprendre comment des comportements peuvent impacter leur sécurité et celles des autres. Cette formation à la sécurité comportementale, ainsi qu'une communication renforcée, améliorent les performances en matière de sécurité.

Protéger nos passagers et nos collaborateurs

Assurer la sûreté de nos passagers et de nos collaborateurs est un enjeu essentiel. Nous nous engageons à protéger nos passagers et nos collaborateurs de tout acte de malveillance portant notamment atteinte à leur intégrité physique et à leur assurer un sentiment de sécurité.

L'identification des risques en matière de sûreté, l'évaluation de leur importance et la mise en œuvre d'un traitement adapté exigent une approche à la fois globale et opérationnelle. Pour cela, nous mettons en œuvre des mesures humaines, techniques et organisationnelles afin de garantir un environnement de voyage et de travail sécurisé. Nous avons défini une politique de sûreté et nous adoptons des mesures concrètes, qui participent activement à la sécurisation des transports.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sûreté des passagers ▪ Sûreté des employés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attaques à caractère terroriste ▪ Agressions des collaborateurs ▪ Agressions des passagers

Notre politique sûreté

La politique sûreté du Groupe Transdev précise notre approche collective pour garantir la sûreté des personnes et des biens dont nous sommes responsables. Elle est fondée sur quatre piliers :

- la gestion locale de la sûreté en coopération étroite avec les institutions locales ;
- la sensibilisation des passagers pour une meilleure prévention des principaux risques en matière de sûreté ;
- la conformité des actions, méthodes et outils de sûreté avec les principes éthiques du Groupe et les droits de l'homme ;
- le partage de bonnes pratiques entre tous nos pays d'implantation via notre communauté sûreté.

Notre système de management de la sûreté

Nous disposons d'un système de management (SMSu) commun à toutes les entités du Groupe. Cela nous permet d'optimiser et d'homogénéiser la gestion du risque sûreté dans toutes ses spécificités et d'évaluer rigoureusement la performance des dispositifs de protection et d'intervention mis en œuvre localement.

Nous travaillons continuellement à son amélioration et sa mise en œuvre. Le reporting sûreté est désormais accessible dans un outil commun d'analyse et de représentation graphique des données (Power BI). Depuis décembre 2021, le reporting est effectué mensuellement par les contributeurs référents de chaque entité. Cela permet de renforcer la fiabilité et la qualité de nos données et de faciliter la comparaison entre les pays.

Nous formalisons actuellement une liste spécifique d'exigences en matière de sûreté que tous les pays du Groupe doivent respecter, dont l'Allemagne est le pays pilote sur ce projet. Les exigences sûreté identifiées seront ensuite intégrées dans les critères d'audit sûreté communs à l'ensemble des pays du Groupe.

En France, dans le but d'améliorer les données liées à la sûreté, nous travaillons en étroite collaboration avec la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) rattachée au Ministère des Transports sur le projet d'Intégration Standardisée des Informations de Sûreté (ISIS). L'équipe Data France apporte son soutien pour intégrer la Nomenclature Nationale des Faits d'Incivilité dans les Transports (NNFIT) et les définitions des incivilités suivies dans nos outils de reporting internes. Ce projet, lancé en 2021, est toujours en cours de déploiement.

Notre communauté sûreté

Conformément à la politique sûreté du Groupe, un référent sûreté est nommé dans chacun de nos pays d'implantation. La direction sûreté du Groupe coordonne la communauté des responsables sûreté pays et organise des échanges réguliers avec eux afin de partager les bonnes pratiques entre tous nos réseaux de transport à l'échelle mondiale.

Notre dispositif de formation et de sensibilisation

La sensibilisation et la formation des collaborateurs est la condition indispensable pour une gestion opérationnelle optimale de notre politique de sûreté.

Nous avons développé une formation en ligne relative à l'intégration de la sûreté dans le management opérationnel de nos activités. Elle permet de sensibiliser 3000 managers aux enjeux de sûreté et plus précisément à la gestion et au signalement des incidents de sûreté dans le respect des procédures d'alerte définies par le Groupe.

En France, Transdev a créé un module de formation spécifique centré sur la prévention et la gestion des situations conflictuelles. Ce module s'adresse principalement aux conducteurs et à toutes personnes en contact direct avec les passagers. Les stagiaires découvrent et comprennent les mécanismes du conflit et ils apprennent à l'anticiper afin d'en atténuer l'impact. Ils mettent également en pratique toutes les techniques d'évitement ou de désescalade du conflit à travers des cas pratiques. Ces sessions sont aussi le moment de partager et d'échanger sur les situations conflictuelles déjà vécues dans l'exercice de leur fonction.

Nous avons déployé un module de formation spécifique à la prise en charge et l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et sexistes. À l'issue de cette formation principalement organisée en ateliers et mises en situation, les stagiaires sont en mesure d'adopter les comportements adaptés et d'identifier les leviers d'actions pour lutter contre ces violences.

Partagées au sein de la communauté sûreté internationale, ces initiatives inspirent les pays du Groupe pour développer des modules de formation adaptés aux problématiques locales de sûreté.

Nos principes d'action

Renforcer la présence humaine dans les transports

La présence humaine dans les véhicules, les rames et les gares est le moyen le plus efficace pour assurer la tranquillité et la sûreté des transports publics. C'est la raison pour laquelle nous mettons en place des prestations externalisées de sécurisation confiées à des sociétés privées pour renforcer nos dispositifs de sûreté dans de nombreux réseaux. Ces agents de sûreté sont formés aux techniques d'intervention en milieu confiné et dans les espaces ouverts au public.

Déployer des innovations technologiques

Les innovations technologiques permettent d'accroître le sentiment de sécurité des collaborateurs et des passagers. Aussi, Transdev porte un projet permettant aux femmes, et plus largement à tous, de se sentir en confiance et en sécurité dans les transports publics.

En partant des données recueillies sur les incidents et incivilités via les outils internes et externes, l'objectif est double :

- **enrichir les bases de données et le reporting** des déclarations d'incidents et d'incivilités en diversifiant les canaux d'alimentation (*crowdsourcing* passager, récupération de signaux d'alerte depuis les véhicules, détection des situations à risque par analyse de son, d'images, etc.). Ces informations consolidées sont également partagées avec les collectivités ;
- **apporter des réponses pour rassurer et encourager l'usage des transports publics**, dissuader les incivilités et incidents, et élargir les possibilités d'intervention en s'appuyant sur une communauté solidaire.

Collaborer avec les autorités locales

Dans tous nos pays d'implantation, nous développons une stratégie de partenariat avec les autorités de police et les institutions publiques. Cette action se concrétise souvent par la signature de conventions et la participation des responsables sûreté à des sessions de formation ou de sensibilisation dispensées par les forces de l'ordre. En Suède, les managers en charge de la sûreté sont conviés régulièrement par les forces de l'ordre locales à des réunions de sensibilisation sur des thèmes d'enjeu majeur tels que la lutte contre le trafic de stupéfiants, la lutte contre la délinquance et la récidive ou encore la prévention de la radicalisation et la lutte contre le terrorisme.

Partager notre expertise

Pour aller encore plus loin dans la sécurisation de nos véhicules et emprises de transport, et compléter l'action des agents de sûreté, nous conseillons nos clients autorités organisatrices sur l'étude de nouvelles stratégies de sécurisation, et notamment sur l'opportunité de mise en place d'une police des transports ou de déploiement d'agents de sécurité privée dans les réseaux. L'intérêt est de disposer d'un renfort et d'une interface opérationnelle pour les missions de prévention et de lutte contre la délinquance.

Lutter contre le terrorisme et prévenir la radicalisation

En relation avec les forces de police, nous adaptons nos politiques de vigilance et de sensibilisation aux directives gouvernementales, en fonction du niveau de la menace. Dans tous les pays où nous sommes implantés, nous accordons la plus grande importance à la qualité du recrutement de tous nos agents, et en particulier de nos conducteurs, en lien direct avec les usagers. En France, tous les candidats à un poste classé par décret comme sensible dans les entreprises de transports publics font systématiquement l'objet d'une enquête administrative de sécurité diligentée par la Police Nationale.

Nos indicateurs clés de performance

KPIs	2021	2022
Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression <i>(Nombre d'accidents de travail dus à une agression / total heures travaillées annuel x 1 000 000)</i>	2,43	3,10
Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression <i>(Nombre de jours perdus suite à une agression / total heures travaillées annuel x 1 000)</i>	0,34	0,42
Taux d'agressions physiques envers les passagers <i>(Nombre d'agressions physiques envers les passagers / total de millions de km parcourus)</i>	0,69	1,03
Part des pays couverts par un référent national sûreté / Nombre total de pays d'implantation	100 %	100 %

La reprise de l'activité ainsi que la fin des mesures sanitaires obligatoires imposées dans les transports en commun durant la crise sanitaire, ont permis une hausse de la fréquentation dès le début de l'année 2022. Le retour des passagers dans nos véhicules se traduit par l'augmentation de la probabilité de survenance d'une agression entre passagers ou à l'encontre des collaborateurs du Groupe. La hausse de la fréquence et de la gravité des agressions recensées s'illustre dans un contexte sécuritaire marqué par une augmentation de la violence, particulièrement visible en Europe, impactée par des crises socio-économiques successives.

Chiffres clés

100%

de nos pays d'implantation sont couverts par un référent national sûreté



1 459

inscrits ont terminé et validé la formation sûreté en ligne depuis son lancement en mai 2021

1

partenariat avec le Ministère de la Justice pour accueillir des personnes condamnées à des TIC



Réalisations

Sûreté dans les transports : signature d'un partenariat avec la start-up UMay



Afin de permettre aux voyageurs, et notamment aux femmes, de se sentir en confiance et en sécurité dans les transports publics, Transdev et la start-up UMay ont signé un accord de partenariat renforcé, le 25 novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans ce cadre, Transdev et UMay développeront

ensemble des fonctionnalités adaptées à l'environnement des transports en commun. En effet, cette application permet de sécuriser les déplacements grâce à un système de géolocalisation déployé sur le réseau urbain et appuyé par des lieux sûrs, « Safe Places », partenaires identifiées dans de nombreuses villes en France. Le réseau de « Safe Places » UMay sera enrichi en associant automatiquement les agences commerciales des réseaux Transdev partenaires. Les agents seront formés à la prise en charge des personnes en insécurité qui viennent se réfugier dans ces lieux sûrs. Enfin, ce partenariat donnera accès à une cartographie détaillée des incidents de sûreté, alimentée par les remontées de données des signalements faits par les utilisateurs de l'application voyageant sur les réseaux Transdev associés.

Prévention de la récidive : signature d'un partenariat avec le Ministère de la Justice et son Agence du Travail d'Intérêt Général

En France, le 07 avril 2022, Transdev a signé un accord de partenariat avec le Ministère de la Justice et son Agence du Travail d'Intérêt Général (ATIGIP). Dans ce cadre, Transdev s'engage à accueillir des personnes condamnées à un travail d'intérêt général, en leur faisant découvrir un métier, acquérir des compétences et maîtriser des savoir-être. Les missions proposées sont notamment l'entretien de bus, cars et trains et l'information des voyageurs. Transdev participe ainsi directement à la prévention de la récidive et à la réinsertion par le travail.



V. Transdev, employeur responsable

Prendre soin de nos collaborateurs

La richesse de Transdev, c'est celle des femmes et des hommes de l'entreprise qui permettent à chacun de se déplacer chaque jour. Nous employons plus de 84 000 collaborateurs, partout dans le monde. Acteur responsable de l'emploi, nous nous mobilisons sur les territoires pour offrir l'accès de nos métiers, à tous. Attirer les meilleurs talents et les faire grandir dans l'entreprise font partie de nos priorités, avec la promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion, qui sont des leviers d'attractivité en externe et d'engagement de nos collaborateurs en interne. Autre point fondamental : la nécessité d'un dialogue social de qualité à tous les niveaux de l'organisation.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES  8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE  10 INÉGALITÉS RÉDUITES	<ul style="list-style-type: none">▪ Attraction et rétention des employés▪ Conditions de travail▪ Santé, sécurité et sûreté des employés▪ Formation & dialogue social▪ Diversité et égalité des chances	<ul style="list-style-type: none">▪ Faible engagement (incluant les risques psychosociaux et l'absentéisme)▪ Mauvaise planification des compétences

Notre stratégie RH

Notre stratégie RH Groupe s'axe sur ces domaines d'intervention : renforcer l'attractivité du Groupe, recruter, développer et renforcer les talents, renforcer la culture Groupe et déployer des outils de mesure et de pilotage de la performance RH. Trois principes fondamentaux sont à la base de nos actions : le dialogue social, l'engagement pour la diversité, l'équité et l'inclusion et la responsabilité sociale d'entreprise.

Notre organisation dédiée

La direction des ressources humaines du Groupe anime le réseau des DRH pays, chaque DRH pays rapportant aussi au directeur pays auquel il est rattaché. La DRH groupe gère en direct les membres des comités exécutifs des différentes filiales du Groupe Transdev. Elle pilote les processus de recrutement, de rémunération, d'entretiens annuels et de mobilité. La gestion de l'encadrement supérieur est partagée entre la DRH groupe, qui cadre les grands processus comme les entretiens de carrière et les formations communes, et entre les DRH pays qui assurent le suivi individuel et la gestion courante. Les DRH pays sont responsables de la gestion des cadres intermédiaires (mobilité, carrière). Les DRH des entités locales (dans les pays) sont en charge de la gestion RH des cadres de premier niveau, des conducteurs, agents de maintenance et administratifs.

Notre système de management des ressources humaines

Un système d'information des ressources humaines (SIRH) hors paie est partagé au niveau mondial entre les différentes entités du Groupe, sous l'impulsion de la DRH groupe concernant la gestion des cadres dirigeants et pour l'encadrement supérieur. Il permet de gérer les entretiens de carrières, les revues de potentiels et les formations. En France, le système est déployé au niveau de la population des cadres et agents de maîtrise.

Nos principes d'action

Maintenir et renforcer le dialogue social

Au-delà de sa vocation à négocier des accords collectifs, le dialogue social est un levier de compétitivité, qui permet de faire remonter les difficultés et de trouver des solutions adaptées. Les crises – sanitaire, puis économique – ont renforcé la place centrale du dialogue social dans la stratégie RH du Groupe. Facteur déterminant de résilience collective, il est indispensable pour expliquer et construire les adaptations nécessaires, afin de continuer à servir dans les meilleures conditions possibles nos clients et nos passagers et proposer à nos équipes un cadre correspondant au mieux aux aspirations de chacun.

Chez Transdev, il repose sur 4 piliers :

- un dialogue social à chaque niveau de la société ;
- un dialogue social fondé sur la transparence et le respect des règles ;
- un dialogue social fondé sur la confiance et le respect mutuel ;
- un dialogue social fondé sur le respect des engagements.

Acteurs clés du dialogue social, le management, les organisations syndicales, les Ressources Humaines et les collaborateurs s'engagent au travers d'un dialogue structuré à différents échelons de du Groupe.

Depuis 2012, un **Comité d'entreprise européen** a été mis en place. Composé de représentants du personnel issus des filiales allemandes, espagnoles, portugaises, néerlandaises, britanniques et françaises, ce Comité se réunit environ 3 fois par an pour échanger sur l'actualité du Groupe au niveau européen. Il est consulté sur les sujets transnationaux qui impactent le Groupe : situation de l'emploi, organisation du Groupe, transferts de production, investissements... Il est également consulté tous les ans sur les orientations stratégiques du Groupe, les plans à long terme et leur suivi. Chaque année, les membres de ce Comité bénéficient de formations spécifiques.

En France, chaque filiale dispose d'institutions représentatives locales : les **comités sociaux et économiques**. Ces comités, éléments clés du dialogue social au sein du Groupe, permettent l'information et la consultation au plus près du terrain et des problématiques locales.

Depuis 2015, un **Comité de Groupe France** a été mis en place pour représenter les collaborateurs des filiales françaises. Composé de 22 représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe et choisis parmi les élus des instances de leurs filiales, il se réunit environ 3 fois par an. Il est informé des perspectives d'évolution de l'activité, des projets d'investissements, des tendances de l'emploi, de la situation économique, financière et sociale et des comptes consolidés du Groupe et des filiales. Il est aussi systématiquement consulté sur les orientations stratégiques du Groupe et sur toute opération pouvant impacter la situation économique et sociale ou sur notre organisation.

En 2021, une **Commission nationale des frais de santé** a été mise en place par un accord Groupe afin de pouvoir piloter au mieux les dispositifs de remboursement des frais de santé des filiales du Groupe en France.

En outre, en vertu de l'accord de Groupe sur « l'exercice du droit syndical et le dialogue social au sein du Groupe Transdev » conclu en 2015 et amélioré par l'accord de février 2019 visant à pérenniser des relations sociales constructives et à organiser le bon déroulement de l'exercice du droit syndical dans le Groupe, des délégués syndicaux nationaux et des délégués syndicaux coordinateurs nationaux ont été mis en place. Des ressources humaines et financières leur ont été attribuées.

Enfin, au-delà de ces moyens, l'accord de Groupe de février 2019 a complété l'organisation du dialogue social par la mise en place d'un Comité national de suivi du dialogue social, qui se réunit 2 fois par an pour planifier le calendrier des négociations sociales au niveau du Groupe et en assurer le suivi avec les organisations syndicales représentatives. Cet accord a aussi harmonisé le cadre de mise en place des Comités sociaux et économiques des filiales, tout en laissant des espaces de négociation aux entités locales adaptables à leur contexte.

Depuis la crise sanitaire, les modalités et le rythme du dialogue social chez Transdev ont été transformés. Ainsi, des points de rencontre et d'échange hebdomadaires, ou plus quand nécessaire, ont été mis en place au niveau de nos contrats, des régions, des pays et du Groupe. La situation économique dégradée qui a suivi, sur fond de tendances inflationnistes plus vives depuis près de trente ans et facteur de tensions sociales importantes, a renforcé ces modifications dans la manière de mener le dialogue social chez Transdev.

Les instances centrales du Groupe ont amplifié leurs réunions, généralement dans un mixte de présence physique et de participation à distance : 3 réunions du Comité de Groupe France, 3 réunions du Comité d'Entreprise Européen, 2 réunions de la Commission Nationale Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et 3 réunions de la Commission Nationale des frais de santé ont ainsi pu être organisées en 2022 pour maintenir un dialogue social constant et prévenir les conflits sociaux.

Attirer les talents et renforcer l'attractivité de nos métiers

Attirer et retenir les talents est un enjeu majeur pour Transdev. C'est pourquoi nous investissons dans **l'attractivité de nos métiers et dans la valorisation de notre entreprise**, en mettant en place des programmes dédiés, comme « *Drivers@Transdev* ». En effet, nous sommes confrontés à une pénurie de conducteurs dans le monde entier et à un déséquilibre démographique au sein de la population des conducteurs : 53% de nos conducteurs ont plus de 50 ans et prendront leur retraite dans les 10 à 15 prochaines années.

Le contexte de guerre des talents et de pénurie de collaborateurs de terrain dont les conducteurs affecte tous les pays du Groupe. Attirer et retenir les talents, tout profil confondu, est un enjeu majeur pour Transdev afin d'assurer une bonne qualité de vie au travail à ses équipes et le maintien de la performance à son meilleur niveau.

Dans cet objectif, la DRH du Groupe a initié en 2022 de **nombreux projets « People » s'appuyant sur un réseau interne de plus de 90 contributeurs d'expertise et de nationalité très divers**.

Ces projets ont pour ambition de soutenir les pays du Groupe tout en assurant, quand cela est pertinent, une cohérence dans les initiatives RH.

Dans le domaine du recrutement, nous proposons désormais une formation à l'échelle du Groupe pour développer les compétences de nos recruteurs et aussi de nos managers qui sont le premier contact auprès de nos candidats.

Un travail de fond a été engagé dans tous nos pays sur notre proposition de valeur en tant qu'employeur afin d'assurer une meilleure communication sur les éléments d'attractivité et de rétention que Transdev propose à ses équipes. Ce travail servira de socle à notre nouvelle marque Employeur en 2023.

Acteurs clé de l'attraction et de la rétention du Groupe, les managers de Transdev ont été au cœur des préoccupations des équipes Learning et Développement en 2022. À titre d'exemple, nous proposons désormais un cadre de formation à l'ensemble des managers de première ligne avec l'ambition de renforcer les compétences socle nécessaires à l'exercice de leur mission. Par ailleurs, 100% des managers nouvellement promus dans le Groupe devront être formés dans la première année de leur nomination.

Drivers

@transdev

Depuis 2019, le programme « *Drivers@Transdev* » a pour objectif d'attirer de nouveaux conducteurs et d'être un soutien dans leurs activités en leur apportant des solutions au quotidien. Cette initiative permet à la fois de donner envie à de futurs conducteurs de découvrir ce métier, de mettre à disposition des outils pour faciliter le quotidien des conducteurs et d'anticiper les évolutions du métier avec des formations dédiées.

Le programme « *Drivers@Transdev* » a en 2022 fait évoluer sa gouvernance et ses missions. Constitué de 16 experts issus de cinq pays différents, il concentre désormais ses efforts à la détection et la diffusion de pratiques innovantes ainsi qu'à la proposition de nouveaux outils notamment destinés à la structuration et l'enrichissement des pratiques managériales. Un chantier important a été lancé sur l'amélioration des conditions de travail des conducteurs et plus précisément sur leur planning individuel, source d'insatisfaction et qui pèse sur l'attractivité du métier.

Permettre l'accès à l'emploi et répondre à nos besoins de recrutement

Académie by transdev a été lancée en France afin de former la nouvelle génération de conducteurs. Depuis septembre 2020, Académie by Transdev concrétise notre engagement pour l'accès aux métiers de la mobilité par la voie de l'apprentissage et pour l'inclusion des publics les plus éloignés de l'emploi. **Notre objectif est de former 250 collaborateurs (pour l'ensemble des contrats d'apprentissage et de professionnalisation) au sein de l'Académie by Transdev en 2022, puis 500 à partir de 2023.**

Aux Pays-Bas, une application du retour social sur investissement (ou SROI) dans les marchés publics (achats ou appels d'offres) permet d'évaluer les entreprises exploitant les services publics sur leur performance à offrir aux personnes éloignées du marché de l'emploi davantage d'opportunités. Cette performance est mesurée sur une échelle allant de 1 à 4. En 2020, Transdev a fait son entrée sur cette échelle directement au niveau 2 et ambitionne d'atteindre le plus haut niveau en 2023.

En Australie, dans le cadre de notre **Reconciliation Plan**, Transdev noue des partenariats solides avec des services locaux de l'emploi aborigène et les leaders de l'industrie pour lutter contre les inégalités auxquelles sont confrontés les Aborigènes et/ou les insulaires du détroit de Torres.

Accompagner le parcours de nos collaborateurs

L'accompagnement des parcours professionnels et le développement de nos collaborateurs sont des enjeux clés pour la performance du Groupe. Nous déployons des process dédiés (entretien annuel, évaluation sur le modèle de management *we@transdev*, entretiens carrière, people review, discussions continues et plan de succession), le tout porté par notre plateforme *me@transdev*.

Le modèle de management : *we@transdev*

Lever de développement pour nos managers et nos équipes, ***we@transdev* est le modèle de management Groupe**, qui évolue pour répondre aux enjeux business de Transdev et aux transformations du secteur de la mobilité. Il s'organise autour de 3 dimensions - la performance, l'innovation et la collaboration - déclinées en 10 compétences managériales clés qui s'expriment dans les actions de nos managers et de leurs équipes. Avec *we@transdev*, notre ambition est de créer une **culture commune avec des définitions partagées pour chaque compétence**. C'est pourquoi chaque manager doit connaître, comprendre et s'approprier les compétences du modèle pour travailler avec son équipe sur sa feuille de route et ses modes de collaboration.

Des processus en place

Nos différents process (entretien annuel, évaluation sur le modèle de management *we@transdev*, entretiens carrière, *people review*, discussions continues et plan de succession) nous permettent de disposer d'une connaissance fine de nos collaborateurs, de leur performance et de leurs aspirations professionnelles. Ils permettent également de construire et de leur proposer des parcours de développement adaptés et ambitieux, garantissant à l'entreprise des plans de succession solides sur l'ensemble des positions clés du Groupe.

Les process dédiés au management des talents sont déployés et pilotés par le Groupe avec les pays pour les 500 top managers et dirigeants du Groupe. Les process sont repris et déclinés dans les filiales pour l'ensemble des collaborateurs. **Notre objectif est le déploiement de ces process sur 100% des top managers et dirigeants du Groupe.** L'indicateur piloté par le Groupe est le pourcentage d'entretiens annuels réalisés parmi les top managers et les dirigeants du Groupe (*Top Executives*).

Un outil dédié : *me@transdev*

C'est un espace unique dédié au collaborateur où il a accès à son parcours : entretien annuel et entretien de carrière, propositions de formations et de développement, mobilités internes. Nous proposons une offre de formation complète, comprenant le catalogue de formations digitales Groupe, enrichi d'une offre externe, gratuite et accessible en accès libre, couvrant des thématiques variées. Le centre de formation interne Transdev Formation, permettant de s'inscrire en ligne, à plus de 150 actions de formation sur notre cœur de métier, ainsi que des formations en matière de diversité équité et inclusion. Sur la plateforme *me@transdev*, une série de *e-learning*s a été intégrée sur les thématiques environnementales, de la sécurité, de l'éthique et de la conformité, à destination de tous les cadres du Groupe.

Développer le potentiel de tous nos collaborateurs

Notre intention est de faire évoluer les compétences individuelles, de permettre l'apprentissage continu et actualiser nos façons de travailler, à travers notre démarche « *Learning* ». C'est un levier clé de partage et de renforcement de la culture d'entreprise.

La démarche « *Learning* » s'articule avec le *Talent Management*. Les plans de développement et de « *Learning* » sont déclinés dans chacun des pays du Groupe en fonction des besoins spécifiques. Les programmes développés au niveau du Groupe sont :

« *On The Launch Pad* » : d'une durée de 18 mois, ce programme offre l'opportunité à une quinzaine de jeunes talents venant de neuf pays différents et à parité hommes/femmes de développer une vision globale du secteur de la mobilité, de la stratégie et de l'actualité du Groupe.

« *Trans'Lead* » : d'une durée de 6 mois, ce programme de développement international destiné aux top managers identifiés lors des *People Reviews*, permet de préparer les talents du Groupe, en termes de *leadership*.

« *In'Pulse* » et « *Trans'Days* » : pour faciliter l'intégration des nouveaux managers impliqués dans des projets internationaux, le séminaire « *In'Pulse* » propose tous les 6 mois à une vingtaine de participants une vue d'ensemble des enjeux stratégiques du Groupe et un échange privilégié avec ses dirigeants. « *Trans'Days* », programme d'intégration des cadres, a permis en 2022 l'intégration de 150 collaborateurs en France.

« *Moving digital* » : au travers de cette plateforme, nous proposons une large offre de *digital learning*. En 2022, de nouvelles ressources ont été mis à disposition sur la plateforme et couvrent les thèmes de la collaboration, du management et de la formation à distance, de la conduite des réunions et du bon usage des outils numériques.

Notre objectif est de permettre à tous nos collaborateurs de bénéficier d'au moins une formation par an.

En 2022, ce sont 83,9% de collaborateurs du Groupe qui ont été formés. Nos pays ont continué à déployer *we@transdev*, notre modèle de management Groupe, qui régit également les programmes d'intégration et de *Learning & Développement* du Groupe (« *In'Pulse* », « *Trans'Lead* », « *Trans'Days* »).

Encourager la mobilité à l'international

Pour répondre aux besoins de compétences de nos opérations, répondre aux attentes de nos clients et prendre en compte les aspirations de carrière de nos collaborateurs en fonction de leurs compétences, le Groupe déploie une politique et des dispositifs tournés vers l'international.

S'adressant à tous les collaborateurs, qui peuvent avoir l'envie, l'ambition ou la possibilité de faire une carrière internationale, la démarche s'articule autour de 3 axes :

- gérer la mobilité de nos collaborateurs à l'international ;
- constituer un vivier de jeunes talents à dimension internationale ;
- permettre la mobilisation de nos expertises où et quand elle est requise.

e.team @transdev Le dispositif Groupe *e-Team* permet la mobilisation de nos expertises, où et quand elle est requise. Ce dispositif cartographie nos experts internes sur 27 filières d'expertises identifiées. Les collaborateurs peuvent se positionner et déclarer leur expertise, puis faire part de leurs disponibilités pour contribuer à des projets de support expert ponctuels. Sélectionnés pour leur expertise et leur volonté de coopération et validés par le référent de la filière, les experts Groupe intègrent la communauté des experts internationaux du Groupe mobilisés pour faire rayonner les solutions de mobilité proposées par Transdev et mettre ces solutions au service de nos clients. En 2022, 300 experts dans plus de 20 pays ont effectué près de 180 missions d'assistance dans le Groupe.

Être à l'écoute de nos collaborateurs

L'écoute des collaborateurs est essentielle pour mettre en œuvre les conditions de la performance. Un collaborateur engagé met son talent et sa motivation au service du succès de l'entreprise, aligné avec les valeurs et les objectifs qu'elle porte, tout en étant reconnu dans son travail. Les dispositifs d'écoute des collaborateurs sont mis en place par les équipes dans les pays d'implantation du Groupe.

Nos indicateurs clés de performance

KPIs	2021	2022
Taux d'absentéisme	7,7%	8,1%
Taux de rotation du personnel	21,4%	24,0%
Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année	82,9%	83,9%
Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (<i>Top executives & Top managers du Groupe</i>)	78,7%	82,9%

La mutation du marché du travail post-Covid impacte fortement le taux de rotation du personnel. Abandons de poste et démissions sont en hausse. Le taux d'absentéisme se dégrade également du fait de l'augmentation des absences pour maladie (reprise des infections Covid/grippales), du poids des absences pour accidents de travail reportés des années précédentes et des absences imprévues qui décrivent la difficulté que les pays ont à faire revenir les salariés au travail couplée à la pression que la pénurie de conducteurs exerce dans les opérations.

Nous progressons en matière de formation et entretiens grâce à l'accompagnement renforcé des process auprès des collaborateurs.

Chiffres clés



Réalisations

Former nos managers aux enjeux de l'attractivité et la rétention des talents

Dans le cadre du programme Drivers@Transdev, le Comité Exécutif de Transdev a choisi de se focaliser sur l'attractivité et la rétention des talents. Ainsi, en 2022, nous avons construit un cadre de formation destiné aux managers de premier niveau (managers de conducteur). Le manager de premier niveau est pivot : il est au cœur du programme. L'objectif est d'accompagner ces managers dans la compréhension de ces enjeux. Ce cadre de formation comprend des sujets transversaux (connaissance du Groupe, tendances sociétales du monde du travail, sujets liés à la diversité, l'équité et l'inclusion, la santé et sécurité, etc.), qui font l'objet de formations au niveau du Groupe. Des formations spécifiques seront également développées au niveau des pays d'implantation. Ce cadre de formation sera déployé en 2023, notre objectif est de former 100 % des managers primo-arrivants : ce seront près de 2 500 managers de premier niveau qui seront formés.

Transdev France : renforcer l'attractivité de nos métiers. La campagne « Faites bouger les lignes »

Dans un contexte de tensions fortes en matière recrutement, les entreprises de transports urbains de voyageurs dont Transdev se mobilisent pour recruter plus de 2 000 conductrices et conducteurs d'ici à juin 2023. Par des engagements réciproques, l'Union des Transports Publics et ferroviaires les ministres du Travail et des Transports et Pôle Emploi ont uni leurs forces pour promouvoir ces métiers d'avenir à travers la campagne d'attractivité « Faites bouger les lignes ». Lors d'une première rencontre organisée en décembre 2022, des conducteurs de bus sont venus de toutes les régions pour parler de leur métier et promouvoir le secteur, dont deux conducteurs du Groupe Transdev. Parmi les actions prévues en 2023, un tour de France avec un bus dédié est prévu pour faire connaître ces métiers auprès des jeunes, des femmes, des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion. Une campagne de communication digitale sera également diffusée.

Transdev Canada : être un employeur exemplaire

Transdev Canada a obtenu la certification « Great Place to Work® » (GPTW). Cette certification est basée sur une enquête directe rigoureuse, anonyme et confidentielle auprès de tous les employés et est menée de manière indépendante par l'institut GPTW Canada. Les résultats de cette certification démontrent que la gestion de ses ressources humaines est une priorité pour Transdev Canada. Pour cela, la filiale s'appuie sur des politiques fortes et sur des programmes concrets de développement, d'intégration, de formation et de bien-être, en favorisant l'écoute, le respect, l'inclusion et l'équité. Dans le cadre de cette enquête, 80 % des collaborateurs ont déclaré « je peux être moi-même au sein de Transdev Canada ».



Transdev Australasie : employeur de premier choix

En 2022, l'équipe People and Culture de Transdev Australasia (TDA) a été lauréate des Australian HR Awards Excellence, dans la catégorie Équipe RH de l'année. Ce prix récompense l'expertise, l'engagement et l'implication de cette équipe à fournir un service et des résultats de qualité. Dans le contexte complexe de la crise sanitaire, l'équipe est parvenue à conclure des accords d'entreprise sur le lieu de travail, à développer un nouveau portail RH incluant 7 systèmes de paie différents, à déployer sa stratégie diversité, équité et inclusion ainsi qu'un programme de formation accrédité au niveau national pour les apprentis et les stagiaires.

Transdev Irlande récompensé pour le bien-être au travail

En 2022, les initiatives prises pour nos collaborateurs ont également été saluées en Irlande, où Transdev Dublin Light Rail (TDLR) a reçu le label KeepWell™ de l'Ibec - la principale confédération des employeurs d'Irlande. Ce label reconnaît le travail que les employeurs font pour maintenir les employés en bonne santé sur le lieu de travail.



Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

En tant qu'acteur clé de la mobilité d'aujourd'hui et de demain, il est de notre responsabilité de promouvoir la valeur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) à la fois en tant qu'employeur et en tant que partenaire commercial. Pour cela, nous nous engageons à :

- nous efforcer d'ancre dans notre identité la diversité, l'équité et l'inclusion ;
- poursuivre l'ambition d'être un leader de la diversité et la promouvoir dans notre secteur et à intégrer pleinement les meilleures pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion dans notre façon de travailler et dans nos activités ;
- viser à créer une culture de travail où les différences individuelles sont comprises, anticipées, valorisées et pleinement exploitées.

Au plus haut niveau de l'entreprise et dans toutes nos actions quotidiennes, nous valorisons la diversité sur le plan de l'expression, des points de vue, des origines, des priorités et des orientations. Nous veillons à ce que chaque collaborateur bénéficie des mêmes chances pour réussir, indépendamment de son âge, de son origine, de son appartenance ethnique, de son niveau d'éducation, de son sexe, de son handicap, de son orientation sexuelle, de sa religion/croyance, de son statut marital, de son syndicat, de son organisation ou de son groupe minoritaire, lui permettant ainsi de développer ses compétences et de servir nos clients au quotidien.

En 2022, nous avons réaffirmé notre engagement pour accélérer le changement à travers la publication d'un manifeste et d'une charte de la diversité, l'équité et l'inclusion, qui définit de manière très concrète les actions que nous mettons en place.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attraction et rétention des employés ▪ Conditions de travail ▪ Santé, sécurité et sûreté des employés ▪ Formation & dialogue social ▪ Diversité et égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible engagement (incluant les risques psychosociaux et l'absentéisme) ▪ Mauvaise planification des compétences

Nos principes d'action

Notre stratégie RH Groupe s'axe sur ces domaines d'intervention : accroître l'attractivité du Groupe, recruter, développer et accompagner les talents, renforcer la culture Groupe et déployer des outils de mesure et de pilotage de la performance RH. Trois principes fondamentaux sont à la base de nos actions : le dialogue social, l'engagement pour la diversité, l'équité et l'inclusion et la responsabilité sociale d'entreprise.

Se définir des feuilles de route ambitieuses

Le programme Diversité, Équité et Inclusion est prioritaire au sein du Groupe Transdev, il est piloté par le Comité Exécutif du Groupe. Il engage toutes nos filiales autour de 3 axes d'actions :

- le recrutement ;
- le développement des collaborateurs ;
- la communication.

La diversité, l'équité et l'inclusion font partie de nos six engagements stratégiques RSE : un plan d'action spécifique a été défini et une organisation est dédiée. Dans chacune des filiales du Groupe, nous déployons une feuille de route alignée avec les enjeux locaux et la culture de nos pays d'implantation. Les process RH de people review et de recrutement intègrent ces objectifs, en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Aux Etats-Unis se déploie le *Diversity & Inclusion Council*, composé de 17 membres représentatifs de la diversité des collaborateurs. Il défend, coordonne, étudie et surveille les actions stratégiques en faveur de la diversité et de l'inclusion.

En Australie-Nouvelle Zélande, la feuille de route claire et ambitieuse déployée par Transdev Australasia engage l'entreprise sur 6 priorités : l'orientation sexuelle, le genre, l'âge, l'accessibilité, la multiculturalité et la réconciliation avec les populations aborigènes. Des conseils Diversité et Inclusion sont systématiquement mis en place dans chaque unité opérationnelle, composés d'une variété de profils .

Intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion dans nos activités

À travers notre charte de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, nous avons formalisé nos ambitions et les moyens concrets que nous mettons en œuvre :

- **respecter ou dépasser systématiquement nos obligations légales et réglementaires** en matière de diversité et d'inclusion, dans toutes les régions où nous sommes établis ;
- **travailler de manière collaborative**, mener nos activités et remplir nos obligations à l'égard de la communauté et des parties prenantes, sans aucune discrimination, partialité ou avantage indu pour un groupe ou un individu par rapport à un autre ;
- **mesurer et évaluer notre succès** en matière de diversité et d'inclusion, tant en interne que par rapport à des critères de référence externes appropriés, et mettre au point des solutions pour accélérer les progrès jusqu'à ce que nos objectifs de diversité soient atteints et que la culture que nous souhaitons instaurer devienne une réalité ;
- **accélérer le changement** en termes d'équilibre entre les sexes, pour tendre vers la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'organisation : **dans le cadre de la trajectoire RSE stratégique, nous avons fixé un objectif de 34% de femmes à horizon 2030**. Les membres du Comité Exécutif Groupe s'impliquent dans le programme de mentorat, qui est décliné et repris au niveau des Comités Exécutifs des pays.
- **évaluer et récompenser les performances**, le potentiel et le talent de nos collaborateurs et collaboratrices en fonction de leurs capacités individuelles et de leur contribution à notre activité, indépendamment de leur origine ou de leurs différences individuelles ;
- **surveiller et examiner l'application de nos politiques et processus RH**, afin de nous assurer qu'ils fonctionnent sans préjugés ni discrimination ;
- **sensibiliser et former** nos équipes sur la diversité, l'équité et l'inclusion.

Placer la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur de notre culture

Nous visons à créer une culture de travail où les différences individuelles sont comprises, anticipées, valorisées et pleinement exploitées. Cela passe notamment par des formations, des sensibilisations et le partage de bonnes pratiques en interne.

Sur notre plateforme de *digital learning*, un module Diversité, Equité et Inclusion est désormais accessible. Ce module comporte un test d'évaluation des connaissances et du contenu pédagogique.

Il présente également la stratégie développée par Transdev, nos objectifs, des exemples d'application en matière de diversité, équité et inclusion chez Transdev et des initiatives existantes dans les différents implantations du Groupe. En plus de ces exemples internes, les apprenants ont aussi l'occasion de découvrir des initiatives développées dans le secteur de la mobilité mais aussi dans d'autres secteurs. Enfin, ce module offre une application pratique avec des partages d'actions concrètes à mettre en place à un niveau individuel et au niveau managérial.

Par ailleurs, dans tous les programmes et dispositifs learning développés, la diversité, l'équité et l'inclusion font l'objet de modules de sensibilisation. Nous organisons également des événements internes dans le but de continuer à informer, sensibiliser et développer des comportements inclusifs, comme par exemple un épisode dédié sur notre webradio. Les 12 et 13 octobre 2022, nous avons invité l'ensemble des collaborateurs du Groupe à se joindre à une conversation sur la diversité, l'équité et l'inclusion, en direct sur notre webradio. Déclinées en anglais et en français, les sessions d'échanges ont été animées par des interlocuteurs clés en interne (RSE, RH, Manager d'unité,...) et un expert externe. Ces épisodes, disponibles en replay, ont également été l'occasion de présenter aux 148 collaborateurs connectés le **manifeste et la charte de la diversité, l'équité et l'inclusion de Transdev**.

Mentorat au féminin

En septembre 2022, le Comité Exécutif a lancé la 2^{ème} édition de notre programme « *Women's Mentoring* ». Lors de deux formations d'une demi-journée, les participantes ont pu découvrir le mentorat et ses bonnes pratiques, les enjeux du *leadership* féminin en 2022, et également les différents types de *leadership*. Les 9 mentorés, en provenance des États-Unis, de France, d'Australie-Nouvelle-Zélande, de Suède, d'Allemagne, du Canada et des Pays-Bas, ont rencontré leur mentor et défini leurs objectifs. Pendant près d'un an, les binômes auront des échanges mensuels, avec un objectif majeur : favoriser le développement de chacun en capitalisant sur le partage d'expériences mutuelles.



Au sein de Transdev, nos collaborateurs sont incités à partager les bonnes pratiques. Par exemple, sur notre réseau d'entreprise Yammer, nous avons une communauté dédiée à la diversité, l'équité et l'inclusion. C'est aussi le cas dans le cadre des échanges de la communauté internationale RSE. Enfin, à partir de 2023, un réseau international de référents Diversité, Équité et Inclusion sera lancé.

Bouger en faveur de la diversité, l'équité et l'inclusion

Afin de faire leur part dans la promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion, des collaborateurs Transdev dans différents pays d'implantation, se sont impliqués dans des **initiatives sportives et solidaires**. C'est notamment le cas d'un collaborateur au sein de la fonction actifs et ingénierie de Transdev Australasia. Ce collaborateur s'est inscrit au marathon de la 20^{ème} édition du *Sydney Running Festival* et a choisi de courir au bénéfice de l'organisation caritative impact Australia, afin de soutenir l'éducation des filles âgées de 6 à 14 ans dans les villages ruraux et reculés de l'Inde. Lors de sa préparation, il a utilisé les réseaux sociaux pour sensibiliser à l'éducation et à l'égalité des femmes. Les fonds collectés permettront d'aider le centre d'apprentissage du village de Rihana, dans le district de Bundi au Rajasthan (Inde), pendant une année complète et aideront jusqu'à 30 filles âgées de 6 à 14 ans, pour leur éducation et leurs repas quotidiens. Aux Pays-Bas, 60 collaborateurs de différentes branches et unités commerciales, participants à la course Mud Masters, ont pu bénéficier d'un entraînement de préparation avec l'athlète paralympique Tim de Vries. Une occasion privilégiée d'être sensibilisés sur la pratique sportive des personnes porteuses d'un handicap.

Notre indicateur clé de performance

KPIs	2021	2022
Pourcentage de femmes parmi les Top Executives*	25 %	26 %

* cet indicateur est audité à partir de 2022



Charte et manifeste sur la diversité, l'équité et l'inclusion

Chiffres clés



1

convention signée avec l'AGEFIPH

9

participantes au programme « Women's Mentoring »

12

femmes bénéficient du programme « Leader au féminin »

2

épisodes webradio dédiés à la diversité, l'équité et l'inclusion

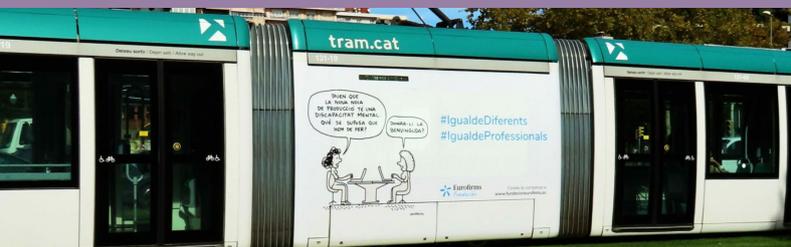
Réalisations

Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

A Everett, aux Etats-Unis, un partenariat a été signé avec AtWork, une agence qui aide des personnes souffrant de déficiences intellectuelles et de troubles du développement à trouver un emploi et les accompagne dans leur transition vers la vie professionnelle. En 2022, une personne a pu bénéficier de ce dispositif et occupe désormais un poste permanent d'agent de nettoyage. Une analyse des besoins, des formations préalables, une visite découverte et une période d'adaptation ont permis de trouver le meilleur équilibre pour l'employé et pour le site. Deux nouvelles embauches sont à l'étude pour 2023.

À Melbourne, un partenariat avec l'ONG Amaze a été créé afin de sensibiliser les passagers à l'autisme au travers d'une campagne de publicité à bord des transports. Celle-ci encourage le public à tenir compte de leur réaction face aux personnes autistes afin de créer un environnement plus inclusif et accueillant.

À Barcelone, TRAM a lancé une campagne d'illustrations sur les trams par l'artiste Javi Roya, qui met face à des situations réelles auxquelles des personnes porteuses de handicaps peuvent être confrontées. Cette opération est menée en partenariat avec la fondation Eurofirms.



Mise en place d'une politique handicap

En France, Transdev et l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) ont mis en place une convention pour une durée de 2 ans, du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2023. Cette convention traduit notre engagement à mettre en place une politique handicap, intégrée à la politique ressources humaines. L'entreprise s'engage sur des objectifs définis conjointement avec l'Agefiph sur plusieurs thèmes : emploi (recrutement et maintien dans l'emploi), sensibilisation, formation, secteur protégé. En contrepartie, l'Agefiph apporte à l'entreprise des moyens financiers adaptés aux objectifs poursuivis et l'accompagne dans sa démarche.



Accompagner les talents féminins

Lancé en 2020 en France, le programme « Leader au féminin » vise à développer un vivier de talents féminins, qui occuperont demain des postes-clés (filiales opérationnelles, direction de réseau, réponses à appels d'offres...). Cette initiative est née d'une conviction – la mixité est un levier de performance – et d'un constat : chez Transdev, trop peu de femmes occupent des postes opérationnels. Le programme vise deux publics : des talents externes et internes. Le programme se construit autour de grandes étapes pour assurer une intégration réussie : une période d'immersion dans différents réseaux (urbains, interurbains...) pour découvrir la diversité de nos métiers et les différentes facettes d'une direction de réseau, des rencontres avec des collaborateurs du siège, le suivi d'un programme de formation nommé « Parcours de direction de société » proposant plusieurs modules (management, pilotage du dialogue social, gestion P&L, etc), l'opportunité de passer la capacité transport ou encore un dispositif de mentorat. Le programme est ponctué d'entretiens réguliers avec leur référent RH. En 2022, nos actions se sont poursuivies : 12 femmes participent au programme « Leader au féminin ».



VI. Transdev, partenaire des territoires

Contribuer au développement des territoires

Permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun est notre raison d'être. Notre activité, au service de cette raison d'être, a pour but de mettre en œuvre les politiques publiques de mobilité de nos clients et d'assurer la liberté de mouvement des citoyens dans les meilleures conditions. Le Groupe Transdev occupe ainsi un rôle majeur dans le développement économique et social des territoires.

Menées en partenariat avec les autorités organisatrices de mobilité et en cohérence avec les stratégies d'aménagement du territoire, nos actions permettent à des millions de voyageurs au quotidien d'accéder équitablement à l'emploi, à la formation, à la vie sociale et aux loisirs, quels que soient leurs lieux de vie.

Engagés dans un dialogue continu, nous partageons nos expériences avec toutes nos parties prenantes. Nous accompagnons les collectivités dans la durée pour faire des mobilités de véritables leviers d'attractivité et de développement territorial, économique et social. Ensemble, nous imaginons des solutions de mobilité sur-mesure, intégrées et inclusives.

Partout où nous sommes implantés, nous contribuons à faire évoluer les mobilités du quotidien et nous participons à l'activité économique et sociale, à la cohésion sociale et à la transition écologique à travers nos innovations, nos politiques d'achat locales inclusives et nos initiatives solidaires.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	PASSAGERS <ul style="list-style-type: none">▪ Développement et promotion des transports publics▪ Inter & multi- modalité▪ Expérience client▪ Accessibilité du transport	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en cause RSE d'un fournisseur

Nos principes d'action

Promouvoir l'usage des transports publics

Nous soutenons que les transports publics sont la colonne vertébrale de tout système de mobilité urbain ou régional, et un actif clé pour les villes qui souhaitent le mieux s'adapter aux défis économiques, sociaux et environnementaux de demain. Pour cela, promouvoir l'usage de transports n'est pas pour nous qu'un impératif économique, mais le fondement de notre raison d'être. Au quotidien, les équipes Transdev mobilisent l'excellence dans nos métiers pour proposer au public des réseaux qui répondent aux besoins concrets du quotidien, exploités dans la plus haute qualité de service et avec des standards élevés en matière d'expérience client. Chaque jour, nos équipes en bureaux d'études, en support marketing et dans nos exploitations, mobilisent leur savoir-faire avec motivation pour s'assurer que notre promesse au citoyen est tenue, de manière constante, du premier transport du matin au dernier service du soir. Convaincre par la preuve est donc notre approche première à la promotion des transports publics.

Nous menons également de **nombreuses actions d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes publics afin de promouvoir l'usage des transports en commun**. Sur le réseau COROLIS de Beauvais, tout un dispositif est déployé afin d'aider les jeunes voyageurs à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements en transport en commun : atelier pédagogique en classe, animations, remise dans les bus de documents pédagogiques inspirés du jeu « Les incollables » ou encore distribution de carnet de tickets pour découvrir le réseau. Sur le réseau REZO du Grand Verdun, nous sensibilisons à un usage plus civique et respectueux, avec la mise en place d'activités ludiques, d'animations et de projets pédagogiques en partenariat avec des organismes dédiés.

Renforcer l'accessibilité des transports pour tous

Transdev souhaite garantir l'accès pour tous aux transports publics. En France, nous sommes partenaires du **Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI)**. Dans ce cadre, nous avons travaillé avec le soutien du Ministère des Transports à la mise en place de la **démarche « #TousMobiles »**, pour donner aux acteurs territoriaux les clés et les outils nécessaires pour s'engager dans la voie de la mobilité solidaire.

À travers l'engagement du Groupe et de son Président Thierry Mallet dans le Collectif des Entreprises pour une économie inclusive, Transdev affirme son engagement global pour l'emploi et l'inclusion. Cette initiative rassemble plus d'une trentaine d'entreprises françaises, dont l'objectif est notamment de favoriser la mise en place de produits, services et dispositifs permettant d'aider au quotidien les personnes en situation de précarité et le développement de politiques d'achats inclusives.

En Suède, sur le site de Linköping, un projet de recherche a été lancé afin de développer une solution digitale pour les passagers porteurs de handicap visuel. Le projet déploie des outils digitaux audios et tactiles pour communiquer les instructions aux passagers quant à l'arrivée de la navette et l'emplacement sur le quai. En Angleterre, à Harrogate, Transdev propose des voyages gratuits à bord de ses bus pour les personnes atteintes de handicap, dans le but de les encourager à utiliser les transports publics. À Dunkerque, sur le réseau DK'Bus, des services de transport à la demande sont proposés aux seniors, via le service Etoile et aux Personnes à Mobilité Réduite via le service Handibus. Courant 2023, une application permettra de réserver un Transport à la Demande (TAD) jusqu'à deux heures avant le trajet.

Agir pour le désenclavement des territoires

Nos solutions participent au désenclavement des territoires, comme par exemple en Ile-de-France où nous avons renforcé notre offre de transport à la demande. Dans le bassin de vie de Fourmies, qui connaît un taux de chômage élevé, nous proposons des offres sur mesure avec Avesnois Mobilités, comme le transport de proximité pour la prise en charge des arrivées et départs en gare de Lille, un service de vélos à assistance électrique ou encore un système de covoiturage local.

Être acteur d'une dynamique collaborative

Transdev collabore au quotidien avec les acteurs du territoire pour imaginer un nouveau modèle de mobilité, impulser d'autres habitudes et favoriser des initiatives pour accroître leur attractivité et leur fréquentation. Pour anticiper et répondre à ces mutations, Transdev a créé une démarche unique de co-construction : **LEMON, le Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités**. Il s'appuie sur l'innovation partagée pour imaginer et tester des solutions de mobilités durables et adaptées au contexte territorial. Actif dans 6 territoires

(Grenoble, Montpellier, Nantes, Lens, Mulhouse, Villefranche-sur-Saône et l'interurbain du Rhône), 20 projets d'expérimentation ont été lancés autour de thématiques variées telles que la mobilité partagée, la qualité de l'air, ou encore la mobilité et l'emploi. Chaque projet est mené en co-construction avec l'autorité organisatrice et l'exploitant local.

Lemon

En 2022, Transdev, Nantes Métropole et la Semitan lancent un jeu de piste numérique pour découvrir les mobilités douces autrement. L'objectif est d'inciter les habitants de la métropole à emprunter les différents modes de transports à disposition, du transport public à la marche en passant par le vélo. En juin 2022, Montpellier Méditerranée Métropole, la TaM et Transdev inaugurent l'exposition dédiée à l'expérimentation des arrêts de bus Terra. Ces arrêts, inspirés de techniques ancestrales, vont permettre d'améliorer le confort des passagers en procurant une sensation de fraîcheur en période de fortes chaleurs.

Accompagner la transition écologique des territoires

Depuis 2015, l'électrification des réseaux de transports est devenue un enjeu fort pour les Autorités Organisatrices de Mobilité qui y voient un levier majeur pour réussir la transition énergétique et assurer la qualité de vie sur les territoires, en réduisant les pollutions atmosphériques. Aujourd'hui, nous sommes le premier opérateur européen de mobilité zéro émission et nous développons chaque jour des solutions énergétiques pour des déplacements plus propres. **Nous accompagnons les collectivités locales pour accélérer leur transition énergétique de leur parc en déployant progressivement des flottes performantes, responsables et durables via des énergies alternatives :** électrique, hydrogène, hybride, bioéthanol... Nous partageons notre expertise unique quant aux choix relatifs à l'infrastructure, à la technologie, au matériel roulant, etc.

L'économie circulaire joue également un rôle important dans le développement de territoires plus durables, résilients et économes en ressources. Transdev considère ce sujet tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, depuis le tri du déchet jusqu'à son traitement, conformément aux réglementations. Nous développons les contrats-cadres pour permettre à nos entités locales de bénéficier des réseaux nationaux afin garantir un niveau homogène de traitement des déchets comme par exemple, pour le traitement de nos huiles usagées, aérosols, chiffons souillés etc.

Nous soutenons le développement des **mobilités actives sur les territoires**. Dans les grandes métropoles et dans les agglomérations de taille moyenne, l'utilisation du vélo notamment a augmenté de 11% sur un an, selon Vélo & Territoire. Pour accompagner cette transition, un partenariat national est en cours de signature avec la Fédération Française de Cyclisme pour former et (re) mettre en selle des cyclistes, et qui a pour objectif d'être déployé massivement. Le premier projet de ce type est en cours de mise en œuvre sur l'agglomération d'Evian afin de proposer une école de cyclisme aux adultes n'ayant jamais pratiqué le vélo, et des remises en selles pour ceux qui veulent reprendre confiance pour une pratique en ville. En parallèle, les services vélo opérés par Transdev rencontrent leur succès, comme le « Lovélo longue-durée », lancé en septembre 2021 par le réseau de Rouen. Sur un an, plus de 1 700 clients ont bénéficié de la location d'un vélo de la flotte, qu'il soit pliant, à assistance électrique ou cargo.

Accentuer la digitalisation

Sans-contact, distanciel, digitalisation sont des pratiques devenues courantes, en augmentation depuis la crise sanitaire. Partout dans le monde, les réseaux opérés par Transdev ont accéléré le développement de solutions de paiement dématérialisées, telles que les titres SMS, le M-ticket ou l'open payment (utilisation d'une carte bancaire comme support des titres de transport), pour faciliter l'achat des titres et réduire ainsi le volume de supports physiques jetables.

Lutter contre la fraude et réhabiliter au geste de validation

Le sujet de la fraude reste une priorité du quotidien sur les réseaux. De nombreuses actions d'incitation à la validation et de lutte contre la fraude sont mises en place. Le programme de fidélité **Transdev « My Club »** permet à chaque voyage de cumuler des points fidélité à dépenser auprès d'un réseau de commerçants partenaires. Ce programme déployé dans plusieurs réseaux dont Grenoble, Saint-Etienne, Lens, Reims et Rouen contribue à rendre attractif le geste de validation. En Normandie, un challenge de validations sur la journée permet de transformer les points en acte solidaire, sous la forme d'un don auprès d'une association. L'opération *Switch* incite les fraudeurs aux bons comportements en leur donnant la possibilité de payer leur contravention ou de l'échanger contre un titre de transport du réseau (abonnement, titre 10 voyages...).

Développer les actions solidaires et l'ancrage territorial



Depuis 2002, la Fondation Transdev a accompagné plus de **364 projets contribuant à la mobilité sociale**. En France, plus de 200 collaborateurs de Transdev en France se sont impliqués et engagés en tant que parrains et marraines de ces projets, aux côtés des associations soutenues. **En 2022, 26 nouveaux projets ont été soutenus pour un montant de 362 257 euros.**

Pour la première fois, au-delà des 26 projets subventionnés cette année, la Fondation a souhaité s'engager plus fortement en créant des partenariats. Elle soutient ainsi sur le temps long des projets à forts impacts destinés à un essaimage au niveau national. À la différence des soutiens classiques accordés par la Fondation apportant une subvention annuelle, le partenariat propose une subvention pluriannuelle pendant la durée de la convention. Ainsi, les 3 associations sélectionnées bénéficieront d'un financement de 20 000€ par an pendant trois ans (2023-2025).

Au-delà de notre mission de service public, les réseaux Transdev s'attachent à jouer pleinement leur rôle social et s'impliquent dans des initiatives solidaires adaptées aux enjeux locaux. Sur tous nos territoires d'implantation les équipes développent des initiatives solidaires avec les acteurs locaux. À Lens, les équipes du réseau TADAO ont développé des ateliers pédagogiques à destination des conseillers et des bénéficiaires de Pôle Emploi, pour faire connaître le réseau et faciliter son utilisation au quotidien. À Niort, le réseau Tanlib offre une desserte gratuite des cimetières de la ville, tous les vendredis, grâce à ses lignes de Souvenir.

Chiffres clés

26

nouveaux projets
sont soutenus par la
Fondation Transdev
en 2022

8

ateliers Mark&Ter'
réalisés dans les
territoires en 2022

362,257
euros
de financement
en 2022



Réalisations

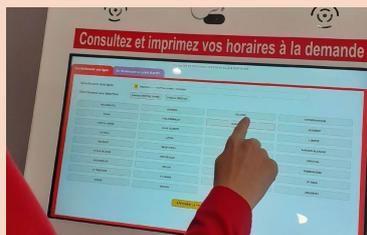
S'adapter aux changements de mobilité : notre baromètre d'enquêtes

La crise sanitaire a fait évoluer les comportements et les fréquences de déplacement dans les transports publics. Un baromètre d'enquêtes mis en place depuis le début de la pandémie nous permet d'estimer l'évolution de la clientèle, ses comportements et les intentions futures. En mai 2022, nous avons réalisé une version enrichie de ce baromètre, tant sur la taille de l'échantillon pour s'étendre aux nouveaux utilisateurs et aux villes moyennes, que sur le contenu du questionnaire afin de mieux appréhender les changements de comportements, identifier les changements durables et mesurer l'impact du télétravail, de l'augmentation du prix de l'essence et de l'arrivée programmée des zones à faibles émissions. En 2020, la fréquentation avait baissé de 25% (par rapport à 2019) et de 12% en 2021. Cette baisse devrait être de 5% sur l'ensemble de l'année 2022, avec des disparités selon les réseaux et les profils des usagers. Notre dernière enquête montre qu'environ 5% des utilisateurs refusent de réutiliser les transports collectifs. Le télétravail est l'une des principales raisons, avec pour corollaire, un étalement de la demande de transport. Une partie importante des clients ont fait le choix de la voiture individuelle ou des déplacements de proximité privilégiant alors la marche à pied. L'usage des modes actifs dans les agglomérations, tels que le vélo ou la trottinette, s'est popularisé.

Favoriser les transports en commun : des offres avantageuses pour les utilisateurs

Dans le contexte 2022 de crise économique et de crise énergétique, de nombreuses actions marketing ont été lancées pour promouvoir l'utilisation des transports en commun en remplacement de la voiture et valoriser ce mode de transport plus économique. En mars 2022, le réseau TANGO de Nîmes a mis en avant les avantages de son offre sous l'angle « le tram-bus c'est : parking gratuit, zéro bouchon, économies d'essence... » et a proposé une vente exceptionnelle de pass de 20 tickets pour 20 euros. D'autres réseaux ont mis en place des offres d'essai ou des promotions, à l'instar du réseau CITEA de Valence qui, en avril 2022, a proposé une offre « 1 mois de bus acheté = 1 mois de bus offert. »

Digitaliser les supports : des fiches horaires imprimées à la demande



En France, le réseau Citura de Reims a choisi de remplacer les fiches horaires papier par l'installation d'une borne au sein de l'agence commerciale du réseau. Elle permet au client de personnaliser sa fiche horaire et de n'imprimer que les informations dont il a effectivement besoin. Un tutoriel vidéo a été réalisé pour expliquer aux clients l'utilisation de la borne et les personnes qui le souhaitent peuvent être accompagnées par le personnel de l'agence commerciale, lors de la prise en main du service. Grâce à cette initiative, Transdev Reims, exploitant du réseau Citura, a remporté en janvier 2022 le 1^{er} Prix des Challenges de la Rentrée du Transport Public catégorie « Information et Services aux Voyageurs » organisé par le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport).

Favoriser les pratiques responsables sur les territoires

En tant qu'acteur économique et social, nous contribuons également au développement des territoires à travers les relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. Au quotidien, notre politique d'achats responsables guide nos décisions et nos pratiques. Définie au niveau Groupe, elle établit des critères communs pour nos achats et approvisionnements, ainsi que des exigences en faveur de la protection de l'environnement et du développement économique et social sur nos territoires d'implantation.

Notre intention est d'entretenir une relation durable et éthique avec nos fournisseurs sur la base des engagements suivants :

- sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants à une démarche responsable ;
- s'assurer qu'ils s'engagent à suivre nos principes éthiques ;
- prendre en compte leur engagement pour un commerce responsable ;
- évaluer la relation avec nos fournisseurs ;
- vérifier l'implémentation de notre politique au sein des pays du Groupe.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	TERRITOIRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement social et économique ▪ Partenariat avec les acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en cause RSE d'un fournisseur

Notre politique achats responsables

Depuis 2019, au niveau du Groupe, nous disposons d'une politique achats responsables. La mise en œuvre de cette politique passe par la définition d'une feuille de route fixant des objectifs à horizon 2050, par le suivi régulier d'indicateurs et par l'intégration de critères RSE dans la sélection et l'évaluation de nos fournisseurs. Cette politique achats a évolué en 2022 avec la définition d'indicateurs quantitatifs de suivi et des engagements forts comme un point RSE systématique dans les *business reviews* avec nos fournisseurs stratégiques. Nous avons également réalisé une analyse du niveau de maturité de la fonction achats des pays comprenant la dimension achats responsables.

La Direction des Achats contribue à la transition énergétique qui est au cœur de la stratégie du Groupe à travers la mise en place de contrats gaz de traction avec option biogaz et de contrats biocarburants B100 pour diminuer les émissions GES et en collaboration avec ses fournisseurs de véhicules afin qu'ils s'engagent vers des énergies alternatives : électrique, gaz naturel pour véhicules, retrofit, etc.

En juillet 2022, le Groupe Transdev s'est engagé dans le projet « **Vision scope 3** », afin d'évaluer son empreinte carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur (scope 1, 2, et 3). La France est le pays pilote, cependant d'autres pays comme l'Australie, les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne ont été intégrés dans le projet pour partager leurs démarches sur le sujet ainsi que leurs données sur les activités non présentes en France pour finaliser la méthodologie.

Notre politique achats responsables intègre la **charte fournisseurs Transdev**, fondée sur le Code de conduite, que les fournisseurs s'engagent à signer pour tout contrat supérieur à 100 000 euros. Cette charte définit le périmètre de la collaboration (quel que soit le pays ou le domaine d'expertise) et énonce nos différentes politiques en matière d'éthique, de conformité, de droits de l'homme, du travail, de l'environnement, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, ou encore le financement du terrorisme. En y adhérant, les fournisseurs s'engagent à respecter les attentes du Groupe et sont incités à suivre ces principes.

En 2022, nous avons actualisé notre **charte fournisseurs**, en intégrant notamment un nouveau paragraphe qui encourage les fournisseurs, leurs employés et sous-traitants à aller vers plus de transparence. Pour cela, nous disposons d'un dispositif d'alerte, qui donne la possibilité à tout collaborateur et partie prenante externe du Groupe de signaler un problème de non-conformité, notamment avec les principes de cette charte.

Ce dispositif de signalement, accessible par la plateforme *SpeakUp*®, est une solution de lancement d'alerte simple et sûre, directement en lien avec notre Direction de la Conformité.

Nous réalisons un suivi sur le périmètre des contrats les plus significatifs, c'est-à-dire ceux supérieurs à 1 million d'euros. Depuis 2021, ce suivi s'est renforcé : le nombre de pays concernés a été élargi et le suivi est désormais intégré dans le tableau de bord achats Groupe en 2022.

Notre indicateur clé de performance

KPIs	2021	2022
Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs	85,7%	94,2%

En 2022, le périmètre couvert par l'indicateur intégré dans le reporting trimestriel s'est fortement développé. Il est déployé aujourd'hui dans 11 pays significatifs du Groupe, nous permettant ainsi de sensibiliser davantage de fournisseurs aux achats responsables et à nos principes éthiques.

Chiffres clés

94,2%

des contrats cadres supérieurs à 1 million d'euros intègrent notre charte fournisseurs en 2022

En France,

8%

de nos dépenses sont effectuées auprès de fournisseurs du secteur inclusif

50

acteurs du secteur protégé réunis à l'occasion de la journée des achats inclusifs d'octobre 2022

Réalisations

S'impliquer pour une économie plus inclusive



En 2022, Thierry Mallet, PDG de Transdev, s'est engagé au sein du Collectif des Entreprises pour une économie inclusive, en devenant co-sponsor du groupe de travail sur les achats inclusifs. Ce collectif rassemble plus d'une trentaine d'entreprises françaises, qui œuvrent pour la mise en place d'actions concrètes et le développement de politiques d'achats inclusives. En octobre 2022, le Collectif a organisé le 1^{er} forum des

achats inclusifs. Ce forum a rassemblé 50 « fournisseurs inclusifs » et plus de 350 participants des entreprises membres. Il a permis de mettre en lumière les meilleures pratiques et d'établir un référentiel de « partenaires inclusifs ». Dans ce cadre, Transdev a invité deux de ses fournisseurs : un prestataire de nettoyage de véhicules en région Hauts-de-France et un acteur dans le domaine de l'insertion et la promotion de l'accompagnement scolaire localisé en Bourgogne.

Développer la culture achats responsables

Dans le cadre du séminaire annuel, tous les membres de la Direction des Achats ont assisté en juin à un atelier organisé par la Fresque du Climat. Cet outil a permis de sensibiliser les équipes aux enjeux climatiques et d'accompagner le lancement de la feuille de route concernant la réduction des gaz à effet de serre sur le scope 3. Par ailleurs, en 2022, les acheteurs ont assisté à une formation aux enjeux sociétaux avec une revue de la réglementation en vigueur et des points spécifiques, comme par exemple, sur le travail avec les acteurs du secteur protégé.



Intégrer des critères RSE dans les évaluations fournisseurs

En 2022, Transdev Maroc a effectué une campagne d'évaluation sur l'ensemble de sa base de fournisseurs. Un questionnaire d'évaluation fournisseur a été développé, intégrant des clauses RSE avec pour but de classer les fournisseurs afin d'identifier ceux qui adoptent une démarche inclusive, de les valoriser et d'accompagner les fournisseurs qui ont besoin de progresser.

En Suède, à l'automne 2022, Transdev Sverige AB a lancé une campagne RSE d'auto évaluation de ses fournisseurs avec des questions standards et spécifiques. Plusieurs audits ont été menés et ont passé en revue cinq domaines : la livraison et la qualité, la facturation, le système de gestion de la qualité, le code de conduite et la durabilité sociale, ainsi que le système de gestion environnementale.

En Australie, des critères RSE sont également intégrés dans le processus de sélection fournisseur. Ceux à haut risque doivent répondre à des questions spécifiques concernant leurs politiques environnementales, sociales (mesures relatives aux populations indigènes, à la lutte contre l'esclavage) et les actions mises en place.

VII. Notre démarche éthique et conformité

Conduire nos activités avec éthique

Pour réaliser nos missions au service du bien commun, nos décisions et nos actions quotidiennes sont guidées par une éthique forte. En ligne avec nos valeurs, nos principes éthiques façonnent l'image du Groupe Transdev, contribuent à la relation de confiance construite avec nos différents interlocuteurs, nous aident dans nos choix et assurent la cohérence de nos actions avec nos paroles.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
 	<ul style="list-style-type: none">▪ Ethique des affaires▪ Management des risques et transparence▪ Dialogue avec les parties prenantes▪ Management des achats et logistique	<ul style="list-style-type: none">▪ Corruption active d'un agent public ou d'une autorité de contrôle, corruption passive privée▪ Trafic d'influence▪ Atteintes aux données personnelles▪ Non respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement▪ Non respect de la liberté d'association▪ Discrimination et harcèlement

Notre code d'éthique

Nous avons formalisé un code d'éthique basé sur 21 principes. Mis à disposition de toutes nos parties prenantes, ce code est déployé dans toutes nos zones géographiques d'implantation et concerne l'ensemble de nos collaborateurs, quelque soit leur fonction dans l'entreprise. Il est complété par des dispositifs spécifiques, permettant d'expliquer la vision du Groupe et l'organisation dont il se dote pour la mettre en œuvre.

Notre système de management de l'éthique et de la compliance

La revue des risques éthiques et l'analyse de leurs traitements ont conduit le Groupe à compléter sa démarche éthique et à mettre en œuvre en 2019 un système global de management de l'éthique et de la compliance (ECMS).

Cet ECMS validé par le Comité Exécutif puis par le Comité d'Audit se développe dans l'ensemble des pays. Il est fondé sur des exigences Groupe, mises en œuvre aux différents niveaux de l'organisation, parmi lesquelles :

- un réseau de responsables éthique et compliance pays, rattachés fonctionnellement à la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne du Groupe, chargés de déploiement effectif du dispositif ;
- la cartographie des risques de conformité ;
- l'analyse préalable des tiers (KYC – Know Your Counterparties) ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs ;
- le dispositif de signalement éthique.

En effet, l'ECMS intègre l'obligation pour chaque pays de mettre en place un dispositif d'alerte éthique assurant la protection du lanceur d'alerte. Ces alertes font l'objet d'un reporting semestriel au Groupe et, pour certains types d'incidents considérés comme inacceptables pour le Groupe (comme la corruption par exemple, ou l'atteinte à la protection des données personnelles), d'une information immédiate.

Le Groupe met par ailleurs en œuvre un dispositif « alertes et incidents », assurant la remontée immédiate de tout incident grave (humain, environnemental, etc.) pour un traitement approprié. « Alertes et Incidents » et « Signalement Éthique » permettent au Groupe Transdev de capter, de traiter et de suivre les risques extra-financiers matérialisés.

Le nouveau monitoring périodique ECMS comporte un exercice d'autoévaluation annuel et des contrôles de premier et second niveau. Mis en place à partir de janvier 2020, il permet au Groupe et à sa gouvernance de faire le point sur l'ensemble des dispositifs éthique et compliance et donc sur son plan de vigilance.

Nos principes d'action

Respecter les droits fondamentaux

Compte tenu de son modèle d'affaires et de la localisation de ses implantations, l'exposition du Groupe Transdev au non-respect des droits de l'homme tel que le travail forcé ou le travail des enfants passe principalement par les tiers avec lesquels il travaille (fournisseurs, sous-traitants, etc.). D'autres sujets tels que le harcèlement, la discrimination ou le non-respect de la liberté d'association peuvent se matérialiser dans l'activité du Groupe.

Le Groupe a formalisé en 2018 une politique de protection des droits fondamentaux rappelant ses principes de fonctionnement :

- conditions de travail acceptables ;
- heures de travail, salaires, congés acceptables ;
- traitement équitable (refus du harcèlement et de la discrimination, respect de la vie privée) ;
- liberté d'association ;
- refus du travail forcé et du travail des enfants ;
- impact acceptable de nos opérations sur les communautés locales.

Ces principes, en ligne avec le Code d'éthique du Groupe, sont mis en œuvre par les collaborateurs et managers du Groupe et font l'objet d'une analyse dans le cadre du processus de validation des projets (développement, acquisition, cession, organisation...) significatifs du Groupe revus par le Comité d'Engagement du Groupe.

S'engager en matière de protection des données personnelles

Le Groupe Transdev gère quotidiennement des dizaines de milliers de collaborateurs et des millions de passagers, ce qui implique la gestion d'importantes quantités de données personnelles, qu'il convient de protéger et de traiter au mieux dans l'intérêt des différentes parties prenantes.

La mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a été l'occasion pour le Groupe de mettre en place **une politique visant à assurer la gestion optimisée et protégée des données personnelles**. Au-delà du Règlement européen, sept principes ont été établis et permettent d'avoir un langage commun dans l'ensemble des zones géographiques. Ils visent à assurer la protection effective des données des personnes concernées et à en optimiser la gestion. Le RGPD est ainsi vu par le Groupe et déployé en interne comme un outil de progrès et non comme une simple contrainte réglementaire.

La démarche « Data Privacy » est portée par un réseau de Data Protection Officers (DPO) dans les pays européens et de Data Protection Referents dans les autres pays, pour avoir l'assurance que les données personnelles sont

traitées en cohérence avec les principes Groupe, tels que la minimisation, la fiabilité et la sécurisation, ainsi qu'avec la réglementation locale. En fonction de la taille et de l'organisation des pays, des DPO ou correspondants locaux peuvent être désignés.

Le réseau des DPO pays se réunit périodiquement pour partager ses expériences, bonnes pratiques et difficultés et pour travailler à l'amélioration du dispositif. Le déploiement effectif du RGPD fait l'objet d'un suivi, sur la base de 12 critères applicables par entité et par groupes d'entités. À ce stade, les principaux pays européens ont un DPO et l'application des 12 critères est effective. La coordination avec les pays hors Union européenne est en cours de mise en œuvre.

Lutter contre l'évasion fiscale

Afin d'assurer la conformité et le respect des réglementations en vigueur, notre gouvernance fiscale s'articule autour de l'éthique et de la transparence.

L'éthique fiscale

Le Groupe Transdev est implanté dans 19 pays. Notre contribution fiscale (paiement des impôts) est localisée dans ces pays et respecte les règles fiscales locales et internationales. Notre implantation a des impacts économiques locaux tels que la création d'emplois. Au-delà de l'impôt sur les sociétés, nous sommes assujettis aux contributions des pays dans lesquels nous sommes implantés : contributions sociales, prélèvements sur salaire, taxes prélevées sur les biens et les services (TVA, GST.), impôts locaux, taxes sur l'énergie et autres taxes locales.

Lorsqu'il exerce des activités dans des États où le taux d'impôt sur les sociétés est inférieur à celui pratiqué en France, le Groupe est à même de justifier qu'il exerce une réelle activité commerciale et qu'il y dispose d'une substance économique.

La transparence fiscale

Le Groupe entretient une relation professionnelle, de coopération et de confiance avec les autorités fiscales des pays où il est implanté et communique de manière transparente toutes les informations pertinentes dans le respect de ses obligations juridiques et fiscales. À titre d'exemple, Transdev en Australie a obtenu en 2019 au titre des exercices 2015-2018 une excellente appréciation de la part de l'administration fiscale australienne dans le cadre du « *Top 1000 Streamlined Assurance Review* » notamment en matière de prix de transfert, de gouvernance fiscale, de gestion des risques fiscaux et réconciliation entre le résultat fiscal et comptable. Les sociétés du Groupe s'assurent que les déclarations fiscales et les paiements sont effectués conformément aux réglementations locales en vigueur. Par ailleurs, l'administration fiscale française a accepté notre candidature pour entrer dans le partenariat fiscal dont l'objectif est la transparence et collaboration entre l'entreprise et l'administration. Notre conduite fiscale s'inscrit dans le cadre des évolutions internationales : principes directeurs de l'OCDE, projet *Base Erosion and Profit Shifting* (BEPS), *Anti Tax Avoidance Directive* (ATAD), Directive "DAC 6", qui s'inscrit dans la lignée du projet BEPS. La Directive relative à l'impôt minimum mondial de 15% a été adoptée fin 2022 et après transposition sera en vigueur au 1er janvier 2024. Etant dans le champ d'application de cette nouvelle règle, la Caisse des Dépôts et le Groupe Transdev travaillent sur la mise en œuvre de cette nouvelle directive pour être en conformité à la législation internationale.

Chaque année, le Groupe prépare et communique les éléments suivants :

- le reporting pays par pays (CBCR) depuis 2016 ;
- les documentations de prix de transfert en conformité avec les administrations fiscales et l'action 13 du projet du BEPS.

Lutter contre la corruption

Le Groupe Transdev réalise une large partie de son chiffre d'affaires avec des collectivités publiques, par voie d'appels d'offres. Il est donc exposé au

risque de corruption d'agent public et de trafic d'influence, qui pourrait, à titre d'exemple, dans certains cas, passer par des actions de sponsoring inappropriées.

Le respect de l'ensemble des parties prenantes étant au cœur de l'éthique du Groupe, Transdev a posé le principe de tolérance zéro en matière de corruption et de trafic d'influence. Il a rédigé un code de conduite spécifique, complété lorsque c'est nécessaire ou utile par des procédures adaptées, notamment sur les intermédiaires commerciaux.

Le déploiement de la démarche anticorruption s'appuie sur le réseau des correspondants éthique et compliance pays et passe par la formation des collaborateurs. Un e-learning est suivi par chaque manager du Groupe. Il rappelle et explique les attentes fortes du Groupe, les procédures en vigueur dont le signalement éthique et la possibilité pour chacun de solliciter le management et des directions fonctionnelles s'il a besoin d'aide, d'information ou d'explication.

Au cours des dernières années, certaines filiales du Groupe ont fait l'objet d'investigations par les autorités administratives ou judiciaires locales. Le Groupe Transdev suit chacun de ces potentiels incidents et coopère systématiquement avec les autorités.

Le Groupe rappelle régulièrement à ses collaborateurs son exigence d'éthique, d'intégrité et l'absolue nécessité de lutter contre toute forme de corruption.

La Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne a aidé chaque pays à actualiser et à approfondir sa cartographie des risques de corruption, avant d'en établir une version consolidée. Des plans d'actions ont été identifiés et élaborés. Leur mise en œuvre progressive permet de renforcer l'efficacité du dispositif.

Nos indicateurs clés de performance

KPIs	2021	2022
Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG* pour lesquels les risques droits de l'homme ont été évalués et réduits à un niveau acceptable ⁽¹⁾	71 %	85,7 %

* Comité d'Engagement Groupe

(1) Non respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement (travail forcé et travail des enfants), non respect de la liberté d'association, discrimination, harcèlement

Les actions menées en 2022 ont permis d'améliorer significativement le ratio et d'arriver à une couverture de près de 86%.

KPIs	2021	2022
Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	89 %	94,1 %

Le Groupe dispose d'un référent *Data Privacy* dans quasiment chaque pays, notamment en Europe, ce qui permet d'assurer une bonne couverture du sujet. Des formations spécifiques des correspondants internationaux ont été réalisées en 2022. L'atteinte d'un taux de 100%, qui reste la cible, peut s'avérer difficile compte tenu des variations de périmètre et des mobilités dans le Groupe.

KPIs	2021	2022
Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les 3 ans glissants	50 %	81 %

Le travail des fonctions Compliance et Ressources Humaines a permis de progresser et d'atteindre un bon niveau de couverture et donc de formation. Des actions complémentaires sont envisagées pour améliorer le résultat, notamment en accélérant la prise en compte des nouveaux embauchés.

VIII. Le suivi de la performance extra-financière

Note méthodologique

1. La méthode d'élaboration du modèle d'affaires

Le modèle d'affaires met en évidence la manière dont nous créons de la valeur et la préservons à long terme grâce à notre offre de services. Il reflète la vision stratégique du Groupe.

Sa formalisation est le résultat d'un travail commun, au niveau du Groupe, entre la Direction Groupe des Affaires Juridiques, Finances, Risques et Conformité et la Direction de la Stratégie et de la Transformation.

2. La méthode d'identification des principaux risques extra-financiers

Nous déployons dans l'ensemble du Groupe une politique de gestion des risques globale, visant à l'identification, à l'évaluation et la hiérarchisation des événements négatifs majeurs pouvant l'affecter. En fonction de l'appétence aux risques du Groupe, les événements potentiels sont alors traités, par ordre d'importance, pour les réduire à un niveau acceptable.

Cette méthodologie prend en compte l'ensemble des risques et des activités. Elle s'appuie sur une vision terrain, consolidée, revue et ajustée au niveau Groupe.

Pour l'analyse des risques extra-financiers, ce mode de fonctionnement a été appliqué, avec un niveau de détail supplémentaire et une exigence spécifique. Sur chaque famille de risques (environnement, sécurité, social, droits fondamentaux...), des scénarios ont été définis, avec les experts concernés du Groupe et de certains pays, en visant l'exhaustivité. Ces scénarios ont été compilés dans une liste partagée avec l'ensemble des contributeurs Groupe à la performance extra-financière pour en assurer la pertinence et la cohérence.

Dans chaque pays du Groupe, tous les scénarios ont été analysés et évalués en impact et en probabilité, en mentionnant le cas échéant les dispositifs de maîtrise en place et les plans d'action complémentaires. Ces analyses ont ensuite été consolidées par la Direction des Risques pour proposer une hiérarchisation par famille de risques. Ces dernières ont été revues et challengées par les experts du Groupe concernés pour donner les risques de chaque famille. L'ensemble de cette analyse a enfin été présentée au Comité Exécutif pour revue finale.

En 2022, l'analyse des risques a été actualisée, en priorisant les risques en fonction de leur criticité et de leur niveau de maîtrise. Les échelles d'impact, de probabilité et de maîtrise ont été ajustés. Ceci a conduit à quelques ajustements de la cartographie et à la prise en compte dans la présente déclaration de nouveaux risques.

3. Le périmètre de reporting

Le périmètre de consolidation des informations extra-financières est identique au périmètre retenu pour l'établissement des états financiers consolidés. Ces informations extra-financières sont ensuite consolidées selon la méthode d'intégration de la société dans le périmètre de consolidation du Groupe :

- les données extra-financières des sociétés intégrées globalement sont retenues en totalité pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les données extra-financières des sociétés mises en équivalence (co-entreprises et entreprises associées) ne sont pas retenues.

4. Méthodologie de reporting

Chaque direction est en charge de ses indicateurs et la Direction RSE centralise les indicateurs afin de les intégrer dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Nous utilisons 2 méthodes de collecte et consolidation des informations :

- les données peuvent être gérées par des sites puis consolidées par exemple pour les indicateurs RH, environnement, santé/sécurité et sûreté ;
- les données peuvent être directement gérées en central comme c'est le cas par exemple pour les indicateurs achats ou éthique.

Méthodologie bilan carbone

Notre bilan carbone est réalisé conformément aux standards et recommandations du *Greenhouse Gas Protocol* (GHG) et de l'ADEME. Ce bilan couvre avec l'approche de contrôle opérationnel les entités aux activités de transport opérées depuis au moins un an et incluses dans le périmètre financier.

Notre reporting couvre les catégories ou scope d'émissions :

- **Scope 1** : émissions directes des véhicules et infrastructures par combustion ou fuite au du périmètre organisationnel ;
- **Scope 2** : émissions indirectes associées à la production d'électricité de chaleur ou de vapeur importées pour l'activité de l'organisation ;
- Les autres émissions regroupées au sein du **scope 3** sont nouvellement calculées uniquement sur le périmètre France.

Les émissions sont calculées à partir des facteurs d'émission fournis par l'ADEME et le *GHG protocol*.

Détail des facteurs d'émissions :

Les facteurs d'émission GES liés aux consommations d'électricité par pays, Gazole routier, Gazole ferroviaire, Diesel Maritime Léger, Diesel Maritime Lourd, Gaz Naturel Véhicule, Gaz Pétrole Liquéfié et Essence, sont issus de la Base Carbone GHG Protocole.

Depuis 2019, le protocole de reporting des émissions de gaz à effet de serre (GES) est le *Greenhouse Gas Protocol* (GHG) actualisé en 2020. Par ailleurs, les protocoles de reporting des polluants sont passés des données métiers aux données ADEME, selon l'étude « Panorama et évaluation des différentes filières d'autobus urbains » pour les Euro II à VI.

Les facteurs d'émissions des motorisations Euro 0 et Euro I correspondent aux données de l'Euro II.

Définition de la flotte :

- Flotte basse émission : flotte à faible émission de gaz à effet de serre ou de polluants (Euro VI, hybrides, GNC, biogaz, électrique, biodiesel, hydrogène).
- Flotte alternative : bus et cars non-diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène).
- Flotte bas carbone : flotte à faible émission de gaz à effet de serre (biogaz, biofuel, hydrogène, électrique*).

Indicateurs et année de référence

En raison d'une montée de version logicielle ne permettant pas l'actualisation des données de 2017 et l'actualisation de facteurs d'émission, 2018 remplace 2017 en année de référence.

En raison des incertitudes sur les émissions de la flotte marine, l'indicateur d'émission carbone au 100 km est suivi sur la flotte hors marine qui représente 95% des émissions totales de la flotte.

Les indicateurs de polluants locaux sont calculés pour notre flotte routière incluant notre flotte de bus et cars.

Les indicateurs développés ou en évolution en 2022

Diversité, équité et inclusion

- Le pourcentage de femmes parmi les Top Executives.

* Les achats de certificats verts sont associés aux flottes électriques dans les pays où cela est possible.

Les indicateurs développés ou en évolution en 2022

Diversité, équité et inclusion

- Le pourcentage de femmes parmi les Top Executives.

5. Les contrôles mis en place dans nos dispositifs pour le reporting social, environnemental, achats, santé & sécurité et sûreté

Des référentiels de définition sont, chaque année, partagés avec le réseau des contributeurs et les évolutions éventuelles partagées et expliquées auprès de nos contributeurs sont réalisées dans des échanges en amont du lancement des campagnes de reporting afin de garantir au maximum la bonne compréhension des données attendues et la fiabilité de ces informations.

La qualité de l'information extra-financière est une priorité pour le Groupe et mobilise à ce titre les équipes engagées dans l'amélioration continue des données. Dans tous les pays, des démarches d'optimisation sont déployées en activant tous les leviers disponibles sur la chaîne de production de l'information : exhaustivité et fiabilité des sources de données, architectures modernisées de collecte, valorisation et restitution de l'information, mise en cohérence des données au niveau du Groupe.

Les informations contenues dans le présent document répondent aux exigences issues de l'Ordonnance numéro 2017-1180 et du décret d'application numéro 2017-1265 ayant transposé la Directive 2014/95/UE du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014, relative à la publication d'informations non financières.

Le présent document constitue une annexe au rapport de gestion du Groupe Transdev.

6. La lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, le bien-être animal et le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable

A la date du présent document, nous n'avons pas connaissance d'actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire ou l'amélioration du bien-être animal. Nous sommes conscients que ces thématiques sont primordiales mais elles ne concernent pas notre secteur d'activité.

Nous luttons pour le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable à travers nos accords avec notre prestataire de restauration inter-entreprise qui :

- propose aux consommateurs des choix de vie sains et les encourage à les suivre ;
- promeut le développement local et les pratiques commerciales équitables, inclusives et durable ;
- achète de manière responsable et fournit des services de gestion qui réduisent les émissions de carbone.



Le suivi de notre performance extra-financière

Axes	KPIs	Résultats 2021	Résultats 2022	Tendances 2022	Objectifs
Environnement	Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice	1,8 %	1,25 %	↓	Décroissance par rapport à N-1
	Taux de flotte à basse émission	61 %	69,9 % ⁽¹⁾	↑	Croissance par rapport à N-1
	Émissions de GES kg/100 km parcourus (hors activités maritimes)	88,5	85,7	↓	Atteindre -30 % d'ici 2030
	Taux de flotte alternative : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)	14,8 %	17,1 % ⁽²⁾	↑	Atteindre +50 % de flotte alternative d'ici 2030
	Émissions de polluants g/100 km parcourus	CO NOx PM HC	44,4 913,2 4,9 12	41,2 825,2 4,3 10,8	↓ ↓ ↓ ↓
Achats responsables	Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs	85,7 %	94,2 %	↑	100 %
Sécurité	Taux de fréquence des accidents du travail	20,82	20,68	↓	Décroissance par rapport à N-1
	Taux de gravité des accidents du travail	1,84	2,19	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Taux d'accidents majeurs	0,02	0,03	↑	Décroissance par rapport à N-1
Sûreté	Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression	2,43	3,10	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression	0,34	0,42	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Taux des agressions physiques envers les passagers	0,69	1,03	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Part des pays couverts par un référent sûreté national par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	100 %	100 %	=	100 %
RH	Taux d'absentéisme	7,7 %	8,1 %	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Taux de rotation du personnel	21,4 %	24,0 %	↑	Décroissance par rapport à N-1
	Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année	82,9 %	83,9 %	↑	80 % des salariés
	Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (périmètre Top Executives et top managers du Groupe)	78,7 %	82,9 %	↑	100 %
Diversité, équité et inclusion	Pourcentage de femmes parmi les Top Executives	25 %	26 % ⁽²⁾	↑	Atteindre 34 % de femmes parmi les Top Executives d'ici 2030
Droits fondamentaux	Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG ⁽³⁾ pour lesquels les risques droits de l'homme ont été évalués et réduits à un niveau acceptable	71 %	85,7 %	↑	100 %
Protection des données personnelles	Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	89 %	94,1 %	↑	100 %
Lutte anti-corruption	Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les 3 ans glissants	50 %	81 %	↑	100 % (tous les 3 ans)

(1) indicateur non audité en 2022
(2) indicateur audité à partir de 2022
(3) Comité d'Engagement Groupe

Notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies

ODD	Initiatives/Engagements pris par Transdev
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique Sécurité et une politique Sûreté dans l'ensemble de ses pays d'implantation.
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique pour le respect des droits fondamentaux. Transdev s'engage en matière de diversité et d'inclusion à travers son programme Groupe Diversité et Inclusion.
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique Sécurité et une politique Sûreté. Transdev déploie une politique pour le respect des droits fondamentaux et un plan de vigilance. Transdev favorise l'inclusion sociale et économique en collaborant avec des acteurs locaux. Transdev déploie un Système de Management de l'Éthique et de la Compliance. Transdev déploie une politique Achats Responsables.
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie un Système de Management Environnemental. Transdev développe des solutions de mobilité propres, autonomes et électriques.
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev développe des solutions de mobilité intégrées et inclusives. Transdev s'engage en faveur du lien social à travers la Fondation Transdev. Transdev développe des programmes Learning pour le développement de ses collaborateurs. Transdev s'engage pour des initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de la réduction des inégalités d'accès au transport. Transdev déploie un Système de Management de l'Éthique et de la Compliance et une politique pour le respect des droits fondamentaux.
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique Environnement et une politique Sûreté. Transdev déploie des solutions de mobilité propres, autonomes et électriques. Transdev fournit des solutions efficaces et partagées à la demande. Transdev déploie une politique Achats Responsables.
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique Environnement et une politique Achats Responsables.
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie une politique Environnement et s'engage pour une mobilité plus écologique et plus propre.
 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev déploie un système de Management de l'Éthique et de la Compliance et une politique pour le respect des droits fondamentaux.
 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transdev s'engage en faveur du lien social à travers la Fondation Transdev et développe des partenariats locaux sur les territoires desservis. Transdev applique une charte d'éthique et déploie une politique ECMS.

Table de concordance « GC Advanced »

Nous nous engageons chaque année à communiquer sur la mise en œuvre de 21 critères avancés et sur nos meilleures pratiques liées à notre stratégie, notre gouvernance, l'engagement de nos parties prenantes et notre contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD).

IMPLANTER LES 10 PRINCIPES DANS LA STRATÉGIE ET LES OPÉRATIONS		PAGE
La COP (<i>Communication on Progress</i>) décrit l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	« Transdev, acteur engagé »	30
La COP décrit la mise en œuvre dans la chaîne de valeur Politiques et procédures fiables concernant les droits de l'homme	« Notre démarche éthique et conformité »	60
POLITIQUES ET PROCÉDURES FIALES CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME		PAGE
La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des droits de l'homme	« Transdev, acteur engagé » « Le pilotage de notre performance extra-financière » « Notre démarche éthique et conformité »	30 34/35 60
La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme	« Le pilotage de notre performance extra-financière » « Notre démarche éthique et conformité »	34/35 60
La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'Homme	« Notre démarche éthique et conformité » « Le suivi de notre performance extra-financière »	60 64
POLITIQUES ET PROCÉDURES FIALES CONCERNANT LES NORMES DU TRAVAIL		PAGE
La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail	« Transdev, acteur engagé » « Le pilotage de notre performance extra-financière » « Transdev, employeur responsable »	30 34/35 48
La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	« Transdev, employeur responsable »	48
La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	« Transdev, employeur responsable » « Le suivi de notre performance extra-financière »	48 64
POLITIQUES ET PROCÉDURES FIALES CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		PAGE
La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	« Transdev, acteur engagé » « Le pilotage de notre performance extra-financière » « Transdev, acteur d'une mobilité durable »	30 34/35 36
La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la gestion de l'environnement	« Transdev, acteur d'une mobilité durable »	36
La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à la gestion durable de l'environnement	« Transdev, acteur d'une mobilité durable » « Le suivi de notre performance extra-financière »	36 64
AGIR POUR SOUTENIR LES OBJECTIFS PLUS LARGES DES NATIONS UNIES		PAGE
La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	« Transdev, acteur engagé » « Le suivi de notre performance extra-financière »	30 64
La COP décrit des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	« Transdev, partenaire des territoires »	55
La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique	« Transdev, acteur d'une mobilité durable »	36
La COP décrit des partenariats et une action collective	« Transdev, acteur engagé » « Transdev, acteur d'une mobilité durable » « Transdev, employeur responsable » « Transdev, partenaire des territoires »	30 36 48 55
POLITIQUES ET PROCÉDURES FIALES CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		PAGE
La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	« Le pilotage de notre performance extra-financière » « Notre démarche éthique et conformité »	34/35 60
La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	« Notre démarche éthique et conformité » « Le suivi de la performance extra-financière »	60 64
La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	« Notre démarche éthique et conformité » « Le suivi de notre performance extra-financière » « Le plan de vigilance »	60 64 67
GOUVERNANCE ET LEADERSHIP DE LA RESPONSABILITÉ		PAGE
La COP décrit l'engagement du Président et de la Direction	« Transdev, acteur engagé »	30
La COP décrit l'adoption par le Conseil d'administration et la surveillance	« Transdev, acteur engagé »	30
La COP décrit l'implication des parties prenantes	« Dialoguer avec nos parties prenantes »	27/28

IX. Le plan de vigilance

Conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, Transdev Group a établi et met en oeuvre un plan comportant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de ses activités et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16 du Code du commerce, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Cette démarche s'appuie sur :

1. Un processus d'identification, analyse et hiérarchisation des risques
2. Des procédures d'évaluation établies, au regard de la cartographie des risques
 - 2.1 Evaluation des filiales
 - 2.2 Evaluation des sous-traitants et fournisseurs
3. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves
 - 3.1 Un cadre de règles structurantes
 - 3.2 Une gouvernance responsable et responsabilisée
 - 3.3 Des actions concrètes de prévention et suivi
4. Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques
5. Un dispositif de suivi des mesures mises en oeuvre et d'évaluation de leur efficacité
 - 5.1 Risques et compliance
 - 5.2 Performance extra-financière
6. Compte rendu de mise en oeuvre

Le présent document constitue une annexe au rapport de gestion de Transdev Group.

1. Un processus d'identification, analyse et hiérarchisation des risques

Les principaux risques du Groupe concernant le devoir de vigilance concernent :

- la lutte contre le changement climatique, la réduction des pollutions et la transition énergétique ;
- la santé, sécurité et sûreté des passagers et collaborateurs (prévention des accidents graves de bus et de train, des accidents sur le lieu de travail, des incivilités et des violences dans les transports publics, des attaques terroristes et armées et des agressions de collaborateurs ou passagers) ;
- les achats responsables et durables ;
- les droits fondamentaux (lutte contre les risques de violation des droits fondamentaux, dont le harcèlement et les discriminations) ;
- l'éthique des affaires (lutte contre toute forme de corruption, de trafic d'influence, de blanchiment ou de financement du terrorisme).

La méthodologie de cartographie utilisée est décrite dans le chapitre VIII de la déclaration de performance extra-financière et de plus amples détails sont fournis au chapitre « Note méthodologique » du même document.

2. Des procédures d'évaluation établies au regard de la cartographie des risques

2.1 évaluation des filiales

Les risques du plan de vigilance ont été évalués pour chaque pays, dans une approche « bottom-up ». La méthodologie construite et utilisée permet à chaque pays de déployer cette analyse dans ses filiales.

Les indicateurs de performance Groupe mentionnés dans la déclaration de performance extra-financière sont déployés dans les différentes entités, pour permettre à chaque entité de connaître sa performance et son évolution dans le temps et pour les besoins du reporting.

2.2 évaluations des sous-traitants et fournisseurs

L'évaluation et ses résultats sont détaillés dans le chapitre « Transdev, partenaires des territoires » de la déclaration de performance extra-financière.

3. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

3.1 Un cadre de règles structurantes

Transdev s'est doté de politiques, de procédures et de codes de conduite contraignants pour ses parties prenantes (collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs, consultants, prestataires de services...). Parmi les thématiques abordées par le devoir de vigilance et faisant l'objet desdites politiques et procédures :

- politique Sécurité ;
- politique Environnement Groupe ;
- politique et Code de conduite anti-corruption ;
- système de Management de l'Ethique et de la Compliance, intégrant le Code de conduite anticorruption ;
- procédure Groupe Parrainage Mécénat Sponsoring ;
- procédure nomination des mandataires sociaux ;
- procédure intermédiaires commerciaux prestataires lobbyistes ;
- politique Risques ;
- procédure Gestion de crise, Procédure Alerte incidents ;
- Code éthique ;
- procédure Achats et Charte fournisseurs ;
- charte du contrôle interne.

Ces politiques, procédures et codes font l'objet d'une approbation du Comité Exécutif et d'une diffusion à l'ensemble des collaborateurs. Par ailleurs, elles font l'objet, lorsque c'est pertinent, d'une communication aux parties prenantes du Groupe auxquelles il est demandé de s'engager à les respecter. Elles sont régulièrement revues et adaptées selon le même processus d'approbation.

3.2 Une gouvernance responsable et responsabilisée

Le Groupe a mis en place une chaîne de délégations de pouvoirs et de signatures définissant et limitant les pouvoirs des bénéficiaires et leur rappelant l'obligation de respecter et de prendre des mesures raisonnables et nécessaires pour que leurs équipes soient familiarisées et respectent, dans tous leurs aspects, les lois et réglementations relatives à la prévention du terrorisme et du crime organisé, au blanchiment d'argent ainsi que les procédures, politiques et codes adoptés par la société et notamment :

- sécurité ;
- corruption, trafic influence et autres conflits d'intérêts ;
- blanchiment d'argent et financement du terrorisme ;
- droits fondamentaux ;
- pratiques anti-concurrentielles ;
- environnement.

Il dispose par ailleurs d'une procédure d'examen des projets de développements et d'opérations pour revue et décision par les Comités d'Engagement Pays, Groupe et un Comité d'Investissements, en charge d'examiner lesdits projets et opérations selon des critères définis par le Groupe et qui intègre les enjeux objets du présent plan de vigilance et des plans de mitigation ou d'actions en cas de risques spécifiquement identifiés. Ces comités sont présidés par le manager responsable du périmètre considéré.

Les Comités d'Engagement Groupe sont gérés par la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne.

3.3 Des actions concrètes de prévention et suivi

Outre des réglementations internes et une gouvernance attentive, le Groupe a mis en place des actions de traitement des risques (Systèmes de management Sûreté, Sécurité, Environnement, Formation, Audits, Enquêtes) plus amplement détaillées dans les chapitres III à VII de la déclaration de performance extra-financière.

4. Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques

Le Groupe dispose d'une procédure de gestion des alertes et des incidents permettant de faire remonter rapidement les informations sur les risques avérés significatifs et de s'assurer de leur traitement, que ce soit avec l'organisation courante ou avec un dispositif de gestion de crise.

Le système, piloté par la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne, fonctionne grâce à une astreinte, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Par ailleurs, plusieurs reportings fonctionnels permettent de faire remonter périodiquement les incidents par nature (santé & sécurité, sûreté, environnement, fraudes...).

Un croisement d'informations est réalisé périodiquement, entre la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne et les directions fonctionnelles concernées, pour s'assurer de la cohérence des informations, du traitement et du suivi des incidents.

Enfin, une procédure d'alerte éthique est mise en œuvre dans les pays. Elle consiste, pour un collaborateur à signaler de bonne foi et de manière désintéressée une non-conformité grave ou mise en danger dont il a personnellement connaissance, en matière : comptable, financière, bancaire, de corruption, de trafic d'influence ou de blanchiment, de pratiques anticoncurrentielles, de discrimination, de harcèlement et plus généralement de respect des droits fondamentaux de santé et d'intégrité physique ou mentale de toute personne concernée par notre activité, de

protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ce processus, piloté par la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne, fonctionne dans le respect de la protection des droits des personnes concernées. L'existence du système d'alerte a fait l'objet d'une information interne.

Le Groupe a par ailleurs mis en place une adresse mail dédiée « *ethics@transdev.com* » pour que chaque collaborateur puisse interroger la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne en cas de doute ou de besoin d'assistance.

5. Un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

5.1 Risques et Compliance

Semestriellement, le Comité Exécutif réuni en formation de Comité des Risques, fait le point sur la gestion des risques et de la conformité dans le Groupe, les réalisations, les actions en cours et leurs résultats et décide des actions complémentaires à mener.

Les éléments nécessaires à cette revue sont préparés par la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne avec les pays, les directions fonctionnelles et les membres du Comité Exécutif.

Un travail préparatoire spécifique est mené sur les sujets liés à l'éthique et à la conformité. Semestriellement, les informations sur la mise en œuvre de ce dispositif font l'objet d'un reporting par les représentants des pays. Les contributions sont consolidées dans le rapport au Comité Éthique et Compliance. Les analyses et propositions de ce dernier sont intégrées au rapport semestriel sur les risques.

Le Comité d'Audit examine également annuellement la revue des risques et de la conformité présentée par la Direction Risques, Ethique, Conformité et Contrôle Interne, les plans de mission des Directions de l'Audit interne et du Contrôle interne financier et les rapports de ces dernières sur leurs audits, leurs recommandations, le suivi du déploiement des plans et des mesures prises.

5.2 Performance extra-financière

Le rapport et ses conclusions sont examinés annuellement par le Comité d'Audit.

6. Compte rendu de mise en œuvre

Au cours de l'année 2022, le Groupe a avancé sur les différentes composantes du plan de vigilance, notamment :

- la revue de la politique Risques ;
- la mise en place d'une procédure cadeaux et invitations ;
- la formalisation d'un cadre d'appétence aux risques ;
- le déploiement du dispositif de signalement éthique.

Ces avancées contribuent à l'amélioration de la maîtrise des risques et au renforcement de la mise en œuvre effective du plan, sur l'ensemble du périmètre d'activité.

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Transdev Group SA, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre novembre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction générale, la direction administration et finances, la direction des risques, la direction conformité, la direction ressources humaines, la direction santé et sécurité, la direction environnement et la direction achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (mauvaise planification des compétences, mise en cause RSE d'un fournisseur, non-respect des droits humains, atteinte aux données personnelles, lutte contre la corruption), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁽¹⁾ et couvrent entre 37% et 86% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

⁽¹⁾ Transdev Sydney (Activité Tram), Transdev France

Rapport de gestion

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 6 mars 2023

Charles DESVERNOIS

Associé

Edwige REY

Associée RSE &
Développement Durable

Annexe 1 : Informations considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques :

- Politique achats responsables
- Politique protection des données personnelles
- Politique éthique et compliance
- Politique engagement

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

Indicateurs sociaux :

- Taux d'absentéisme
- Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année
- Taux de rotation du personnel
- Pourcentage de femmes parmi les Top Executives
- Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (périmètre Top Executives et Top managers du Groupe).

Indicateurs sécurité :

- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Taux d'accidents majeurs.

Indicateurs sûreté :

- Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression
- Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression
- Part des pays couverts par un référent national sûreté par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé
- Taux des agressions physiques envers les passagers.

Indicateurs environnementaux :

- Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice
- Taux de flotte alternative
- Emission de polluants / 100km parcourus
- Emissions de GES / 100 km parcourus (hors activités maritimes).

Indicateur achats :

- Pourcentage de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs.

Indicateur corruption :

- Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les 3 ans glissants.

Indicateur droits fondamentaux :

- Pourcentage de projets approuvés en Comité d'Engagement groupe pour lesquels les risques droits de l'Homme ont été évalués et réduits à un niveau acceptable.

Indicateur protection des données personnelles :

- Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé.

Comptes consolidés Transdev Group S.A.

États financiers au 31 décembre 2022

Sommaire

Informations relatives au Groupe Transdev	76
I. Compte de résultat consolidé	77
II. Etat du résultat global consolidé	78
III. Etat de la situation financière consolidée	79
IV. Etat des flux de trésorerie consolidés	80
V. Etat de variation des capitaux propres	81
VI. Notes annexes aux états financiers consolidés	82
VI.1 Faits marquants	82
VI.1.1 Signature d'un accord pour l'acquisition de First transit aux Etats Unis et au Canada	82
VI.1.2 Principaux mouvements de périmètre de l'exercice	82
VI.1.3 Contexte inflationniste et hausse des prix de l'énergie	82
VI.1.4 Activité commerciale	83
VI.2 Principes et méthodes comptables	83
VI.2.1 Principes généraux d'établissement des états financiers consolidés	83
VI.2.2 Référentiel	83
VI.2.3 Conversion des états financiers et opérations en devises	84
VI.3 Recours à des estimations et à des appréciations	85
VI.4 Données opérationnelles	86
VI.4.1 Résultat opérationnel	86
VI.4.2 Besoin en fonds de roulement	88
VI.4.3 Charges de personnel et effectif	90
VI.5 Actifs incorporels et corporels, droits d'utilisation et actifs financiers opérationnels	90
VI.5.1 Autres actifs incorporels (hors goodwill)	91
VI.5.2 Actifs corporels	92
VI.5.3 Droits d'utilisation	93
VI.5.4 Activités de concession : actifs financiers opérationnels non courants et courants	94
VI.6 Goodwill	96
VI.6.1 Variation de la période et détail par unité génératrice de trésorerie	96
VI.6.2 Tests de dépréciation	97
VI.7 Sociétés mises en équivalence et autres titres non consolidés	99
VI.7.1 Co-entreprises et entreprises associées	99
VI.7.2 Titres non consolidés	100

VI.8 Financement, instruments financiers et gestion des risques financiers	100
VI.8.1 Endettement financier net	101
VI.8.2 Autres actifs financiers non courants et courants	103
VI.8.3 Résultat financier	105
VI.8.4 Gestion des risques financiers et instruments dérivés	105
VI.8.5 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	108
VI.9 Provisions	109
VI.9.1 Détail des provisions	110
VI.9.2 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	111
VI.10 Capitaux propres	114
VI.10.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	114
VI.10.2 Participations ne donnant pas le contrôle	114
VI.11 Impôts	114
VI.11.1 Impôts sur le résultat	115
VI.11.2 Impôts différés actifs et passifs	116
VI.11.3 Contrôles fiscaux	116
VI.12 Engagements hors bilan et sûretés réelles	117
VI.12.1 Engagements hors bilan donnés et reçus	117
VI.12.2 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières	117
VI.13 Autres notes	118
VI.13.1 Opérations avec les parties liées	118
VI.13.2 Honoraires des commissaires aux comptes	119
VI.14 Procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours	119
VI.15 Développement récent et événements post-clôture	119
VI.16 Principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	120

Informations relatives au Groupe Transdev

La société Transdev Group, maison mère du Groupe Transdev (ci-après « Transdev » ou « le Groupe ») est une société anonyme de droit français au capital de 1 206 035 927,20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 477 851 le 12 décembre 2011 ; son siège social est situé au 3 allée de Grenelle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

Transdev est un acteur mondial des mobilités : il conçoit, met en œuvre et exploite des dispositifs de transport de passagers, qui combinent tous les modes de déplacement terrestres et maritimes, en alliant une offre de services de transport collectif et des solutions de mobilité à la demande et en y associant des services qui facilitent la vie des voyageurs au quotidien. Transdev conseille et accompagne ainsi, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes. Ainsi, sa raison d'être s'inscrit dans ces missions : « Permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun ».

Le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé de 7,7 milliards d'euros en 2022 et opère dans 19 pays. Il est constitué de 577 filiales consolidées avec un effectif de 74 928 salariés (effectif moyen, équivalent temps plein). Par ailleurs, le Groupe est partenaire de Sociétés d'Economie Mixte (SEM) en France, dans lesquelles il détient des participations ne donnant pas le contrôle.

La Caisse des Dépôts⁽¹⁾ est l'actionnaire de la société Transdev Group à hauteur de 66% au côté de Rethmann France qui détient 34% du capital.

⁽¹⁾ La Caisse des Dépôts est un établissement spécial français établi en 1816 par décret ; elle est régie par le Code monétaire et financier aux articles L518-2 et suivants.

I. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2022	Notes
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 010,9	7 707,2	VI.4.1
Coûts des ventes	(6 217,1)	(6 928,1)	
Coûts commerciaux	(26,6)	(28,6)	
Coûts généraux et administratifs	(643,3)	(663,5)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,9	87,0	VI.4.1
Autres produits et charges opérationnels	(211,3)	(12,2)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(87,4)	74,8	VI.4.1
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	0,6	6,2	
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	0,7	6,4	VI.7
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	(0,1)	(0,2)	VI.7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(86,8)	81,0	
Coût de l'endettement financier	(36,7)	(36,0)	VI.8.3
Autres revenus et charges financiers	(9,3)	(9,6)	VI.8.3
Impôts sur le résultat	(26,2)	(16,6)	VI.11.1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(159,0)	18,8	
Résultat net des activités non poursuivies	-	3,4	
RÉSULTAT NET	(159,0)	22,2	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(3,1)	(1,8)	
PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	(162,1)	20,4	

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

II. État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)

31 décembre 2021 31 décembre 2022

	31 décembre 2021	31 décembre 2022
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(159,0)	22,2
Pertes et gains actuariels	10,7	0,8
Impôts	1,4	(3,1)
Montant net d'impôts	12,1	(2,3)
Ajustements de valeur sur instruments de capitaux propres	(3,0)	(1,2)
Impôts	0,6	0,3
Montant net d'impôts	(2,4)	(0,9)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET	9,7	(3,2)
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	-
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-	-
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	1,3	0,5
Impôts	(0,2)	(0,2)
Montant net d'impôts	1,1	0,3
Écarts de conversion		
<i>Sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères</i>	5,1	0,9
<i>Sur le financement net des investissements à l'étranger</i>	0,5	0,8
Impôts	(0,1)	(0,1)
Montant net d'impôts	0,4	0,7
Total des écarts de conversion net d'impôts	5,5	1,6
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET	6,6	1,9
<i>Dont part des co-entreprises</i>	(0,9)	(0,9)
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-	-
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	16,3	(1,3)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE	(142,7)	20,9
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	(146,4)	18,6
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,7	2,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

III. État de la situation financière consolidée

ACTIF (en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022	Notes
Goodwill	624,7	643,9	VI.6
Autres actifs incorporels	103,4	96,1	VI.5.1
Actifs corporels	1 090,8	1 183,0	VI.5.2
Droits d'utilisation	984,4	885,6	VI.5.3
Participations dans les entreprises mises en équivalence	29,3	25,5	VI.7.1
Actifs financiers opérationnels non courants	477,8	512,0	VI.5.4
Autres actifs financiers non courants	48,0	48,4	VI.8.2
Instruments dérivés non courants - Actif	-	1,4	VI.8.4
Impôts différés actifs	24,1	24,4	VI.11.2
Autres actifs non courants	-	-	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)	3 382,5	3 420,3	
Stocks et travaux en cours	128,7	145,4	VI.4.2
Créances d'exploitation	1 515,0	1 612,6	VI.4.2
Actifs financiers opérationnels courants	80,7	116,2	VI.5.4
Autres actifs financiers courants	53,2	38,6	VI.8.2
Instruments dérivés courants - Actif	1,2	3,4	VI.8.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	622,1	586,9	VI.8.1
Actifs détenus en vue de la vente	18,6	16,0	
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)	2 419,5	2 519,1	
TOTAL ACTIF (I+II)	5 802,0	5 939,4	

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022	Notes
Capital	1 206,0	1 206,0	
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société mère	(474,7)	(448,1)	
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	731,3	757,9	VI.10
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	25,8	27,7	VI.10
CAPITAUX PROPRES (I)	757,1	785,6	
Provisions non courantes	435,8	438,4	VI.9
Dettes financières non courantes	771,1	701,4	VI.8.1
Dettes locatives non courantes	777,4	689,0	VI.8.1
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession – part non courante	272,7	398,8	VI.5.4
Instruments dérivés non courants - Passif	-	-	VI.8.4
Autres dettes non courantes	30,6	24,2	
Impôts différés passifs	33,4	40,1	VI.11.2
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS (II)	2 321,0	2 291,9	
Dettes d'exploitation	2 239,8	2 294,3	VI.4.2
Provisions courantes	164,8	168,1	VI.9
Dettes financières courantes	33,1	81,6	VI.8.1
Dettes locatives courantes	239,2	218,6	VI.8.1
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession – part courante	19,9	62,2	VI.5.4
Instruments dérivés courants - Passif	3,2	5,4	VI.8.4
Trésorerie passive	13,7	29,7	VI.8.1
Passifs détenus en vue de la vente	10,2	2,0	
TOTAL DES PASSIFS COURANTS (III)	2 723,9	2 861,9	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (I+II+III)	5 802,0	5 939,4	

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

IV. État des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

31 décembre 2021 31 décembre 2022

RÉSULTAT NET	(159,0)	22,2
Amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels	719,9	460,3
Amortissements et pertes de valeur financiers	(0,1)	0,7
Plus ou moins values de cession	(4,2)	(20,3)
Désactualisation des provisions, créances et dettes	4,2	7,5
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(0,6)	(6,2)
Dividendes reçus	(1,2)	(1,5)
Coût de l'endettement financier net	36,7	36,1
Impôts	26,2	16,6
Autres éléments	3,1	3,2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	625,0	518,6
Impôts sur le résultat versés	(16,9)	(19,9)
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(111,3)	(74,8)
Variation des coûts des contrats	(2,9)	(3,0)
I. FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	493,9	420,9
Investissements industriels	(243,8)	(353,8)
Cessions d'actifs industriels	45,1	71,2
Actifs financiers opérationnels		
Nouveaux actifs financiers opérationnels	(47,4)	(17,9)
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	88,8	122,7
Investissements financiers	(9,6)	(24,7)
Cessions d'actifs financiers	5,4	29,9
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)	6,1	3,5
Créances financières non courantes décaissées	(21,5)	(1,8)
Créances financières non courantes encaissées	23,1	4,9
Variation des créances financières courantes	14,6	(6,3)
II. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(139,2)	(172,3)
Augmentation de capital (part versée par les minoritaires des sociétés intégrées)	-	0,5
Dividendes versés	(1,9)	(1,1)
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes ⁽¹⁾	162,7	3,1
Remboursement d'emprunts et autres dettes non courantes ⁽¹⁾	(41,5)	(14,9)
Variation des dettes financières courantes ⁽¹⁾	(47,7)	(8,6)
Remboursement des dettes locatives	(271,8)	(249,1)
Intérêts financiers versés	(17,6)	(19,7)
Intérêts versés sur dettes locatives	(19,4)	(16,7)
Transactions entre actionnaires - acquisitions ou cessions sans changement de contrôle	0,3	(0,1)
III. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(236,9)	(306,6)
IV. EFFETS DE CHANGE ET DIVERS	5,3	6,8
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	485,3	608,4
Variation de la trésorerie (I+II+III+IV)	123,1	(51,2)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	608,4	557,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	622,1	586,9
Trésorerie passive	(13,7)	(29,7)

⁽¹⁾ La réconciliation entre la variation bilancielle de l'endettement financier net et les flux de trésorerie est présentée dans la note VI.8.1.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

V. État de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital social	Réserves de consolidation et résultat	Eléments recyclables en résultat		Eléments non recyclables en résultat		Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
			Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Réserves de juste valeur	Autres gains (pertes) latents			
MONTANT AU 1^{er} JANVIER 2021	1 206,0	(255,2)	(14,6)	(0,3)	(1,4)	(55,5)	879,0	23,4	902,4
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	(1,9)	(1,9)
Transactions entre actionnaires	-	(1,3)	-	-	-	-	(1,3)	0,2	(1,1)
TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES ET AUTRES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	-	(1,3)	-	-	-	-	(1,3)	(1,3)	(2,6)
Ecarts de conversion	-	-	4,9	-	-	-	4,9	0,6	5,5
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	-	-	-	12,1	12,1	-	12,1
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	1,1	(2,4)	-	(1,3)	-	(1,3)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	4,9	1,1	(2,4)	12,1	15,7	0,6	16,3
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	-	(162,1)	-	-	-	-	(162,1)	3,1	(159,0)
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 206,0	(418,6)	(9,7)	0,8	(3,8)	(43,4)	731,3	25,8	757,1
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	0,5	0,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Transactions entre actionnaires	-	(0,4)	-	-	-	-	(0,4)	0,1	(0,3)
TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES ET AUTRES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	-	(0,4)	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	(0,8)
Ecarts de conversion	-	-	1,2	-	-	-	1,2	0,4	1,6
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	-	-	-	(2,4)	(2,4)	0,1	(2,3)
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	0,3	(0,9)	-	(0,6)	-	(0,6)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	1,2	0,3	(0,9)	(2,4)	(1,8)	0,5	(1,3)
AUTRES VARIATIONS⁽¹⁾	-	8,4	-	-	-	-	8,4	-	8,4
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	-	20,4	-	-	-	-	20,4	1,8	22,2
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 206,0	(390,2)	(8,5)	1,1	(4,7)	(45,8)	757,9	27,7	785,6

⁽¹⁾ Cette ligne comprend les impacts liés aux amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et aux décisions du Comité d'interprétation des IFRS précisant le calcul des engagements de retraite d'une part et le traitement des coûts de configuration et de customisation des logiciels mis à disposition dans le cadre de contrats SaaS (Software as a Service) d'autre part (voir note VI.2.2.2).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

VI. Notes annexes aux états financiers consolidés

VI.1. Faits marquants

VI.1.1. Signature d'un accord pour l'acquisition de First Transit aux États-Unis et au Canada

Le 25 octobre 2022, Transdev a signé un accord pour racheter 100% du capital de la société First Transit Inc., renforçant ainsi son offre de services de mobilité durable et de transports publics innovants aux États-Unis et au Canada.

Avec 20 000 collaborateurs en Amérique du Nord, First Transit Inc. réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 milliard de dollars américains.

L'acquisition de First Transit Inc. par Transdev North America Inc., filiale contrôlée à 100% par Transdev Group devrait avoir lieu au premier trimestre 2023. Cette acquisition sera financée principalement par un prêt syndiqué indexé sur des objectifs ESG de cinq ans, renforçant les engagements en matière de trajectoire ESG du Groupe.

VI.1.2. Principaux mouvements de périmètre de l'exercice

Transdev a fait l'acquisition de deux sociétés au Canada (Ontario et Québec) en novembre et décembre 2022 et d'une société en Slovaquie en août 2022.

Le 11 janvier 2022, Transdev a cédé l'ensemble de son activité de parking en ouvrage en France. Cette activité, qui ne constituait pas une unité génératrice de trésorerie, avait été classée en actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021.

VI.1.3. Contexte inflationniste, hausse des prix de l'énergie et des taux d'intérêt

Si les impacts défavorables générés par la crise sanitaire liée à la Covid-19 (baisse de la fréquentation, mesures sanitaires rompant l'équilibre financier des contrats...) tendent à se résorber dans la plupart des territoires dans lequel le Groupe est présent, il demeure des contrats toujours déstabilisés par la chute de la fréquentation ou pour lesquels l'équilibre reste assujéti à des soutiens publics. Par ailleurs, les conditions macroéconomiques actuelles (hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, pression inflationniste, en particulier sur les salaires, augmentation des taux d'intérêt...) maintiennent l'environnement économique très incertain.

L'évolution de la performance opérationnelle est détaillée dans le rapport de gestion.

VI.1.3.1. Hausse des prix de l'énergie

La hausse des prix de l'énergie (notamment l'électricité et le gaz en Europe) et plus généralement le contexte inflationniste ont eu un impact défavorable sur la performance opérationnelle de l'exercice 2022.

Si la plupart des contrats conclus avec les autorités organisatrices de mobilité intègrent des clauses d'indexation qui couvrent notamment l'énergie et les salaires, ces clauses ne permettent pas dans tous les cas de compenser les variations en temps réel, ni à l'euro l'euro, car

- elles comportent souvent un différé temporel dans la prise en compte des compensations ;
- l'évolution des indices gaz et électricité ne s'avère parfois pas alignée sur celle des coûts réellement encourus, en particulier en période d'extrême volatilité et de multiplication par quatre ou plus de certains prix, avec des interventions étatiques plafonnant de fait certains indices.

Transdev s'adapte à cet environnement incertain et en atténue l'impact défavorable principalement

- en poursuivant ses efforts de productivité et en déployant des mesures de sobriété énergétique ;
- en renégociant avec ses clients pour revoir les mécanismes d'indexation défectueux ;
- et en ayant recours aux mesures de soutien public disponibles.

L'impact négatif de la hausse du prix de l'énergie sur le résultat opérationnel courant par rapport à l'exercice 2021, net des mécanismes d'indexation et des mesures de soutien public, est estimé à 82 millions d'euros. Il concerne principalement les activités européennes du Groupe.

VI.1.3.2. Hausse des taux d'intérêt

L'exercice 2022 a également été marqué par la fin des politiques monétaires accommodantes. Les taux d'intérêt ont fortement augmenté dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe est présent. Cette hausse n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat financier de l'année car la plupart de sa dette financière courante et non-courante est à taux fixe (voir note VI.8.1).

Cette hausse a également réduit les encours de certaines provisions long terme avec un effet soit en écarts actuariels, soit en résultat opérationnel courant. Le résultat opérationnel courant est impacté positivement à hauteur de 21,7 millions d'euros par les variations de taux d'actualisation des provisions (voir note VI.9.1) ; les effets liés à la désactualisation sont constatés dans la rubrique « autres revenus et charges financiers » (voir note VI.8.3).

Les taux d'actualisation et d'inflation utilisés pour l'évaluation de la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ont aussi fait l'objet d'ajustements significatifs par rapport au 31 décembre 2021 (voir note V.6.2).

De façon plus générale, compte tenu des incertitudes liées au contexte macroéconomique, le Groupe a procédé à un examen approfondi de ses hypothèses et estimations (voir détail en note VI.3).

VI.1.4. Activité commerciale

Parmi les contrats remportés ou renouvelés par le Groupe depuis le début de l'année, les plus significatifs sont les suivants :

Amérique du Nord

Transdev Canada, membre du consortium Connect 6ix, a été sélectionné pour l'exploitation et la maintenance de la nouvelle « Ligne Ontario » à Toronto, une ligne de métro rapide et autonome en cours de construction, pour une durée de trente ans (chiffre d'affaires annuel moyen de l'ordre de 34 millions d'euros).

Aux Etats-Unis, Transdev a renouvelé le contrat de Foothill (Californie) pour quatre ans, avec une année supplémentaire en option (chiffre d'affaires annuel d'environ 57 millions d'euros).

Amérique du Sud

En février 2022, Transdev s'est vu attribuer l'exploitation des lots de bus U4 et U6 à Santiago du Chili pour une durée de cinq ans, avec une option d'extension de cinq ans, renforçant ainsi ses positions (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 millions d'euros).

En Equateur, Transdev (51%), en partenariat avec Metro de Medellín (49%), a remporté en novembre 2022 le contrat d'exploitation de la première ligne de métro de Quito pour une durée de six ans (chiffre d'affaires annuel d'environ 28 millions de dollars américains).

Australie

En Australie-Occidentale, Transdev a renouvelé en juillet 2022 les contrats de services de bus Transperth Fremantle et Rockingham-Mandurah pour une durée de dix ans (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 52 millions d'euros).

Europe hors France

Aux Pays-Bas, le contrat de Stadsregio Arnhem-Nijmegen (SAN) a été prolongé de quatre ans (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 118 millions d'euros).

En Suède, Transdev s'est vu à nouveau attribuer le contrat d'exploitation de la ligne ferroviaire reliant le sud de la Suède et une partie du Danemark (Öresundståg) pour une durée de deux ans renouvelables (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 77 millions d'euros).

France

Dans la région Ile-de-France, un large processus d'appel d'offres est en cours depuis 2020 sur le marché des transports publics en bus et car de la grande couronne ; les activités bus de la petite couronne et de Paris intramuros, actuellement sous le monopole de la RATP, font l'objet des premiers appels d'offres. Ainsi, Transdev, qui est à ce jour opérateur sur la grande couronne, a vu une très grande majorité de son activité mise en appel d'offres depuis 2020 (attributions de contrats réalisées ou procédures en cours). A fin décembre 2022, le Groupe a renouvelé pour plus de 300 millions d'euros annuels de son chiffre d'affaires et a conquis de nouveaux marchés pour plus de 20 millions d'euros.

A Saint-Etienne, Transdev a renouvelé son contrat de transports urbains pour huit ans (avec une année supplémentaire en option) (chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros).

De plus, les contrats interurbains de Normandie ont été renouvelés.

VI.2. Principes et méthodes comptables

VI.2.1. Principes généraux d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Transdev Group et de ses filiales comprises dans le périmètre de consolidation. Les états financiers de la quasi-totalité des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les états financiers consolidés sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon la norme IFRS 5 (au plus bas entre leur valeur nette comptable et leur valeur de cession nette de frais de cession) et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers à la juste valeur par résultat et instruments financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (conformément aux normes IAS 32 et IFRS 9).

Sur la base de l'information disponible, le Groupe a conclu qu'il n'existait pas d'incertitude significative susceptible de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration qui s'est tenu le 6 mars 2023 au matin à Issy-les-Moulineaux (France).

VI.2.2. Référentiel

VI.2.2.1. Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2022 sont établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

Les comptes de la société sont présentés avec l'exercice 2021 en comparatif, établi selon le même référentiel, en prenant en compte les nouveaux textes applicables à partir du 1^{er} janvier 2022 (voir note VI.2.2.2).

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe se réfère à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel.

VI.2.2.2. Principales normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice 2022

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2021, à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2022, qui sont décrits ci-après :

- Amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » sur les coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » traitant des produits générés avant l'utilisation prévue ;
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » liés aux références au cadre conceptuel ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2018-2020.

La première application des amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » a conduit le Groupe à réévaluer à la baisse ses provisions pour contrats déficitaires au 1^{er} janvier 2022 en contrepartie des capitaux propres (impact net positif de 16,3 millions d'euros positionné sur la ligne « Autres variations »).

Par ailleurs, le Groupe a analysé au cours du premier semestre 2022

- les impacts de la décision du Comité d'interprétation des IFRS de mars 2021 relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le cadre d'un contrat SaaS (*Software as a Service*). En application de cette décision, les coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SaaS qui avaient antérieurement été immobilisés, ont été retraités au 1^{er} janvier 2022 en contrepartie des capitaux propres sur la ligne « Autres variations » pour un montant net de (9,8) millions d'euros ;
- les impacts de la décision du Comité d'interprétation des IFRS d'avril 2021 « Attribution des avantages aux périodes de service » (IAS 19) qui clarifie la période au cours de laquelle doit être comptabilisé l'engagement relatif à certains régimes de retraite à prestations définies. Les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi ont été diminuées au 1^{er} janvier 2022 en contrepartie des capitaux propres sur la ligne « Autres variations » pour un montant net positif de 1,9 millions d'euros.

VI.2.2.3. Principaux textes applicables postérieurement au 31 décembre 2022 et non appliqués par anticipation

Les principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2022 sont présentés ci-après :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » relatifs au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et aux informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- Amendements à IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;

- Amendements à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » liés à la définition des estimations comptables ;
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » sur les impôts différés liés aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique.

Le Groupe est en cours d'appréciation des effets induits par leur première application.

VI.2.3. Conversion des états financiers et opérations en devises

VI.2.3.1. Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie des filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des comptes consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière consolidée et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Les cours de change des principales monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont les suivants :

1 € = X devise étrangère

COURS DE CHANGE MOYEN	2021	2022
Dollar américain	1,184	1,054
Dollar australien	1,575	1,517
Couronne suédoise	10,145	10,627
COURS DE CHANGE DE CLÔTURE	2021	2022
Dollar américain	1,133	1,067
Dollar australien	1,562	1,569
Couronne suédoise	10,250	11,122

VI.2.3.2. Opérations en devises

Les filiales du Groupe ont généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Investissements nets à l'étranger

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserves de conversion » et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

VI.3. Recours à des estimations et à des appréciations

Transdev peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs, validés par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marché fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue et l'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les états financiers consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, en intégrant des estimations comptables réalisées dans un contexte qui reste sensible aux évolutions du marché de l'énergie ainsi qu'à l'inflation et aux taux d'intérêt et dont les conséquences rendent difficile l'appréhension des perspectives économiques à moyen et à court terme. Aussi, il a été porté une attention toute particulière aux éléments suivants :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires, qui a été appréciée au cas par cas, en fonction de l'avancée des négociations sur les clauses d'indexation ;

- le caractère certain des mesures de soutien public dont il pouvait bénéficier ;
- la détermination des taux d'actualisation pour les dépréciations d'actifs (IAS 36), les provisions (IAS 37 et IAS 19), ainsi que pour les contrats de location (IFRS 16). Ces taux ont fortement augmenté depuis la clôture au 31 décembre 2021. Leurs modalités de détermination sont détaillées dans les notes VI.6, VI.9 et VI.5 ;
- la détermination de la valeur recouvrable des goodwill, actifs incorporels et corporels. La note VI.6 présente les hypothèses de flux futurs et de taux d'actualisation utilisées dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables de ces actifs. Des calculs de sensibilité ont également été réalisés et sont restitués dans la note évoquée.

Au-delà des problématiques spécifiques liées au contexte macro-économique actuel, les autres estimations réalisées par le Groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation des provisions (note VI.9). Dans la détermination de ces provisions, Transdev a pris en compte la meilleure estimation de ses engagements. En particulier, l'évaluation des provisions pour propre assureur et sinistres aux Etats-Unis s'appuie sur une estimation des règlements des contentieux et sur une évaluation actuarielle indépendante, qui prend notamment en compte la sinistralité (fréquence et gravité), le développement des litiges et les litiges non encore identifiés ; ces éléments reposent sur des jugements qui constituent une source d'incertitude ;
- les procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours (note VI.14). Le Groupe considère, en application des critères de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », que ces procédures ne doivent pas faire l'objet d'une provision au 31 décembre 2022, lorsque leur issue est considérée comme plus incertaine que probable ou lorsque leurs conséquences financières ne sont pas quantifiables à ce jour ;
- la valeur recouvrable des impôts différés actifs sur déficits fiscaux, qui a été évaluée à la lumière de la situation actuelle, sur la base de projections des résultats fiscaux attendus, établies en cohérence avec les hypothèses opérationnelles retenues dans le plan long terme du Groupe (voir note VI.11) ;
- la détermination des durées de location et des options de renouvellement utilisées pour déterminer la valeur des dettes locatives et des droits d'utilisation conformément à la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note VI.5.3).

VI.4. Données opérationnelles

VI.4.1. Résultat opérationnel

PRINCIPES COMPTABLES

Ventes de services (IFRS 15)

Modèle en cinq étapes

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » établit un modèle en cinq étapes afin de déterminer quand comptabiliser le chiffre d'affaires et pour quel montant. Le principe général du modèle est que toutes les sociétés doivent comptabiliser le chiffre d'affaires sur la base du transfert des biens ou services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie qu'elles s'attendent à recevoir en échange de ces biens ou services.

L'activité principale du Groupe est le transport public de voyageurs. Elle consiste à gérer un portefeuille de contrats pluriannuels pouvant avoir des caractéristiques très différentes (modes de transport, date de démarrage, durée, profils de marge et modalités de rémunération, formules d'indexation...). Dans la grande majorité des cas,

- un système de bonus/malus lié à la performance est appliqué à ces contrats ; il est mesuré et liquidé sur des périodes allant du mois à l'année et il est agréé par les organes de gouvernance des autorités organisatrices de mobilité ;
- les contrats présentent très généralement un chiffre d'affaires par unité d'œuvre (kilomètres, heures...) stable dans le temps, à mode de transport constant.

Les clients sont les autorités organisatrices de mobilité (généralement des collectivités territoriales). Dans la plupart des contrats, la promesse fournie aux clients est de rendre un service global qui est une prestation de gestion d'un réseau de transport public, dans lequel les services identifiés sont des composants interdépendants. L'essentiel des coûts pour rendre ce service global correspond principalement au matériel roulant (amortissement, location, financement), aux charges de personnel, ainsi qu'au coût de l'énergie (électricité, carburant, hydrogène) et de maintenance.

Les autorités organisatrices de mobilité reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la prestation, au fur et à mesure qu'elle est rendue par le Groupe ; elles contrôlent le service public rendu au fur et à mesure de son exécution (i.e. au fur et à mesure des kilomètres/heures/services opérés).

Analyse agent/principal

Lorsqu'un tiers intervient dans la fourniture de biens ou de services à un client, une entité doit déterminer si elle intervient pour son propre compte (principal : reconnaissance du chiffre d'affaires à hauteur du montant brut auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange du bien ou du service spécifié fourni) ou bien en tant que mandataire (agent : comptabilisation du chiffre d'affaires pour un montant net, correspondant à la commission à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange des dispositions prises pour que le tiers fournisse le bien ou le service spécifié).

Le principe fondamental est qu'une entité agit comme principal si elle obtient le contrôle du bien ou du service promis avant qu'il ne soit transféré au client. La norme fournit trois indicateurs selon lesquels l'entité agit en tant que principal :

- la responsabilité première de l'exécution de la promesse incombe à l'entité, y compris la responsabilité de l'acceptabilité du bien ou service et de sa conformité aux spécifications du client ;
- l'entité supporte les risques liés à la possession des stocks, que ce soit avant le transfert des biens au client, ou bien en cas de retour ;
- l'entité dispose d'une latitude pour fixer les prix auxquels le client paye les biens ou services.

Le Groupe agit le plus souvent en tant que principal, notamment en ce qui concerne les droits d'accès au réseau ferré en Allemagne et les impôts et taxes.

Coûts des contrats

La norme IFRS 15 requiert l'activation des coûts d'obtention du contrat lorsque deux conditions cumulatives sont réunies :

- ces coûts sont marginaux, c'est-à-dire qu'il s'agit de coûts que l'entité n'aurait pas encourus si elle n'avait pas obtenu le contrat ; et
- l'entité s'attend à les recouvrer, c'est-à-dire que l'entité s'attend à ce que la marge dégagée au titre du contrat soit suffisante pour absorber ces coûts.

La norme traite également des coûts engagés pour l'exécution d'un contrat. Lorsque ces coûts entrent – à défaut de traitement comptable prescrit par une autre norme IFRS – dans le champ d'application d'IFRS 15, les coûts d'exécution du contrat doivent être constatés à l'actif uniquement s'ils répondent aux trois conditions suivantes : ils sont directement liés à un contrat, ils procurent à l'entité des ressources nouvelles ou accrues qui lui serviront à remplir son obligation de performance dans l'avenir et l'entité s'attend à les recouvrer. Les coûts capitalisés engagés pour l'exécution d'un contrat concernent certains frais supportés après que le Groupe a été nommé preferred bidder (sélection restrictive des compétiteurs) lors des processus d'appel d'offres mais avant qu'il ne reçoive une rémunération des clients.

Les coûts de contrat capitalisés sont amortis sur la durée des contrats. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur comptable, diminuée des amortissements, est supérieure aux avantages économiques attendus du contrat.

Contrats de concession (IFRIC 12)

Se référer à la note VI.5.4 relative aux contrats de concession.

VI.4.1.1. Éléments constitutifs du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel sont les suivants :

(en millions d'euros)	2021	2022
Prestations de services	6 970,3	7 657,3
Ventes de biens	28,2	42,2
Revenus des actifs financiers opérationnels	12,3	7,7
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 010,9	7 707,2
Charges de personnel	(3 853,4)	(4 124,2)
Dotations nettes de reprises aux pertes de valeur sur créances d'exploitation	15,2	10,2
Dotations nettes de reprises aux amortissements et provisions opérationnelles (hors restructurations, hors pertes de valeur sur créances d'exploitation et goodwill)	(523,9)	(458,9)
Plus ou moins-values sur cessions industrielles	6,1	8,6
Autres	(2 531,0)	(3 055,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,9	87,0
Coûts de restructuration (nets de dotations et reprises)	3,2	5,2
Plus ou moins-values sur cessions financières	0,5	10,6
Pertes de valeur résultant de tests de dépréciation et dotations aux provisions pour contrats déficitaires	(226,9)	(39,6)
Autres	11,9	11,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(87,4)	74,8
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	0,6	6,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(86,8)	81,0

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 7 707,2 millions d'euros à fin 2022. Les principales zones d'activité sont la France (2 730,3 millions d'euros), l'Allemagne (1 322,6 millions d'euros), les Etats-Unis (1 147,3 millions d'euros) et les Pays-Bas (697,2 millions d'euros).

VI.4.1.2. Passage de l'EBITDA au résultat opérationnel

(en millions d'euros)	2021	2022
EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization) ⁽¹⁾	632,6	512,4
Dotations aux amortissements	(511,9)	(490,6)
Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles	3,2	41,9
Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés	6,1	8,6
Autres	(6,1)	14,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,9	87,0
Coûts de restructuration (nets de dotations et reprises)	3,2	5,2
Plus ou moins-values sur cessions financières	0,5	10,6
Pertes de valeur résultant de tests de dépréciation et dotations aux provisions pour contrats déficitaires	(226,9)	(39,6)
Autres	11,9	11,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(87,4)	74,8
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	0,6	6,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(86,8)	81,0

⁽¹⁾ Y compris les pertes de valeur liées au besoin en fonds de roulement opérationnel.

VI.4.1.3. Détail des dotations nettes aux amortissements, provisions et pertes de valeur

Le montant des dotations nettes aux amortissements, provisions et des pertes de valeur de l'exercice 2022 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	Opérationnel	Financier	Impôt	Activités non poursuivies	Total
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs ⁽¹⁾	10,8	(0,8)	(20,8)	-	(10,8)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	38,8	-	-	-	38,8
Dotations nettes aux provisions courantes et non courantes	49,6	(0,8)	(20,8)	-	28,0
Dotations aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	(231,1)	-	-	-	(231,1)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur sur droits d'utilisation	(229,0)	-	-	-	(229,0)
Pertes de valeur sur créances sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	-
Pertes de valeur sur goodwill, autres charges non-courantes résultant de tests de dépréciation et mise à la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente	(39,6)	-	-	-	(39,6)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	(450,1)	(0,8)	(20,8)	-	(471,7)

⁽¹⁾ Les pertes de valeur sur stocks et créances sont incluses dans la variation du besoin en fonds de roulement au tableau des flux de trésorerie.

Les provisions pour risques et charges sont détaillées dans la note VI.9 et les tests de dépréciation dans la note VI.6.2.

VI.4.2. Besoin en fonds de roulement

Le BFR net intègre le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes courantes sur acquisitions d'immobilisations).

PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Les créances et les dettes commerciales sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Le Groupe applique l'approche simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales, conformément à la possibilité offerte par la norme IFRS 9.

Le traitement comptable des dettes fournisseurs correspond à celui des passifs au coût amorti.

VI.4.2.1. Évolution du besoin en fonds de roulement par catégorie

L'évolution de chacune de ces catégories de BFR au cours de l'exercice est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	31 décembre 2022
Stocks et travaux en cours ⁽¹⁾	128,7	15,7	0,4	0,6	-	-	-	145,4
Créances opérationnelles	1 415,6	138,5	9,8	(6,9)	2,8	(1,5)	0,3	1 558,6
Dettes opérationnelles	(2 136,0)	(89,6)	-	6,2	0,1	1,6	14,0	(2 203,7)
BFR OPÉRATIONNEL ⁽²⁾	(591,7)	64,6	10,2	(0,1)	2,9	0,1	14,3	(499,7)
Créances fiscales (impôt sur le résultat)	13,6	3,8	-	-	(0,3)	-	-	17,1
Dettes fiscales (impôt sur le résultat)	(21,8)	1,8	-	(0,2)	0,1	-	(0,8)	(20,9)
BFR FISCAL	(8,2)	5,6	-	(0,2)	(0,2)	-	(0,8)	(3,8)
Autres créances	85,8	(49,2)	(0,1)	-	-	-	0,5	37,0
Autres dettes	(82,0)	12,0	-	(0,1)	0,3	-	0,1	(69,7)
BFR INVESTISSEMENT	3,8	(37,2)	(0,1)	(0,1)	0,3	-	0,6	(32,7)
BFR NET	(596,1)	33,0	10,1	(0,4)	3,0	0,1	14,1	(536,2)

⁽¹⁾ Les stocks et travaux en cours nets correspondent principalement à des stocks de matières premières et de pièces détachées.

⁽²⁾ La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeur nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

VI.4.2.2. Évolution des créances d'exploitation

L'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur ⁽¹⁾	Reprises de pertes de valeur ⁽¹⁾	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	31 décembre 2022
CRÉANCES D'EXPLOITATION									
Créances clients brutes	991,2	110,0	-	-	(1,1)	5,1	(1,9)	0,2	1 103,5
Pertes de valeur sur créances clients ⁽¹⁾	(33,3)	-	(5,8)	15,2	-	(0,3)	1,0	(0,1)	(23,3)
Créances clients	957,9	110,0	(5,8)	15,2	(1,1)	4,8	(0,9)	0,1	1 080,2
Autres créances d'exploitation courantes brutes	462,0	28,5	-	-	(5,8)	(2,1)	(0,6)	0,2	482,2
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	(4,4)	-	(1,6)	2,0	-	0,1	-	-	(3,9)
Autres créances d'exploitation	457,6	28,5	(1,6)	2,0	(5,8)	(2,0)	(0,6)	0,2	478,3
Autres créances	85,8	(49,2)	(0,1)	-	-	-	-	0,5	37,0
Créances fiscales	13,6	3,8	-	-	-	(0,3)	-	-	17,1
CRÉANCES D'EXPLOITATION	1 515,0	93,0	(7,5)	17,2	(6,9)	2,5	(1,5)	0,8	1 612,6

⁽¹⁾ Les pertes de valeur sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

VI.4.2.3. Évolution des dettes d'exploitation

L'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	Mouvements de l'activité	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Reclassement en passifs destinés à la vente	Autres mouvements	31 décembre 2022
DETTES D'EXPLOITATION							
Dettes fournisseurs	559,9	53,7	0,7	(0,1)	(0,7)	(13,7)	599,8
Autres dettes d'exploitation courantes	1 576,1	35,9	(6,9)	-	(0,9)	(0,3)	1 603,9
Autres dettes	82,0	(12,0)	0,1	(0,3)	-	(0,1)	69,7
Dettes fiscales	21,8	(1,8)	0,2	(0,1)	-	0,8	20,9
DETTES D'EXPLOITATION	2 239,8	75,8	(5,9)	(0,5)	(1,6)	(13,3)	2 294,3

VI.4.3. Charges de personnel et effectif

VI.4.3.1. Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 4 124,2 millions d'euros environ en 2022 (3 853,4 millions d'euros en 2021).

Les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont détaillés dans la note VI.9.2.

VI.4.3.2. Effectif

DÉFINITION

L'effectif, mesuré en « ETP consolidé », correspond à l'effectif par filiale, calculé en Equivalent Temps Plein sur l'exercice, en fonction des temps d'activité et des taux d'emploi du personnel. Il est ensuite consolidé selon la méthode d'intégration de la société dans le périmètre d'intégration :

- les effectifs des sociétés intégrées globalement sont retenus en totalité pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des activités conjointes ne sont pris en compte qu'à hauteur du taux d'intégration pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas retenus.

L'effectif moyen des activités poursuivies s'élève à 74 928 salariés en ETP consolidé et se répartit géographiquement comme suit :

EFFECTIF EN ETP CONSOLIDÉ	2021	2022
France	31 360	30 091
Etats-Unis	12 782	13 100
Allemagne	6 266	6 466
Pays-Bas	5 041	5 100
Pacifique	5 186	4 259
Suède	3 151	3 862
Autres	11 370	12 050
TOTAL	75 156	74 928

VI.5. Autres actifs incorporels et corporels, droits d'utilisation et actifs financiers opérationnels

Pour les contrats avec les autorités organisatrices de mobilité, le matériel roulant est fourni

- par l'autorité organisatrice de mobilité ;
- ou par Transdev, qui, est alors soit propriétaire du matériel ou le loue.

Dans tous les cas, le matériel répond au cahier des charges fixé par les autorités organisatrices de mobilité. Transdev est activement engagé à leurs côtés sur la transition énergétique dans le transport public depuis de nombreuses années.

Pour le matériel roulant dont il est propriétaire ou qu'il loue, Transdev s'assure de la pertinence des durées d'utilité retenues, ainsi que des valeurs résiduelles, en prenant en compte la durée des contrats associés à ces actifs, les évolutions technologiques et les réglementations environnementales en vigueur localement.

VI.5.1. Autres actifs incorporels (hors goodwill)

PRINCIPES COMPTABLES

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils comprennent principalement les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre de contrats, la valeur des contrats et des portefeuilles acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les actifs constitués dans le cadre de contrats IFRIC 12, les marques, les brevets, les licences, les logiciels et les droits d'exploitation.

Les actifs incorporels (hors goodwill) sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les actifs incorporels sont amortis linéairement, sur leur durée d'utilité à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif. Les durées d'utilité sont les suivantes :

	Fourchette des durées d'utilité en années ⁽¹⁾
Droits contractuels	selon les dispositions du contrat
Portefeuilles	selon une durée permettant de couvrir 80% des flux actualisés
Logiciels acquis	3 à 10 ans

⁽¹⁾ La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées.

L'ensemble des actifs incorporels hors goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel, dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée.

La première application de la décision du Comité d'interprétation des IFRS de mars 2021 relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a Service) a eu un impact net de (9,8) millions d'euros sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 (voir note VI.2.2).

Les actifs incorporels se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	Actifs incorporels du domaine concédé	Coûts des contrats	Marques	Autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée	Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	Contrats et portefeuilles acquis	Logiciels acquis	Autres actifs incorporels à durée de vie définie	Actifs incorporels à durée de vie définie	Autres actifs incorporels
1^{er} janvier 2021	5,3	3,5	26,6	-	26,6	11,5	33,1	25,6	70,2	105,6
Investissements	12,9	3,0	-	-	-	-	5,6	11,0	16,6	32,5
Cessions	-	-	-	-	-	-	(1,2)	-	(1,2)	(1,2)
Pertes de valeur et amortissements	(6,4)	(0,8)	-	-	-	(0,8)	(16,0)	(12,6)	(29,4)	(36,6)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Effet de change	(0,3)	-	-	-	-	0,5	-	0,2	0,7	0,4
Reclassement en actifs destinés à la vente	(0,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,8)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	7,0	(3,4)	3,6	3,6
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	10,7	5,7	26,6	-	26,6	11,2	28,5	20,7	60,4	103,4
<i>Dont valeur brute</i>	45,2	9,5	84,7	2,4	87,1	264,4	153,0	56,8	474,2	616,0
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(34,5)	(3,8)	(58,1)	(2,4)	(60,5)	(253,2)	(124,5)	(36,1)	(413,8)	(512,6)
1^{er} janvier 2022	10,7	5,7	26,6	-	26,6	11,2	28,5	20,7	60,4	103,4
Investissements	4,8	3,0	-	-	-	-	5,2	10,9	16,1	23,9
Cessions	-	-	-	-	-	-	(0,2)	(2,6)	(2,8)	(2,8)
Pertes de valeur et amortissements	(6,8)	(1,1)	-	-	-	(1,3)	(9,8)	(6,1)	(17,2)	(25,1)
Effet de change	0,2	(0,3)	-	-	-	(0,1)	(0,2)	-	(0,3)	(0,4)
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(0,9)	(2,0)	(2,9)	(2,9)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	8,9	7,3	26,6	-	26,6	9,8	22,6	20,9	53,3	96,1
<i>Dont valeur brute</i>	29,4	11,3	87,9	2,5	90,4	279,1	125,2	55,0	459,3	590,4
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(20,5)	(4,0)	(61,3)	(2,5)	(63,8)	(269,3)	(102,6)	(34,1)	(406,0)	(494,3)

⁽¹⁾ Cette ligne comprend les impacts liés à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS précisant le traitement des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a Service) (voir note VI.2.2.2).

VI.5.2. Actifs corporels

PRINCIPES COMPTABLES

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Subventions d'investissement relatives aux actifs corporels

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique », les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif amortissable.

Lorsque la construction d'un actif s'étale sur plusieurs périodes, la part de la subvention non encore utilisée est enregistrée au passif en autres dettes.

Amortissement et perte de valeur

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composant et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité. Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif. La fourchette des durées d'utilité retenue pour le Groupe est la suivante par type d'immobilisations :

Type d'immobilisations	Fourchette des durées d'utilité en années ⁽¹⁾
Constructions	20 à 25 ans
Installations et agencements	8 à 15 ans
Installations générales	10 ans
Matériel et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Autocars, bus	6,5 à 16 ans
Minibus	6 à 8 ans
Chassis/bogies/cabines locomotives	24 ans
Moteurs locomotives	18 à 24 ans
Grands levages périodiques ferroviaires	8 ans

⁽¹⁾ La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées et des modes d'utilisation des actifs.

Les valeurs comptables des actifs corporels sont examinées à la clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur.

Les actifs corporels se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	Matériels roulants et autres matériels de transport	Installations techniques, matériel et outillage	Constructions	Terrains	Autres	Actifs corporels
1^{er} janvier 2021	720,1	70,5	97,0	69,9	148,3	1 105,8
Investissements	185,5	11,7	6,3	0,1	70,0	273,6
Cessions	(37,9)	(6,9)	(3,8)	(5,0)	(4,2)	(57,8)
Pertes de valeur et amortissements	(169,1)	(18,2)	(16,8)	(1,8)	(27,1)	(233,0)
Variation de périmètre de consolidation	(4,5)	-	-	(0,5)	(0,8)	(5,8)
Effet de change	10,8	0,5	0,8	0,7	0,9	13,7
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	(0,1)	-	-	(0,4)	(0,5)
Autres mouvements	20,6	9,5	1,2	0,9	(37,4)	(5,2)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	725,5	67,0	84,7	64,3	149,3	1 090,8
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 845,0</i>	<i>281,0</i>	<i>236,9</i>	<i>73,1</i>	<i>324,1</i>	<i>2 760,1</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(1 119,5)</i>	<i>(214,0)</i>	<i>(152,2)</i>	<i>(8,8)</i>	<i>(174,8)</i>	<i>(1 669,3)</i>
1^{er} janvier 2022	725,5	67,0	84,7	64,3	149,3	1 090,8
Investissements	255,1	17,1	8,1	5,1	64,2	349,6
Cessions	(31,3)	(2,5)	(4,0)	(2,5)	(5,3)	(45,6)
Pertes de valeur et amortissements	(154,7)	(16,8)	(10,6)	(0,8)	(24,2)	(207,1)
Entrées de périmètre	10,8	0,5	2,8	0,4	-	14,5
Sorties de périmètre	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,3)
Effet de change	(8,5)	(0,3)	(0,5)	0,1	0,3	(8,9)
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Autres mouvements	9,2	14,7	8,5	3,3	(45,5)	(9,8)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	806,1	79,7	88,7	69,8	138,7	1 183,0
<i>Dont valeur brute</i>	<i>2 025,2</i>	<i>299,9</i>	<i>254,5</i>	<i>78,0</i>	<i>317,9</i>	<i>2 975,5</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(1 219,1)</i>	<i>(220,2)</i>	<i>(165,8)</i>	<i>(8,2)</i>	<i>(179,2)</i>	<i>(1 792,5)</i>

VI.5.3. Contrats de location

Les contrats de location du Groupe portent principalement sur du matériel roulant et des biens immobiliers (dépôts et bureaux).

PRINCIPES COMPTABLES

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée, ce qui se traduit par la constatation d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Durée

La durée du contrat de location est définie contrat par contrat, en prenant en compte notamment la durée d'utilité des agencements indissociables du bien loué. Elle correspond principalement à la période non résiliable de chaque contrat, sauf dans les cas où le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Dettes locatives

A la date de début du contrat, la dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat, qui comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de début du contrat, les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle et les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Les composantes non locatives, telles que les frais de gestion, les taxes ou la fourniture de services de maintenance ne sont pas incluses.

Les taux d'actualisation retenus correspondent soit au taux d'intérêt implicite du contrat, soit au taux d'emprunt marginal, déterminé par devise, maturité et pays.

Droits d'utilisation

A la date de début du contrat, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette locative à laquelle sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur. Ces coûts sont des coûts marginaux qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat de location. Sa valeur comptable est examinée à la clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'il ait subi une perte de valeur.

Exemptions

Pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, le Groupe utilise les deux exemptions permises par la norme (comptabilisation de la charge de loyer dans son intégralité en résultat opérationnel).

Au 31 décembre 2022, les droits d'utilisation sont principalement localisés en France (366 millions d'euros) et en Allemagne (227 millions d'euros). Ils se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	Droits d'utilisation - Matériels roulants et autres matériels de transport	Droits d'utilisation - Immobilier	Droits d'utilisation - Autres	Droits d'utilisation
1^{er} janvier 2021	768,0	265,2	15,2	1 048,4
Investissements	159,3	59,5	11,7	230,5
Cessions	(8,2)	(11,5)	(1,1)	(20,8)
Pertes de valeur et amortissements	(189,9)	(66,5)	(7,9)	(264,3)
Effet de change	(2,3)	1,6	0,4	(0,3)
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	(4,1)	-	(4,1)
Autres mouvements	3,7	(8,6)	(0,1)	(5,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	730,6	235,6	18,2	984,4
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 593,9</i>	<i>417,2</i>	<i>33,9</i>	<i>2 045,0</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(863,3)</i>	<i>(181,6)</i>	<i>(15,7)</i>	<i>(1 060,6)</i>
1^{er} janvier 2022	730,6	235,6	18,2	984,4
Investissements	83,8	70,5	10,4	164,7
Cessions	(7,4)	(8,8)	(1,5)	(17,7)
Pertes de valeur et amortissements	(158,6)	(62,5)	(8,0)	(229,1)
Sorties de périmètre	-	-	(0,1)	(0,1)
Effet de change	(12,9)	(1,7)	0,1	(14,5)
Autres mouvements	(2,3)	0,2	-	(2,1)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	633,2	233,3	19,1	885,6
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 501,6</i>	<i>457,8</i>	<i>36,5</i>	<i>1 995,9</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(868,4)</i>	<i>(224,5)</i>	<i>(17,4)</i>	<i>(1 110,3)</i>

Les informations relatives aux dettes locatives sont disponibles en note VI.8.1.

Les loyers résultant de contrats de location non capitalisés sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	2021	2022
Charge relative aux contrats de location à court terme	(25,5)	(27,0)
Charge relative aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(3,8)	(3,3)
Charge relative aux paiements de loyers variables	(7,4)	(8,4)

VI.5.4. Activités de concession : actifs financiers opérationnels non courants et courants

Les actifs financiers opérationnels regroupent les actifs financiers résultant de l'application de l'IFRIC 12 aux contrats de concession.

PRINCIPES COMPTABLES

Actifs du Groupe

Une part des actifs du Groupe est utilisée dans le cadre de contrats de type concessions ou affermage octroyés par des clients publics ("concedants") ou signés parfois par des sociétés concessionnaires acquises par le Groupe dans le cadre de privatisations partielles ou totales. Ces contrats présentent des caractéristiques très variables selon les pays. Néanmoins, ils prévoient le plus souvent, directement ou indirectement, une intervention du concedant dans la détermination du service et de sa rémunération, d'une part, et le retour des biens nécessaires à l'exécution du service en fin de contrat, d'autre part.

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » est applicable aux contrats de concession comportant des obligations de service au public et si les critères suivants sont réunis : le concedant contrôle ou régleme les services que l'opérateur doit fournir avec le bien, l'infrastructure, les bénéficiaires de ces services et les tarifs pratiqués et le concedant contrôle la valeur résiduelle économique de l'infrastructure au terme du contrat. Selon l'interprétation IFRIC 12, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif de l'opérateur en tant qu'immobilisations corporelles mais sous la forme d'actif financier (« modèle de l'actif financier ») et/ou d'actif incorporel (« modèle incorporel ») en fonction des engagements de rémunération consentis par le concedant.

Modèle de l'actif financier

Le modèle de l'actif financier s'applique lorsque l'opérateur a un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier de la part du concédant, en rémunération des services de concession. Dans le cadre des services de concession, l'opérateur dispose de ce droit inconditionnel si le concédant lui garantit contractuellement le paiement des montants définis ou déterminés dans le contrat ou de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée "Actifs financiers opérationnels". Ils sont comptabilisés au coût amorti. Sans indication contractuelle spécifique, le taux d'intérêt effectif retenu correspond au coût moyen pondéré du capital des entités porteuses des actifs concernés. La part à moins d'un an est présentée en « actif financier opérationnel courant » et celle à plus d'un an est présentée dans la rubrique non courante.

En application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », ces actifs sont dépréciés sur la base d'un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie.

Le chiffre d'affaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier opérationnel inscrite en revenus des actifs financiers opérationnels (à l'exclusion du remboursement du principal), ainsi que la rémunération relative à la prestation de service.

Modèle de l'actif incorporel

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du concédant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le concédant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service en rémunération des services de concession.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « actifs incorporels du domaine concédé ». Ces actifs sont amortis le plus souvent linéairement sur la durée du contrat.

Les flux de trésorerie sortants, c'est-à-dire les décaissements, liés à la construction des infrastructures dans le cadre des contrats de concession « modèle actif incorporel » sont présentés au sein des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que les flux de trésorerie entrants sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le chiffre d'affaires correspond à la rémunération relative à la prestation de service.

Modèle mixte ou bifurcation

Le choix du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le concédant. Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du concédant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers. Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le concédant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

Subventions d'investissement relatives aux contrats de concession

Les subventions d'investissement reçues dans le cadre de contrats de concession sont, en général, définitivement acquises et sont donc non remboursables. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, ces subventions sont présentées en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle retenu lors de l'interprétation des contrats de concession (IFRIC 12) :

- dans le modèle de l'actif incorporel, les subventions d'investissement viennent en réduction de la charge d'amortissement de l'actif incorporel du domaine concédé sur la durée résiduelle du contrat de concession ;
- dans le modèle de l'actif financier, les subventions d'investissement sont assimilées à une modalité de remboursement de l'actif financier opérationnel.

Actifs mis à disposition du Groupe par un tiers ou par le concédant en contrepartie de paiements de loyers

Dans certains contrats de concession, le matériel roulant est mis à disposition du Groupe en contrepartie du paiement de loyers ; cette mise à disposition prend alors la forme juridique d'un contrat de location. Parallèlement, le concédant accorde au Groupe des droits à remboursement inconditionnels d'un montant équivalent.

Le concédant contrôlant l'utilisation de ces matériels, le Groupe ne peut pas analyser ces contrats dans le cadre de la norme IFRS 16. En conséquence, ces loyers à verser sont analysés comme le coût d'acquisition du contrat de concession et leur valeur actualisée est comptabilisée au sein des rubriques « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part non courante » et « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part courante » de l'état de la situation financière consolidée. Ces passifs ne figurent pas dans la définition de l'indicateur « Endettement Financier Net » du Groupe, dans la mesure où ils correspondent à des paiements de loyers futurs de matériel roulant, totalement sécurisés par des revenus de même montant, aux mêmes échéances, payés par le concédant.

Les droits à remboursement accordés, d'un montant équivalent, sont classés au sein des rubriques « actifs financiers opérationnels non courants » et « actifs financiers opérationnels courants » de l'état de la situation financière consolidée.

Ces opérations sont sans incidence sur l'état consolidé des flux de trésorerie, tout au long du contrat.

Au compte de résultat consolidé, les sommes versées par le concédant compensent les redevances versées par le Groupe pour la mise à disposition du matériel roulant.

Comptes consolidés

(en millions d'euros)	Actifs financiers opérationnels représentant des actifs corporels retraités dans le cadre d'IFRIC 12 ⁽¹⁾	Actifs financiers opérationnels couvrant des paiements futurs de loyers ⁽²⁾	Actifs financiers opérationnels
1^{er} janvier 2021	296,3	88,0	384,3
Entrées	47,4	-	47,4
Remboursements / sorties	(88,8)	-	(88,8)
Pertes de valeur	1,5	-	1,5
Effet de change	0,9	0,2	1,1
Autres mouvements	(1,5)	214,5	213,0
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	255,8	302,7	558,5
<i>Dont montant brut</i>	263,1	302,7	565,8
<i>Dont pertes de valeur</i>	(7,3)	-	(7,3)
1^{er} janvier 2022	255,8	302,7	558,5
Entrées	27,3	-	27,3
Remboursements / sorties	(122,7)	-	(122,7)
Pertes de valeur	1,8	-	1,8
Effet de change	(0,5)	(6,8)	(7,3)
Autres mouvements ⁽³⁾	(5,2)	175,8	170,6
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	156,5	471,7	628,2
<i>Dont montant brut</i>	162,0	471,7	633,7
<i>Dont pertes de valeur</i>	(5,5)	-	(5,5)
<i>Dont < 1 an</i>	62,6	53,6	116,2
<i>Dont > 1 an et < 5 ans</i>	82,4	174,8	257,2
<i>Dont > 5 ans</i>	11,5	243,3	254,8

⁽¹⁾ Ces montants correspondent aux droits inconditionnels à recevoir une rémunération de la part des autorités déléguées au titre de financements de matériel roulant pour le compte de ces autorités déléguées.

⁽²⁾ Ces montants correspondent aux droits inconditionnels à recevoir une rémunération de la part des autorités déléguées au titre de loyers à payer relatifs à du matériel roulant.

⁽³⁾ En 2022, ce montant s'explique essentiellement par un nouveau droit inconditionnel à recevoir une rémunération au titre de loyers à payer relatifs à du matériel ferroviaire.

Concernant les actifs financiers opérationnels représentant des actifs corporels retraités dans le cadre d'IFRIC 12 (actifs du Groupe),

- les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels (nouveaux actifs et remboursements du principal) sont détaillés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie (voir note IV) ;
- la rémunération des actifs financiers opérationnels est inscrite dans le chiffre d'affaires ; elle est détaillée dans la note VI.4.1.

Au 31 décembre 2022, les actifs financiers opérationnels sont principalement localisés en Allemagne (212,9 millions d'euros), aux Pays-Bas (157,3 millions d'euros) et en Suède (145,4 millions d'euros).

VI.6. Goodwill

VI.6.1. Variation de la période et détail par unité génératrice de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3. En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière consolidée.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (méthode du « goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (méthode du « goodwill partiel »).

En application des normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel et dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée.

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif (« badwill ») est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Pour la comptabilisation des acquisitions de co-entreprises, le Groupe applique la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

Unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Compte tenu de l'activité du Groupe, les unités génératrices de trésorerie correspondent en général aux pays dans lesquels opère le Groupe.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

(en millions d'euros)	France	États-Unis	Allemagne	Canada	Australie et Nouvelle- Zélande	Europe Centrale	Royaume-Uni et Irlande	Pays-Bas	Ibérie	Suède	Goodwill
1^{er} janvier 2021	536,2	94,3	43,6	30,5	42,0	19,7	11,5	4,1	5,0	25,7	812,6
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	7,9	-	2,7	0,8	1,1	0,9	-	-	(0,4)	13,0
Pertes de valeur	(170,0)	-	-	-	-	-	-	-	-	(25,3)	(195,3)
Autres mouvements	(6,0)	-	-	-	-	0,1	0,3	-	-	-	(5,6)
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2021	360,2	102,2	43,6	33,2	42,8	20,9	12,7	4,1	5,0	-	624,7
<i>Dont montants bruts</i>	<i>642,2</i>	<i>128,2</i>	<i>164,1</i>	<i>48,5</i>	<i>80,9</i>	<i>20,9</i>	<i>41,9</i>	<i>317,8</i>	<i>23,6</i>	<i>56,5</i>	<i>1 524,6</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(282,0)</i>	<i>(26,0)</i>	<i>(120,5)</i>	<i>(15,3)</i>	<i>(38,1)</i>	<i>-</i>	<i>(29,2)</i>	<i>(313,7)</i>	<i>(18,6)</i>	<i>(56,5)</i>	<i>(899,9)</i>
1^{er} janvier 2022	360,2	102,2	43,6	33,2	42,8	20,9	12,7	4,1	5,0	-	624,7
Variation de périmètre de consolidation	(1,0)	-	-	10,5	-	7,2	-	-	-	-	16,7
Effet de change	-	6,5	-	(0,4)	(0,3)	0,6	(0,7)	-	-	-	5,7
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	0,1	-	-	-	-	-	-	-	(3,3)	-	(3,2)
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2022	359,3	108,7	43,6	43,3	42,5	28,7	12,0	4,1	1,7	-	643,9
<i>Dont montants bruts</i>	<i>641,3</i>	<i>136,4</i>	<i>164,1</i>	<i>58,5</i>	<i>80,4</i>	<i>28,7</i>	<i>39,7</i>	<i>317,8</i>	<i>11,8</i>	<i>52,1</i>	<i>1 530,8</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(282,0)</i>	<i>(27,7)</i>	<i>(120,5)</i>	<i>(15,2)</i>	<i>(37,9)</i>	<i>-</i>	<i>(27,7)</i>	<i>(313,7)</i>	<i>(10,1)</i>	<i>(52,1)</i>	<i>(886,9)</i>

VI.6.2. Tests de dépréciation

PRINCIPES COMPTABLES

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque exercice et à chaque fois qu'il existe des indicateurs de pertes de valeur. L'évolution du contexte économique et financier général, la détérioration des environnements économiques locaux, de même que l'évolution des performances économiques constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable de l'UGT et sa valeur recouvrable. Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée. Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives aux goodwill. Le cas échéant, la dépréciation d'un goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel, au sein de la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » ; elle est définitive.

Détermination de la valeur recouvrable

L'évolution du contexte économique, financier, réglementaire, social et sanitaire, ainsi que l'évolution des performances économiques peuvent affecter l'estimation de la valeur recouvrable, qui se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité déterminée par le Groupe correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT ou groupes d'UGT, en tenant compte de leur valeur résiduelle, sur la base des éléments suivants :

- les projections de flux de trésorerie sont issues du plan à long terme établi au cours du second semestre et présenté au Comité stratégique. Elles traduisent l'évolution des volumes, des tarifs, des coûts directs (notamment de l'énergie) et des investissements de la période, déterminés en se basant sur les contrats ou sur l'activité, en fonction des données historiques d'une part et des changements anticipés sur la période couverte par le plan à long terme d'autre part. Ce plan couvre l'année 2023 ainsi que les 5 années suivantes. Cette période est représentative de la durée moyenne du portefeuille de contrats à long terme du Groupe et de ses activités à court terme ;
- les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du plan à long terme actualisés (2028). Ces flux sont construits, pour chaque UGT, sur la base d'un taux de croissance à l'infini prenant en compte des facteurs tels que l'inflation ;
- un taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) est déterminé pour chaque actif, unité génératrice de trésorerie à la fin du second semestre 2022 : il correspond au taux sans risque augmenté d'une prime de risque pondérée par les risques spécifiques au pays. Les taux d'actualisation estimés par le management pour chaque unité génératrice de trésorerie reflètent donc les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et le seul risque pays spécifique à l'UGT, les autres risques étant appréhendés dans les flux de trésorerie futurs ;
- les plans de restructuration non engagés ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité.

Les tests de dépréciation des goodwill sont réalisés en intégrant les effets de la norme IFRS 16, avec notamment la prise en compte des droits d'utilisation dans la valeur des capitaux employés testés, l'exclusion des loyers dans les flux de trésorerie futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité et l'utilisation d'un taux d'actualisation prenant en compte les droits d'utilisation.

Les flux de trésorerie sont issus du plan long terme réalisé au cours du second semestre 2022 et approuvé par le Comité stratégique du Groupe le 17 janvier 2023. Ce plan long terme est construit par pays.

Les projections des flux de trésorerie ont été établies par référence à l'environnement immédiat, en tenant compte du contexte actuel et de l'information disponible. Compte tenu du niveau d'incertitude sur les différents paramètres, les tests de sensibilité revêtent une pertinence particulière.

VI.6.2.1 Hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les taux d'actualisation et les taux moyens de croissance à l'infini utilisés en 2022 sont les suivants :

	Mode de détermination de la valeur recouvrable	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à l'infini
France	Valeur d'utilité	6,1%	2,0%
Allemagne	Valeur d'utilité	5,7%	2,0%
Suède	Valeur d'utilité	6,7%	2,0%
Etats-Unis	Valeur d'utilité	6,7%	2,0%

⁽¹⁾Après prise en compte des droits d'utilisation.

VI.6.2.2. Pertes de valeur constatées sur l'exercice et sensibilité des tests de dépréciation

Les tests de dépréciation ont été menés sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2022.

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 0,5%, d'un taux de croissance à l'infini minoré de 0,5% et de flux de trésorerie opérationnels minorés de 5%. Ces hypothèses de variation sont considérées comme raisonnables au regard des activités du Groupe et des zones géographiques où sont implantées ses activités.

A la date d'évaluation, pour quatre UGT, dont les UGT « France », « Allemagne » et « Suède », ces variations conduisent à identifier une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie de 76 millions d'euros en cas de hausse du taux d'actualisation de 0,5%, de 44 millions d'euros en cas de baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5% et de 4 millions d'euros en cas de baisse de 5% des flux de trésorerie opérationnels.

VI.7. Sociétés mises en équivalence et autres titres non consolidés

Les principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés sont présentées dans la note VI.16.

Les engagements liés au périmètre du Groupe sont détaillés en note VI.12.

VI.7.1. Co-entreprises et entreprises associées

PRINCIPES COMPTABLES

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci, le contrôle conjoint étant le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill ; ce goodwill est intégré sur la ligne « participations dans les co-entreprises » ou « participations dans les entreprises associées ». Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Présentation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dans le compte de résultat consolidé

En application de la recommandation n°2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 4 avril 2013, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence », dans la mesure où leurs activités s'inscrivent dans le prolongement des activités du Groupe.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, à hauteur des seuls intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

Comptes consolidés

(en millions d'euros)	Valeur de la mise en équivalence		Quote-part de résultat net	
	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2022
France	4,0	8,8	1,4	4,9
Amérique latine	9,5	7,2	2,0	0,2
Allemagne	5,4	5,4	(2,4)	0,5
Autres	7,2	1,4	(0,3)	0,8
PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES	26,1	22,8	0,7	6,4
France	3,2	2,8	(0,2)	(0,2)
Autres	-	(0,1)	0,1	-
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	3,2	2,7	(0,1)	(0,2)
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	29,3	25,5	0,6	6,2
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>			0,6	6,2

Toutes les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe.

La plupart des partenariats sous contrôle conjoint existants au sein du Groupe sont des co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

VI.7.2. Titres non consolidés

Les titres non consolidés du Groupe s'élevaient à 13,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (17,4 millions d'euros au 31 décembre 2021) et intègrent principalement :

- des participations dans des concessionnaires non contrôlées, propriétaires d'infrastructures de transport public (Nottingham City TPS...);
- des participations dans des start-up innovantes (Liftango Pty Ltd...);
- ou des participations non contrôlées dans certaines sociétés d'économie mixte (SEM) en France.

Les participations dans les entreprises non consolidées ne sont pas considérées comme significatives individuellement au niveau du Groupe.

La ventilation des titres non consolidés évalués à la juste valeur par résultat ou par capitaux propres est présentée dans la note VI.8.2.

VI.8. Financement, instruments financiers et gestion des risques financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières, les dettes locatives et la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie (note VI.8.1);
- les autres actifs financiers courants et non courants (note VI.8.2);
- les instruments dérivés (note VI.8.4).

Les engagements hors bilan sont détaillés dans la note VI.12.

VI.8.1. Endettement financier net

L'endettement financier net représente la dette financière brute (dettes financières et dettes locatives non courantes et courantes et trésorerie passive) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et après prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change.

PRINCIPES COMPTABLES

Passifs financiers

A l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ».

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables ainsi que les OPCVM monétaires.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

VI.8.1.1. Composantes de l'endettement financier net

Au 31 décembre 2022, les principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

- des obligations, émises sous la forme de placements privés non cotés, d'un montant global de 625 millions d'euros (160 millions d'euros à maturité août 2025, 125 millions d'euros à maturité août 2026, 220 millions d'euros à maturité novembre 2029 et 120 millions d'euros à maturité juillet 2031) ;
- une facilité de crédit placée auprès d'un syndicat de banques d'un montant total de 1 100 millions d'euros, à maturité juillet 2026. La facilité de crédit est non tirée au 31 décembre 2022. Elle est assortie d'un *covenant* financier devant être testé semestriellement (voir note VI.8.1.5).
- un placement *Schuldschein* (placement privé de droit allemand) pour un montant de 10,5 millions de dollars et de 68,5 millions d'euros, à échéances 2023 à 2027 ;
- des contrats de location.

Au 31 décembre 2022, l'endettement financier net du Groupe se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dettes financières non courantes	771,1	701,4
Dettes financières courantes	33,1	81,6
Trésorerie passive	13,7	29,7
DETTES FINANCIERES (y/c trésorerie passive)	817,9	812,7
Trésorerie active et équivalents de trésorerie	(622,1)	(586,9)
Juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net	2,8	0,5
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES LOCATIVES ⁽¹⁾	198,6	226,3
Dettes locatives	1 016,6	907,6
ENDETTEMENT FINANCIER NET ⁽¹⁾	1 215,2	1 133,9

⁽¹⁾ Les passifs liés à la mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de concession ne sont pas intégrés dans l'indicateur "Endettement Financier Net" (voir note VI.5.4 "Activités de concession").

VI.8.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

La revue des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie du Groupe à la clôture de l'exercice n'a pas mis en évidence de montants significatifs qui ne seraient pas disponibles pour le Groupe.

(en millions d'euros)	Disponibilités	Equivalents de trésorerie	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Trésorerie passive	Trésorerie nette
1^{er} janvier 2021	475,7	38,3	514,0	(28,7)	485,3
Variation de l'activité	18,3	84,3	102,6	15,5	118,1
Variation de périmètre de consolidation	(0,5)	-	(0,5)	-	(0,5)
Effet de change	7,8	0,1	7,9	(1,1)	6,8
Reclassement en actifs / passifs destinés à la vente	(1,3)	-	(1,3)	-	(1,3)
Autres mouvements	-	(0,6)	(0,6)	0,6	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	500,0	122,1	622,1	(13,7)	608,4
1^{er} janvier 2022	500,0	122,1	622,1	(13,7)	608,4
Variation de l'activité	(161,9)	112,6	(49,3)	(18,4)	(67,7)
Variation de périmètre de consolidation	9,6	0,2	9,8	-	9,8
Effet de change	3,4	5,2	8,6	2,2	10,8
Reclassement en actifs / passifs destinés à la vente	(4,1)	-	(4,1)	-	(4,1)
Autres mouvements	-	(0,2)	(0,2)	0,2	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	347,0	239,9	586,9	(29,7)	557,2

VI.8.1.3. Dettes financières et locatives non courantes et courantes

Evolution et détail par nature des dettes financières et locatives non courantes et courantes :

(en millions d'euros)	Emprunt obligataire	Prêt syndiqué	Placement privé Schuldschein	Autres dettes financières	Total dettes financières	Total dettes locatives
1^{er} janvier 2021	504,6	-	85,2	111,3	701,1	1 085,6
Flux de trésorerie	120,0	-	(9,5)	(37,0)	73,5	(271,8)
Augmentations/souscriptions	120,0	-	-	42,7	162,7	-
Remboursements	-	-	(9,5)	(79,7)	(89,2)	(271,8)
Flux sans impact trésorerie	-	-	2,1	27,5	29,6	202,8
Augmentations/souscriptions	-	-	-	7,8	7,8	230,0
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	(0,8)	(0,8)	(0,1)
Effet de change	-	-	2,1	14,2	16,3	0,4
Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	-	-	-	-	-	(4,2)
Autres mouvements	-	-	-	6,3	6,3	(23,3)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	624,6	-	77,8	101,8	804,2	1 016,6
<i>Dont part courante</i>	-	-	-	33,1	33,1	239,2
<i>Dont part non courante</i>	624,6	-	77,8	68,7	771,1	777,4
1^{er} janvier 2022	624,6	-	77,8	101,8	804,2	1 016,6
Flux de trésorerie	-	-	-	(20,4)	(20,4)	(249,1)
Augmentations/souscriptions	-	-	-	3,1	3,1	-
Remboursements	-	-	-	(23,5)	(23,5)	(249,1)
Flux sans impact trésorerie	-	-	0,5	(1,3)	(0,8)	140,1
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	-	163,7
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	6,7
Effet de change	-	-	0,5	(1,5)	(1,0)	(13,8)
Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	0,2	0,2	(16,5)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	624,6	-	78,3	80,1	783,0	907,6
<i>Dont part courante</i>	-	-	53,3	28,3	81,6	218,6
<i>Dont part non courante</i>	624,6	-	25,0	51,8	701,4	689,0

Maturité des dettes financières et des dettes locatives non courantes et courantes

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Dont :					
		< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	> 5 ans
Emprunt obligataire	624,6	-	-	160,0	124,9	-	339,7
Placement privé Schuldschein	78,3	53,3	-	-	-	25,0	-
Autres dettes financières courantes et non courantes	80,1	28,3	13,0	12,4	17,1	2,5	6,8
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	783,0	81,6	13,0	172,4	142,0	27,5	346,5
DETTES LOCATIVES	907,6	218,6	168,0	133,3	102,9	85,0	199,8

Ventilation des dettes financières et locatives non courantes et courantes par devise

Pour les dettes financières, la principale monnaie des lignes de financement est l'euro. Des swaps de change prêteurs euros/emprunteurs de devises servant au financement des filiales étrangères ont été mis en place (voir note VI.8.4.1).

En ce qui concerne les dettes locatives, dans la grande majorité des cas, les contrats de location sont libellés dans la même devise que celle du preneur.

Ventilation des dettes financières et des dettes locatives non courantes et courantes par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Dont :	
		Taux fixe	Taux variable
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	783,0	774,7	8,3
DETTES LOCATIVES	907,6	896,5	11,1

Après couverture de taux, la proportion de la dette financière brute et de la dette locative à taux fixe est de l'ordre de 99% (instruments dérivés de taux détaillés dans la note VI.8.4.1).

Environ 36% de la dette financière brute est utilisée pour des prêts aux filiales libellés en devises dont 35% à taux variable après swap de change ; le Groupe a une exposition limitée (16%) à la fluctuation des taux d'intérêt à court terme sur les devises suivantes COP, GBP, CZK, SEK, NZD, AUD et CAD.

VI.8.1.4. Lignes de crédit non utilisées

Le Groupe dispose d'une facilité de crédit d'un montant total de 1 100 millions d'euros à maturité juillet 2026, non tirée au 31 décembre 2022.

VI.8.1.5. Covenant financier

La documentation juridique de la facilité de crédit de 1 100 millions d'euros comporte un *covenant* financier, c'est-à-dire un engagement de respecter un ratio de couverture, dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée de la facilité de crédit. Le ratio à respecter, sur une base semestrielle, est le rapport entre l'Endettement Financier Net Ajusté et l'EBITDA Ajusté.

Ce *covenant* financier a été respecté au titre de 2022.

VI.8.2. Autres actifs financiers non courants et courants

PRINCIPES COMPTABLES

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Selon la norme IFRS 9, tout actif financier doit être comptabilisé dans l'une des trois catégories suivantes : actif au coût amorti, actif à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et actif à la juste valeur par résultat. Le classement d'un actif financier dans chacune de ces catégories est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

Actifs au coût amorti

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeur.

Actifs évalués à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie comprend notamment la majorité des titres non consolidés qui concernent quasiment intégralement des titres de sociétés non cotées et les instruments dérivés non qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

Actifs à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Cette catégorie comprend les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction pour lesquels le Groupe a pris l'option irrévocable, titre par titre, et dès la première comptabilisation, de constater les variations de juste valeur en autres éléments du résultat global.

Les autres actifs à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global correspondent principalement aux dérivés de couverture de flux de trésorerie.

Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 impose un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis leur comptabilisation initiale, en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective.

Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans ses actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

(en millions d'euros)	Actifs financiers non courants au coût amorti	Titres non consolidés évalués à la juste valeur par résultat	Titres non consolidés évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (non recyclable)	Total autres actifs financiers non courants	Actifs financiers courants au coût amorti	Autres actifs financiers courants à la juste valeur par résultat	Total autres actifs financiers courants
1^{er} janvier 2021	48,5	8,7	11,9	69,1	32,5	30,5	63,0
Entrées	21,9	0,2	-	22,1	0,2	0,5	0,7
Remboursements/sorties	(27,7)	(2,4)	(0,2)	(30,3)	(14,9)	(2,5)	(17,4)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	0,2	-	0,2
Pertes de valeur	-	0,2	-	0,2	(0,1)	-	(0,1)
Effet de change	-	0,2	0,1	0,3	-	2,5	2,5
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	(0,9)	-	(0,9)	-	-	-
Autres mouvements	(12,1)	1,2	(1,6)	(12,5)	1,6	2,7	4,3
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	30,6	7,2	10,2	48,0	19,5	33,7	53,2
<i>Dont montant brut</i>	<i>31,0</i>	<i>11,0</i>	<i>14,4</i>	<i>56,4</i>	<i>21,5</i>	<i>33,7</i>	<i>55,2</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(3,8)</i>	<i>(4,2)</i>	<i>(8,4)</i>	<i>(2,0)</i>	<i>-</i>	<i>(2,0)</i>
1^{er} janvier 2022	30,6	7,2	10,2	48,0	19,5	33,7	53,2
Entrées	1,9	0,2	-	2,1	0,6	0,2	0,8
Remboursement/sorties	(5,3)	(1,0)	(2,1)	(8,4)	4,7	(7,2)	(2,5)
Variation de périmètre de consolidation	(0,4)	0,8	-	0,4	-	-	-
Pertes de valeur	0,1	(0,4)	-	(0,3)	(0,4)	-	(0,4)
Effet de change	(1,1)	(0,2)	-	(1,3)	0,3	2,2	2,5
Reclassement non courant/courant	9,5	-	-	9,5	(9,5)	-	(9,5)
Reclassement en actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(0,4)	(0,1)	(1,1)	(1,6)	(1,5)	(4,0)	(5,5)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	34,9	6,5	7,0	48,4	13,7	24,9	38,6
<i>Dont montant brut</i>	<i>36,7</i>	<i>11,3</i>	<i>12,4</i>	<i>60,4</i>	<i>16,2</i>	<i>24,9</i>	<i>41,1</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(1,8)</i>	<i>(4,8)</i>	<i>(5,4)</i>	<i>(12,0)</i>	<i>(2,5)</i>	<i>-</i>	<i>(2,5)</i>

Les titres non consolidés sont décrits dans la note VI.7.2.

VI.8.3. Résultat financier

PRINCIPES COMPTABLES

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts, les charges d'intérêts sur les dettes locatives, les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie et le résultat des dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières, les dividendes, les résultats de change, les pertes de valeur sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

(en millions d'euros)	2021	2022
Charges de l'endettement financier	(18,0)	(22,6)
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,7	3,3
Coût de l'endettement financier net hors dettes locatives	(17,3)	(19,3)
Charges d'intérêts sur dettes locatives	(19,4)	(16,7)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(36,7)	(36,0)
Désactualisation des provisions	(4,2)	(7,5)
Autres	(5,1)	(2,1)
AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS	(9,3)	(9,6)

VI.8.4. Gestion des risques financiers et instruments dérivés

PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les gains et pertes nets des instruments à la juste valeur par le compte de résultat consolidé (« trading ») correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Comptabilité de couverture

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger. La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

Couverture de juste valeur

La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier (notamment les risques de taux et de change) et qui affecterait le résultat net présenté. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajuste la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable (par exemple un achat de carburant) et qui affecterait le résultat net présenté. Pour ce type de couverture, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat.

Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger : voir note VI.2.3.2.

VI.8.4.1. Risques de marché et instruments dérivés

Gestion du risque sur matières premières

Les achats d'énergie (carburant, électricité et gaz) constituent une dépense importante pour le Groupe et les contrats conclus avec les Autorités Organisatrices de Mobilité comprennent généralement des clauses d'indexation.

Carburant (diesel et biodiesel)

Afin de garantir une évolution maîtrisée du prix du carburant, une politique de couverture « carburant » est mise en place sur les contrats dont l'indexation n'est pas jugée adéquate ou pour couvrir des engagements contractuels. Le Groupe a recours soit à des contrats d'achats fermes de carburant soit à des instruments dérivés, dont les caractéristiques (notionnel, maturité) ont été définies en fonction des besoins prévisionnels de carburant (sur la base de commandes fermes ou de projection de flux hautement probables). Ces dérivés sont des *swaps* conclus en devise locale, venant fixer le prix d'achat à terme des carburants.

Ces produits dérivés ont été analysés dans le cadre de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » et qualifiés d'instruments de couverture (couverture de flux de trésorerie).

Le Groupe n'a pas couvert de volume significatifs de sa consommation sur 2022.

Electricité

Le Groupe est exposé aux variations des prix de l'électricité, de façon très différente selon les pays, en fonction (i) des fixations de prix de marché qui dépendent des bouquets énergétiques nationaux, (ii) des interventions étatiques et (iii) des indices publics. Le Groupe achète dans la majorité des cas l'électricité auprès de fournisseurs au cours spot (*day ahead*) et, dans la minorité des cas, les prix d'achat sont fixés à l'avance pour une période de plusieurs mois, d'un an, voire plus.

Les indices utilisés dans les formules d'indexation des contrats s'avèrent sur certains contrats ou géographies inadaptés à la situation de crise actuelle, laissant au Groupe une charge non couverte significative sur l'exercice 2022 (voir note VI.1.3), sans assurance que les indices répercuteront entièrement les évolutions subies. Cette situation conduit Transdev à entamer des négociations avec ses clients et aussi – au travers d'organisations professionnelles – des discussions avec les instituts nationaux de statistique dans le but de disposer d'indices qui permettent leur réplique en matière d'achat.

Le Groupe n'intervient pas sur les marchés financiers sur ces produits.

Gaz

Le Groupe est exposé aux variations des prix du gaz. Il achète dans la majorité des cas l'énergie auprès de fournisseurs au cours spot (*day ahead*) et dans la minorité des cas, les prix d'achat sont fixés à l'avance pour une période de plusieurs mois, d'un an, voire plus.

Les indices utilisés dans les formules d'indexation des contrats s'avèrent dans la plupart des cas inadaptés à la situation de crise actuelle (que ce soit pour des questions de délais d'application de la formule et ou de corrélation de l'indice avec le marché), laissant au Groupe une charge non couverte significative sur l'exercice 2022 (voir note VI.1.3), sans assurance que les indices répercuteront entièrement les évolutions subies. Cette situation a conduit Transdev à négocier avec ses clients des indemnités ou des avenants aux formules d'indexation.

Gestion du risque de change

Les activités internationales que le Groupe exerce génèrent des flux dans de nombreuses devises.

Risque de change lié au financement des filiales étrangères

Le Groupe est essentiellement financé en euros.

Le portefeuille de dérivés de change est contracté par Transdev dans le but de couvrir un endettement net en devises (constitué d'emprunts en devises ainsi que des prêts et emprunts intra-groupes en devises). Ainsi, le Groupe met en place principalement soit

- des *swaps* vanille de change prêteurs euros/emprunteurs devises ou prêteurs devises/emprunteurs euros pour les comptes courants et les financements des filiales à taux variable à court et moyen terme. Ces *swaps* ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture dans le cadre de la norme IFRS 9 : la réévaluation des financements en devises accordés aux filiales et les variations de valeur de ces *swaps* sont enregistrées de façon concomitante en résultat ;
- des *cross currency swaps* pour des financements à long terme en devises à taux fixe. Ces *cross currency swaps* constituent une couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Leurs variations de valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont reprises en résultat au fur et à mesure que le remboursement du nominal et les intérêts impactent le résultat du Groupe.

Les impacts sur le résultat et sur la situation financière de ces instruments dérivés de change sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Nature	(en millions de devises)		(en millions d'euros)	
	DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2022		Résultat de la période	Juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée
	Total	< 1 an		
Swap EUR/CAD	119,6	119,6	1,0	0,1
Swap EUR/SEK	400,0	400,0	0,6	0,5
Swap USD/EUR	50,0	50,0	(4,3)	(4,4)
Swap EUR/GBP	41,2	41,2	1,8	1,2
Swap EUR/AUD	95,0	95,0	0,2	-
Swap EUR/CZK	479,0	479,0	0,1	(0,2)
Swap EUR/NZD	26,0	26,0	(0,2)	(0,5)
Swap EUR/COP	20 207,4	20 207,4	0,5	0,6
TOTAL			(0,3)	(2,7)

Nature	Unité	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE		RÉSULTAT DE L'EXERCICE			ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE		
		Nominal au 31 décembre 2022		Recyclage de réserves de juste valeur à résultat	Résultat, part inefficace	Résultat des instruments non qualifiés	Total résultat	Réserves de juste valeur (nettes d'impôt)	Juste valeur
		Total	> 5 ans						
Swap de taux d'intérêt et de devises (cross currency swap)	GBP	12,7	12,7	-	-	-	-	0,2	0,3
Swap de taux d'intérêt et de devises (cross currency swap)	SEK	512,3	512,3	-	-	-	-	0,9	1,1
TOTAL		525,0	525,0	-	-	-	-	1,1	1,4

Risque de change transactionnel

Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel. En effet, les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent dans leur propre pays et dans leur propre devise. Leur exposition au risque de change est donc naturellement limitée.

Risque de conversion

Transdev supporte un risque de conversion des informations financières de ses filiales au niveau des comptes consolidés. Les principales devises concernées sont le dollar américain, le dollar australien et la couronne suédoise.

Une dépréciation de 10% de ces trois devises par rapport à l'euro entraînerait une diminution du chiffre d'affaires du Groupe de l'ordre de 211 millions d'euros.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe est peu exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son endettement financier (voir note VI.8.1.3).

A structure d'endettement financier (avec dettes locatives) au 31 décembre 2022 et politique de gestion constantes, une variation des taux d'intérêts de 1% impacterait le coût des dettes financières et locatives non courantes et courantes d'environ 0,2 million d'euros, net des couvertures de taux.

VI.8.4.2. Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations de règlement. Le Groupe a une exposition limitée aux risques de défaillance de ses contreparties par la diversité et la multitude de ses clients, principalement des autorités organisatrices de mobilité.

Comptes consolidés

L'antériorité des actifs non dépréciés et échus se présente de la manière suivante au 31 décembre 2022 :

(en millions d'euros)	Note	31 décembre 2022			Montant des actifs échus non dépréciés			
		Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Montant des actifs non échus	Echus 0-6 mois	Echus 6-12 mois	Echus > 1 an
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	VI.5.4	633,7	(5,5)	628,2	627,6	0,6	-	-
Créances clients	VI.4.2	1 103,5	(23,3)	1 080,2	898,2	156,3	18,7	7,0
Autres créances opérationnelles		304,2	(3,9)	300,3	274,1	15,2	1,4	9,6
Actifs financiers non courants au coût amorti	VI.8.2	36,7	(1,8)	34,9	34,9	-	-	-
Actifs financiers courants au coût amorti	VI.8.2	16,2	(2,5)	13,7	13,4	-	-	0,3
Autres actifs financiers non courants	VI.8.2	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	VI.8.2	24,9	-	24,9	24,9	-	-	-
TOTAL		2 119,2	(37,0)	2 082,2	1 873,1	172,1	20,1	16,9

Transdev n'a pas identifié d'élément pouvant justifier d'une augmentation significative du risque de crédit de ses principaux clients au cours de l'exercice 2022.

VI.8.5. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

PRINCIPES COMPTABLES

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...) ; les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveau 3).

Au 31 décembre 2022, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats F.B.F. et I.S.D.A. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

La juste valeur des prêts et créances est très proche de la valeur dans l'état de la situation financière consolidée.

VI.8.5.1. Actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe au 31 décembre 2022, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 9.

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2022					Mode de détermination de la juste valeur
		Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Catégories d'actifs financiers				
			Actifs au coût amorti	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Actifs à la juste valeur par capitaux propres recyclable		
Titres non consolidés	VI.7.2	13,5	-	6,5	-	7,0	Niveau 3
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	VI.5.4	628,2	628,2	-	-	-	
Autres actifs financiers non courants	VI.8.2	34,9	34,9	-	-	-	
Instruments dérivés non courants et courants - actifs	VI.8.4	4,8	-	2,7	2,1	-	Niveau 2
Créances clients	VI.4.2	1 080,2	1 080,2	-	-	-	
Autres créances d'exploitation	VI.4.2	478,3	478,3	-	-	-	
Autres actifs financiers courants	VI.8.2	38,6	13,7	24,9	-	-	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VI.8.1	586,9	-	586,9	-	-	Niveau 2
TOTAL		2 865,4	2 235,3	621,0	2,1	7,0	

VI.8.5.2. Passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers au 31 décembre 2022, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 9.

		Au 31 décembre 2022				
		Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Catégories de passifs financiers			Mode de détermination de la juste valeur
(en millions d'euros)	Note	Total	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat	Passifs à la juste valeur par capitaux propres recyclable	
Emprunts et autres passifs financiers						
- dettes financières non courantes	VI.8.1	701,4	701,4	-	-	
- dettes financières courantes	VI.8.1	81,6	81,6	-	-	
- trésorerie passive	VI.8.1	29,7	-	29,7	-	Niveau 2
Dettes locatives	VI.8.1	907,6	907,6	-	-	
Instruments dérivés non courants et courants - passifs	VI.8.4	5,4	-	5,4	-	Niveau 2
Part non courante et courante des loyers à payer dans le cadre de contrats de concession		461,0	461,0	-	-	
Dettes fournisseurs	VI.4.2	599,8	599,8	-	-	
Autres dettes d'exploitation	VI.4.2	1 603,9	1 603,9	-	-	
TOTAL		4 390,4	4 355,3	35,1	-	

VI.9. Provisions

PRINCIPES COMPTABLES

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable à l'arrêté des comptes.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux retenus sont composés de taux sans risque et de prime de risque spécifique aux actifs et passifs sous-jacents. Les effets liés aux variations de taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat opérationnel courant (rubrique « coût des ventes ») ; ceux liés à la désactualisation des provisions sont également constatés en résultat (rubrique « autres revenus et charges financiers »).

À l'exception des provisions pour engagements sociaux, les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Euro		
2 à 5 ans	0,3%	3,6%
6 à 10 ans	1,2%	3,9%
Plus de 10 ans	1,9%	4,3%
Dollar américain		
2 à 5 ans	2,2%	5,5%
6 à 10 ans	3,0%	5,7%
Plus de 10 ans	3,8%	6,2%

La première application des amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » a eu un impact net positif de 16,3 millions d'euros sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 (voir note VI.2.2).

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme (IAS 19)

Plans à cotisations définies

Les plans à cotisations définies sont des plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée, ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire. Ces obligations sont reconnues en charges quand elles sont dues.

Plans à prestations définies

Les plans à prestations définies sont des plans qui ne répondent pas à la définition d'un plan à cotisations définies. Les obligations nettes de chaque entité du Groupe sont calculées pour chaque plan sur la base d'une estimation du montant que les salariés percevront en échange des services rendus sur la période en cours et sur les périodes passées. Le montant est actualisé et la juste valeur des actifs de retraite est déduite.

Dans le cadre du financement des plans à prestations définies, le Groupe peut être amené à effectuer des paiements volontaires à des fonds de pension. Le cas échéant, ces paiements volontaires sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité dans l'état consolidé des flux de trésorerie, de la même manière que pour les autres contributions employeurs versées.

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les sociétés jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, de l'actualisation financière et, dans certaines juridictions, de la durée des contrats de service public opérés. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les taux d'actualisation retenus sont propres à chaque zone monétaire. Ils sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'Etat ou assimilées lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Une fourchette d'indices du marché et en particulier l'iBoxx, ainsi que des données fournies par les actuaire du Groupe sont utilisées.

Les écarts actuariels générés sur les engagements postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Les coûts comptabilisés au compte de résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, à l'exception de la charge d'intérêts nette, qui est enregistrée en résultat financier.

Certains engagements du Groupe ou d'entités du Groupe peuvent bénéficier de droits à remboursement, correspondant à l'engagement d'une autre partie de rembourser en partie ou en totalité les dépenses liées à ces engagements. Ces droits à remboursement sont comptabilisés dans les actifs financiers.

« Attribution des avantages aux périodes de service » (IAS 19), qui clarifie la comptabilisation du rythme d'acquisition des droits par les salariés pour les régimes à prestations définies présentant un plafonnement des droits à partir d'une certaine ancienneté a eu un impact net positif de 1,9 million d'euros (voir note VI.2.2).

VI.9.1. Détail des provisions

(en millions d'euros)	Provisions pour propre assureur et sinistres	Provisions pour engagements sociaux	Provisions pour litiges	Autres provisions pour risques et charges	Provisions
1^{er} janvier 2021	199,8	171,0	38,1	187,9	596,8
Dotation de l'exercice	69,3	19,4	17,8	81,7	188,2
Consommation de l'exercice	(64,3)	(25,0)	(6,3)	(49,1)	(144,7)
Reprises sans objet	(6,4)	(4,7)	(9,5)	(30,3)	(50,9)
Écarts actuariels	-	(10,6)	-	-	(10,6)
Désactualisation	2,5	1,7	-	-	4,2
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Effet de change	14,6	0,5	0,2	0,3	15,6
Reclassement en passifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(0,6)	1,4	1,2	2,0
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	215,5	151,7	41,7	191,7	600,6
<i>Dont part non courante</i>	<i>132,4</i>	<i>151,7</i>	<i>20,8</i>	<i>130,9</i>	<i>435,8</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>83,1</i>	<i>-</i>	<i>20,9</i>	<i>60,8</i>	<i>164,8</i>
1^{er} janvier 2022	215,5	151,7	41,7	191,7	600,6
Dotation de l'exercice	89,4	23,6	26,4	105,6	245,0
Consommation de l'exercice	(90,4)	(19,0)	(6,2)	(34,5)	(150,1)
Reprises sans objet	(4,7)	(13,0)	(15,1)	(38,6)	(71,4)
Écarts actuariels	-	(0,6)	-	-	(0,6)
Changement de taux d'actualisation	(13,9)	0,8	-	(8,6)	(21,7)
Désactualisation	5,1	2,3	-	0,1	7,5
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Effet de change	11,4	0,1	(0,1)	(0,8)	10,6
Reclassement en passifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	(5,6)	0,3	(8,1)	(13,4)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	212,4	140,3	47,0	206,8	606,5
<i>Dont part non courante</i>	<i>137,3</i>	<i>140,3</i>	<i>26,1</i>	<i>134,7</i>	<i>438,4</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>75,1</i>	<i>-</i>	<i>20,9</i>	<i>72,1</i>	<i>168,1</i>

⁽¹⁾ Cette ligne comprend notamment les impacts liés aux amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS précisant le calcul des engagements de retraite (voir note VI.2.2.2).

Les provisions pour propre assureur et sinistres concernent essentiellement les activités aux Etats-Unis (180,2 millions d'euros à fin 2022) où Transdev s'assure auprès de tiers, mais avec un certain niveau de franchise restant à sa charge.

Les provisions pour litiges incluent l'ensemble des pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures (social et autres) que le Groupe rencontre dans la conduite de ses affaires.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- des provisions relatives aux obligations contractuelles de maintenance (grand levage) sur les activités ferroviaires en Allemagne ;
- des provisions pour contrats déficitaires.

VI.9.2. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement règlementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

VI.9.2.1. Détail de la provision au bilan

(en millions d'euros)	France ⁽¹⁾	Australie/ Nouvelle- Zélande	Suède	États- Unis	Autres	Total
Retraites supplémentaires et préretraites (hors couverture médicale)	-	1,1	14,9	11,3	10,6	37,9
Indemnités de fin de carrière	44,5	-	-	-	6,8	51,3
Autres avantages postérieurs à l'emploi	-	0,6	-	-	-	0,6
Total avantages postérieurs à l'emploi	44,5	1,7	14,9	11,3	17,4	89,7
Médailles du travail	3,5	-	-	-	4,6	8,2
Autres avantages long terme	-	23,4	-	-	19,0	42,4
Total autres avantages long terme	3,5	23,4	-	-	23,6	50,6
PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022	48,0	25,1	14,9	11,3	41,0	140,3

⁽¹⁾ L'activité « France » reportée n'inclut pas les activités réalisées par la holding Transdev Group (activités intégrées dans la colonne « autres »).

VI.9.2.2. Régimes à cotisations définies

Dans certaines filiales, des régimes à cotisations définies complémentaires aux régimes de base ont été mis en place. Les dépenses effectuées par le Groupe au titre de ces régimes représentent 44 millions d'euros environ (44 millions d'euros en 2021).

VI.9.2.3. Régimes à prestations définies

Certaines sociétés du Groupe ont mis en place des régimes à prestations définies (principalement des retraites complémentaires et des indemnités de fin de carrière) et/ou offrent d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ils peuvent être partiellement ou intégralement financés (via des actifs de couverture).

Régimes non financés

Les régimes non financés sont essentiellement des régimes d'indemnités de départ à la retraite, dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ à la retraite. Une provision est comptabilisée, sans obligation de préfinancement puisque le paiement des prestations reste aléatoire. Parfois, des fonds ont été placés dans des organismes extérieurs (compagnies d'assurance par exemple) mais sans aucune obligation de versement futur.

Régimes financés

Les régimes financés sont essentiellement des régimes de retraite gérés au travers de fonds de pension aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Suède et en Australie. Ils sont fermés à de nouveaux collaborateurs ; par ailleurs, les bénéficiaires encore en activité aux Etats-Unis et au Royaume-Uni n'acquiescent plus de droits.

Ces obligations sont préfinancées par des cotisations versées par les filiales du Groupe et par les employés à des fonds externes constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers.

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont les suivants : volatilité des actifs des régimes, variation des taux et longévité.

Comptes consolidés

Engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-dessous présentent les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages postérieurs à l'emploi. Ils excluent, par définition, les régimes de retraite à cotisations définies et les régimes de retraite multi-employeurs (voir note VI.9.2.4).

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les calculs varient selon les pays où sont mis en place les plans.

	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Taux d'actualisation		
Zone euro	0,6%	3,6%
Etats-Unis	2,9%	5,2%
Suède	1,2%	3,8%
Taux d'inflation		
Zone euro	1,8%	2,0%
Etats-Unis	2,5%	2,5%
Suède	1,6%	2,5%

Evolution de l'engagement (DBO – *defined benefit obligation*) et des actifs de couverture

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021			31 DÉCEMBRE 2022		
	Régimes non financés	Régimes financés	Total	Régimes non financés	Régimes financés	Total
Evolution des engagements						
Valeur actualisée de l'obligation en début d'exercice	88,7	169,6	258,3	82,5	168,8	251,3
Coût des services rendus de la période	4,1	-	4,1	3,3	0,1	3,4
Intérêts sur la dette actuarielle	0,3	3,1	3,4	0,5	4,0	4,5
Cotisations employés	-	-	-	0,1	-	0,1
Cessions	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Réductions / liquidations	(2,0)	-	(2,0)	(3,3)	(14,1)	(17,4)
Perte actuarielle (gain actuariel)	0,3	(5,3)	(5,0)	1,4	(33,6)	(32,2)
<i>dont pertes (gains) actuarielles sur expérience</i>	0,9	0,1	1,0	3,6	1,4	5,1
<i>dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses démographiques</i>	0,2	0,2	0,4	15,1	3,1	18,2
<i>dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses financières</i>	(0,8)	(5,6)	(6,4)	(17,4)	(38,1)	(55,5)
Prestations versées	(6,8)	(8,2)	(15,0)	(6,7)	(8,3)	(15,0)
Modifications de plans	1,8	-	1,8	-	-	-
Autres (dont effet de change)	(3,9)	9,6	5,7	(8,9)	20,4	11,5
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice (1)	82,5	168,8	251,3	68,6	137,4	206,1
Evolution des actifs de couverture						
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	1,3	131,4	132,7	0,7	145,1	145,9
Rendement réel des actifs	-	8,0	8,0	-	(27,4)	(27,4)
<i>dont produits d'intérêt sur les actifs</i>	-	2,4	2,4	-	3,4	3,4
<i>dont gains actuariels (pertes)</i>	-	5,6	5,6	-	(30,8)	(30,8)
Cotisations employeurs	-	6,0	6,0	-	4,6	4,6
Cotisations employés	-	-	-	-	0,1	0,1
Réductions / liquidations	-	-	-	-	(14,7)	(14,7)
Prestations versées	(0,2)	(8,7)	(8,8)	(0,1)	(9,1)	(9,2)
Autres (dont effet de change)	(0,4)	8,4	8,0	-	18,4	18,4
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice (2)	0,7	145,1	145,9	0,7	117,0	117,8
Couverture financière (a) = (2) - (1)	(81,8)	(23,7)	(105,4)	(67,9)	(20,3)	(88,3)
Plafonnement d'actifs (b)	-	0,2	0,2	-	1,3	1,3
MONTANT NET DES DROITS (- a + b)	81,8	23,9	105,6	67,9	21,6	89,7

Actifs de couverture

L'allocation moyenne des actifs de couverture du Groupe est la suivante :

	31 décembre 2022
Actions	30,7%
Obligations corporate	30,2%
Obligations d'Etat	5,1%
Autres	12,2%
Actifs cotés	78,2%
Fonds général d'assureur	15,3%
Immobilier	1,8%
Autres ⁽¹⁾	4,7%
Actifs non cotés	21,8%

⁽¹⁾ Liability Driven Investment (LDI) inclus.

Pour 2023, la contribution à la couverture des régimes à prestations définies devrait être de l'ordre de 6 millions d'euros.

Coût net des avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	2021			2022		
	Régimes non financés	Régimes financés	Total	Régimes non financés	Régimes financés	Total
Coût des services rendus de la période	(4,1)	-	(4,1)	(3,3)	(0,1)	(3,4)
Intérêts sur la dette actuarielle	(0,3)	(3,1)	(3,4)	(0,5)	(4,0)	(4,5)
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	-	2,4	2,4	-	3,4	3,4
Réductions / liquidations	2,0	-	2,0	3,3	(0,5)	2,8
Modifications de plans	(1,8)	-	(1,8)	-	-	-
Autres	2,9	(0,7)	2,2	(2,0)	(0,9)	(2,9)
Coût net des avantages postérieurs à l'emploi au compte de résultat consolidé	(1,2)	(1,5)	(2,7)	(2,4)	(2,2)	(4,6)
Ecarts actuariels sur actifs de couverture	-	5,6	5,6	-	(30,8)	(30,8)
Ecarts actuariels sur expérience	(0,9)	(0,1)	(1,0)	(3,6)	(1,4)	(5,1)
Ecarts actuariels sur hypothèses démographiques	(0,2)	(0,2)	(0,4)	(15,1)	(3,1)	(18,2)
Ecarts actuariels sur hypothèses financières	0,8	5,6	6,4	17,4	37,2	54,6
Coût net des avantages postérieurs à l'emploi impactant les autres éléments du résultat global	(0,3)	10,8	10,6	(1,3)	1,9	0,6
TOTAL	(1,5)	9,3	7,9	(3,7)	(0,2)	(4,0)

Sensibilité de la valeur actualisée de l'obligation et du coût des services rendus de la période

La dette actuarielle du Groupe est particulièrement sensible aux taux d'actualisation et d'augmentation des salaires.

Ainsi, une hausse de 0,5% du taux d'actualisation diminuerait la valeur actualisée de l'obligation brute du Groupe d'environ 9,4 millions d'euros. Une baisse de 0,5% du taux d'actualisation augmenterait la valeur actualisée de l'obligation de l'ordre de 10,4 millions d'euros.

VI.9.2.4. Régimes multi-employeurs

Dans le cadre d'accords collectifs, certaines sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies.

Les principaux plans multi-employeurs se trouvent majoritairement aux Pays-Bas, en Suède et aux Etats-Unis. La dépense correspondante enregistrée au compte de résultat consolidé est égale aux cotisations de l'année ; elle est de l'ordre de 40 millions d'euros en 2022 (43 millions d'euros en 2021), dont 26 millions d'euros au titre du régime Rail & OV aux Pays-Bas.

VI.10. Capitaux propres

VI.10.1. Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

Capital

Au 31 décembre 2022, le capital social de Transdev Group s'établit à 1 206 035 927,20 euros ; il est divisé en 125 367 560 actions de 9,62 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, dont 123 496 402 actions ordinaires et 1 871 158 actions de préférence sans droit de vote.

Réserves de conversion

Les cours de change des principales monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont détaillés dans la note VI.2.3.

VI.10.2. Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans le tableau de variation des capitaux propres (voir note V).

VI.11. Impôts

PRINCIPES COMPTABLES

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs ou passifs.

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- que le Groupe disposera de profits taxables futurs sur lesquels cet actif pourra être imputé.

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives. Les impôts différés actifs afférents à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concerné le nécessitent, notamment lorsque :

- l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes ;
- l'horizon de consommation prévisible dépasse l'échéance de report autorisé par la législation fiscale et/ou une période de l'ordre de 5 ans à compter de la clôture de l'exercice concerné ;
- ou encore lorsque l'imputation sur des bénéfices imposables futurs présente un caractère incertain en raison des risques de divergences d'interprétation dans l'application de la législation fiscale.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière consolidée pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Ils ne sont pas actualisés.

VI.11.1. Impôts sur le résultat

VI.11.1.1. Détail de la charge fiscale

L'impôt sur le résultat du Groupe de l'exercice 2022 est une charge qui s'élève à (16,6) millions d'euros et se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2022
Australie	(6,7)	(7,6)
Chili	(2,8)	(3,2)
Canada	(1,3)	(1,7)
Groupe fiscal Transdev Group (France)	(6,4)	0,5
Etats-Unis	(2,0)	0,8
Autres	(7,0)	(5,4)
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(26,2)	(16,6)
<i>Dont impôt courant</i>	(27,3)	(14,3)
<i>Dont impôt différé</i>	1,1	(2,3)

La quasi-totalité des filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par la société Transdev Group (convention d'une durée de cinq ans, conclue en 2011, renouvelable par tacite reconduction). La société Transdev Group est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Transdev Group, société intégrante.

VI.11.1.2. Rationalisation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2021	2022
Résultat net des activités poursuivies (a)	(159,0)	18,8
Résultat des entreprises associées (b)	0,6	6,2
Impôts sur le résultat (c)	(26,2)	(16,6)
Résultat des activités poursuivies avant impôts (d) = (a)-(b)-(c)	(133,4)	29,2
Taux d'imposition théorique (e) ⁽¹⁾	28,41%	25,83%
Charge d'impôt théorique -(d) x (e)	37,9	(7,5)
Pertes de valeur nettes sur goodwill	(49,1)	-
Différences de taux ⁽²⁾	(5,0)	(1,1)
Plus et moins-values de cessions	-	2,9
Impôts sans base	(0,6)	0,3
Visibilité fiscale ⁽³⁾	(6,9)	(13,2)
Autres éléments	(2,5)	2,0
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (imposition réelle)	(26,2)	(16,6)

⁽¹⁾ Le taux d'imposition théorique indiqué est le taux d'impôt en vigueur en France de 25,83%.

⁽²⁾ Les différences de taux sont liées à la présence du Groupe dans des pays où les taux d'imposition sont différents du taux d'imposition en France.

⁽³⁾ La visibilité fiscale correspond aux mouvements des impôts différés actifs non appréhendés et à la diminution des stocks de pertes fiscales reportables utilisables.

VI.11.2. Impôts différés actifs et passifs

VI.11.2.1. Evolution

L'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours des exercices 2021 et 2022 est la suivante :

(en millions d'euros)	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	impôts différés nets
1^{er} janvier 2021	23,2	(34,3)	(11,1)
Mouvements de l'activité en résultat	(16,4)	17,5	1,1
Mouvements de l'activité hors résultat	1,6	(0,1)	1,5
Variation de périmètre de consolidation	-	0,1	0,1
Effet de change	0,1	(1,0)	(0,9)
Autres mouvements	15,6	(15,6)	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	24,1	(33,4)	(9,3)
1^{er} janvier 2022	24,1	(33,4)	(9,3)
Mouvements de l'activité en résultat	(8,9)	6,6	(2,3)
Mouvements de l'activité hors résultat	(3,1)	0,2	(2,9)
Variation de périmètre de consolidation	(0,1)	(1,3)	(1,4)
Effet de change	(0,1)	0,2	0,1
Reclassement en actifs /passifs destinés à la vente	(0,1)	-	(0,1)
Autres mouvements	12,6	(12,4)	0,2
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	24,4	(40,1)	(15,7)

Les mouvements d'activité hors résultat intègrent principalement les effets impôt sur les ajustements de juste valeur et sur les écarts actuariels.

Au 31 décembre 2022, le montant des impôts différés actifs non appréhendés au bilan s'élève à 346,7 millions d'euros, dont 221,2 millions d'euros d'impôts différés actifs issus des déficits fiscaux.

VI.11.2.2. Ventilation par nature et échéancier de péremption des impôts différés actifs sur déficits fiscaux (nets)

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Impôts différés actifs sur résultats	16,3	18,9
Impôts différés actifs hors résultats	7,8	5,5
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS	24,1	24,4
Impôts différés passifs sur résultats	(33,7)	(39,6)
Impôts différés passifs hors résultats	0,3	(0,5)
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	(33,4)	(40,1)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(9,3)	(15,7)
Dont déficits fiscaux	2,4	2,1
Dont péremption < 1 an	-	-
Dont péremption > 1 an et < 5 ans	0,2	0,8
Dont péremption > 5 ans	1,1	1,1
Dont illimitée	1,1	0,2

VI.11.3. Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Le Groupe prend en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. L'estimation de ces risques est revue périodiquement, au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

VI.12. Engagements hors bilan et sûretés réelles

VI.12.1. Engagements hors bilan donnés et reçus

ENGAGEMENTS ET GARANTIES DONNÉS (en millions d'euros)	31 décembre 2022	ÉCHÉANCE		
		< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Garanties opérationnelles y compris <i>performance bonds</i>	795,8	393,4	257,4	145,0
Obligations d'investissement industriel et d'achat	100,7	98,8	1,9	-
Engagements liés aux activités opérationnelles	896,5	492,2	259,3	145,0
Garanties de passif	2,0	-	2,0	-
Engagements liés au périmètre du Groupe	2,0	-	2,0	-
Lettres de crédit	51,8	51,8	-	-
Autres engagements de financement	3,7	0,5	1,3	1,9
Engagements liés au financement	55,5	52,3	1,3	1,9
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	954,0	544,5	262,6	146,9

ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS (en millions d'euros)	31 décembre 2022	ÉCHÉANCE		
		< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Garanties opérationnelles	49,7	18,3	16,8	14,6
Obligations d'investissement industriel et d'achat	6,7	0,1	0,2	6,4
Engagements liés aux activités opérationnelles	56,4	18,4	17,0	21,0
Garanties de passif	35,7	1,1	19,8	14,8
Engagements liés au périmètre du Groupe	35,7	1,1	19,8	14,8
Engagements liés au financement ⁽¹⁾	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	92,1	19,5	36,8	35,8

⁽¹⁾ Hors lignes de crédit non utilisées (1,1 milliard d'euros au 31 décembre 2022, voir note VI.8.1.4).

Les engagements reçus au titre des lignes de crédit non utilisées (voir note VI.8.1.4.) ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus.

Garanties opérationnelles – Engagements donnés

Le Groupe entend par garantie opérationnelle ou d'exploitation, tout engagement non lié à des opérations de financement requis au titre de contrats ou marchés et en général dans le cadre de l'exploitation et de l'activité des sociétés du Groupe. On compte parmi ces garanties des engagements de type cautions de soumission sur appels d'offres, cautions de restitution d'acomptes, garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Obligations d'investissement et d'achat – Engagements donnés

Il s'agit des engagements irrévocables liés à l'acquisition d'actifs opérationnels.

Lettres de crédit – Engagements donnés

Les lettres de crédit sont délivrées par des établissements financiers au profit de créanciers, clients ou fournisseurs de sociétés du Groupe, à titre de garantie dans le cadre de leurs opérations d'exploitation. Les lettres de crédit données correspondent principalement aux garanties données aux assureurs aux Etats-Unis afin de garantir le règlement des franchises lors de sinistres. Le montant global est actualisé par chaque assureur par calcul actuariel du risque sinistre, annuellement ou à chaque renouvellement de police d'assurance.

Ne figure dans le tableau ci-dessus que la part des lettres de crédit qui excède le montant de la provision pour propre assureur et sinistres couvrant ce risque et déjà comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée (voir note VI.9.1).

VI.12.2. Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 31 décembre 2022, les sûretés réelles données par le Groupe s'élèvent à 66,3 millions d'euros et ont pour vocation de garantir des dettes financières dont l'encours de crédit tiré à fin 2022 s'élève à 53,1 millions d'euros.

VI.13. Autres notes

VI.13.1. Opérations avec les parties liées

VI.13.1.1. Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe sont constitués par les membres du Comité exécutif de Transdev et par les administrateurs.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres du Comité exécutif de Transdev :

(en milliers d'euros)	2021	2022
Avantages à court terme hors cotisations patronales ⁽¹⁾	3 378,6	3 990,8
Cotisations patronales ⁽²⁾	1 230,8	1 282,6
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽³⁾	96,0	106,7
TOTAL	4 705,4	5 380,1

⁽¹⁾ Rémunérations fixes et variables, avantages en nature et indemnités de fin de contrat. Les rémunérations variables correspondent aux parts variables dues au titre des exercices N-1 et versées au cours de l'exercice suivant.

⁽²⁾ Hors cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

⁽³⁾ Coûts des services rendus.

Le Comité exécutif a évolué au cours de l'année 2022 et est maintenant constitué de neuf membres (8 en 2021). Il est présidé par le Président-Directeur Général du Groupe et composé du Directeur Général France et Sûreté Groupe, de la Directrice Générale Etats-Unis, du Directeur Général Allemagne, du Directeur Général Europe et du Directeur Général International pour les Opérations ainsi que de la Directrice Groupe de la Stratégie et de la Transformation, du Directeur Groupe des Affaires Juridiques, Finances, Risques et Conformité et de la Directrice Groupe des Ressources Humaines et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Jetons de présence des administrateurs de la société Transdev Group

L'assemblée générale de la société Transdev Group du 29 mars 2022 a fixé le montant global brut annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration et à répartir entre les administrateurs à 60 000 euros, au titre de l'année 2022. 45 000 euros ont été versés à ce titre pendant l'exercice.

VI.13.1.2. Relations avec les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les co-entreprises et les entreprises associées sont détaillées dans la note VI.7.1. Ces transactions sont peu significatives et sont réalisées selon des conditions normales de marché.

VI.13.1.3. Relations avec les sociétés de la Caisse des Dépôts et de Rethmann et leurs filiales non rattachées à Transdev

Les relations avec les sociétés de la Caisse des Dépôts et de Rethmann et leurs filiales non rattachées à Transdev sont décrites dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2022	
	Relations avec les sociétés de la Caisse des Dépôts et ses filiales non rattachées à Transdev	Relations avec les sociétés de Rethmann et ses filiales non rattachées à Transdev
Créances		
Créances d'exploitation	0,1	-
Créances financières courantes	5,6	-
Dettes		
Dettes d'exploitation	0,6	0,4
Dettes financières courantes	19,0	-
Dettes financières non courantes	59,3	-
Chiffre d'affaires	-	-
Charges opérationnelles	(2,7)	(0,7)
Coût de l'endettement financier net	(0,9)	-

Par ailleurs, dans certaines géographies, le Groupe a des relations contractuelles avec certaines filiales de Rethmann en ce qui concerne la collecte et le traitement de déchets, ainsi que la distribution d'eau.

VI.13.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les cabinets EY et Mazars agissent en tant que commissaires aux comptes du Groupe.

(en millions d'euros)	2022		
	Réseau EY	Réseau Mazars	Autres
Certification des comptes	3,5	2,7	0,1
Services autres que la certification	0,5	0,2	0,3
<i>dont services autres que la certification requis par les textes</i>	0,1	0,1	-
<i>dont autres ⁽¹⁾</i>	0,4	0,1	0,3
TOTAL	4,0	2,9	0,4

⁽¹⁾ Juridique, fiscal, social...

VI.14. Procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, la principale procédure judiciaire concerne les aides régionales au transport routier de voyageurs en Ile-de-France.

En 2004, le Syndicat Autonome des Transports de Voyageurs (SATV) et la Société Autocars R. Suzanne ont demandé à la Région Île-de-France d'abroger les délibérations de 1994, 1998 et 2001 instaurant le dispositif d'aides, aux motifs que la Région avait méconnu les dispositions de l'article 108-3 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, qui impose que tout projet d'aides soit, préalablement à sa mise en œuvre, notifié à la Commission européenne. Par une décision de la Commission européenne du 2 février 2017, confirmée par un arrêt du Tribunal de l'Union européenne du 12 juillet 2019, il a été reconnu que les régimes d'aides en faveur des entreprises de transport par autobus dans la Région Île-de-France étaient compatibles avec le marché intérieur et que seuls les intérêts au titre de la période d'illégalité (période entre le 20 octobre 1994 et le 2 février 2017) pourraient faire l'objet de récupération par la Région. Par un arrêt du 18 mars 2020, faisant suite à un pourvoi introduit contre l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 27 novembre 2015, le Conseil d'Etat a enjoint à la région Ile-de-France de prendre, dans un délai de six mois, les mesures nécessaires pour assurer le paiement, par chaque entreprise ayant exercé une activité sur un marché ouvert à la concurrence et ayant bénéficié du régime d'aides illégalement mis à exécution, des intérêts que l'entreprise aurait acquittés si elle avait dû emprunter sur le marché le montant de sa subvention entre sa date d'attribution et février 2017 (date de la décision de la Commission européenne) en tenant compte, toutefois, des fractions de l'aide qui ont donné lieu à une réduction de la subvention d'exploitation à titre d'amortissements et de l'éventuelle déduction, à cette occasion, d'intérêts financiers, ce qui a été le cas. La Région Ile-de-France a adressé le 7 juillet 2021 aux entreprises concernées des courriers en ce sens, auxquels le Groupe Transdev a répondu le 21 janvier 2022. Sous réserve de la confirmation par la Région Ile-de-France, cette décision écarte ce risque concernant les intérêts. Ainsi, aucune provision n'a été constituée dans les comptes du Groupe.

VI.15. Développements récents et événements post-clôture

Le Groupe s'est désengagé de son activité longue distance *Business to Consumer* (« BtoC ») au Portugal le 18 janvier 2023. Cette activité, qui ne constituait pas une unité génératrice de trésorerie a été classée au 31 décembre 2022 en actifs non courants détenus en vue de la vente et évaluée au montant le plus faible entre sa valeur nette comptable et la juste valeur estimée nette de frais de cession.

VI.16. Principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés

PRINCIPES COMPTABLES

Méthodes de consolidation

Entités contrôlées

Transdev consolide par intégration globale les entités dont il détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur une entité et qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les modifications de pourcentages d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité. Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe. Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en flux nets liés aux opérations de financement.

Participations dans des activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« coparticipants ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci.

Le Groupe, en tant que coparticipant à une activité conjointe comptabilise les éléments suivants concernant ses intérêts dans l'activité conjointe :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe ;
- sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Participations dans des co-entreprises et dans des entreprises associées

Voir note VI.7.1.

Opérations sur le périmètre

Regroupements d'entreprises et goodwill

Voir note VI.6.1.

Actifs/passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités non poursuivies.

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs significatifs à l'échelle du Groupe de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente, dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, la norme impose que les résultats des activités non poursuivies soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Au 31 décembre 2022, 557 entités étaient consolidées au sein du Groupe (569 au 31 décembre 2021), dont :

- 511 sociétés intégrées globalement ;
- 5 sociétés intégrées à hauteur de leur quote-part ;
- 41 sociétés mises en équivalence, dont 33 co-entreprises.

Les principales sociétés du Groupe au 31 décembre 2022 sont reprises ci-dessous :

Société	Pays	Adresse	Méthode de consolidation à la clôture ⁽¹⁾	Pourcentage de contrôle à la clôture	Pourcentage d'intérêt à la clôture
FRANCE					
TRANSDEV GROUP	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
TRANSDEV	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
TRANSDEV ILE-DE-FRANCE	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
TRANSDEV URBAIN	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
COMPAGNIE FRANCAISE DE TRANSPORT INTERURBAIN	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
TRANSPORTS RAPIDES AUTOMOBILES	FRANCE	241 CHEMIN DU LOUP, 93420 VILLEPINTE	IG	100,0	100,0
SOCIETE DU METRO DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE	FRANCE	15 RUE DE LA PETITE CHARTREUSE, 76000 ROUEN	IG	100,0	100,0
REGIE MIXTE DES TRANSPORTS TOULONNAIS	FRANCE	RUE OCTAVE VIRGILLY, 83100 TOULON	IG	100,0	71,4
TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES	FRANCE	3 ALLEE DE GRENELLE, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	IG	100,0	100,0
TRANSDEV ARTOIS GOHELLE	FRANCE	59 AVENUE ALFRED VAN PELT, 62300 LENS	IG	100,0	100,0
PAYS-BAS					
TRANSDEV CONNEXION HOLDING B.V.	PAYS-BAS	STATIONSPLEIN 13, TE HILVERSUM	IG	100,0	100,0
CONNEXION OPENBAAR VERVOER N. V.	PAYS-BAS	STATIONSPLEIN 13, 1211EX HILVERSUM	IG	100,0	100,0
WITTE KRUIS AMBULANCE B. V.	PAYS-BAS	HERTOG AALBRECHTWEG 8 TE ALKMAAR	IG	100,0	100,0
ALLEMAGNE					
TRANSDEV GMBH	ALLEMAGNE	GEORGENSTRASSE 22, 10117 BERLIN	IG	100,0	100,0
BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH	ALLEMAGNE	RUDOLF-DIESEL-RING 27, 83607 HOLZKIRCHEN	IG	100,0	100,0
NORDWESTBAHN GMBH	ALLEMAGNE	FRANZ-LENS STRASSE 5, 49084 OSNABRUCK	IG	100,0	100,0
TRANSDEV RHEIN-RUHR GMBH	ALLEMAGNE	AM SILBERPALAIS 1, 47057 DUISBOURG	IG	100,0	100,0
TRANSDEV HANNOVER	ALLEMAGNE	KRIEGERSTRASSE 1D, 30161 HANOVER	IG	100,0	100,0
BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	ALLEMAGNE	RUDOLF-DIESEL-RING 27, 83607 HOLZKIRCHEN	IG	100,0	100,0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET SLOVAQUIE					
TRANSDEV MORAVA	REPUBLIQUE TCHEQUE	BOZDECHOVA 567/8, 702 00 OSTRAVA-MORAVSKA OSTRAVA	IG	100,0	100,0
TRANSDEV SLOVAKIA SRO	SLOVAQUIE	STUROVA 72, 949 01 NITRA	IG	100,0	100,0
SUÈDE					
TRANSDEV NORTHERN EUROPE AB	SUEDE	BOX 14091, 167 14 BROMMA	IG	100,0	100,0
TRANSDEV SVERIGE AB	SUEDE	BOX 14091, 167 14 BROMMA	IG	100,0	100,0
SAMBUS AB	SUEDE	TURNBYTORPSGARTAN 10, 721 37 VASTERAS	IG	100,0	100,0
PORTUGAL ET ESPAGNE					
TRANSDEV PARTICIPACÕES SGPS	PORTUGAL	RUA DE OSLO, CENTRO COMMERCIAL LONDRES, LOJA AC122, 4460-388, SENHORA DA HORA	IG	100,0	100,0
TRANSDEV DIVISION ESPANA SLU	ESPAGNE	AVENIDA BARCELONA, S/N 08970, SANT JOAN DESPI, BARCELONA	IG	100,0	100,0
ROYAUME-UNI ET IRLANDE					
TRANSDEV PLC	ROYAUME-UNI	PROSPECT PARK, BROUGHTON WAY, HARROGATE, ENGLAND, HG2 7NY	IG	100,0	100,0
TRANSDEV DUBLIN LIGHT RAIL	IRLANDE	LUAS DEPOT, RED COW, CLONDALKIN, DUBLIN 22, D22 C5P3	IG	100,0	100,0
TRANSDEV IRELAND	IRLANDE	RED COW, NAAS RD. CLONDALKIN, DUBLIN 22	IG	100,0	100,0

(1) IG : Intégration globale

Comptes consolidés

Société	Pays	Adresse	Méthode de consolidation à la clôture ⁽¹⁾	Pourcentage de contrôle à la clôture	Pourcentage d'intérêt à la clôture
ÉTATS-UNIS					
TRANSDEV NORTH AMERICA INC	ETATS-UNIS	720 E. BUTTERFIELD RD., SUITE 300, LOMBARD, IL 60148	IG	100,0	100,0
TRANSDEV SERVICES INC	ETATS-UNIS	720 E. BUTTERFIELD RD., SUITE 300, LOMBARD, IL 60148	IG	100,0	100,0
TRANSDEV ALTERNATIVE SERVICES INC	ETATS-UNIS	847 SANSOME STREET, SAN FRANCISCO, CA 94117	IG	100,0	100,0
CANADA					
TRANSDEV QUEBEC INC	CANADA	9160 BOULEVARD LEDUC, BUREAU 510, BROSSARD, QUEBEC, CANADA, J4Y 3E6	IG	100,0	100,0
TRANSDEV CANADA INC	CANADA	9160 BOULEVARD LEDUC, BUREAU 510, BROSSARD, QUEBEC, CANADA, J4Y 3E6	IG	100,0	100,0
AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE					
TRANSDEV AUSTRALASIA PTY LTD	AUSTRALIE	LEVEL 6, 550 BOURKE STREET, MELBOURNE, VIC 3000	IG	100,0	100,0
TRANSDEV JOHN HOLLAND BUSES	AUSTRALIE	LEVEL 6, 550 BOURKE STREET, MELBOURNE, VIC 3000	IG	100,0	75,0
TRANSDEV SYDNEY FERRIES PTY LTD	AUSTRALIE	LEVEL 6, 550 BOURKE STREET, MELBOURNE, VIC 3000	IG	100,0	100,0
CHILI, COLOMBIE ET ÉQUATEUR					
TRANSDEV CHILE S.A.	CHILI	SANTA CLARA N°301, OFIC.7805,HUECHURABA, SANTIAGO	IG	100,0	100,0
REDBUS URBANO SA	CHILI	SANTA CLARA N°301, OFIC.7805,HUECHURABA, SANTIAGO	IG	100,0	100,0
TRANSDEV COLOMBIA SAS	COLOMBIE	CR 81 B 17 50 BOGOTA-COLUMBIA	IG	100,0	100,0
EMPRESA OPERADORA METRO DE MEDELLIN TRANSDEV	EQUATEUR	CALLE LIZARDO GARCIA E10-80 Y AV. 12 de OCTUBRE, QUITO, PINCHINCHA	IG	100,0	51,0
MAROC					
TRANSDEV RABAT SALE SA	MAROC	8 RUE HAJ MOHAMED ERRIFAI HASSAN, RABAT 10 000	IG	100,0	100,0

(1) IG : Intégration globale

Les mouvements de périmètre significatifs sont décrits dans la note VI.1.2.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société Transdev Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Transdev Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre groupe a procédé à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition selon les méthodes comptables décrites dans les notes VI.3 et VI.6 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests et les hypothèses utilisées pour élaborer les prévisions de flux de trésorerie. Nous avons également vérifié qu'une information appropriée était communiquée à ce titre dans ces notes de l'annexe.

Les autres actifs incorporels et les actifs financiers constitués dans le cadre de contrats IFRIC12 sont comptabilisés et évalués selon les méthodes comptables décrites dans les notes VI.5.1 et VI.5.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à apprécier les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et les estimations concernant ces comptes, à vérifier, par sondages, les calculs effectués par votre groupe et qu'une information appropriée était donnée à ce titre dans ces notes de l'annexe.

Comme indiqué dans la note VI.14 de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe est engagé, dans le cours normal de ses activités, dans des litiges et des arbitrages avec des tiers. Nous avons apprécié l'information donnée à ce titre dans cette note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225 102 1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823 10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 9 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Gilles Magnan

Charles Desvernois

Jean-Christophe Goudard

Alexandre Chrétien

Comptes sociaux Transdev Group S.A.

États financiers au 31 décembre 2022

Sommaire

I. Bilan au 31 décembre 2022	129
II. Compte de résultat au 31 décembre 2022	131
III. Annexes aux comptes sociaux	132
III.1. Faits caractéristiques et événements marquants de l'exercice	132
III.1.1. Actionnariat	132
III.1.2. Contexte inflationniste et hausse des prix de l'énergie	132
III.1.3. Réorganisation	132
III.1.4. Titres de participation	132
III.1.5. Évolution des taux d'intérêts	132
III.1.6. Intégration fiscale	132
III.2. Règles et principes généraux appliqués	132
III.3. Consolidation	132
III.4. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat	132
III.4.1. Immobilisations incorporelles	133
III.4.2. Immobilisations corporelles	133
III.4.3. Immobilisations financières	133
III.4.4. Créances et dettes	133
III.4.5. Valeurs mobilières de placement	133
III.4.6. Provisions pour risques et charges	133
III.4.7. Opérations en devises	133
III.4.8. Opérations dérivés de change	133
III.4.9. Engagement en matière de retraite	133
III.4.10. Engagement au titre des médailles du travail	134
III.5. Autres éléments d'information	134
III.5.1. Transactions avec les parties liées	134
III.5.2. Honoraires des commissaires aux comptes	134
III.6. Événements postérieurs à la clôture	134
III.7. Compléments d'information relatifs au bilan	135
III.7.1. État de l'actif immobilisé : mouvements sur valeurs brutes	135
III.7.2. État de l'actif immobilisé : mouvements sur amortissements et dépréciations	135
III.7.3. État des échéances des créances	136
III.7.4. État de l'actif circulant : mouvements des dépréciations	136
III.7.5. Écarts de conversion	136
III.7.6. Tableau de variation des capitaux propres	137
III.7.7. Provisions pour risques et charges	137
III.7.8. État des échéances des dettes	138
III.7.9. Tableau des engagements financiers	138
III.7.10. Engagement de crédit bail	138

III.8. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat	139
III.8.1. Rémunération des dirigeants	139
III.8.2. Effectif moyen	139
III.8.3. Ventilation du chiffre d'affaires net	139
III.8.4. Analyse du résultat financier	139
III.8.5. Analyse des charges & produits exceptionnels	140
III.8.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	140
III.8.7. Situation fiscale latente	140
III.9. Renseignements concernant les filiales et les participations et portefeuille	141

I. Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2022			Annexes
	Montant net	Montant brut	Amortissements et Dépréciations	Montant net	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	
Concessions, brevets et droits similaires	13 200	13 200	-	13 200	
Fonds commercial	-	283	283	-	
Autres immobilisations incorporelles	2 163	28 867	27 609	1 258	
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes	-	-	-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 363	42 350	27 892	14 458	III.7.1 & 7.2
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	-	-	-	-	
Matériel de transport	-	-	-	-	
Installations techniques et outillages industriels	-	-	-	-	
Autres	2 913	7 529	4 755	2 775	
Immobilisations corporelles en cours et acomptes	73	3	-	3	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 986	7 532	4 755	2 777	III.7.1 & 7.2
Immobilisations financières					
Titres de participations	1 168 089	2 958 208	1 684 569	1 273 639	
Créances et prêts rattachées à des participations	792 169	955 482	40 772	914 710	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
Autres prêts	-	-	-	-	
Autres	3 375	3 427	-	3 427	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 963 634	3 917 116	1 725 341	2 191 775	III.7.1 & 7.2
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 981 982	3 966 998	1 757 988	2 209 010	III.7.1 & 7.2
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commande	17	44	-	44	
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	20 693	30 977	59	30 918	III.7.3 & 7.4
Autres	10 194	16 254	-	16 254	III.7.3 & 7.4
Valeurs mobilières de placement	151 108	233 387	3 255	230 132	III. 7.4
Instruments de trésorerie	-	5 619	-	5 619	
Disponibilités	125 612	47 659	-	47 659	
Charges constatées d'avance	605	2 335	-	2 335	III. 7.3
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	308 230	336 275	3 314	332 960	
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	-	-	-	-	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (IV)	519	453	-	453	
DIFFÉRENCE DE CONVERSION ACTIF (V)	524	7 785	-	7 785	III.7.5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 291 256	4 311 511	1 761 302	2 550 209	

I. Bilan

PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2022	Annexes
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 206 036	1 206 036	
Primes d'émission, d'apport	-	-	
Ecarts de réévaluation	-	-	
Réserves			
Réserve légale	24 303	24 303	
Autres réserves	-	-	
Réserves règlementées	-	-	
Report à nouveau	(73 392)	(143 330)	
Résultat de l'exercice	(69 938)	22 596	
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions règlementées	-	-	
Avances conditionnées	-	-	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 087 008	1 109 604	III.7.6
PROVISIONS			
Provisions pour risques	17 437	16 648	
Provisions pour charges	5 359	5 337	
TOTAL PROVISIONS (II)	22 796	21 986	III.7.7
DETTES			
Autres emprunts obligataires	628 389	628 352	III.7.8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	78 489	79 435	III.7.8
Emprunts et dettes financières divers	391 788	631 755	III.7.8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	III.7.8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 673	38 905	III.7.8
Dettes fiscales et sociales	17 899	16 196	III.7.8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	579	450	III.7.8
Autres dettes	38 472	16 876	III.7.8
Instruments de trésorerie	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	III.7.8
TOTAL DETTES (III) ⁽²⁾	1 178 288	1 411 969	
DIFFÉRENCE DE CONVERSION PASSIF (IV)	3 163	6 650	III.7.5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 291 256	2 550 209	
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	138	172	
⁽²⁾ Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an :	468 053	754 163	

II. Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Exercice 2021	Exercice 2022	Annexes
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises	-	-	
Production vendue (biens)	-	-	
Production vendue (services)	59 794	70 455	III.8.3
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	59 794	70 455	
Production stockée	-	-	
Subvention d'exploitation	-	-	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	1 365	4 959	
Autres produits	12 101	13 950	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	73 260	89 365	
Charges d'exploitation			
Achats de stocks d'approvisionnements	-	-	
Variations de stocks	-	-	
Autres achats et charges externes	27 277	42 987	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 219	2 748	
Salaires et traitements	23 927	25 223	
Charges sociales	11 106	11 831	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 682	2 456	
- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	1 133	-	
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	15	-	
- pour risques et charges : dotations aux dépréciations	799	453	
Autres charges	2 319	5 516	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	72 477	91 215	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	783	(1 850)	
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)	10	-	
PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)	-	-	
Produits financiers			
De participation	17 108	28 513	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	
Autres intérêts et produits assimilés	3 932	5 458	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	93 145	170 066	
Différences positives de change	19 154	31 194	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	31	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	133 339	235 262	
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	193 111	171 041	
Intérêts et charges assimilés	13 610	28 056	
Différences négatives de change	18 926	32 607	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	150	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	225 646	231 854	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	(92 308)	3 408	III.8.4
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	(91 515)	1 559	
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	1	-	
Sur opérations en capital	-	27	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	-	-	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1	27	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	-	-	
Sur opérations en capital	-	28	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	-	28	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1	(1)	III.8.5
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)	-	-	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	(21 575)	(21 038)	III.8.6
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	206 610	324 654	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	276 548	302 058	
BÉNÉFICE OU PERTE	(69 938)	22 596	

III. Annexes aux comptes sociaux

La société Transdev Group SA, maison mère du groupe Transdev (ci-après nommé « Transdev » ou « le Groupe »), est une société anonyme de droit français au capital de 1206 035 927,20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 477 851 le 12 décembre 2011 ; son siège social est situé 3 allée de Grenelle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

III.1. Faits caractéristiques et événements marquants de l'exercice

III.1.1. Actionnariat

La Caisse des Dépôts est l'actionnaire de la société Transdev Group à hauteur de 66% ; les 34% du capital restant sont détenus par Rethmann France.

III.1.2. Contexte inflationniste et hausse des prix de l'énergie

Si les impacts défavorables générés par la crise sanitaire liée à la Covid-19 (baisse de la fréquentation, mesures sanitaires rompant l'équilibre financier des contrats...) tendent à se résorber dans la plupart des territoires dans lequel le Groupe est présent, les conditions macroéconomiques actuelles (hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, pression inflationniste, en particulier sur les salaires, augmentation des taux d'intérêt...) maintiennent l'environnement économique très incertain.

III.1.3. Réorganisation

Le plan de départ mis en place fin 2020, selon le dispositif de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) a pris fin par anticipation le 31 décembre 2022.

III.1.4. Titres de participation

En 2022, Transdev Group SA a :

- souscrit à l'augmentation de capital de :
 - Sa filiale Transdev GmbH à hauteur de 80 millions d'euros
 - Sa filiale Transdev Ré à hauteur de 8,5 millions d'euros
 - sa filiale Transdev Group Innovation à hauteur de 0,7 millions d'euros,
- racheté à sa filiale Tchèque 100% de la participation détenue dans la société Transdev Slovakia,
- pris une participation dans la société Empresa Operadora Metro de Medellin Transdev EOMMT S.A.S (Equateur) à hauteur de 51%.

III.1.5. Évolution des taux d'intérêts

Les taux d'intérêt ont fortement augmenté dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe est présent.

III.1.6. Intégration fiscale

En date du 21 avril 2011, Transdev Group SA a opté pour le régime de fiscalité de groupe visé aux articles 223 A et suivants du code général des Impôts.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a pris effet le 1er janvier 2011 pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation expresse de la part de Transdev Group SA.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes de différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de la neutralité, prévue par le Conseil National de la Comptabilité et reprise dans le Bulletin Officiel des impôts n°4H-9-88.

En application de ce principe, chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. Transdev Group SA, société tête de groupe d'intégration, supporte son propre impôt ainsi que l'économie ou la charge complémentaire résultant de l'application du régime d'intégration.

Pour 2022, l'application du régime fiscal de groupe se traduit par la comptabilisation d'un boni d'intégration fiscale de 21 millions d'euros dans les comptes sociaux.

III.2. Règles et principes généraux appliqués

Les comptes de l'exercice 2022 sont établis conformément aux principes comptables français en vigueur. Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible, sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'Euros.

Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société.

III.3. Consolidation

Transdev Group SA est la société mère du groupe Transdev dont les comptes consolidés sont intégrés globalement dans ceux de la Caisse des Dépôts et Consignations (Section Générale) dont le siège social est situé au 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP.

III.4. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes de comptes annuels.

III.4.1. Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est évalué en coût d'acquisition. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs de l'ANC 2015-06, les fonds commerciaux à durée illimitée ne font pas l'objet d'un amortissement, mais sont soumis à un test annuel de valorisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La réglementation comptable sur les fonds de commerce est sans impact sur les comptes au 31 décembre 2022.

Les logiciels informatiques sont amortis selon leur nature sur une durée de 3 à 5 ans.

III.4.2. Immobilisations corporelles

Les biens sont amortis linéairement sur leurs durées de vie économique :

- Constructions :20 ans
- Agencements et installations :8 ans
- Matériel informatique :5 ans
- Matériel de bureau :5 à 7 ans
- Mobilier de bureau :5 à 10 ans

III.4.3. Immobilisations financières

Pour les titres acquis, la valeur brute des titres immobilisés correspond à la valeur d'acquisition y compris, le cas échéant, les frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte (i) de la performance financière des participations, (ii) de l'évolution des résultats ou (iii) de leur valeur probable de négociation. La société se fonde notamment sur les « business plans » produits par les filiales.

Les autres immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Elles sont dépréciées si la valeur vénale de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

III.4.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

III.4.5. Valeurs mobilières de placement

Les comptes à terme sont enregistrés dans ce poste. Ils sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable.

III.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues par la société à la date de l'arrêté des comptes.

Les provisions sont ventilées par nature dans le paragraphe III-7.7 de l'annexe.

III.4.7. Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur euros au cours du jour.

Les créances et dettes, prêts et emprunts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion » au bilan.

Conformément à l'article 420-7 du Plan Comptable Général, les écarts de réévaluation de change des comptes de disponibilités en devises sont comptabilisés directement en résultat de change. De la même manière, les écarts de change sur comptes courants avec les filiales, assimilables par nature à des comptes de disponibilités, sont comptabilisés directement en résultat de change.

Les éventuelles pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques à hauteur du montant net de la perte globale, appréciée par devises et par regroupement de maturité après prise en compte des opérations à terme qualifiées de couverture sur le plan comptable.

III.4.8. Opérations dérivés de change

Transdev Group SA gère les risques de marché liés aux variations des cours de change, en utilisant des dérivés, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des cross currency swaps. Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Les dérivés de change qualifiés de couverture sur le plan comptable sont enregistrés en résultat de change de façon symétrique aux éléments couverts.

Les dérivés non qualifiés de couverture sur le plan comptable font l'objet d'un traitement de position globale de change par devise.

Les pertes latentes sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat et les plus ou moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

III.4.9. Engagement en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Les charges et produits d'actualisation sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode préférentielle de la recommandation N° 2003 R-01 de la CNC du 1er avril 2003.

En 2022, l'actualisation a été effectuée au taux de 3,60%.

Au 31 décembre 2022, une provision de 4,5 millions d'euros correspondant aux engagements non couverts a été constatée.

III.4.10. Engagement au titre des médailles du travail

Les droits acquis par les salariés au titre des médailles du travail ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Au 31 décembre 2022, les engagements sont couverts par une provision de 0,1 million d'euros.

III.5. Autres éléments d'information

III.5.1. Transactions avec les parties liées

Transactions avec les parties liées concernées par l'article R.123-199 1 du Code de commerce

En application du règlement de l'Autorité des Normes comptables (ANC) et de l'article R.123-199 1 du code de commerce, relatif aux parties liées, Transdev Group SA confirme n'avoir aucune transaction concernée sur l'exercice 2022.

Transactions avec les entreprises liées

Dans le cadre de ses activités de holding, pour le groupe, la société rend des services à ses filiales. Ces activités couvrent notamment l'assistance technique, une redevance de marque, la mise à disposition de personnel et l'émission de garanties.

III.5.2. Honoraires des commissaires aux comptes

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Transdev.

III.6. Événements postérieurs à la clôture

Le 25 octobre 2022, Transdev a signé un accord pour racheter la société First Transit Inc., renforçant ainsi son offre de services de mobilité durable et de transports publics innovants aux États-Unis et au Canada.

Après obtention des autorisations réglementaires de rigueur, l'acquisition de First Transit Inc. par Transdev North America Inc., filiale contrôlée à 100% par Transdev Group devrait avoir lieu au premier trimestre 2023. Cette acquisition est financée principalement par un crédit syndiqué de 5 ans indexé sur des indicateurs de développement durable, renforçant les engagements en matière de trajectoire ESG du Groupe.

III.7. Compléments d'information relatifs au bilan

III.7.1. État de l'actif immobilisé : mouvements sur valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions augmentations de l'exercice	Cessions réductions de l'exercice	Autres flux	Ecart de conversion	Valeurs brutes en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	42 352	37	-	(39)	-	42 350
Immobilisations incorporelles avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 750	709	-	70	-	7 529
Immobilisations corporelles en cours	73	-	-	(70)	-	3
Immobilisations financières dont :	3 692 014	499 127	(274 024)	-	-	3 917 116
Titres de participation	2 868 526	89 709	(28)	-	-	2 958 208
Créances et Prêts rattachés à des participations	820 112	409 307	(273 938)	-	-	955 482
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 375	110	(59)	-	-	3 426
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	3 741 189	499 873	(274 024)	(39)	-	3 966 998

Les principales opérations sur les titres de participation se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Acquisitions de l'exercice	Augmentation de capital	Cession de l'exercice	Autres flux	Mouvements de l'exercice
Transdev GmbH	-	80 000	-	-	80 000
Transdev Group Innovation	-	714	-	-	714
Transdev Ré	-	8 500	-	-	8 500
Divers	15	481	(28)	-	468
TOTAL	15	89 695	(28)	-	89 682

III.7.2. État de l'actif immobilisé : mouvements sur amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Situation au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises ou diminution de l'exercice	Reclassement Autres flux	Amortissements en fin d'exercice
Amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	26 989	1 539	(636)	-	27 892
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles	3 837	917	-	-	4 755
TDG Singapour	-	-	-	-	-
TDG Siege	1 728 380	162 446	(165 485)	-	1 725 341
Dépréciations sur immobilisations financières	1 728 380	162 446	(165 485)	-	1 725 341
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS	1 759 207	164 902	(166 121)	-	1 757 988
dont dotations et reprises :					
d'exploitation	-	2 456	(636)	-	-
financières	-	162 446	(165 485)	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-

Dépréciations des titres de participations et créances rattachées

(en milliers d'euros)	Situation au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassement	Situation à la fin de l'exercice
Transdev Ile-de-France SA	610 042	-	(30 657)	-	579 385
Transdev SA	394 853	60 000	-	-	454 853
Transdev North America INC.	276 500	-	(73 083)	-	203 417
TD GmbH	138 635	74 792	-	-	213 427
TD PARTICIPACOES SGPS SA	58 625	-	(5 955)	-	52 670
TD Australasia	46 844	-	(1 115)	-	45 729
TD Northen Europe	48 220	-	(33 026)	-	15 194
Autres participations	154 661	27 654	(21 649)	-	160 666
TOTAL	1 728 380	162 446	(165 485)	-	1 725 341

III.7.3. État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Exercice 2022 Montant brut	Echéance à - 1 an	Dt ent. liées ou ayant un lien de participation	Exercice 2021 Montant brut
Actif immobilisé				
Créances et Prêts rattachées à des participations	955 482	306 149	955 482	820 112
Autres immobilisations financières	3 427	-	-	3 375
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	30 977	30 977	26 403	20 753
Autres créances	16 254	16 254	7 323	10 194
Charges constatées d'avance	2 335	2 335	-	605
TOTAL	1 008 474	355 715	989 208	855 040

III.7.4. État de l'actif circulant : mouvements des dépréciations

(en milliers d'euros)	Situation au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassement	Dépréciations en fin d'exercice
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Sur créances clients et comptes rattachés	59	-	-	-	59
Sur autres comptes débiteurs	-	-	-	-	-
Sur valeurs mobilières de placement	2 155	1 302	(202)	-	3 255
TOTAL DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT	2 214	1 302	(202)	-	3 314
dont dotations et reprises :					
d'exploitation	-	-	-	-	-
financières	-	1 302	(202)	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-

III.7.5. Écarts de conversion

A la clôture, les écarts de conversion se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances et prêts rattachés à des participations	7 759	796
Créances clients et comptes rattachés	26	26
Instruments financiers à terme	-	5 619
Emprunts et dettes financières divers	-	209
TOTAL	7 785	6 650

et se répartissent comme suit par devises :

(en milliers d'euros)	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Dollar Canadien CAD	1	166
Livre Sterling GBP	1 641	26
Cross Currency Swap GBP	-	299
Dollar Neo Zelandais NZD	-	440
Dollar Australien AUD	283	-
Peso Colombien COP	24	-
Couronne Tchèque CZK	-	134
Couronne Suédoise SEK	5 837	-
Cross Currency Swap SEK	-	5 320
Dollar des Etats-Unis USD	1	264
TOTAL	7 785	6 650

III.7.6. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Situation au début de l'exercice	Affectation résultat net 2021	Augmentation de capital	Autres flux	Résultat net 2022	Situation à la clôture de l'exercice
Capital souscrit appelé versé	1 206 036	-	-	-	-	1 206 036
Prime d'apport	-	-	-	-	-	-
Réserve Légale	24 303	-	-	-	-	24 303
Autres Réserves	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	(73 392)	(69 938)	-	-	-	(143 330)
Résultat de l'exercice	(69 938)	69 938	-	-	22 596	22 596
Avances conditionnées	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 087 008	-	-	-	22 596	1 109 604

A la clôture, le capital social de Transdev Group SA est composé de 123 496 402 actions ordinaires d'une valeur nominale de 9,62 euros, entièrement souscrites et libérées et 1 871 158 actions préférentielles A d'une valeur nominale de 9,62 euros, entièrement souscrites et libérées.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2022, statuant sur la clôture des comptes 2021, la perte comptable de l'exercice a été affectée au compte de report à nouveau.

III.7.7. Provisions pour risques et charges

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice consommées	Reprises de l'exercice sans objet	Apport Autres flux	Montant en fin d'exercice
Provisions pour perte de valeur ⁽¹⁾	17 437	7 227	(4 582)	(3 434)	-	16 648
Pour retraites et médaille du travail	4 654	403	(7)	(469)	-	4 582
Pour risques salariés	705	50	-	-	-	755
TOTAL	22 796	7 680	(4 589)	(3 902)	-	21 986
dont dotations et reprises :						
d'exploitation	-	453	(225)	(3 902)	-	-
financières	-	7 227	(4 364)	-	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-	-

Les principales variations portent sur les natures suivantes :

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Reclassement	Montant en fin d'exercice
⁽¹⁾ Provisions pour perte de valeur					
Provision pour perte de valeur filiale	10 364	7 227	(4 364)	-	13 227
Autres provisions pour risques	7 073	-	(3 652)	-	3 421
TOTAL PROVISIONS POUR PERTE DE VALEURS	17 437	7 227	(8 016)	-	16 648

III.7.8. Etat des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Exercice 2022	Echéance à - 1 an	Echéance à + 1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans	Dt ent. liées ou ayant un lien de participation	Exercice 2021
Autres emprunts obligataires	628 352	3 260	285 092	340 000	-	628 389
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79 435	54 435	25 000	-	-	78 489
Emprunts et dettes financières divers	631 755	628 974	2 781	-	628 974	391 788
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 905	38 905	-	-	14 975	22 673
Dettes fiscales et sociales	16 196	16 196	-	-	-	17 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	450	450	-	-	74	579
Autres dettes	16 876	11 942	4 934	-	15 539	38 472
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 411 969	754 163	317 806	340 000	659 562	1 178 288

III.7.9. Tableau des engagements financiers

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

CATÉGORIE D'ENGAGEMENTS (en milliers d'euros)	Total	Filiales participations et autres entreprises liées	Autres	Echéance à - 1 an	Echéance à + 1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Garanties de performance opérationnelles	211 112	202 043	9 069	73 154	83 583	54 375
Garanties sur locations simples	167 147	164 484	2 663	10 892	127 003	29 252
Garanties opérationnelles autres	341 486	318 446	23 040	287 416	7 060	47 010
TOTAL GARANTIES OPÉRATIONNELLES	719 745	684 973	34 772	371 461	217 647	130 637
Garanties liées à des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés	-	-	-	-	-	-
Garanties financières	38 017	38 017	-	-	37 017	1 000
TOTAL AUTRES GARANTIES ET ENGAGEMENTS DONNÉS	38 017	38 017	-	-	37 017	1 000
Engagements reçus	1 100 000	-	1 100 000	-	1 100 000	-

Les engagements pris par Transdev Group SA correspondent essentiellement à des garanties de financement et de performance pour le compte de ses filiales françaises et étrangères.

Les engagements reçus correspondent à des lignes de financement non utilisées auprès des banques.

III.7.10. Engagement de crédit bail

A la clôture des exercices 2022 et 2021, il n'existait pas d'engagements de crédit-bail.

(en milliers d'euros)	Exercice 2022 Total	Exercice 2021 Total
Valeur d'origine des biens	n.a.	n.a.
Amortissements de l'exercice	n.a.	n.a.
Amortissements cumulés	n.a.	n.a.
Redevances versées dans l'exercice	n.a.	n.a.
Redevances restant dues	n.a.	n.a.

III.8. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

III.8.1. Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)	Exercice 2022 Montant	Exercice 2021 Montant
Rémunérations payées aux membres des organes d'administration (jetons de présence)	45	45

III.8.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	222	16
Agents de maîtrise et techniciens	34	-
Employés	2	-
TOTAL	258	16

III.8.3. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)	Exercice 2022 Montant	Exercice 2021 Montant
A) Répartition par secteur d'activité		
Prestation de services	70 455	59 794
TOTAL	70 455	59 794
B) Répartition par marché géographique		
Prestation de services France	32 896	28 806
Prestation de services UE et hors UE	37 559	30 988
TOTAL	70 455	59 794

Les prestations de services enregistrent le produit des managements fees, des refacturations de personnel mis à disposition et des autres frais.

III.8.4. Analyse du résultat financier

NATURE DES OPÉRATIONS (en milliers d'euros)	Exercice 2022 Montant	Dt ent. liées ou ayant un lien de participation
Produits Financiers		
Revenus des titres de participations	3 383	3 383
Revenus des créances de participations	25 131	25 131
Autres produits financiers	5 458	3 984
Reprises sur provisions financières et transfert de charges	170 066	169 849
Différences positives de change	31 194	-
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placement	31	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	235 262	202 346
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(171 041)	(170 773)
Intérêts et charges assimilés	(28 056)	(12 766)
Autres charges financières	-	-
Différences négatives de change	(32 607)	-
Charges sur cession de Valeurs Mobilières de placement	(150)	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	(231 854)	(183 539)
RÉSULTAT FINANCIER	3 408	18 807

III.8.5. Analyse des charges & produits exceptionnels

NATURE DES OPÉRATIONS (en milliers d'euros)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges et produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Cessions immobilisations financières	(28)	27
Cessions immobilisations corporelles	-	-
Cessions immobilisations incorporelles	-	-
Dotations et reprises d'amortissements et provisions exceptionnelles :		
Autres dotations reprises exceptionnelles	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-
TOTAL	(28)	27

III.8.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
1. Résultat avant impôts	1 559	(1)	1 558
2. Différences temporaires	(7 943)	-	(7 943)
3. Différences permanentes	(3 011)	1	(3 010)
4. Bases imposables	(9 396)	-	(9 396)
5. Déficit reportable et amortissements réputés différés	-	-	-
6. Résultat fiscal après imputation des déficits	(9 396)	-	(9 396)
7. Impôt sur les sociétés	21 038	-	21 038
8. Impôt sur + values LT (taux réduit)	-	-	-
9. Résultat net après impôts	22 597	(1)	22 596

Les différences temporaires correspondent à des charges incluses dans le résultat comptable qui seront à déduire ou à réintégrer fiscalement au cours des exercices futurs.

Les différences permanentes correspondent principalement aux dividendes reçus des filiales, aux plus ou moins values nettes à long terme et aux provisions pour dépréciation sur les actifs financiers.

Pour 2022, en application du régime d'intégration fiscale, Transdev Group SA a enregistré dans ses comptes sociaux une économie d'impôt de 21 031 milliers d'euros.

III.8.7. Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2022, la société Transdev Group SA dispose de :

- déficits reportables indéfiniment (cerfa 2058-B Bis)104 522 milliers d'euros
- déficits d'ensemble pour le groupe d'intégration fiscale.....299 766 milliers d'euros

III.9. Renseignements concernant les filiales et les participations et portefeuille

A) Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation de plus de 10% dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société Transdev Group SA

Les renseignements relatifs aux filiales sont issus des données du reporting groupe (principes comptes locaux) arrêtées au 22 janvier 2023.

Par exception les données concernant les sociétés Transdev Ile-de-France SA et Transdev SA sont issues des comptes sociaux.

Les données des filiales hors zone Euro sont converties au cours du 31 décembre pour les capitaux propres, au cours moyen pour les renseignements relatifs au compte de résultat.

SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Capital en nombre	Valeur nominale	Capital social de la filiale	Capitaux propres y compris résultat de l'exercice hors capital	% détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par TDG	Cautions et avals donnés par TDG	2022		
						Brute	Nette			Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1. FILIALES												
Transdev Ile-de-France SA												
3, Allée de Grenelle 92130 Issy-Les-Moulineaux France	20 000 000	10EUR	200 000	78 252	100%	890 999	311 614	474	-	133 584	10 485	-
Transdev SA												
3, Allée de Grenelle 92130 Issy-Les-Moulineaux France	1 241 266	140EUR	127 850	(98 601)	100%	691 000	236 147	240 000	28	142 211	(78 959)	-
Transdev PLC												
Prospect Park, Broughton Way, Harrogate, HG2 7NY Royaume-Uni	40 500 000	1GBP	45 663	(79 889)	100%	61 902	-	47 930	-	1 183	(21 177)	-
Transdev Participacoes SGPS SA												
Rua de Oslo, Centro Commercial Londres, Loja AC122, 4460-388, Senhora Da Hora Portugal	17 000 000	1EUR	25 279	22 769	100%	108 000	55 330	27 222	-	597	(4 339)	-
Transdev Connexion Holding B.V.												
Stationsplein 13, TE Hilversum Pays-Bas	36 818	1EUR	37	(65 302)	100%	52 700	33 950	174 329	-	-	(5 196)	-
TDG Innovation												
3 Allée de Grenelle 92130 Issy-Les-Moulineaux France	8 400	1 600EUR	6 300	(8 772)	100%	38 931	-	2 063	1 411	2 029	(8 435)	-
Transdev Ceska Republica S.R.O.												
Klimentska 1207/10 Nové Mestřo 110 00 Praha 1	50 000	10CZK	21	49 629	100%	50 167	50 167	19 947	-	1 442	(1 500)	-
Transdev Ré												
145 Rue Kiem L-8030 STRASSEN Luxembourg	1 642 500	10EUR	16 425	-	100%	16 425	16 425	-	16 006	7 617	-	-
Transdev Canada Inc												
9160 Bd Leduc, Bureau 510, Brossard, Québec, Canada, J4Y 3E6	40 000 100	100CAD	52 978	1 544	100%	48 038	48 038	84 048	984	13 149	(1 605)	-
Transdev North America Inc												
720 E Butterfield Road Suite 300 Lombard 60148 IL Etats-Unis	1 000	1USD	-	287 425	100%	478 591	275 174	9 844	274 558	39 692	(5 081)	-
Transdev Northern Europe AB												
Box 14091, 16714 Bromma Suède	7 000 000	7,14 SEK	4 496	15 017	100%	65 500	50 306	36 086	-	-	-	-
Transdev GmbH												
Georgenstr. 22, 10117 Berlin Allemagne	25 600	1EUR	26	116 317	100%	246 500	33 073	65 000	-	69 874	(53 336)	-
Transdev Australasia Pty Ltd												
Level 6, 550 Bourke Street, Melbourne, VIC 3000, Australie	67 100 000	0,70 AUD	30 013	29 066	100%	196 200	150 471	61 018	-	26 876	(10 421)	-
2. PARTICIPATIONS												
Non applicable												

B) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10% dont la valeur n' excède pas 1 % du capital de la Société Transdev Group SA

(en milliers d'euros)

	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par TDG	Cautions et avals donnés par TDG	2022		
	Brute	Nette			Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1. Filiales détenues à plus de 50%							
1.1. Filiales françaises	1 357	1 347	295	163	-	-	-
1.2. Filiales étrangères	11 253	11 252	57 320	46 288	-	-	3 363
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)							
2.1. Dans les Sociétés françaises	635	335	102	-	-	-	20
2.2. Dans les Sociétés étrangères	-	-	-	-	-	-	-

C) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10%

(en milliers d'euros)

	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par TDG	Cautions et avals donnés par TDG	2022		
	Brute	Nette			Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1. Filiales							
1.1. Filiales françaises	1 583 356	549 108	240 769	191	-	-	-
1.2. Filiales étrangères	1 374 206	724 185	584 808	339 247	-	-	3 363
2. Participations							
2.1. Dans les sociétés françaises	635	335	102	-	-	-	20
2.2. Dans les sociétés étrangères	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	2 958 198	1 273 629	825 678	339 437	-	-	3 383

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société Transdev Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transdev Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise et évalue les titres de participation selon les méthodes décrites dans la note III.4.3 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces méthodes, à apprécier les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et les estimations retenus par votre société et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 37 4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 9 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Gilles Magnan

Charles Desvernois

Jean-Christophe Goudard

Alexandre Chrétien



3 allée de Grenelle CS20098
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex

www.transdev.com